



Atlas de la Biodiversité Communale Pouldreuzic



Remerciements

Nous remercions le Conseil Municipal de Pouldreuzic pour nous avoir fait confiance pour notre tout premier ABC et nous en avoir laissé la gestion, en particulier Philippe Ronarc'h, maire de Pouldreuzic, qui a répondu de manière positive dès le premier contact. Nos remerciements vont également aux conseillers municipaux Nelly Vivien, Hervé Le Coz et Claude Donnadiou pour leurs avis et conseils lors des comités de pilotage, aux services administratifs (Christine Hénault et Céline Strullu) pour leur soutien à la communication et aux services techniques pour leur rôle facilitateur.

Les participants :

- **Bénévoles de Bretagne Vivante SEPNB - Antenne Quimper Pays Bigouden** : Paul Blaise, Christian Boin, Michel Bouygues, Mikaël Buord, Sylvie Cornec, Andréa Dheilly, Alain Desnos, Jean-Pierre Dubois, Claude Ferrand, Florence Ferrand, Henri Fiche, André Fouquet, Henri Griffon, Emmanuel Guillery, Jacques Henry, Christian Jégou, Thibault Le Pen, Bernard Martin, Monique Minaud, Michel Moureaux, Jean-René Pennarun, Ronan Poulizac, Philippe Scordia, Jean Michel Stéphan, Alain Thomas, Bernard Trébern.
Ces bénévoles ont consacré plus de 300 journées à la réalisation de l'ABC.
- **Salariés de Bretagne Vivante SEPNB** : Marie Capoulade, Anne Delmaire, Bruno Ferré, Gaétan Guyot, Luc Guihard, Arnaud Le Houédec.
- **Autres Associations partenaires** : Groupe Mammalogique Breton (GMB), René Goyat (*Chasseurs de Pouldreuzic*), Pierre-Yves Gloaguen (*GRETIA*).
- **Conservatoire Botanique National de Brest** : Agnès Lieurade, Marion Hardegen.
- **Contributeurs publics** : Nelly Vivien, Hervé Le Coz, Claude Donnadiou, Josée Jolivet (*Mairie Pouldreuzic*), Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden (*CCHPB*), Syndicat OUESCO.
- **Contributeur individuel** : Alain Kersalé (Pouldreuzic).

Les autres contributeurs :

Les habitants de Pouldreuzic doivent être remerciés pour l'accueil qu'ils nous ont réservé lors des réunions publiques et de nos inventaires sur le terrain. Une mention particulière est à adresser aux habitants ayant répondu à nos enquêtes.

Le Conseil Départemental du Finistère a soutenu le projet en lui accordant une subvention financière.

La Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden nous a apporté son appui sur la géomatique en nous donnant accès aux cartes diverses et en nous mettant en relation avec le syndicat OUESCO qui avait réalisé l'étude des zones humides.

Nous remercions également la société Jean Hénaff et les magasins Natures et Découvertes pour leur soutien financier.

Résumé

Contexte

La commune de Pouldreuzic a décidé de réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) sur les années 2016 à 2018 et en a confié la réalisation à l'association Bretagne Vivante SEPNB.

Les domaines de couverture biologique sont les suivants: flore et habitats, grands mammifères et chiroptères, oiseaux, insectes (papillons de jour et libellules), amphibiens et reptiles.

Méthodologie

Les données abiotiques de la commune sont rappelées : milieux physiques, climat, occupation du sol, zones de protection.

Les données pré-existantes entre l'année 2000 et mai 2016 et celles relevées lors des inventaires entre juin 2016 et février 2018 sont assemblées. Ces données sont triées par familles d'espèces selon les domaines de couverture biologique ci-dessus.

Les espèces figurant dans les listes rouges UICN-MNHN nationales, régionales et départementales, les directives européennes, les conventions internationales, les arrêtés préfectoraux, les listes ZNIEFF et ORGFH sont relevées. Leurs répartitions sur la commune sont indiquées sur des cartes. Les espèces les plus rares sont décrites.

Le territoire de la commune est découpé en types de milieux : littoraux, boisés, ouverts, humides ou urbanisés. Les différents aspects biologiques de ces milieux sont décrits.

Résultats

Plus de 18 400 observations ont été collectées.

Parmi celles-ci, figurent 7 espèces d'amphibiens, 6 de reptiles, 17 de grands mammifères, 11 de chiroptères, 216 d'oiseaux, 571 d'insectes et 507 de plantes.

Les nombres d'espèces à statuts (listes rouges, directives européennes, conventions, arrêtés) relevés sont précisées dans le tableau suivant :

Groupes taxonomiques	Listes rouges BZH	Directives européennes	SRCE
Amphibiens	1	4	1
Reptiles	1	3	2
Grands mammifères	1	0	2
Chiroptères	4	11	5
Oiseaux	21	24	7
Insectes	5	3	1
Flore	4		

Parmi les espèces inventoriées figurent 4 espèces florales présentant un enjeu à l'échelle régionale, 11 espèces d'oiseaux à fort enjeu de conservation, 2 espèces de chauve-souris classées vulnérables, une espèce de reptile prioritaire pour la Trame Verte et Bleue en Bretagne, 2 espèces de papillons de jour classées en danger dans la liste rouge de Bretagne, une espèce d'orthoptère et une espèce d'odonate menacées.

La répartition des espèces a été étudiée en divisant le territoire de la commune en 5 types de milieux. Il en ressort que les milieux littoraux, boisés et humides sont les plus diversifiés.

À partir de la répartition territoriale des espèces à statuts, 10 zones à enjeux sont déterminées dont 3 principales : Gourinet, Laraon-Méot et la vallée de la Virgule. Les corridors reliant les zones à enjeux ont été examinés et leur étude a conclu sur la nécessité d'en établir 7 nouveaux au travers des milieux ouverts de la commune.

Le Mot du Maire

Je tiens à saluer l'ensemble des bénévoles de BRETAGNE VIVANTE, l'ensemble des Pouldreuzicois, des associations et bien entendu les élus référents pour le travail réalisé. Le changement climatique, la raréfaction de nombreuses espèces nous font réaliser l'urgence des enjeux environnementaux et les grands défis à relever pour les prochaines décennies. L'Atlas de la Biodiversité Communale est un état des lieux de l'existant, aujourd'hui, sur notre territoire. Il constitue un véritable outil stratégique de l'action locale, et offre, bien au-delà d'un simple inventaire naturaliste, une cartographie des enjeux de la biodiversité à l'échelle des territoires afin de préserver et valoriser notre patrimoine naturel. Il nous permettra de faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales. Je suis heureux que nous nous soyons engagés dans cette démarche dès 2016. Nous avons été précurseurs et novateurs.

Philippe Ronarc'h
Maire de Pouldreuzic

Sommaire

Remerciements
Le Mot du Maire
Présentation de l'Atlas de Biodiversité Communale

Première partie : Présentation générale de la commune de Pouldreuzic.....8

Localisation
Caractéristiques
Plan Local d'Urbanisme
Petit historique de la commune sous l'angle
environnemental (conversation avec Alain Kersalé)

Deuxième partie : Données abiotiques.....14

Milieu physique
Climat
Occupation du sol
Zones de protection existantes

Troisième partie : Résultat des prospections.....23

Généralités sur la présentation des espèces
Espèces floristiques
Espèces faunistiques
Ornithologie
Mammalogie
Amphibiens
Reptiles
Invertébrés

Quatrième partie : Description des milieux.....72

Liste des milieux
Milieux Littoraux
Milieux Boisés
Milieux ouverts ou champs ouverts sans haies ni talus
Milieux Humides
Milieux Urbanisés

Cinquième partie : Les continuités biologiques.....103

Synthèse sur la biodiversité globale de la commune
Zones à enjeux (réservoir de biodiversité)
Préconisation de Gestion des habitats

Sixième partie : La communication.....112

Information du public
Participation des habitants

Références bibliographiques.....116

Annexes.....122

Listes des espèces floristiques
Listes des espèces faunistiques



Présentation de l'Atlas de Biodiversité Communale

Les Atlas de Biodiversité Communale

La biodiversité est aujourd'hui en déclin général. Les récentes études sur les oiseaux, les mammifères, les insectes, ... montrent toutes une réduction en nombre total d'individus et en nombres d'espèces de la flore et de la faune.

L'Homme a une responsabilité majeure dans ce déclin de la biodiversité tout comme dans le changement climatique en cours. L'Homme doit intervenir pour inverser la tendance. Qu'il s'agisse de valeur patrimoniale, de services rendus ou de culture sociale et sociétale, la biodiversité doit tenir sa place dans les réflexions diagnostiques, les orientations de gestion territoriale, les incidences subies par la nature et notre responsabilité à assurer la pérennité des espèces, des espaces, des fonctionnements écologiques et d'une dimension de naturalité. Les collectivités se doivent aujourd'hui de prendre connaissance de leur patrimoine et de leur responsabilité spécifique ou partagée.

Le gouvernement français a décidé en 2010 d'un programme national basé sur la méthode : Connaissance → Préservation → Action. Les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) ou Intercommunale (ABI) (MEDDE, 2014), ont été lancés pour répondre au défi de la préservation de la biodiversité et sont définis par des guides rédigés par le Ministère de l'Écologie et par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) (Tanguy & al, 2011-10 et Tanguy & al., 2011-9). L'ABC est un premier outil qui permet l'état des lieux et l'engagement politique, civil et citoyen.

La décision de réalisation d'un ABC est du ressort de la collectivité publique sur son propre territoire.

Contexte de Pouldreuzic

L'Antenne Quimper Pays Bigouden de l'association Bretagne Vivante SEPNEB a proposé à la commune de Pouldreuzic la réalisation d'un Atlas de Biodiversité Communale sur son territoire. Le maire de Pouldreuzic, M. Philippe Ronarc'h, a été convaincu de l'intérêt de cet atlas pour sa commune. Le Conseil municipal du 29 novembre 2016 a entériné le contrat (Pouldreuzic, 2016) proposé par l'association.

Les limites de fournitures en termes de domaines de couverture biologique sont définies par le contrat et rappelées ci-dessous :

- Flore et Habitats,
- Grands mammifères et Chiroptères,
- Oiseaux,
- Insectes : papillons de jour et libellules,
- Amphibiens,
- Reptiles.

Objectifs du Grand Ensemble de Perméabilité (GEP) n° 10 du Schéma Régional de Cohérence Écologique

L'Atlas de Biodiversité de la Commune de Pouldreuzic s'inscrit dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) de Bretagne [5] dont il traduit les enjeux et décline les orientations à l'échelle communale. A ce titre, il reprend les objectifs et actions du Grand Ensemble de Perméabilité (GEP) n° 10 (du Cap Sizun à la Baie d'Audierne) qui sont applicables au contexte de Pouldreuzic.

Objectif assigné : Conforter la fonctionnalité écologique des milieux naturels.

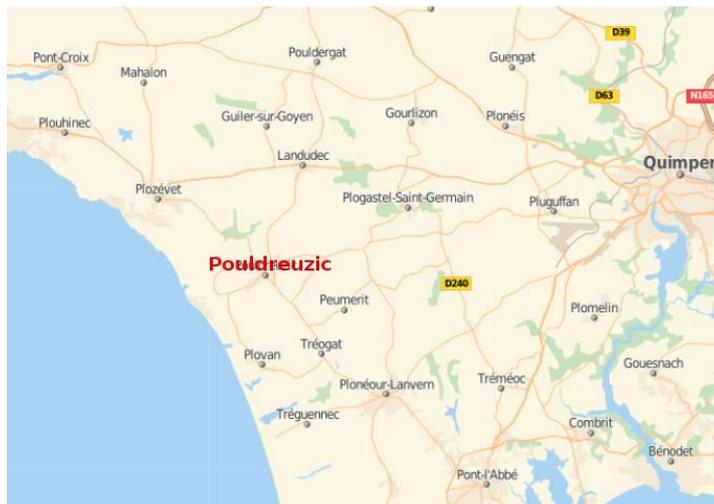
Actions prioritaires :

1. Promouvoir une gestion des éléments naturels contributifs des paysages bocagers, à savoir :
 - les haies et les talus,
 - les autres éléments naturels tels que les bois, bosquets, lisières, arbres isolés, mares... qui assurent le maintien, la restauration ou la création de réseaux cohérents et fonctionnels.
2. Établir un diagnostic des dunes et des cordons de galets ou coquilliers, et élaborer un plan d'action spécifique pour leur préservation.



Première partie : Présentation de la commune

Localisation



Pouldreuzic (code INSEE : 29225) est une commune du Sud-Finistère, à 25 kilomètres à l'ouest de Quimper, en bordure de la Baie d'Audierne.

Figure 1 – Localisation de la commune de Pouldreuzic dans le Sud-Finistère (Source : IGN)

Haut Pays Bigouden



Pouldreuzic est au centre de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden (CCHPB). Les communes avoisinantes sont Plovan, Peumerit, Plogastel-Saint-Germain, Landudec et Plozévet.

Figure 2 – Pouldreuzic dans la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden (CCHPB) (Source : CCHPB)

Caractéristiques

La surface de la commune de Pouldreuzic est de 1 678 hectares. Son territoire comprend une bande d'environ 1 800 mètres de côte de l'océan à l'ouest puis s'élargit sur terre en allant vers l'est.

La population est d'environ 2 200 habitants en 2018. L'habitat est dispersé, comprenant le bourg (zone urbanisée principale) et plusieurs hameaux (Lababan, Penhors, Laraon, Lanvao,...).

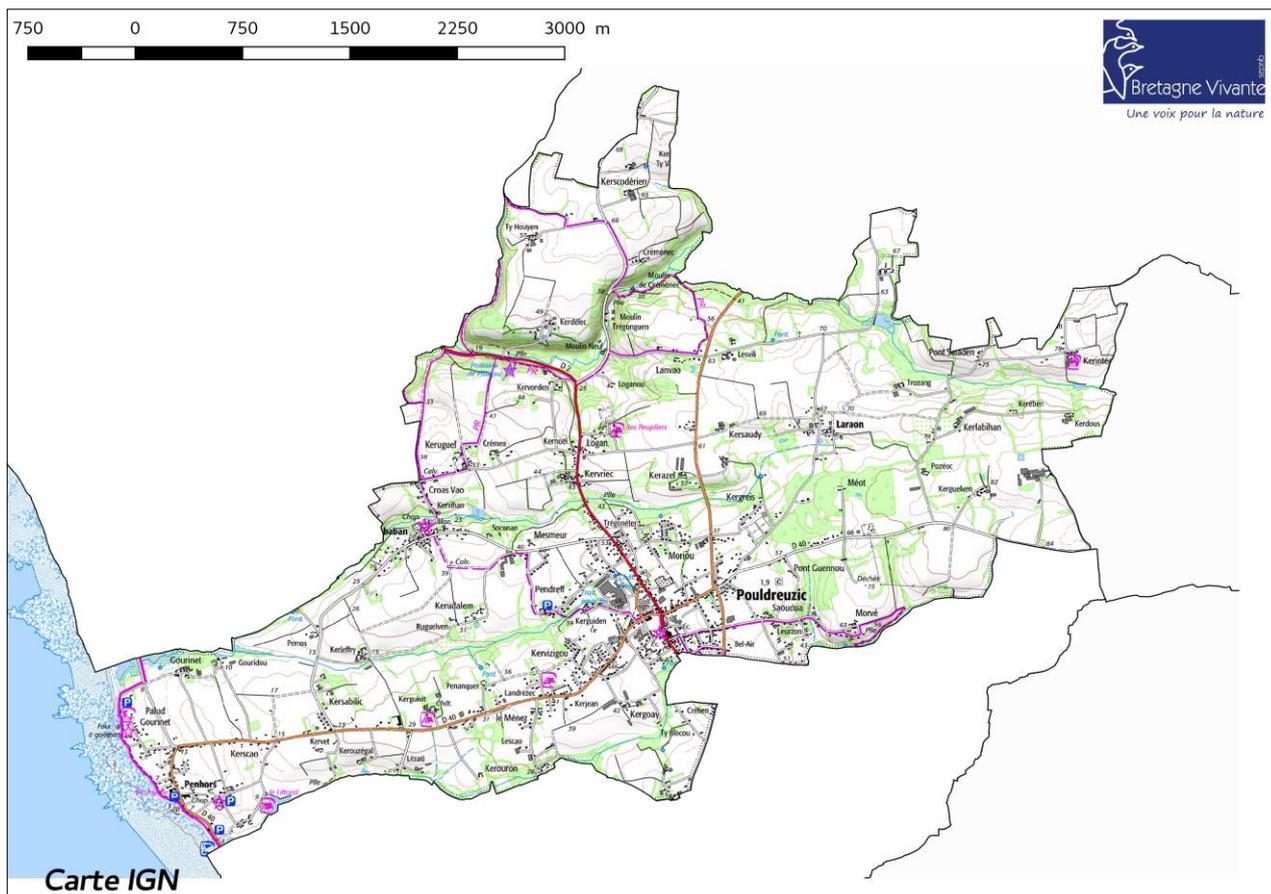


Figure 3 – Carte IGN de la commune de Pouldreuzic (Source : IGN)

Pouldreuzic est une commune agricole et industrielle. L'agriculture, répartie sur environ une dizaine d'exploitations, comporte principalement de l'élevage, souvent hors sol (porcheries) et quelques fermes biologiques.

La principale industrie est l'entreprise Jean Hénaff spécialisée dans la charcuterie. Ses locaux sont situés en limite du bourg. Une autre société importante est la cidrerie Kerné située entre le bourg et Lababan.

Pouldreuzic est également une commune touristique avec pour zone d'attraction principale l'océan et le hameau de Penhors. La commune de Pouldreuzic est titulaire d'un Pavillon Bleu,

label international valorisant sa politique de développement touristique durable, d'une bonne qualité environnementale.

Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en cours a été approuvé par le Conseil Municipal le 20 octobre 2006. Le document d'élaboration du PLU (Projet d'Aménagement et de Développement Durable – PADD) proposait pour le milieu naturel :

- Littoral : protection (maîtrise du front de mer, protection contre l'érosion marine), aménagement en respect de la loi littoral et mise en valeur touristique.
- Paysages : protection et mise en valeur des vallées et espaces boisés existants.
- Qualité de l'eau : assainissement collectif pour l'ensemble aggloméré et création possible d'une station d'épuration dans la vallée sud ; passage de l'épandage des effluents frais de l'usine Hénaff au traitement par la création d'une station d'épuration.

On observe sur la carte de zonage du PLU une surface assez importante inscrite en zone naturelle (couleur verte) comprenant toutes les vallées et la partie boisée en sortie est du bourg. Le zonage agricole (couleur jaune) occupe plus de la moitié de la surface de la commune, sur les plateaux.

Le développement urbain programmé est localisé près des zones urbaines existantes (couleur violette).

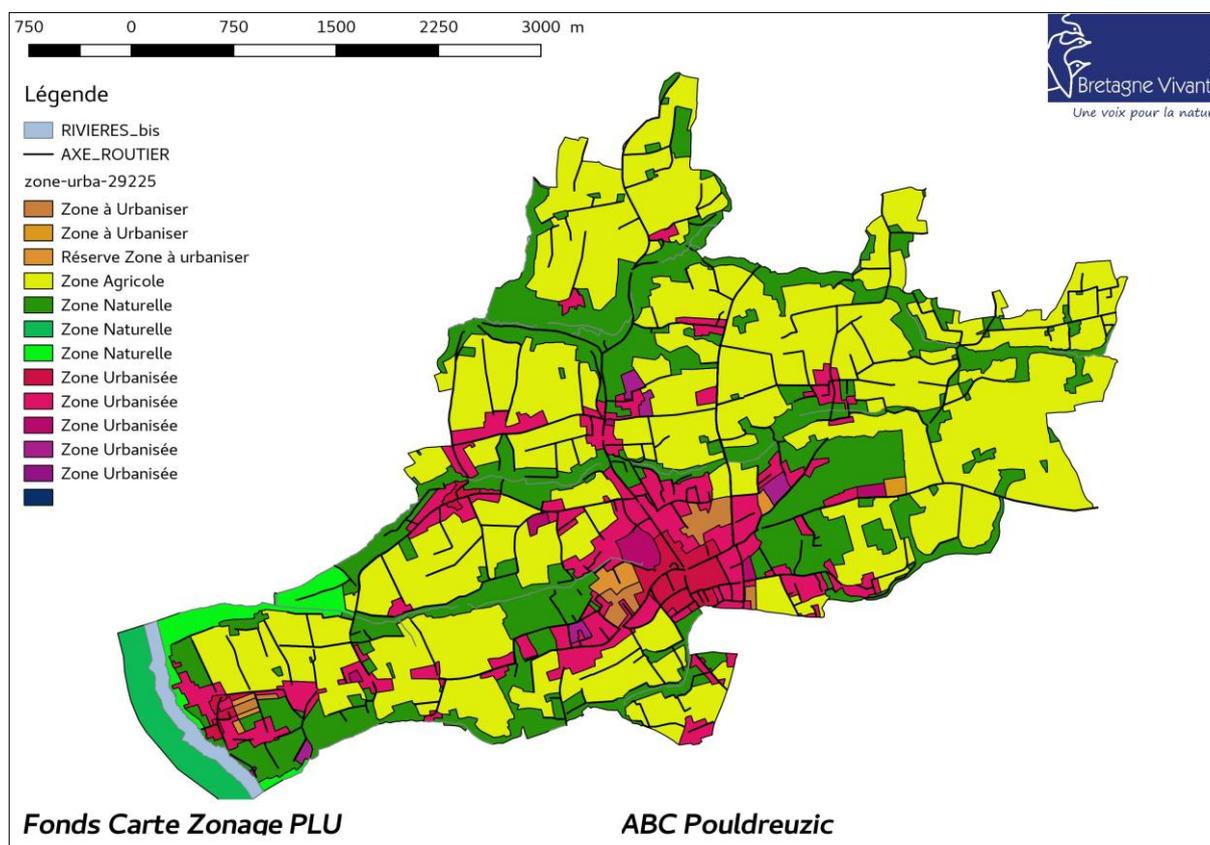


Figure 4 – Carte de zonage du PLU de Pouldreuzic (Source : Mairie Pouldreuzic)

Petit historique de la commune sous l'angle environnemental (conversation avec Alain Kersalé)

Avant 1955, la commune était découpée en 5 600 parcelles étroites résultant des successions familiales. En 1955, un remembrement est décidé, qui réduit le nombre de parcelles et réalise des voies de circulation entre les différents hameaux et exploitations agricoles de la commune. Le remembrement fait abattre des talus où pouvaient pousser des haies et divers arbustes, essentiellement dans le nord et l'est de la commune, pour la réalisation de grandes parcelles. Ces talus, larges, servaient autrefois à la culture de l'ajonc pour les bestiaux.

Les terres proches du rivage sont les meilleures de la commune. Celles de l'est sont de moindre qualité. Avant l'introduction des engrais chimiques, les agriculteurs avaient l'habitude d'améliorer ces terres par l'épandage de sables venant de Penhors.

Avant les années 1980, les prairies humides étaient exploitées de manière naturelle pour la nourriture du bétail pendant l'été (foin et pâturage) et diverses cultures (*voir figures 5*). Même la roselière actuelle de Gourinet l'était. Il semble que le niveau d'eau de l'étang de Gourinet n'était pas géré à cette époque. On a observé vers les années 1970 un passage des cultures traditionnelles (polyculture de blé, de pommes de terre et élevage) vers une agriculture industrielle d'élevage. Ceci explique la prédominance aujourd'hui de champs de maïs sur l'espace agricole de la commune. Les exploitants agricoles ont ensemencé à partir de cette époque des pâturages en dehors des vallées et d'autre part, utilisé des matériels agricoles lourds incompatibles avec l'exploitation mécanisée des prairies humides. Ces dernières ont été laissées en friches et sont devenues des roselières et des saulaies quasi impénétrables. Les roselières ont été exploitées pendant quelques années pour fournir du chaume.

L'étang de Kerlever n'existe que depuis 40 à 50 ans. Cet endroit était auparavant une prairie. Le propriétaire a fermé par vannage l'écoulement de la rivière Virgule pour créer l'étang pour la chasse et la pêche en l'ensemencant de poissons.

On doit noter la disparition :

- d'une source et d'un lavoir près de l'usine Hénaff,
- d'un moulin à eau à Kerguiden.



Gourinet



Kerléver



Laraon

Figure 5 – Orthophotographies comparatives de Pouldreuzic 1950 et 2013 (Source : IGN BD ORTHO Historique 2011)



Deuxième partie : Les données abiotiques



Milieu physique

Topographie

Les altitudes vont de la cote 0 côté océan à l'ouest à la cote 85 mètres à l'est. La progression de l'altitude est régulière d'ouest en est. Le bourg se situe à une altitude moyenne de 50 mètres. Le linéaire côtier comprend un cordon dunaire de sable et galets au sud et à l'extrême nord, et une falaise rocheuse du centre au nord.

On note une vallée bien creusée au nord, correspondant au ruisseau la Virgule, une vallée au sud en limite de commune et une petite vallée partant du bourg vers la côte. Les ruisseaux qui y courent aboutissent à des étangs arrière-littoraux du fait de la présence de dunes qui empêchent l'écoulement dans l'océan. Le reste de la commune est constitué de plateaux à pente douce.

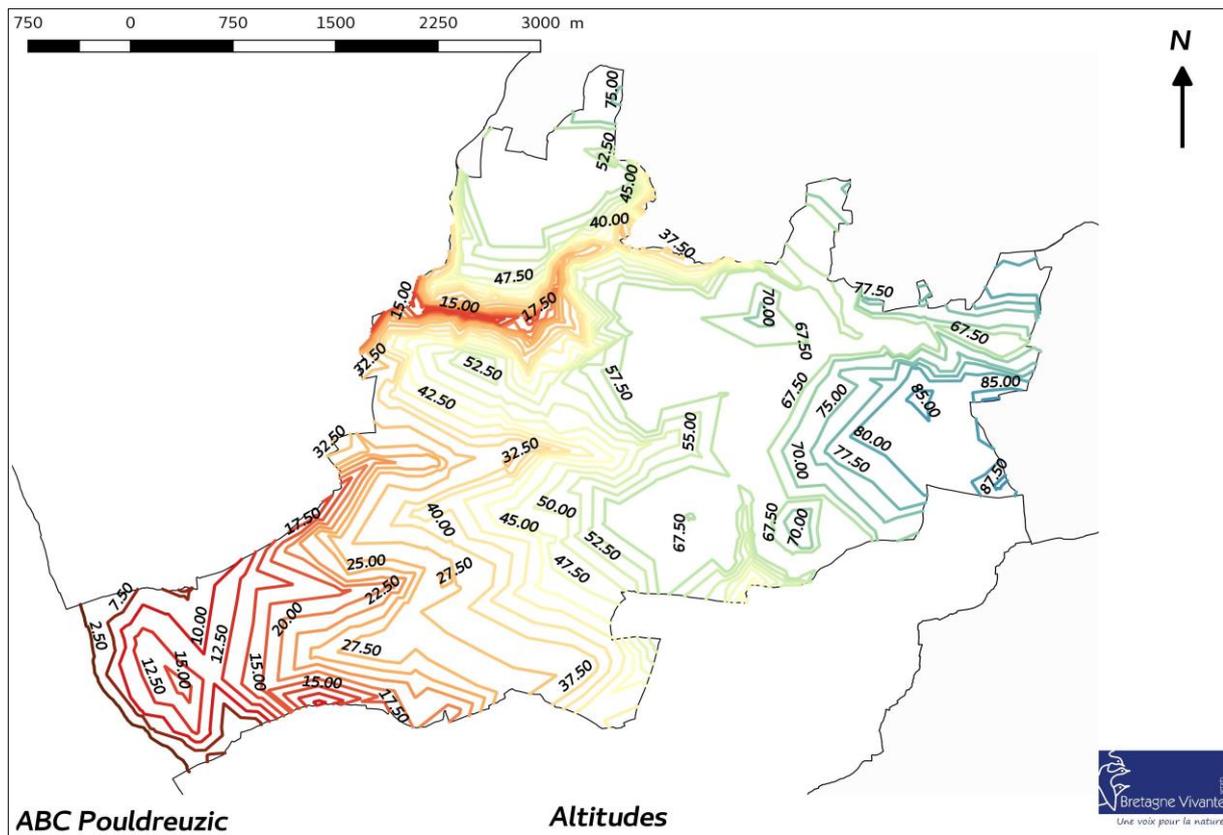


Figure 6 – Altitudes de Pouldreuzic (Source : CCHPB)

Géologie et Pédologie

Les principales formations géologiques de Pouldreuzic sont :

- sur les plateaux, à base de granite et gneiss (roches brutes), d'amphibolites (micaschistes) et de serpentinite,
- et dans les vallées, des alluvions quaternaires.

On peut s'attendre à des végétations un peu différentes entre les zones à roches brutes et les zones à micaschistes ou serpentinite à sols moins acides ou plus riches en matériaux. La texture du sol sera aussi différente entre les zones d'alluvions, les terrains sur roche brute et ceux sur roche altérée (les plus courants). Ces considérations rejoignent les considérations évoquées ci-dessus sur la qualité des terres et les amendements apportés aux terres de l'est de la commune.

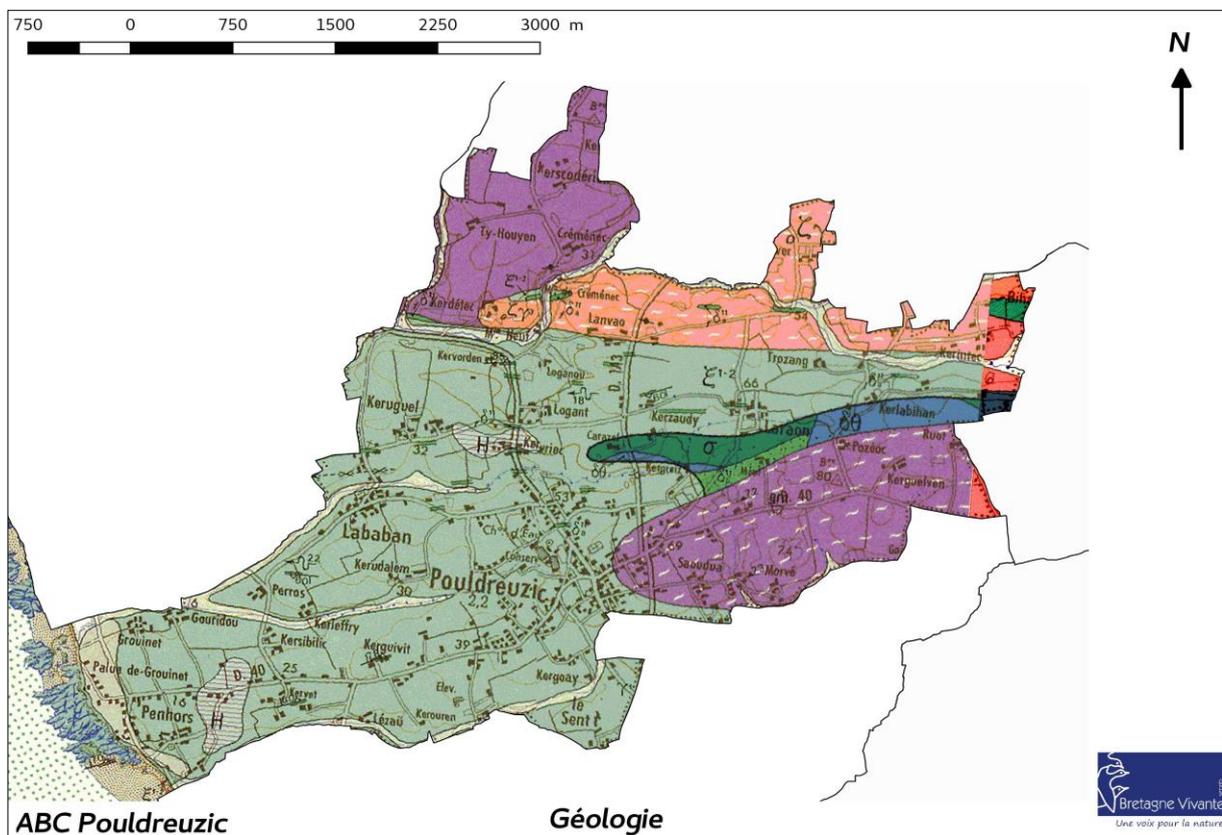


Figure 7 – Géologie de Pouldreuzic (Source : BRGM)

Légende :

- Violet tildé : Orthogneiss de St-Joseph : faciès fin ou oeilé ; leucogranite cataclaté à deux micas de Pouldreuzic (Baie d'Audierne)
- Violet simple : Leucogranite de la Pointe du Raz – Quimper
- Vert clair : Formation de Languidou-Penhors : Micaschistes (métagreywackes) ; amphibolites interstratifiées dans les micaschistes et gneiss fins
- Vert moyen : Amphibolites de Ty Lan (près serpentinite)
- Vert foncé : Serpentinite de Ty Lan
- Jaune : Alluvions des vallées (Holocène)
- Bleu : Amphibolites tectonisés de Peumerit
- Orange tildé : Orthogneiss oeilé de Pors-Poulhan

La carte pédologique établie par la DDTM différencie les sols sur les mêmes bases que les différenciations géologiques. Elle distingue de plus les zones à sols profonds au nord et à l'ouest des sols moyens à l'est sur orthogneiss de Saint-Joseph.

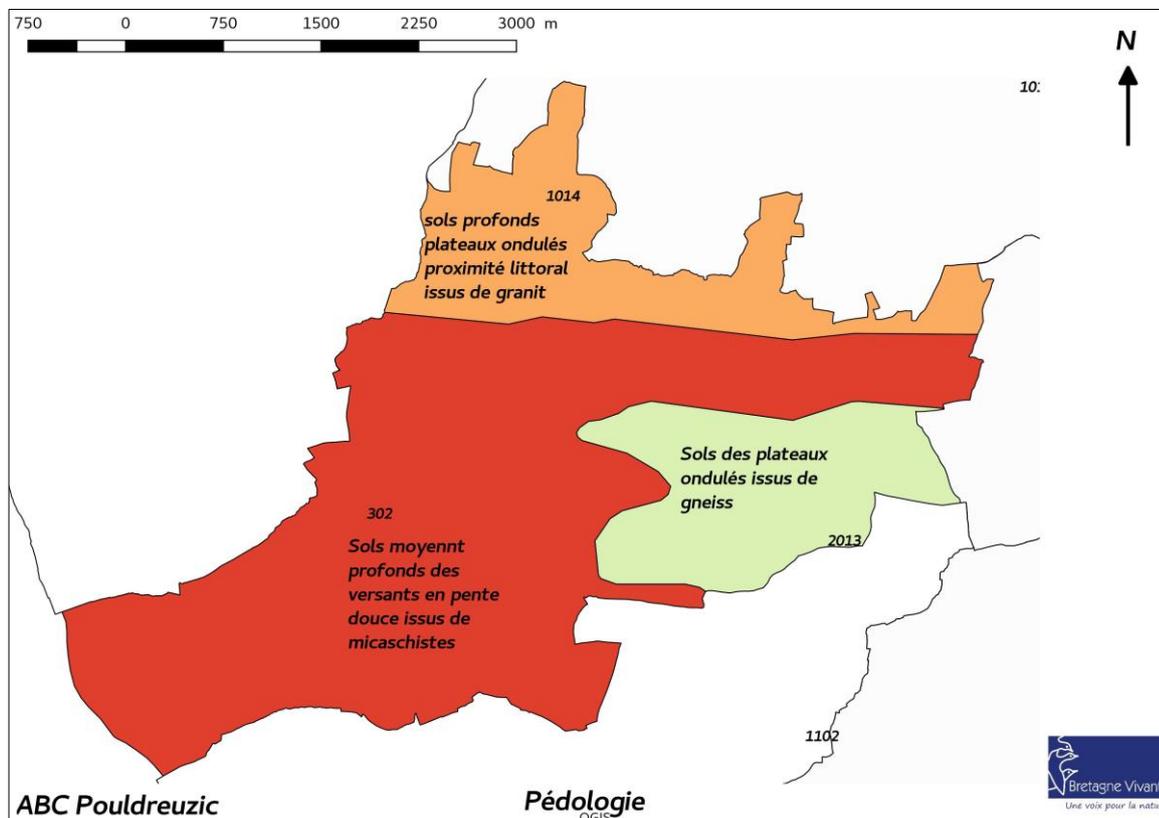


Figure 8 – Carte pédologique de Pouldreuzic (Source : DDTM 29)

Hydrographie

La commune est traversée par 5 cours d'eau orientés est-ouest :

- Au nord, la *Virgule* s'écoule de Kérintec à Meil Brenizenec en passant par la vallée encaissée de Créménec.
- Au sud, le *ruisseau de Trégonguen* suit approximativement les limites communales à partir du bourg et se jette dans l'étang de Penhors.
- Le *ruisseau de Lababan* a sa source à Pozéoc et aboutit à Gouridou (étang de Gourinet).
- Le *ruisseau de Kerguelven* prend sa source à Kerguelven et coule vers Morvé, Leurzon et Pont Guennou.
- Le ruisseau de Kerudalem part de Pendreff et se jette dans l'étang de Gourinet.

Tous ces cours d'eau se jettent dans un étang arrière-littoral. L'exutoire vers l'océan se fait au travers des dunes et par déversement de trop-plein.

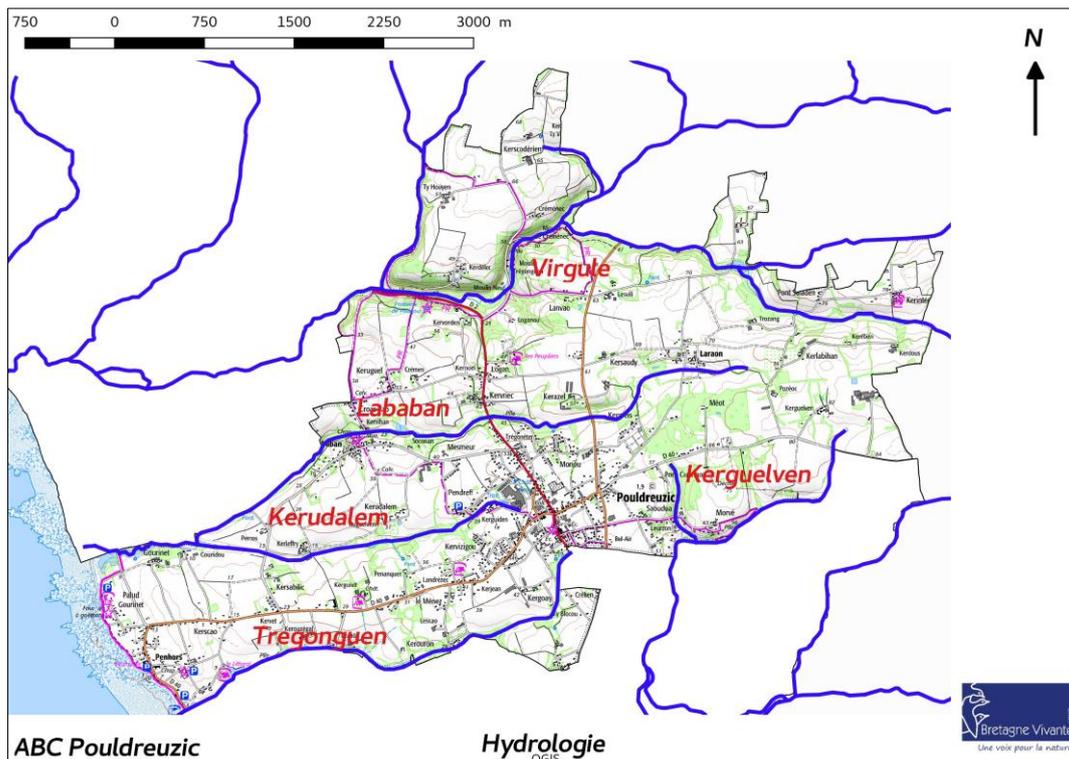


Figure 9 – Ruisseaux de Pouldreuzic (Source : CCHPB)

Outre les 5 ruisseaux, la commune comprend des étangs (associés souvent à d’anciens moulins), des fontaines et des lavoirs propices à la présence d’amphibiens. Ces points d’eau sont généralement situés à proximité des ruisseaux.

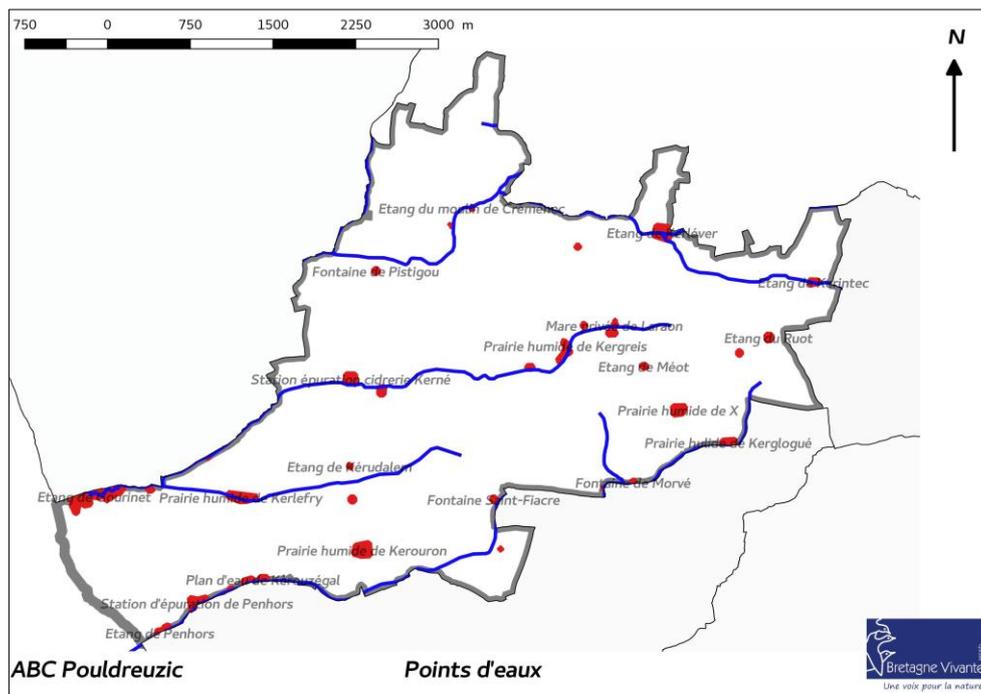


Figure 10 – Point d’eaux (fontaines, mares, étangs) de Pouldreuzic (Source : Bretagne Vivante – Antenne Quimper Pays Bigouden)

Climat

Le climat de Pouldreuzic est typiquement océanique.

Les données météorologiques accessibles les plus proches sont celles de Quimper (voir figures 11 ci-après). Les conditions météorologiques de Pouldreuzic sont plus élevées en température minimale du fait de la présence de l'océan et les précipitations sont un peu plus faibles.

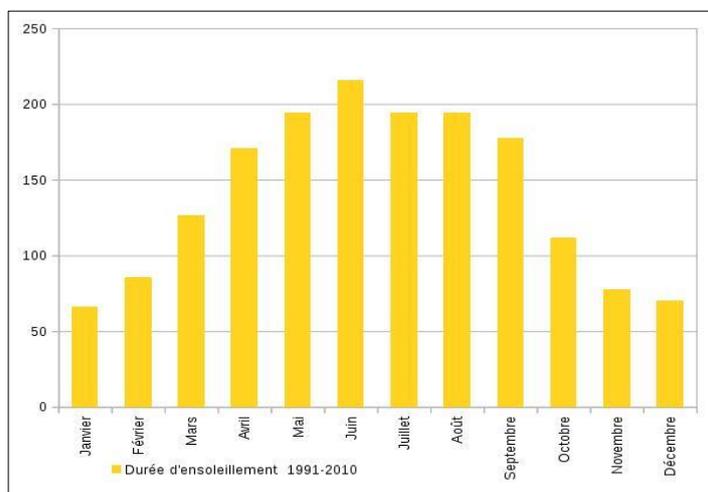
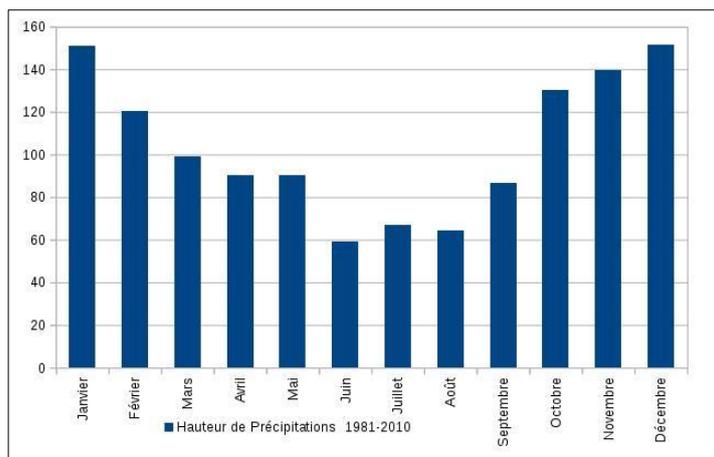
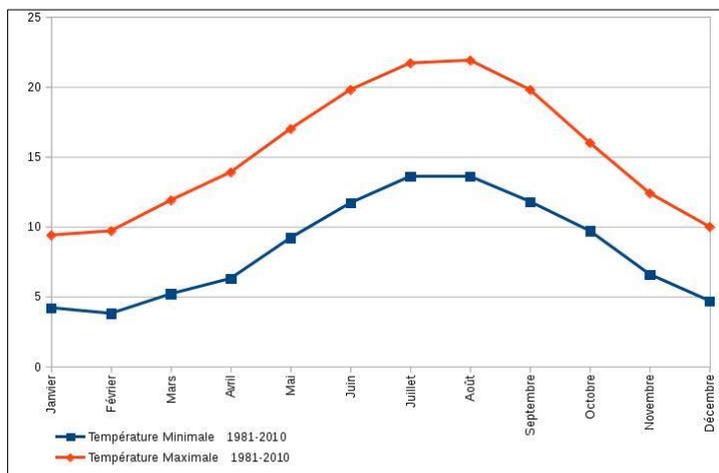


Figure 11 – Éléments du climat de Quimper : Températures (°C), Précipitations (mm) et Ensoleillement (heures) – Source : Météo-France

Occupation du sol

Milieux

La présente carte des "milieux" (Corine niveau 2) a été établie, en prenant comme référence le parcellaire de la commune, à partir :

- des cartes orthophotographiques, des cartes de zones humides fournies par OUESCO (INPN-UICN_201724)
- qui précisent également les habitats Corine niveau 3 de celles-ci,
- de visites sur le terrain par les bénévoles.

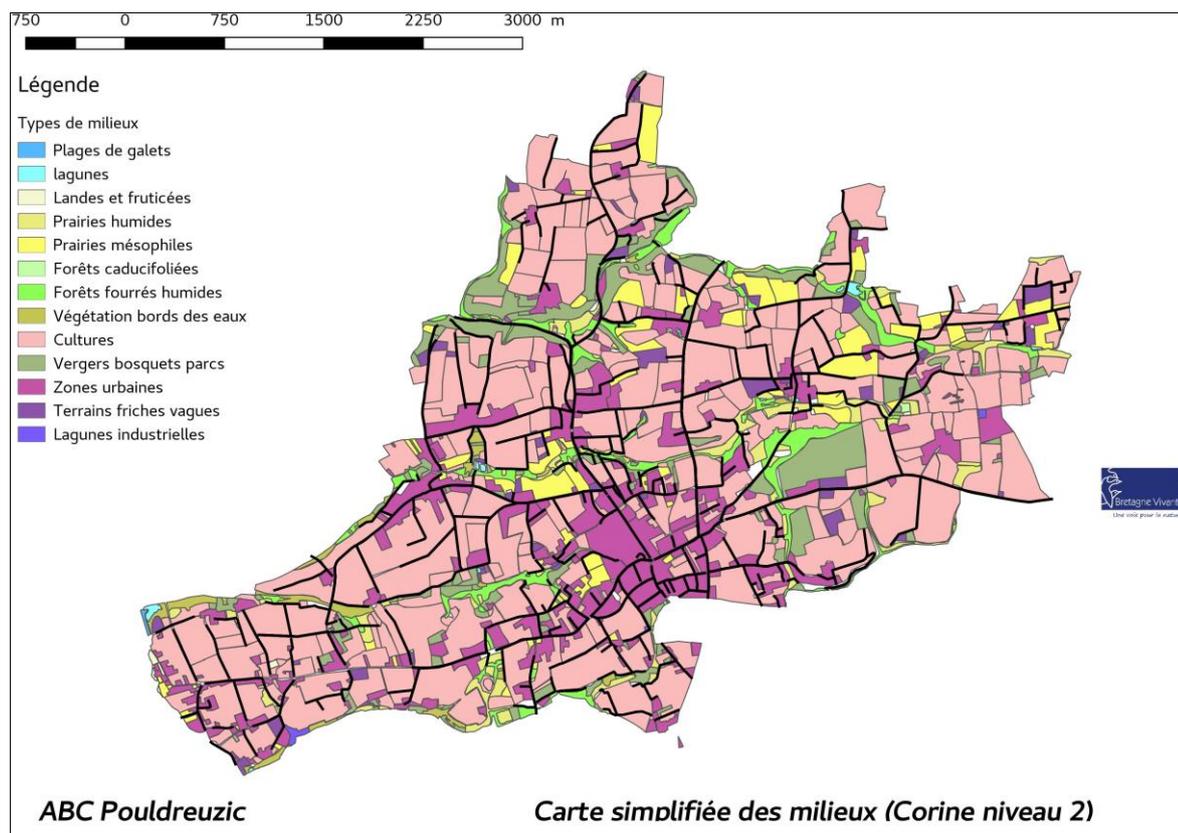


Figure 12 – Carte simplifiée des milieux de Pouldreuzic (Corine Land Cover niveau 2)
(Source : Bretagne Vivante - Antenne Quimper Pays Bigouden)

Zones humides

La carte des zones humides ci-dessous a été établie par le syndicat OUESCO du SAGE Ouest-Cornouaille (Guichard, 2016). Les bases de cette carte sont plus précises que celles de la carte simplifiée des milieux de Pouldreuzic (figure 12).

En dehors des vallées des ruisseaux, les zones humides sont en nombre restreint : à Kérouron, Kerscao, de Pozéoc à Pont Guennou en passant par Méot, et à Kerguelven.

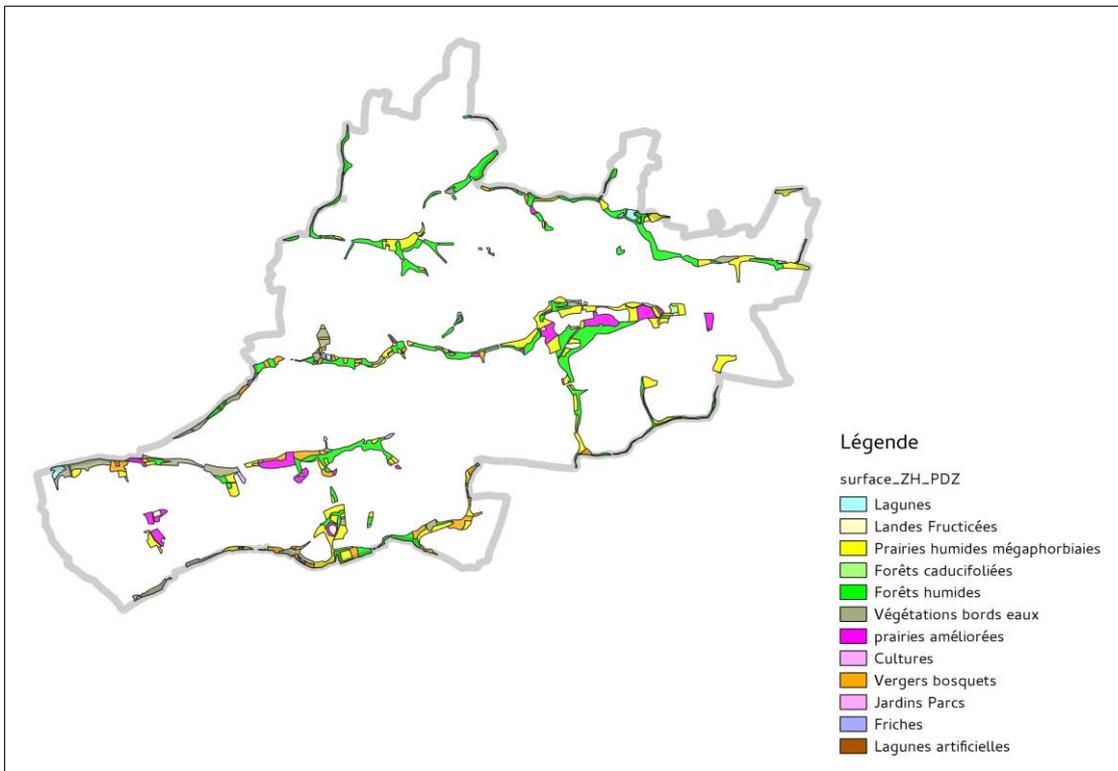


Figure 13 – Zones humides répertoriées sur la commune de Pouldreuzic (Source : OUESCO)

Zones de protection existantes

La commune comporte 2 zones de protection à son extrémité ouest :

- une Zone Natura2000 (FR5300021), de la Baie d'Audierne, au nord,
- une Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) au sud.

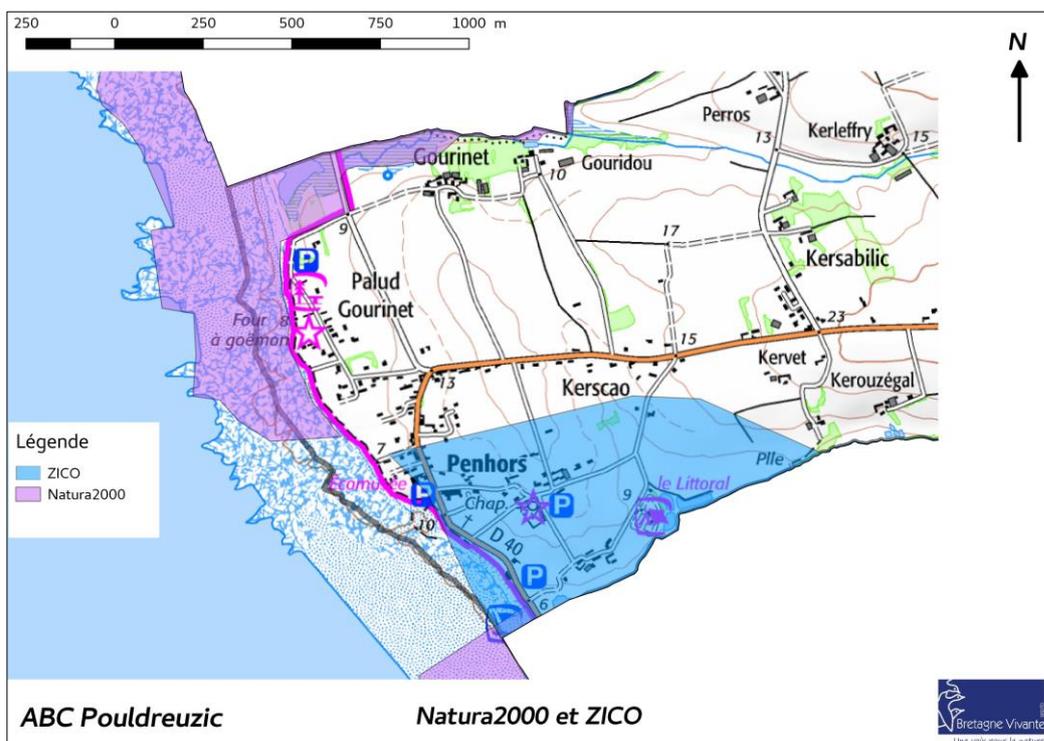


Figure 14 – Zones de protection existantes sur la commune de Pouldreuzic (Source : CCHPB)

La commune comporte 2 Zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF) à son extrémité ouest :

- une ZNIEFF de type 2 (grands ensembles),
- une zone ZNIEFF de type 1 (secteur de grand intérêt) incluse dans la précédente autour de Gourinet.

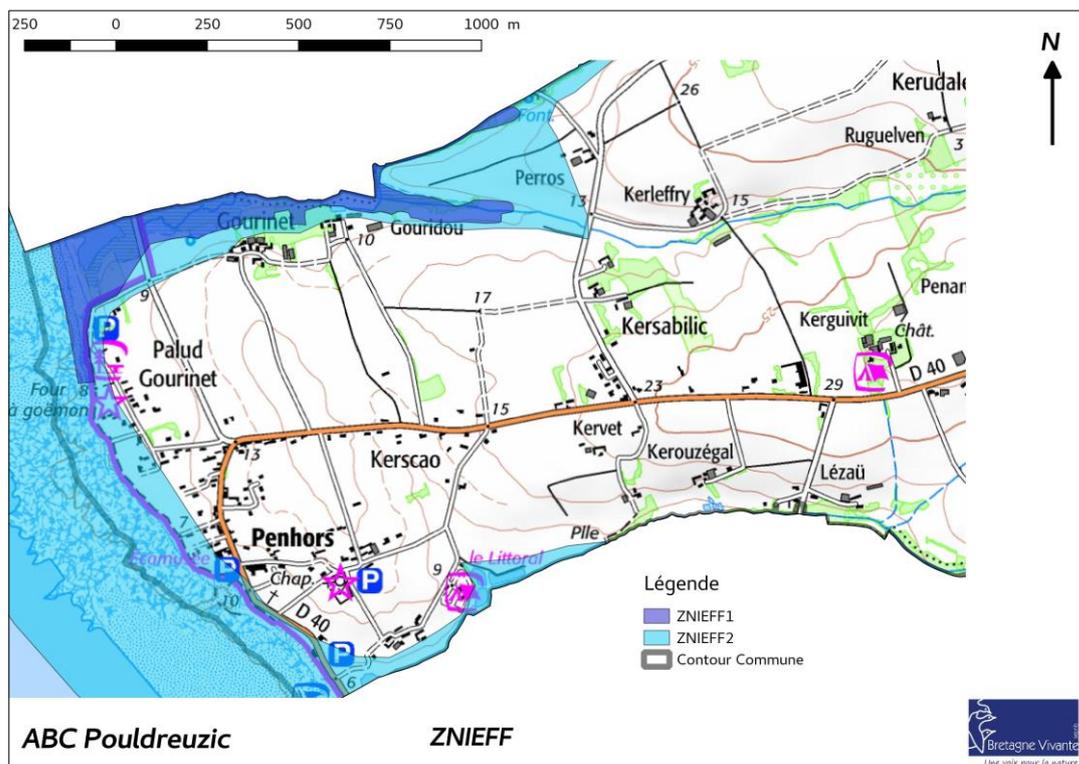


Figure 15 – Zones ZNIEFF sur la commune de Pouldreuzic (Source : CCHPB)



Troisième partie : Résultats des prospections



Les groupes inventoriés sont les suivants :

- Faune : mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles, insectes (papillons de jour, libellules).
Les autres invertébrés sont notés, sans analyse spécifique.
- Flore: ensemble des plantes vasculaires (fougères, plantes à fleurs).

Les données pré-existantes à l'ABC depuis le 1^{er} janvier 2000 ont été intégrées aux résultats mais la majorité des données citées dans le rapport ont été obtenues durant la période couvrant l'ABC, soit du 1^{er} juin 2016 au 27 février 2018.

Généralités sur la présentation des espèces

Espèces floristiques

Définition des taxons à enjeux

Afin d'établir une liste d'espèces végétales à fort enjeu patrimonial, on se base en priorité sur des critères de vulnérabilité, indicateurs précisément mesurés (servant de base à l'élaboration des listes rouges régionale et nationale) et donc objectif. Les statuts réglementaires de protection permettent de compléter cette liste.

Pour la mise en évidence des taxons à enjeux, ont été pris en compte les taxons reconnus comme indigènes sur le territoire et ayant fait l'objet d'au moins une observation après 1990 sur la commune de Pouldreuzic.

L'évaluation patrimoniale des plantes les plus vulnérables présentes sur le territoire de la commune de Pouldreuzic a été effectuée à partir des listes les plus récentes des espèces menacées à l'échelle européenne, nationale et régionale, selon les critères conseillés par le Conservatoire botanique national de Brest.

Ont ainsi été retenus les taxons répondant à l'un au moins des critères suivants :

- taxon inscrit à la directive européenne Habitats-Faune-Flore (annexe II ou IV) ;
- taxon inscrit sur la Liste rouge des espèces menacées en France en catégorie CR (en danger critique), EN (en danger), VU (vulnérable) ou NT (quasi menacé) (UICN France, FCBN & MNHN, 2012) ;
- taxon inscrit sur la Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne en catégorie CR (en danger critique), EN (en danger), VU (vulnérable) ou NT (quasi menacé) (Quéré *et al.*, 2015) ;
- taxon protégé à l'échelle nationale ou régionale
(Arrêté du 20 janvier 1982 modifié relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national (1) (JONC du 13 mai 1982) - (1) titre modifié par Arr. du 31 août 1995, art.1er. // Arrêté du 23 juillet 1987 relatif à la liste des espèces végétales protégées en Bretagne complétant la liste nationale NOR : ENVN8700161A (Journal officiel du 16 septembre 1987))
- taxon faisant l'objet d'un arrêté préfectoral de cueillette portant réglementation de la cueillette de certaines espèces végétales sauvages dans le département du Finistère (Arrêté préfectoral N° 2010- 0859 du 21 juin 2010 portant réglementation de la cueillette de certaines espèces végétales sauvages dans le département du Finistère).

Dans la présente étude, ont été distinguées quatre catégories de plantes présentant des enjeux de conservation sur le territoire :

1-Enjeu européen ou national

2-Enjeu régional fort

3-Enjeu régional

4-Enjeu réglementaire (taxons protégés mais ne répondant pas aux critères précédents).

Les critères d'intégration des taxons dans l'une de ces quatre catégories sont présentés dans le tableau 1.

Par ailleurs, une cinquième catégorie rassemble les taxons ne répondant pas aux critères précédents mais figurant sur la liste « rouge » du Massif armoricain (Magnanon, 1993). En effet, cette liste, rédigée sur la base des connaissances disponibles au début des années 1990, mériterait d'être réactualisée. En l'attente d'une nouvelle évaluation, les espèces présentes dans cette liste, élaborée à l'échelle du Massif armoricain, restent intéressantes à considérer, d'autant qu'elles se développent souvent dans des habitats menacés.

Cette catégorie est intitulée : **5-Autres espèces intéressantes**.

	Directive européenne Habitats-Faune-Flore	Liste rouge des espèces menacées en France ⁽¹⁾ (2012)	Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne ⁽¹⁾ (2015)	Protection réglementaire	Liste « rouge » du Massif armoricain ⁽²⁾ (1993)
1-Enjeu européen ou national	Annexe II ou IV	EN, CR, VU ou NT	(présent ou non)	(présent ou non)	(présent ou non)
	(taxon présentant au moins l'un de ces critères)				
2-Enjeu régional fort	-	-	EN, CR ou VU	(présent ou non)	(présent ou non)
3-Enjeu régional	-	-	NT	(présent ou non)	(présent ou non)
4-Enjeu réglementaire	-	-	-	Protection nationale ou régionale	(présent ou non)
5-Autres espèces intéressantes	-	-	-	-	anx0, anx1 ou anx2

(1) CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi menacé. (2) anx0 : annexe des taxons à rechercher : taxons armoricains présumés disparus et qui, s'ils sont retrouvés, doivent être insérés à l'annexe 1 ; anx1 : annexe 1 : taxons considérés comme rares dans tout le Massif armoricain ou subissant une menace générale très forte ; anx2 : annexe 2 : taxons rares sur une partie du territoire et plus communs ailleurs mais paraissant néanmoins menacés et/ou plantes en limite d'aire, rares dans le Massif armoricain mais assez communes à l'extérieur de nos limites.

Tableau 1 : Critères d'identification des taxons à enjeu de conservation

Le classement en plantes invasives est déterminé par la liste figurant dans le rapport (Quéré & Al., 2016) pour la Bretagne.

Nomenclature

La nomenclature des taxons suit le Référentiel nomenclatural de la flore de l'ouest (« RNFO » - CBNB, 2008).

Espèces faunistiques

Définition des taxons à enjeux

NB : les mots en italiques soulignés sont utilisés dans les colonnes « Statuts » des tableaux des espèces rencontrées à Pouldreuzic ; ils sont suivis dans les tableaux des numéros des annexes concernées.

Les listes d'états de conservation de la faune établies par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) et le MNHN-INPN (Muséum National d'Histoire Naturelle – Service Inventaire National du Patrimoine Naturel) sont utilisées pour indiquer l'état de préservation des espèces au niveau national (INPN-UICN_2016112) et au niveau régional (Quéré, 2015 - David, 2018).

L'état de préservation est indiqué dans les tableaux en se servant des indices du tableau UICN qui suit.

Catégories de menace (UICN)		
EX	Taxon éteint au niveau mondial	Taxons disparus
EW	Taxon éteint à l'état sauvage	Taxons disparus
RE	Taxon disparu au niveau régional	Taxons disparus
CR	Taxon en danger critique	Taxons menacés
EN	Taxon en danger	Taxons menacés
VU	Taxon vulnérable	Taxons menacés
NT	Taxon quasi menacé	Taxons à surveiller
LC	Taxon de préoccupation mineure	Taxons non menacés

Tableau 2 - Présentation des catégories de l'UICN utilisées pour classer les différentes espèces ou sous-espèces

Statuts des espèces

Les statuts d'une espèce sont relatifs à ses classements :

- par les Directives européennes Habitat-Faune-Flore (*DHabit*) (CEE/92/43) et Oiseaux (*Dois.*) (CEE/79/409),

- par les listes de protection nationales : liste des Oiseaux Protégés sur l'ensemble du territoire et modalités de leur protection (UICN, 2016); liste des Amphibiens et des Reptiles Protégés sur l'ensemble du territoire et modalités de leur protection (UICN, 2015); liste des espèces de Vertébrés Protégées menacées d'Extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (Washington, 1973),

- par les conventions internationales : Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS – Convention de Bonn) (CMS, 1979) et Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe (Berne, 1982),

- par l'application de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction dite CITES (Convention de Washington) (MNHN-INPN au sein de l'Union Européenne,

Le statut patrimonial d'une espèce est déterminé à partir de la liste des espèces à forte valeur patrimoniale pour la Bretagne de 1998 (Annezo, 1998).

Certaines espèces sont présentes dans les listes *ORGFH* (ONCFS) dans le cadre d'une gestion durable des territoires.

Les espèces déterminantes pour classer les zones en Zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique (INPN,201726) sont indiquées dans les tableaux (ZNIEFF).

Espèces à enjeux pour le Schéma de Cohérence Écologique de Bretagne

Le SRCE de Bretagne (SRCE, 2015) a défini une liste d'espèces faunistiques vertébrées dont les besoins au regard des continuités écologiques doivent être pris en compte. Ces espèces définies sont signalées dans les tableaux par la mention *SRCE*.

Traitement des données

A l'exception des oiseaux, les études sur les données prévues par les guides sur l'analyse des données (études de saturation) (Tanguy & al, 2011-10) ne sont pas réalisées : le nombre de géolocalisations par espèce est généralement faible pour la majorité des familles.

Les seuls traitements réalisés sont :

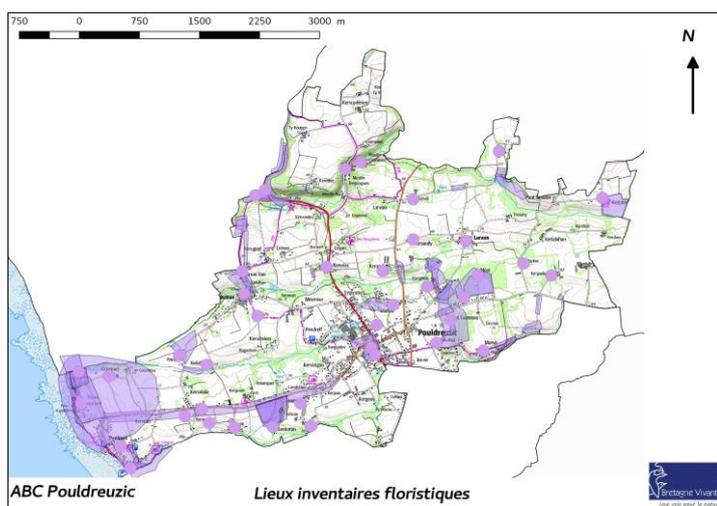
- l'établissement des listes d'espèces présentes,
- la recherche de leurs statuts dans les conventions et les directives européennes et de leurs présences dans les listes rouges nationales et régionales,
- les cartographies pour les données géolocalisées.

Pour une meilleure lisibilité, seules les espèces protégées ou sensibles seront intégrées dans des tableaux dans le texte principal. Les tableaux complets des espèces trouvées sont reportés dans les annexes.

Espèces floristiques

Méthode de prospection

La figure 16 présente les différents secteurs de prospection de la flore de la commune.



Dans le cadre de l'ABC, un important inventaire de la flore vasculaire a été réalisé en prospectant différents secteurs, échantillonnés de manière à couvrir l'ensemble des types des milieux présents sur la commune. Les prospections ont été effectuées d'avril à juillet 2017. Ces données ont été intégrées dans la base « Calluna » du Conservatoire botanique national de Brest, qui a également fourni les autres données déjà disponibles sur la commune de Pouldreuzic.

Figure 16 – Cartographie des lieux des données floristiques.

Résultats

D'après l'ensemble des données du Conservatoire National Botanique de Brest, 483 espèces dûment déterminées (auxquelles s'ajoutent quelques 24 taxons dont l'identification reste incertaine) ont été recensées à Pouldreuzic, soit environ 30 % de la flore du Finistère. Ce chiffre, qui n'est atteint dans le Finistère que par certaines communes littorales, apparaît très honorable pour une commune de la superficie de Pouldreuzic (Quéré & Al., 2008).

347 avaient été signalées avant l'ABC (données du CBNB). L'enquête a donc permis d'ajouter près de 140 espèces à la flore communale.

Type d'enjeu	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne (1)	Protection réglementaire	Liste « rouge » du Massif armoricain (2)
3-Enjeu régional	Apiaceae	<i>Ammi majus</i>	Ammi élevé	NT		
	Butomaceae	<i>Butomus umbellatus</i>	Jonc fleuri	NT		anx2
	Rosaceae	<i>Filipendula vulgaris</i>	Spirée filipendule	NT		anx1
	Polygonaceae	<i>Polygonum maritimum</i>	Renouée maritime	NT	Reg BZH	anx1
4-Enjeu réglementaire	Apiaceae	<i>Eryngium maritimum</i>	Panicaut maritime		Reg BZH	anx2
	Plantaginaceae	<i>Linaria arenaria</i>	Linaire des sables		Reg BZH	anx1
	Apiaceae	<i>Crithmum maritimum</i>	Criste marine		pref29	
	Plumbaginaceae	<i>Limonium dodartii</i>	Statice de Dodart		pref29	
	Asparagaceae	<i>Ruscus aculeatus</i>	Petit houx		pref29	
	Osmundaceae	<i>Osmunda regalis</i>	Osmonde royale		pref29	
5-Autres espèces intéressantes	Amaranthaceae	<i>Atriplex littoralis</i>	Arroche des grèves			anx2
	Cyperaceae	<i>Carex muricata</i> subsp. <i>lamprocarpa</i>	Laïche de Paira			anx1
	Onagraceae	<i>Epilobium palustre</i>	Epilobe des marais			anx2

Pour faciliter la lecture des tableaux, seuls sont notés les statuts indiquant des enjeux : (1) CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi menacé ; RE : disparu au niveau régional. (2) anx0 : annexe des taxons à rechercher : taxons armoricains présumés disparus et qui, s'ils sont retrouvés, doivent être insérés à l'annexe 1 ; anx1 : annexe 1 : taxons considérés comme rares dans tout le Massif armoricain ou subissant une menace générale très forte ; anx2 : annexe 2 : taxons rares sur une partie du territoire et plus communs ailleurs mais paraissant néanmoins menacés et/ou plantes en limite d'aire, rares dans le Massif armoricain mais assez communes à l'extérieur de nos limites.

Tableau 3 - Liste des espèces florales à enjeu

Le tableau ci-dessus présente la liste des espèces à forte valeur patrimoniale identifiée sur la commune selon les critères évoqués plus haut. Aucune espèce à « enjeu européen ou national » ou à « enjeu régional fort » n'a été identifiée jusqu'ici.

En revanche, on constate que la commune de Pouldreuzic présente au moins 13 espèces à forte valeur patrimoniale, dont 4 présentant un enjeu à l'échelle régionale : l'Ammi élevé (*Ammi majus*), le Jonc fleuri (*Butomus umbellatus*), la Spirée filipendule (*Filipendula vulgaris*) et la Renouée maritime (*Polygonum maritimum*). Parmi ces quatre espèces, seul le Jonc fleuri n'a pas été revu récemment. Les trois autres ont été revues en 2017 ou 2018 sur la commune.

L'ammie élevé (*ammie majus*), espèce des sols sablo-calcaires se rencontre dans les friches et en bordure de champs et de chemins. Rare en Bretagne, elle a disparu de plusieurs communes du Finistère où elle était jadis indiquée, notamment dans le pays bigouden. Elle a été notée pour la

première fois à Pouldreuzic en 2018, en bordure d'un champ de céréales. Il s'agit d'une intéressante découverte.

La spirée filipendule (*Filipendula vulgaris*), plante vivace des pelouses et prairies sèches se développe au sein des clairières et des landes xérophiles, sur sol neutre à basique. Elle est très rare en Bretagne. Dans le Finistère, elle se rencontre dans le pays bigouden sur une roche très particulière : la serpentinite. Signalée à Pouldreuzic à la fin XIX^{ème} siècle, les inventaires menés dans le cadre de l'ABC ont permis de la retrouver en 2017 sur la commune (Kergreiz).

La renouée maritime (*Polygonum maritimum*) est une plante vivace des hauts de plage qui était autrefois considérée comme « assez commune de la Vendée au Finistère », mais néanmoins « très rare sur les côtes nord de Bretagne ». En raréfaction sur la côte nord du département du Finistère, elle est moins rare dans la partie sud du département. A Pouldreuzic, elle est connue au niveau de Gourinet où elle a été confirmée en 2017.

Plus anecdotique, nous avons trouvé la linaria des sables (*Linaria arenaria*), plante littorale protégée dont la répartition mondiale est limitée à une petite aire en Galice et à la côte française entre la Gironde et le Cotentin, en situation atypique dans le cimetière de Pouldreuzic. Des graines ont certainement été importées avec du sable en provenance d'une dune côtière.



Ammi élevé

©Emilie Vallez



Spirée filipendule

©Loïc Ruellan



Renouée maritime

©Jean Le Bail

Si certaines espèces sont ubiquistes, beaucoup sont strictement inféodées à des milieux bien particuliers :

- milieux humides (étangs, mares, ruisseaux, prairies humides) : plus de 80 espèces, soit environ 18 % du total,
- milieux littoraux (pelouses et landes rases, cordon de galets...) : plus de 50 espèces, soit environ 12 % du total, malgré le court linéaire côtier de la commune. Parmi elle, on compte deux plantes protégées (renouée maritime (*Polygonum maritimum*) et panicaut maritime (*Eryngium maritimum*)) et quelques espèces très localisées en Bretagne,
- milieux boisés : une vingtaine d'espèce,
- landes : des surfaces très faibles, mais plusieurs espèces ne se trouvent que là.

Les milieux anthropiques accueillent aussi beaucoup d'espèces spécifiques : cultures, jardins, milieux, ancienne décharge, décombres, murs, trottoirs... Les milieux les plus perturbés sont souvent riches en espèces non indigènes, mais permettent parfois l'implantation d'espèces sauvages relativement exigeantes.

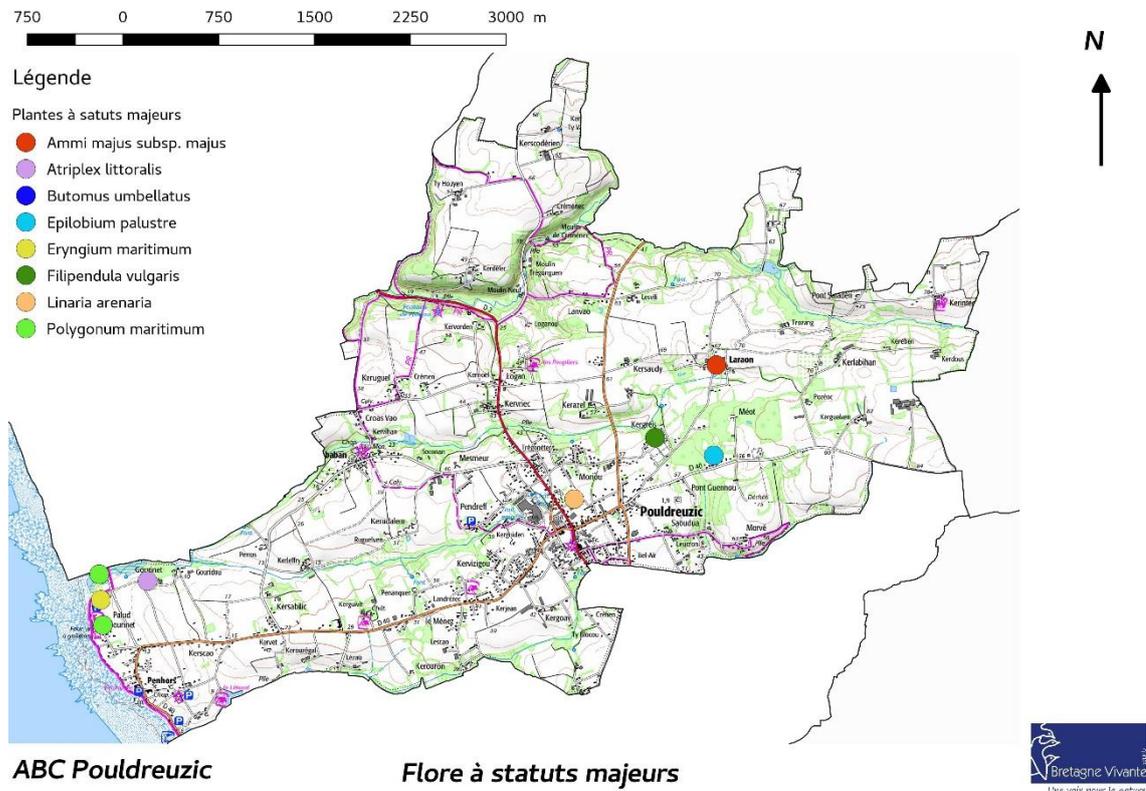


Figure 17 - Localisations des 8 espèces florales figurant dans les listes rouges (LRMA, BZH et 29) aux niveaux VU, CR ou NT

Le nombre d'espèces qui avaient été signalées sur le territoire de Pouldreuzic avant 2000 n'atteint que quelques dizaines, ce qui témoigne avant tout d'une faible pression de prospection. Le fait qu'au sein de cette maigre liste plusieurs taxons patrimoniaux n'aient pas été retrouvés au XXI^{ème} siècle traduit une évolution défavorable de la diversité floristique. On constate en effet un fort déclin des taxons menacés : sur les 10 espèces répertoriées toutes périodes confondues, on n'en compte que 4 depuis 2000. De la même façon, la commune a perdu 2 des 5 taxons protégés qui y ont été découverts.

La fin des années 1990 et le début du XXI^{ème} siècle ont vu s'accroître fortement l'effort de prospection sous l'égide du Conservatoire National Botanique de Brest, dont la Flore du Finistère (Quéré & Al., 2008) a été publiée en 2008. Le lancement de l'Atlas de la Biodiversité Communale a été l'occasion d'approfondir encore la connaissance du patrimoine vivant de Pouldreuzic. Malgré cette pression de prospection croissante, on peut s'inquiéter que certaines espèces n'aient plus été signalées ces dernières années, comme le butome en ombelle déjà cité dont la dernière mention remonte à 2005. Il convient toutefois de rester prudent avant de conclure à des disparitions, et ces plantes devront encore faire l'objet de prospections ciblées.

Les espèces invasives suivent hélas une évolution contraire. Aucune des 11 espèces invasives avérées n'était répertoriée sur la commune avant 2000, et les prospections auront permis non seulement d'en allonger significativement la liste mais aussi de localiser de nombreux foyers d'invasion.

Tous les milieux sont touchés : boisements (laurier noble, laurier palme, rhododendron pontique) plans d'eau (lentille d'eau minuscule, azolle fausse-filicule), zones urbanisées (ail triquètre), etc. Quant à l'herbe de la Pampa et à la renouée du Japon, elles se rencontrent à présent un peu partout sur le territoire de la commune.

Si l'observation de la balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) en 2007 est restée sans lendemain, les autres invasives semblent s'installer dans une dynamique de progression. Ainsi en est-il de la redoutable jussie dont la première mention à Pouldreuzic en 2017 est une mauvaise nouvelle pour les marais côtiers, même si nous avons pris soin d'en arracher le premier pied découvert.

Notons enfin que 8 invasives potentielles viennent s'ajouter à la liste des invasives avérées.

Taxon latin	Taxon vernaculaire
<i>Allium triquetrum</i>	Ail triquètre
<i>Baccharis halimifolia</i>	Séneçon en arbre
<i>Cortaderia selloana</i>	Herbe de la pampa
<i>Impatiens glandulifera</i>	Balsamine de l'Himalaya
<i>Laurus nobilis</i>	Laurier sauce
<i>Lemna minuta</i>	Lentille d'eau minuscule
<i>Ludwigia peploides / uruguayensis</i>	Jussie rampante
<i>Prunus laurocerasus</i>	Laurier palme
<i>Reynoutria japonica</i>	Renouée du Japon
<i>Rhododendron ponticum</i>	Rhododendron des parcs
<i>Azolla filiculoides</i>	Azolle fausse-filicule

Espèces invasives avérées

Taxon latin	Taxon vernaculaire
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore
<i>Buddleja davidii</i>	Arbre aux papillons
<i>Croscosmia crocosmiflora</i>	Montbretia
<i>Datura stramonium</i>	Stramoine commune
<i>Epilobium adenocaulon</i>	Épilobe cilié
<i>Petasites fragans</i>	Héliotrope d'hiver
<i>Petasites hybridus</i>	Grand pétasite
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux acacia

Espèces invasives potentielles

Taxon	Taxon vernaculaire
<i>Amaranthus hybridus</i>	Amarante hybride
<i>Bromus willdenowii</i>	Brome purgatif
<i>Coronopus didymus</i>	Corne-de-cerf à deux lobes
<i>Fallopia aubertii</i>	Renouée d'Aubert
<i>Juncus tenuis</i>	Jonc grêle
<i>Leycesteria formosa</i>	Arbre aux faisans
<i>Sporobus indicus</i>	Sporobole tenace

Espèces invasives à surveiller

Tableaux 4 – *Espèces invasives*

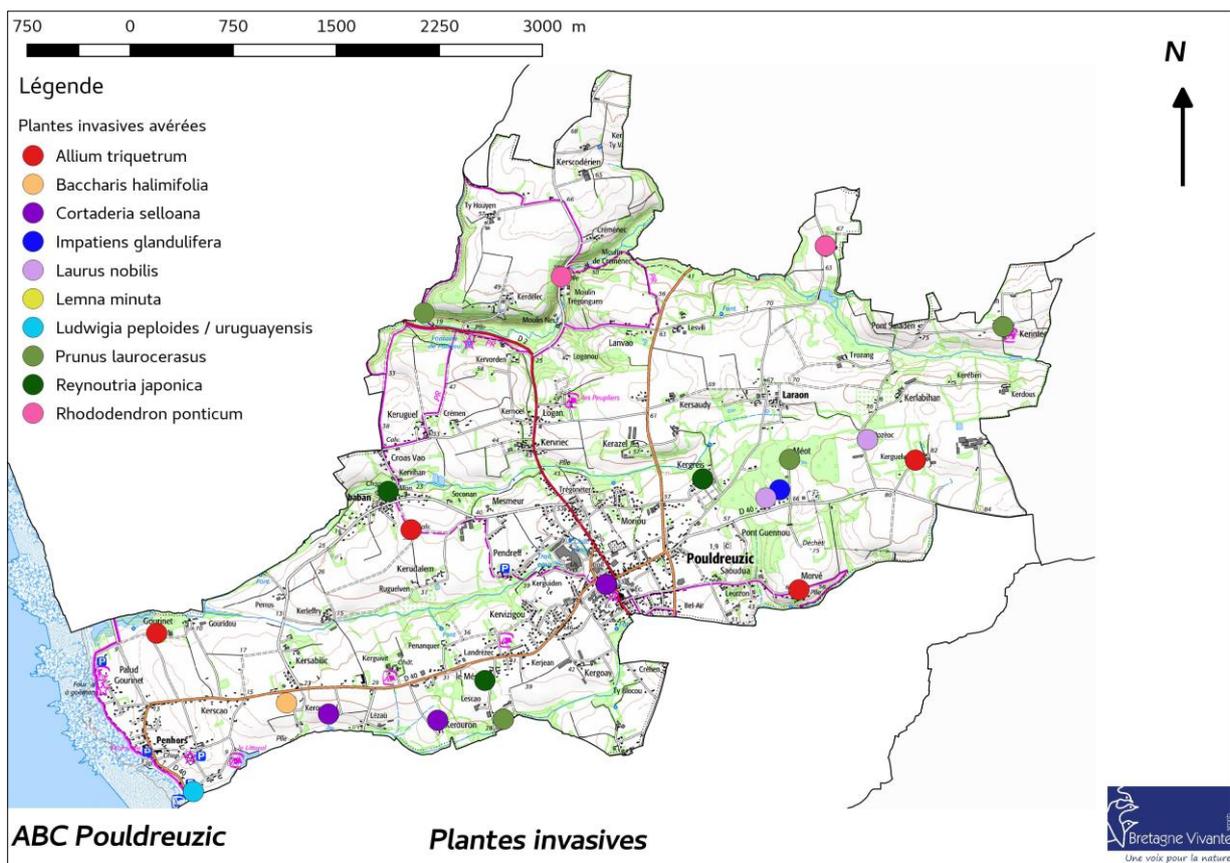


Figure 18 - Localisations de la flore invasive avérée (épices des transects réalisés)

Espèces faunistiques

Ornithologie

C'est, de loin, le groupe le plus étudié (près de 12 500 données) car les oiseaux sont, pour la plupart, assez faciles à voir ou à entendre, et les spécialistes sont les plus nombreux. De ce fait, c'est également le seul groupe se prêtant à une étude quantitative.

Méthodes de prospection

Prospection des oiseaux hivernants

La méthode de prospection des oiseaux hivernants est inspirée de celle du Suivi Hivernal des Oiseaux Communs (SHOC) définie par le Muséum National d'Histoire Naturelle (SHOC, 2014). Elle consiste en la définition de transects de 3 km au travers de la commune en respectant la proportion des différents milieux naturels. Les mois d'inventaires préconisés sont décembre et janvier. Les 5 transects définis pour la commune sont reportés sur la figure 19.

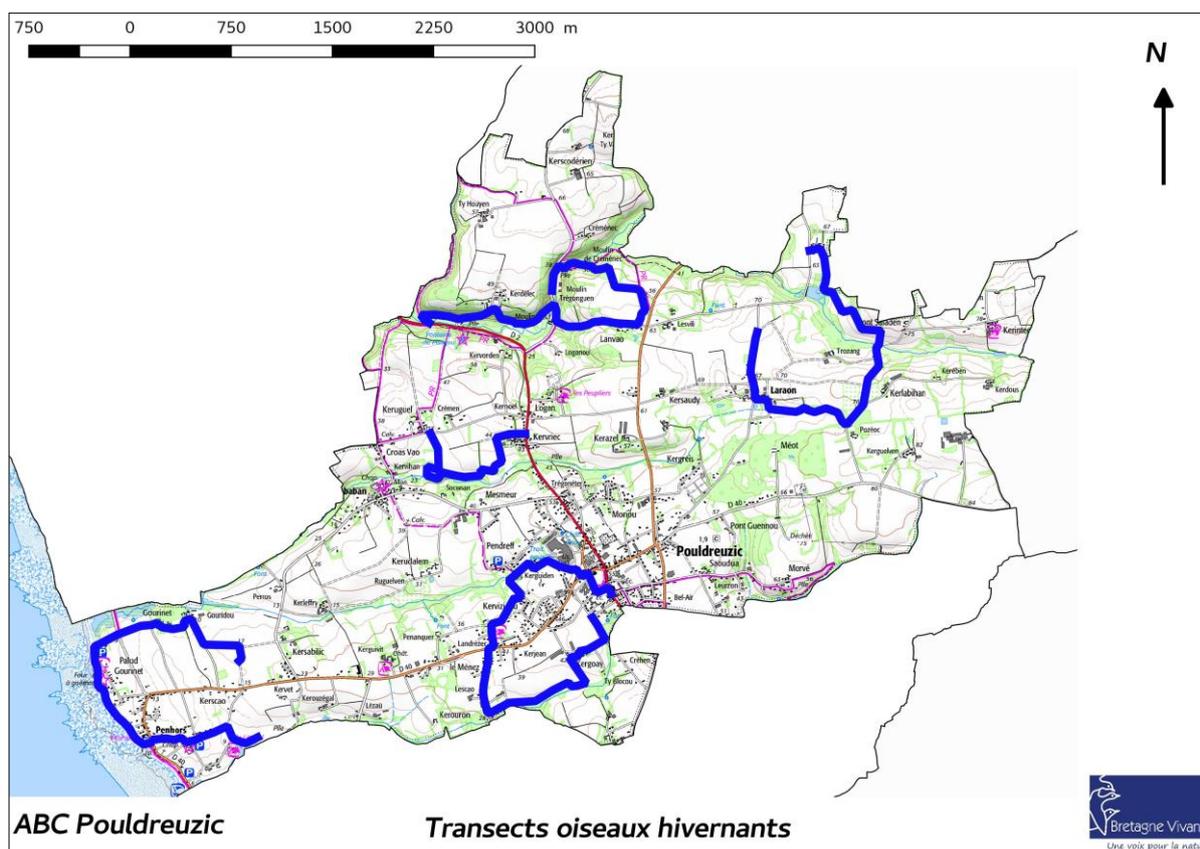


Figure 19 – Transects d'inventaires des oiseaux hivernants

Chaque transect est parcouru à vitesse faible (en environ 2 heures), le matin, par conditions météorologiques favorables (temps ensoleillé ou faiblement nuageux, vent faible à nul) par un binôme d'observateurs. Le sens de parcours tient compte de l'orientation du soleil. Chaque contact est repéré sur un fond de carte et noté sur une fiche d'observation où apparaissent le nom de l'espèce, le nombre d'individus, le type de contact (visuel, auditif, en vol).

Deux passages par saison ont été effectués pour chaque transect, mi-janvier et mi-février 2017 d'une part, et mi-décembre 2017 et mi-janvier 2018 d'autre part.

Prospection des rapaces nocturnes

Pour inventorier les rapaces nocturnes, nous avons utilisé la méthode de la repasse, préconisée par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), qui augmente considérablement la probabilité de contacter les oiseaux. A chaque point d'observation est diffusé un enregistrement constitué de 2 minutes d'écoute passive, 30 secondes du chant d'une première espèce suivie de 30 secondes d'écoute, puis 30 secondes du chant d'une seconde espèce, etc. Lorsqu'ils entendent leur chant, les oiseaux répondent à ces émissions sonores. Sont concernées les 4 espèces susceptibles de nicher sur la commune : la chouette chevêche, le hibou moyen-duc, l'effraie des clochers, la chouette hulotte.

Quatre équipes d'observateurs se sont partagé les 17 points d'écoute répartis sur le territoire (figure 20). Chaque zone est explorée à la mi-mars et la mi-juin par une équipe différente de 2 bénévoles à chaque fois.

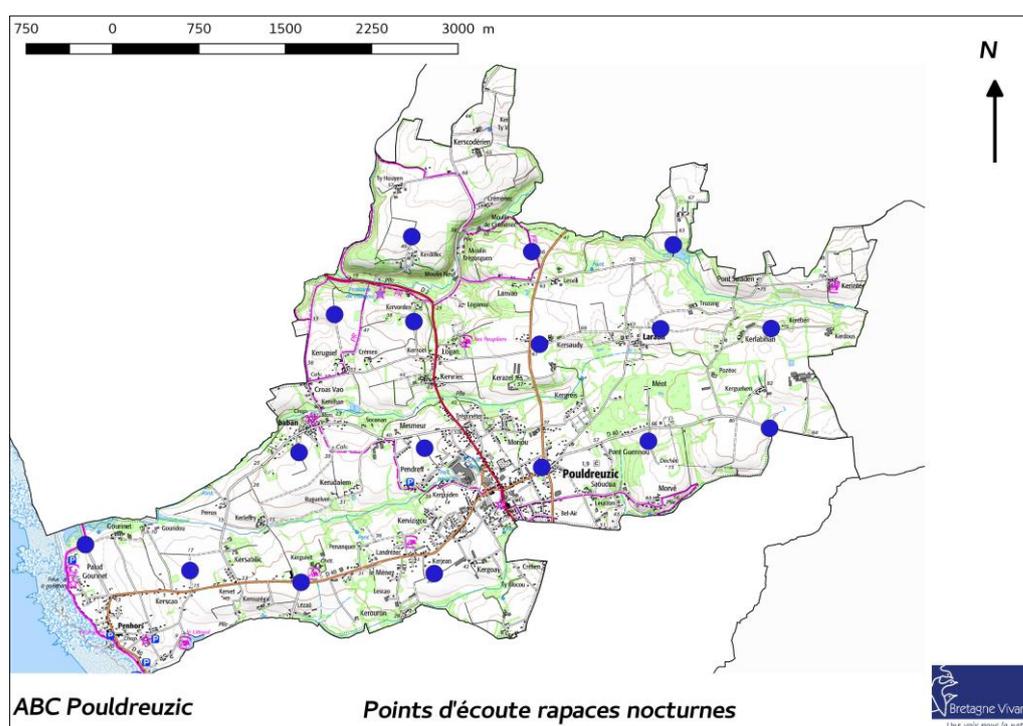


Figure 20 – Ensemble des points d'écoute des rapaces nocturnes sur la commune

Prospection des oiseaux nicheurs

Pour obtenir des résultats semi-quantitatifs pour les oiseaux nicheurs, nous avons adopté la méthode des Indices Ponctuels d'Abondance (IPA) définie par le MNHN (Blondel, 1975). 51 points d'écoute sont localisés sur le territoire de la commune (environ 3 par km²). A chaque point, l'observateur, un ornithologue confirmé, reste immobile et note tous les contacts, visuels ou auditifs, pendant une dizaine de minutes. Les points doivent être séparés entre eux d'au moins 300 m, ce qui constitue la distance maximale de détectabilité des espèces les plus sonores. Cette méthode n'est pas intéressante pour toutes les familles d'oiseaux ; elle convient principalement pour les passereaux.

Au cours de la saison de reproduction, chaque point d'écoute a fait l'objet de trois passages, mi-avril, mi-mai et mi-juin, afin de détecter à la fois les nicheurs les plus précoces et les plus tardifs.

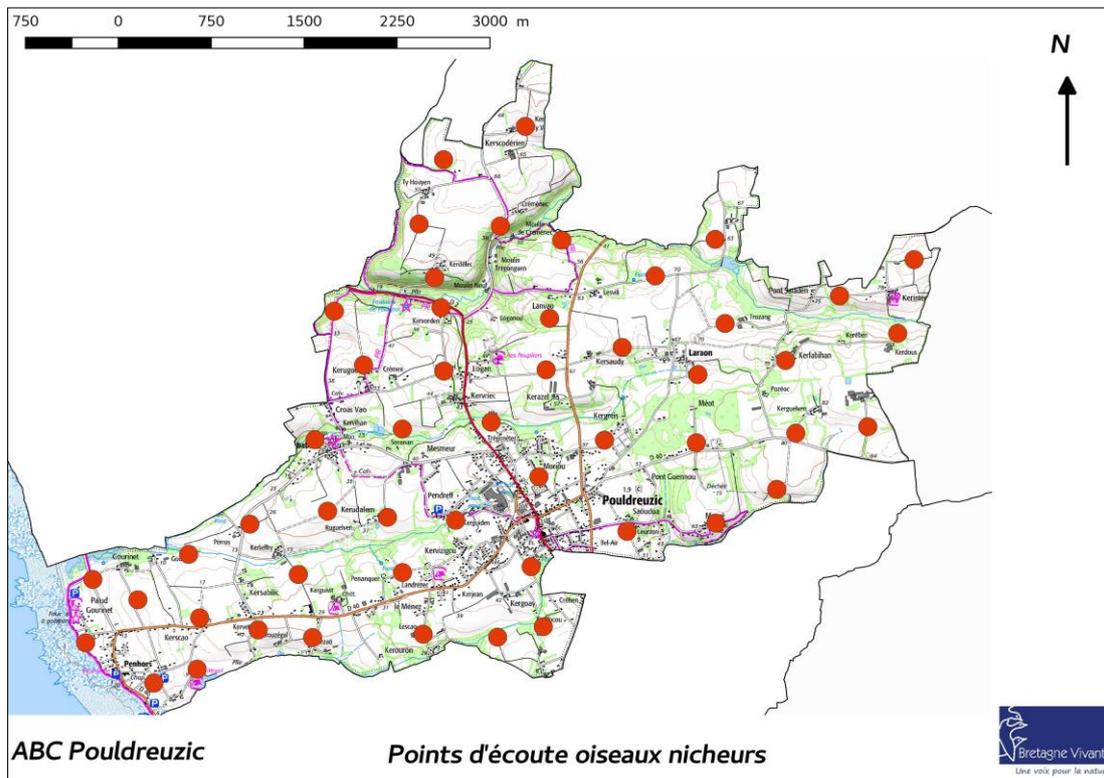


Figure 21 – Ensemble des points d'écoute des oiseaux nicheurs

Autres

La grande majorité des données a été obtenue en dehors des protocoles précédents, lors de nombreuses prospections aléatoires menées sur toute la commune.

Pour deux espèces occupant des milieux spécifiques, l'hirondelle de rivage en falaise littorale et l'hirondelle de fenêtre en milieu urbain, un recensement exhaustif des nids occupés a été réalisé.

Les habitants de Pouldreuzic ont également été appelés à participer, notamment lors de l'opération « Oiseaux des jardins en hiver », les 27 et 28 janvier 2018.

© Yves La Bat - Communauté Habitat

Stratégie d'Études Ornithologiques et d'Inventaire G.E.O.C.A.

Bretagne Vivante Une voix pour la nature

DANS TOUTE LA BRETAGNE
22/29/35/44/56

Moineau domestique

Mésange bleue

Rougegorge familier

SAMEDI 27 & DIMANCHE 28 JANVIER 2018

Comptez les oiseaux de votre jardin !

Résultats

12 486 données sont acquises au total, presque toutes géolocalisées, entre les données préexistantes et les données de prospection de l'ABC. 216 espèces ont été inventoriées. A titre indicatif, l'inventaire réalisé dans une autre commune côtière, à Plérin (Côtes-d'Armor), totalise 183 espèces. La richesse de l'avifaune de Pouldreuzic est à rapprocher de celle de la baie d'Audierne (Bargain, 2001 - BV_QPB, 2014 - GOB, 2012) en général, située à la fois sur la route des migrateurs depuis le nord de l'Europe vers l'Afrique, et à l'extrême pointe bretonne. On peut notamment y observer des oiseaux occasionnels détournés de leur voie migratoire par les conditions météorologiques ; c'était le cas, par exemple, lors de cette enquête, du bécasseau semi-palmé, limicole nord-américain très peu observé en Europe, ou du pouillot à grands sourcils, petit passereau originaire de Sibérie (Issa & Al., 2015).

La figure 22 montre la répartition géographique des données : la méthode d'étude utilisée pour les oiseaux en hiver induit un nombre important de points correspondant aux transects choisis. Si l'on excepte cet artefact, la carte met en évidence, pour l'avifaune, l'importance majeure du littoral, notamment de l'étang de Gourinet, et dans une moindre mesure celle des vallées alluviales.

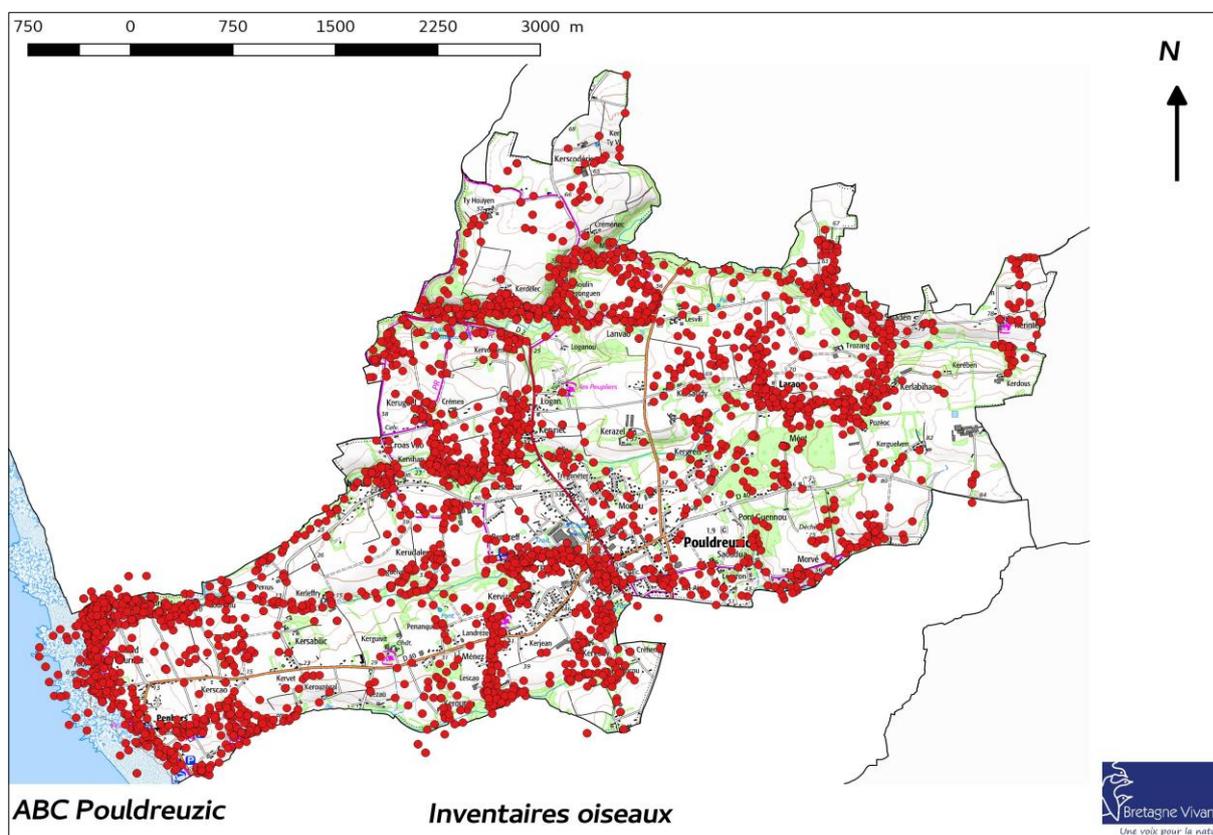


Figure 22 – Cartographie des lieux d'espèces ornithologiques sur Pouldreuzic

Répartition par statut biologique

Si on excepte les 18 espèces pélagiques (voir tableau en Annexe), vues en mer depuis la côte, on trouve 198 espèces sur le domaine terrestre. Sur ces espèces, 78 nichent ou ont niché sur la commune depuis le début du siècle (63 espèces sont sédentaires et 15 ne sont présentes qu'en période de reproduction). D'autres oiseaux (59 espèces) sont des hivernants stricts et 57 espèces sont vues uniquement lors de passages en migration.

Espèces rares ou menacées

Beaucoup d'oiseaux bénéficient d'une protection nationale, et sont de ce fait non chassables, mais le statut d'espèce protégée n'est pas forcément pertinent pour juger de leur intérêt patrimonial.

Par exemple, le rouge-gorge ou la mésange bleue sont protégés mais restent des oiseaux très communs et peu menacés.

Les tableaux ci-après listent les espèces rares ou menacées selon leur statut de nicheur (présent uniquement en période de reproduction), d'hivernant (passant uniquement l'hiver), de sédentaire (présent toute l'année et se reproduisant) ou de migrateur (de passage sur la commune entre leurs zones de reproduction et d'hivernage). Ces listes sont accompagnées des cartes des lieux occupés par ces oiseaux.

Ordre	Famille	Taxon saisi	Com vernac.	Convent.	Direct.	Protect	LR Fr. Nich	LR Fr. Hiv	LR Fr. Pass	LR BZH Nich	LR BZH Nich Migr	LR BZH Migr	ZNIEFF	ORGHF	SRCE
Gruiformes	Rallidae	Rallus aquaticus	Râle d'eau	BerneIII	Dois.II2		NT			EN	EN			Oui	
Passériformes	Emberizidae	Emberiza calandra	Bruant proyer	BerneIII		OisPro3	NT			EN	EN		Oui	Oui	
Falconiiformes	Accipitridae	Circus aeruginosus	Busard des roseaux	BerneII Bernell BonnII	Dois.I	oisPro3	NT			EN					
Passériformes	Fringilidae	Pyrrhula pyrrhula	Bouvreuil pivoine	BerneIII		OisPro3	VU				VU				Oui
Passériformes	Motacillidae	Anthus pratensis	Pipit farlouse	BerneII		OisPro3	VU				VU				Oui
Passériformes	Cettiidae	Cettia cetti	Bouscarle de Cetti												Oui
Passériformes	Fringillidae	Carduelis cannabina	Linotte mélodieuse												Oui

Tableau 5 - Liste des espèces d'oiseaux sédentaires figurant dans les conventions, directives européennes, listes de protection, listes rouges et SRCE

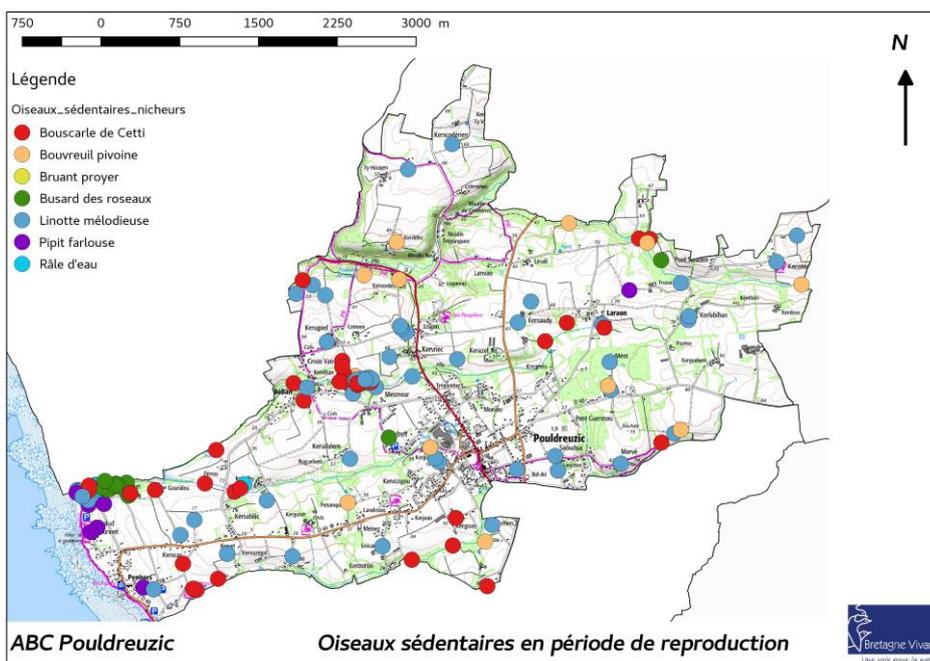


Figure 23 – Cartographie des lieux d'observations des oiseaux sédentaires au cours de leurs périodes de reproduction et figurant dans les conventions, directives européennes, listes de protection, listes rouges et SRCE

Ordre	Famille	taxon saisi	nom vernac.	Convent.	Direct.	Protect	LR Fr. Nich	LR Fr. Hiv	LR Fr. Pass	LR BZH Nich	LR BZH Nich Migr	LR BZH Migr	ZNIEFF	ORGHF	SRCE
-------	---------	-------------	-------------	----------	---------	---------	-------------	------------	-------------	-------------	------------------	-------------	--------	-------	------

Coraciiformes	Meropidae	<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	Bernell BonnII		OisPro3				CR	CR		Oui	Oui
Charadriiformes	Charadriidae	<i>Charadrius hiaticula</i>	Grand Gravelot	Bernell BonnII		OisPro3	VU			EN	EN	VU	Oui	Oui
Charadriiformes	Charadriidae	<i>Charadrius alexandrinus</i>	Gravelot à collier interrompu	Bernell BonnII	Dois.I	OisPro3	NT			VU	VU		Oui	Oui
Falconiformes	Falconidae	<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	Bernell BonnII WashA WashB	Dois.I	OisPro3					NT		Oui	
Passériformes	Saxicolidae	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rouge-queue à front blanc	Bernell		OisPro3					VU		Oui	Oui

Tableau 6 - Liste des espèces d'oiseaux présents uniquement au cours des périodes de reproduction et figurant dans les conventions, directives européennes, listes de protection, listes rouges et SRCE

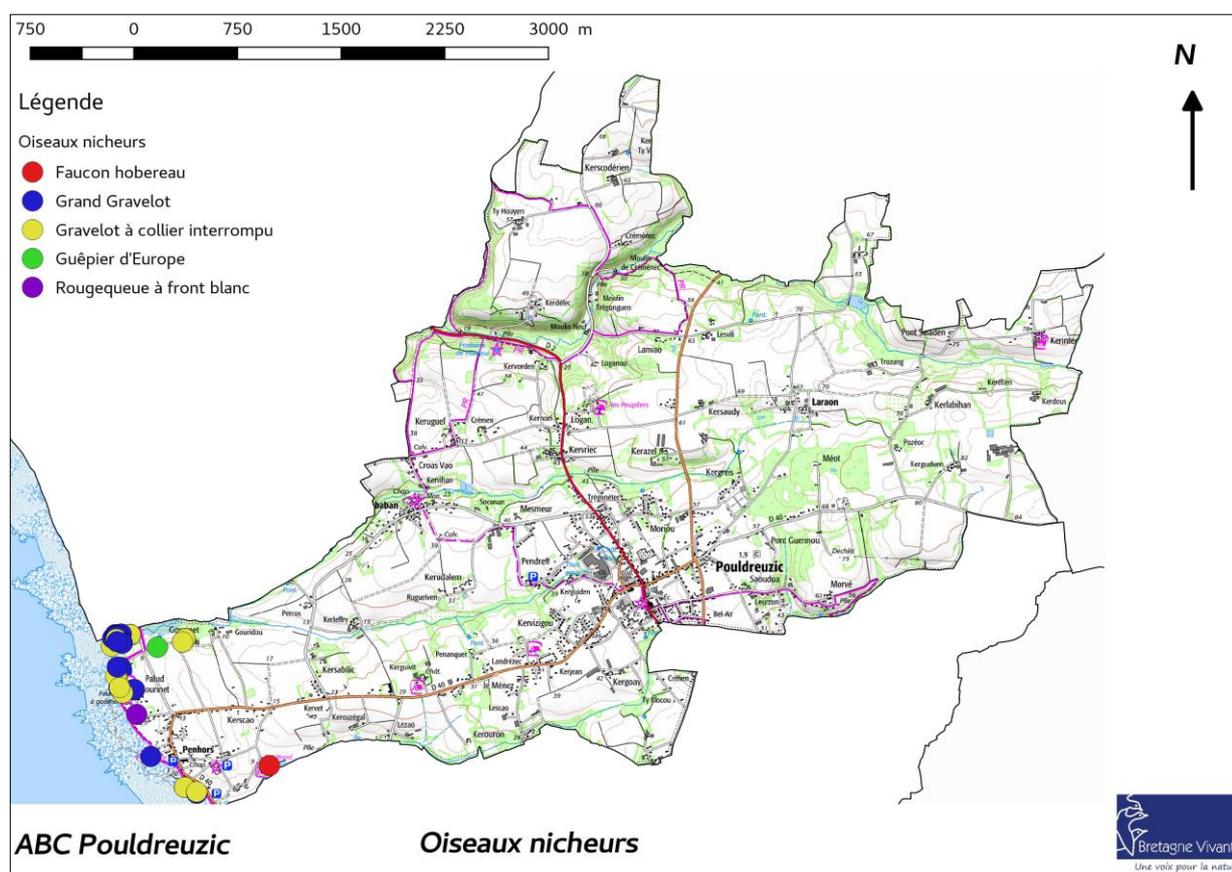


Figure 24 – Cartographie des lieux d'observations des oiseaux présents uniquement au cours des périodes de reproduction et figurant dans les conventions, directives européennes, listes de protection, listes rouges et SRCE

Charadriiformes	Scolopacidae	Limosa limosa	Barge à queue noire	Bernell BonnII	Dois.II2		VU	NT	VU	RE	RE	NT	Oui	Oui	
Charadriiformes	Scolopacidae	Gallinago gallinago	Bécassine des marais	Bernell BonnII	Dois.II Dois.III2		EN			RE	RE		Oui	Oui	
Charadriiformes	Scolopacidae	Calidris alpina	Bécasseau variable	BonnII Bernell		OisPro3						NT	Oui	Oui	
Ciconiiformes	Phalacrocoracidae	Phalacrocorax carbo	Grand Cormoran	Bernell		OisPro3				VU	VU		Oui		
Ciconiiformes	Threskiornithidae	Platalea leucorodia	Spatule blanche	Bernell BonnII WashA	Dois.I	OisPro3	NT	VU					Oui		

Tableau 7 - Liste des espèces d'oiseaux hivernants figurant dans les conventions, directives européennes, listes de protection, listes rouges et SRCE

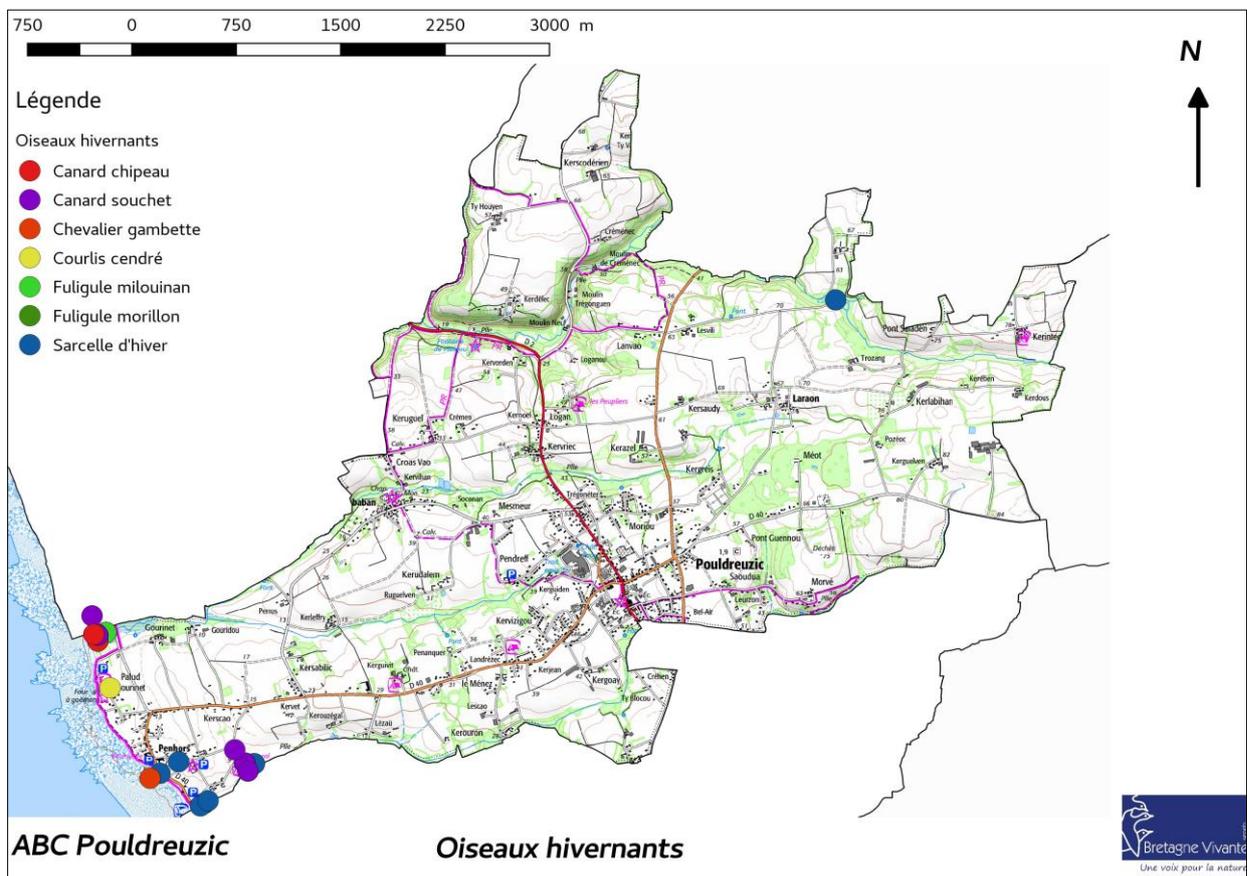


Figure 26– Cartographie des lieux d'observations au cours des mois de décembre et janvier des oiseaux hivernants classés CR ou EN dans les listes rouges

Ordre	Famille	taxon saisi	nom vernac.	Convent.	Direct.	Protect	LR Fr. Nich	LR Fr. Hiv	LR Fr. Pass	LR BZH Nich	LR BZH Nich Migr	LR BZH Migr	ZNIEFF	ORGHF	SRCE
Ansériformes	Anatidae	<i>Anas querquedula</i>	Sarcelle d'été	BonnII BernellI WashA	Dois.II1 Dois.II2		VU			CR	CR		Oui		
Passériformes	Saxicolidae	<i>Saxicola rubetra</i>	Tarier des prés	Bernell		OisPro3	VU			CR	CR		Oui	Oui	
Charadriiformes	Charadriidae	<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot	Bernell BonnII		OisPro3				EN	EN		Oui		
Charadriiformes	Recurvirostridae	<i>Himantopus himantopus</i>	Échasse blanche	Bernell BonnII	Dois.I	OisPro3				EN	EN		Oui	Oui	
Passériformes	Motacillidae	<i>Motacilla flava flavissima</i>	Bergeronnette flavéole	Bernell		OisPro3				EN	EN				
Passériformes	Saxicolidae	<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	Bernell		OisPro3	NT			EN	EN		Oui	Oui	
Passériformes	Sylviidae	<i>Locustella luscinioides</i>	Locustelle lusciniotide	Bernell		OisPro3	EN				EN		Oui	Oui	Oui
Passériformes	Saxicolidae	<i>Luscinia svecica</i>	Gorgebleue à miroir	Bernell	Dois.I	OisPro3					VU		Oui	Oui	Oui
Passériformes	Muscicapidae	<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris												Oui
Ciconiiformes	Ardeidae	<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	Bernell BonnII	Dois.I	OisPro3	VU	NA	NA				Oui	Oui	
Passériformes	Laniidae	<i>Lanius senator</i>	Pie grièche à tête rousse	Bernell		OisPro3	NT			RE					
Passériformes	Motacillidae	<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	Bernell		OisPro3					NT		Oui	Oui	
Piciformes	Picidae	<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier	Bernell		OisPro3	NT				RE		Oui	Oui	

Tableau 8 - Liste des espèces d'oiseaux migrateurs figurant dans les conventions, directives européennes, listes de protection, listes rouges et SRCE

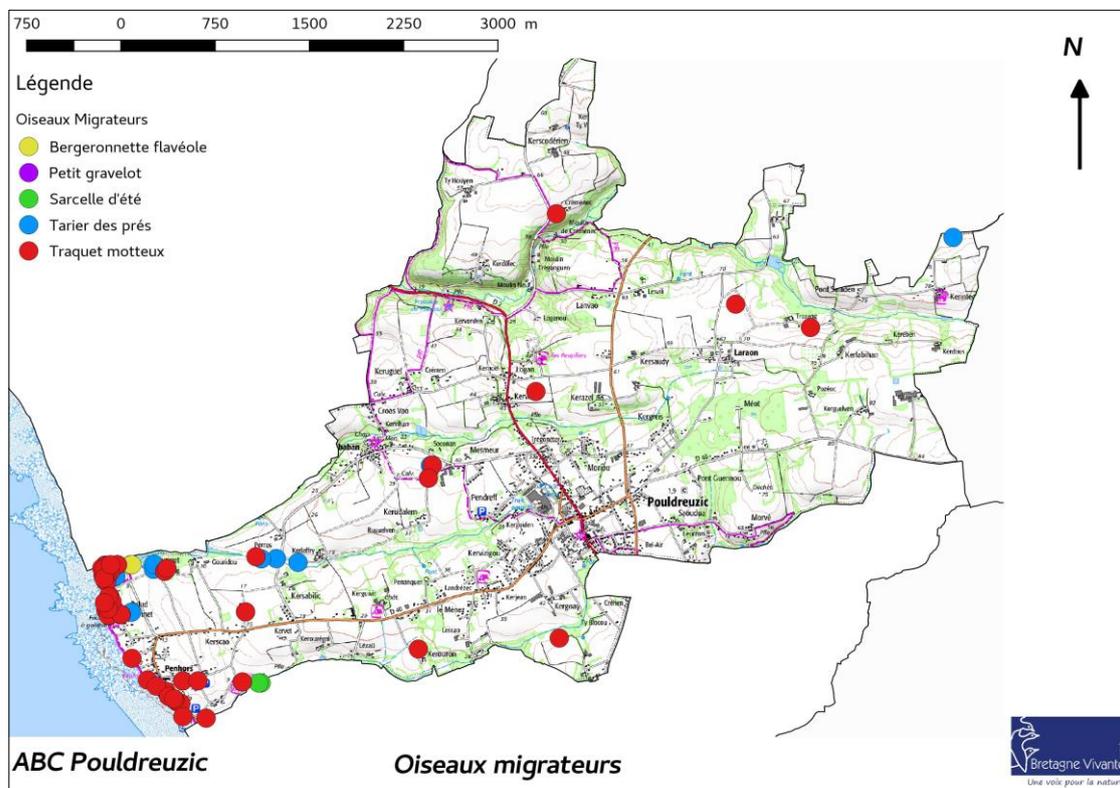


Figure 27– Cartographie des lieux d'observations des oiseaux migrateurs figurant dans les listes rouges aux niveaux CR ou EN

Si on croise les diverses conventions, directives et surtout les listes rouges, avec le statut biologique des oiseaux, on arrive sur la commune à 11 espèces à fort enjeu de conservation : le gravelot à collier interrompu, le grand gravelot, le pipit farlouse, la bouscarle de Cetti, le phragmite des joncs, la fauvette grisette, le bouvreuil, la linotte mélodieuse, le bruant jaune et le bruant des roseaux.

Même s'il est classé vulnérable sur la liste rouge des espèces menacées de France, le busard des roseaux se porte bien en Bretagne où ses effectifs sont en augmentation régulière depuis les années 1970. Comme son nom l'indique, il installe son nid au cœur des roselières. Sur la commune, le seul site potentiel est en amont de l'étang de Gourinet. Il est d'ailleurs occupé régulièrement puisqu'en 2018, un couple a amené deux jeunes à l'envol.

Depuis 2005, avec l'aide des communes, Bretagne Vivante a engagé un programme de protection du gravelot à collier interrompu qui subissait un déclin très marqué en baie d'Audierne comme dans toute la Bretagne. Ce travail a vite porté ses fruits puisqu'en 2010, on comptait 12 couples à Gourinet. Malheureusement, depuis 2011, l'effectif ne cesse de décliner car les oiseaux n'arrivent plus à mener leur nichée à terme du fait, vraisemblablement, de la prédation par la corneille, le renard ou le vison. En 2018, comme en 2017, un seul couple de gravelots à collier interrompu a niché à Gourinet.

Le grand gravelot est également un nicheur assez régulier en baie d'Audierne mais avec des effectifs très faibles. Il a également profité des protections et suivis mis en place pour l'espèce précédente. A plusieurs reprises, un couple de grands gravelots a tenté de se reproduire sur le cordon de galets mais à chaque fois, la reproduction a échoué.

En France, et notamment en Bretagne, le pipit farlouse est une des espèces qui a le plus régressé en une vingtaine d'années, ce qui se ressent aussi localement : en baie d'Audierne, on est passé de 100 couples nicheurs en 2001 à 72 couples en 2015.

En 2017, un seul couple nichait à Pouldreuzic, sur la pelouse en haut de la falaise littorale à Palud Gourinet.



Gravelot à collier interrompu

© C. Boin



Grand Gravelot

© C. Boin



Pipit farlouse

© C. Boin



Busard des roseaux

©J.P Dubois

Toujours cachée dans les buissons ou les ronciers, la bouscarle de Cetti est aussi difficile à voir qu'elle est facile à entendre. Si elle affectionne la végétation buissonnante, elle ne s'éloigne guère de l'eau et on la trouve près des marais littoraux et dans la végétation dense des bords de ruisseaux. Entre 2001 et 2015, la population de la Baie d'Audierne a passé de 111 à 171 couples, confirmant sa bonne santé en Bretagne littorale. Sur la commune, elle occupe quasiment toutes les vallées avec une densité plus importante vers l'ouest ; elle évite par contre les massifs boisés.

Espèce migratrice, le phragmite des joncs est inféodé aux végétations hautes des zones humides, appréciant surtout les buissons des bords de roselières, des mégaphorbiaies ou des rives d'étang. Si l'espèce a connu un déclin prononcé du fait de fortes sécheresses sur ses lieux d'hivernage, en Afrique, elle semble aujourd'hui relativement stable. Six ou sept couples de cette fauvette aquatique ont été trouvés le long du ruisseau de Lababan, entre l'étang de Gourinet et la station de lagunage de la cidrerie. Le ruisseau de Trégonguen abrite au moins deux couples, à la station d'épuration de Penhors et entre Trégonguen et Ty Blocou.

La fauvette grisette, présente chez nous entre fin mars et fin septembre, installe son nid dans les fourrés et buissons des milieux ouverts. Comme l'espèce précédente, cet oiseau a souffert des sécheresses hivernales au Sahel mais reconstruit peu à peu ses effectifs européens. Localement, la situation est très différente car la population de la baie d'Audierne a passé de 217 à 145 couples entre 2001 et 2015. A Pouldreuzic, on la trouve surtout dans l'ouest entre le littoral et une ligne Perros – Kervet, mais quelques couples isolés nichent çà et là sur pratiquement toute la commune.



Bouscarle de Cetti

©A. Fouquet



Phragmite des joncs

© C. Boin



Fauvette grisette

© C. Boin

A l'origine oiseau forestier, le bouvreuil pivoine a su, au cours du XX^e siècle, coloniser d'autres habitats comme les jardins, les buissons ou les vergers. Considéré comme commun, cet oiseau a vu ses effectifs fondre de façon spectaculaire en France, ce qui lui vaut d'être classé comme vulnérable sur la liste rouge des oiseaux nicheurs. En Bretagne, l'espèce résiste assez bien dans l'ouest, ce qui est aussi le cas sur Pouldreuzic où on le trouve partout où il y a des arbres. Par contre, il est quasiment absent à l'ouest d'une ligne allant de Kerouron à Lababan. C'est cependant un nicheur peu abondant puisqu'il n'a été trouvé que sur 12 % des points d'écoute.

Oiseau des milieux ouverts, la linotte mélodieuse installe son nid dans les buissons bas, notamment dans les ajoncs, les prunelliers et les aubépines. Si l'espèce subit un déclin marqué en France (- 41 % entre 2001 et 2008), c'est sans doute moins le cas en Bretagne. En période de reproduction, elle est assez présente dans les zones de bocage et les vallées des ruisseaux. A l'automne, la dispersion post-nuptiale permet de rencontrer des troupes importantes se nourrissant dans les champs après moisson : 81 individus fin septembre à Saoudua, ou encore 120 quelques jours plus tard au sud de Kerguelven.

Espèce des landes et des lisières boisées, le bruant jaune apprécie les endroits secs et ensoleillés. Cet oiseau sédentaire a particulièrement souffert de la forte diminution des zones bocagères. Durant cette enquête, le bruant jaune semble absent du sud d'une ligne Gourinet – Méot et relativement dispersé ailleurs, avec une densité plus forte autour du secteur Mesmeur – Soconan.

Comme son nom l'indique, le bruant des roseaux fréquente essentiellement les roselières, mais aussi les végétations hautes de bords d'étangs ou de ruisseaux. Cette espèce est en régression sensible en Bretagne du fait de la dégradation des zones humides. A Pouldreuzic, elle se cantonne pour nicher aux secteurs littoraux : roselière de Gourinet et station d'épuration.



Bouvreuil pivoine

© B. Ferré



Linotte mélodieuse

© C. Boin



Bruant jaune

© A. Fouquet



Bruant des roseaux

©P. Scordia

Si on prend en compte l'ensemble des données de reproduction depuis début 2000, il apparaît aussi que quelques espèces patrimoniales ont disparu récemment de la liste des oiseaux nicheurs de Pouldreuzic :

- Le pipit maritime, espèce inféodée aux amas rocheux littoraux, a probablement niché en 2006 à Palud Gourinet.
- La reproduction du traquet motteux a été prouvée en 2006, dans ce même secteur.

- Aucun indice de reproduction du bruant proyer n'a été obtenu depuis 2004.
- On peut également citer les tentatives inabouties de reproduction du petit gravelot en bordure de l'étang de Gourinet.

Ces quatre oiseaux sont des espèces inféodées aux secteurs côtiers ce qui indique à l'évidence la richesse de la partie littorale non urbanisée, mais aussi sa fragilité, soumise à une pression humaine importante.



Pipit maritime

© Bretagne Vivante



Traquet motteux

© C. Boin



Bruant proyer

© A. Fouquet

Oiseaux en hiver

Les cinq transects, réalisés chacun quatre fois, ont permis d'acquérir 2 098 données, nombre suffisant pour avoir une bonne estimation de l'avifaune hivernant sur la commune. Au total, 82 espèces ont été observées.

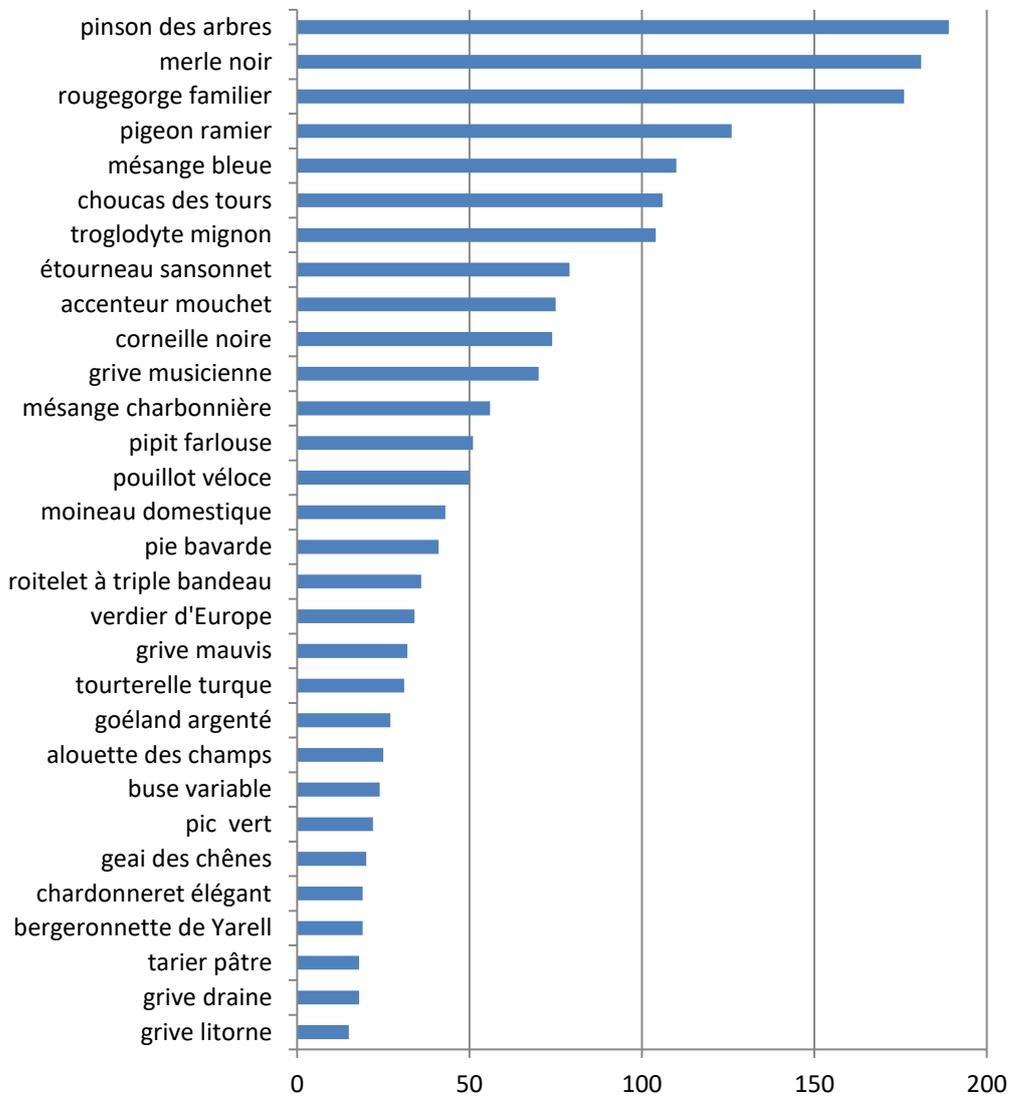


Figure 28 - Diagramme de fréquence des oiseaux en hiver

La *fréquence* d'une espèce se mesure au nombre total de données concernant cette espèce. Par exemple, au cours de ce comptage, le pigeon ramier a été vu 126 fois alors que le bouvreuil n'a été contacté que 7 fois.

La figure 28 montre les résultats obtenus pour les 30 oiseaux les plus fréquents. Seules 8 espèces totalisent plus d'une centaine de données, le pinson, le merle et le rouge-gorge arrivant nettement en tête. Ce sont des espèces généralistes, que l'on trouve aussi bien dans les jardins, la campagne ou les zones boisées. Les espèces très spécialisées, inféodée à des habitats bien précis, bords de mer, plans d'eau ou prairies humides, ont bien sûr des fréquences plus faibles. Le roitelet huppé, qui fréquente exclusivement les bois de conifères, n'a été observé que 5 fois.



Pinson des arbres

© A. Fouquet



Merle Noir

© A. Fouquet



Rougegorge

© C. Boin

L'*abondance* d'une espèce est le nombre total d'individus contactés. Elle sera importante pour les oiseaux grégaires ; en effet, certaines espèces se regroupent en hiver pour chercher plus efficacement leur nourriture et repérer plus facilement les prédateurs. C'est le cas du vanneau huppé, oiseau peu fréquent vu seulement 9 fois lors du comptage, mais ces 9 données concernent 377 individus car les groupes peuvent compter plusieurs dizaines, voire centaines d'oiseaux. Inversement, le rouge-gorge, oiseau solitaire, arrive en 3^e place des oiseaux les plus fréquents mais seulement à la 9^e place des oiseaux les plus abondants.

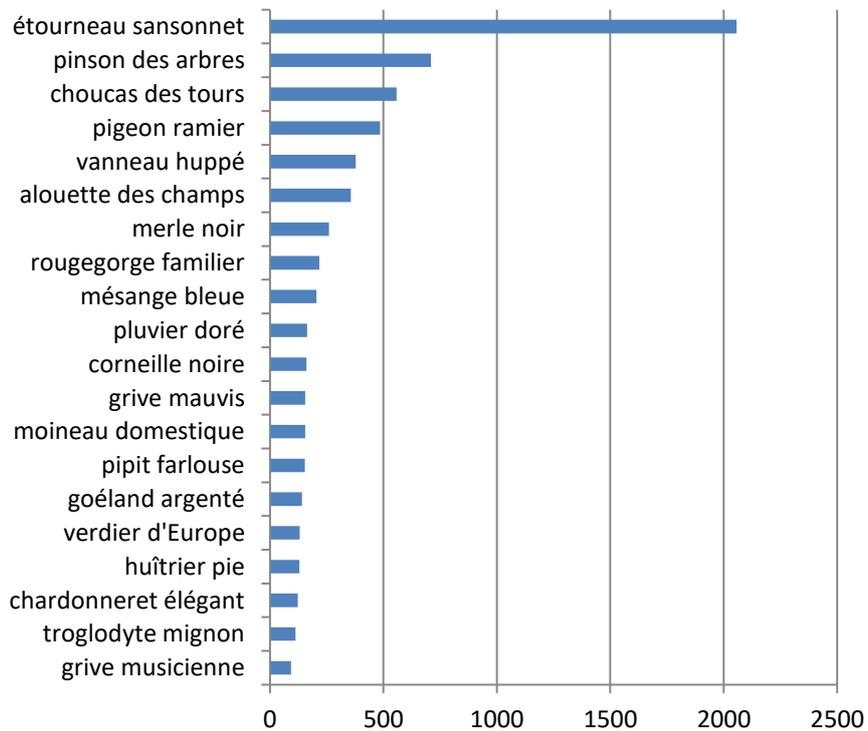


Figure 29 - Diagramme d'abondance des oiseaux en hiver

L'étourneau sansonnet arrive très largement en tête de ce classement ; c'est en effet un oiseau très ubiquiste qui se nourrit en hiver en bandes importantes. Les espèces suivantes sont des oiseaux qui fréquentent soit les prairies des milieux ouverts (vanneau huppé, pluvier doré, choucas des tours) ou plus souvent les cultures de céréales (pinson des arbres, alouette des champs, pigeon ramier ...).



Étourneau sansonnet

© C. Boin



Pigeon ramier

© A. Fouquet



Verdier d'Europe

© C. Boin

Oiseaux nicheurs

Rapaces nocturnes

La méthode de la repasse a permis de contacter 37 données appartenant à deux espèces : l'effraie des clochers et la chouette hulotte. Il semble que la chouette chevêche et le hibou moyen-duc ne soient pas présents sur le territoire communal.

Méthode des IPA

Au total, la méthode des IPA a permis de contacter 60 espèces nicheuses soit 81 % des espèces reproductrices de la commune. Elle n'est pas du tout adaptée à la détection de certains oiseaux, comme les rapaces nocturnes ou les canards.

Sur les 51 points d'écoute, 40 ont pu donner matière à une analyse plus complète.

Le nombre total d'espèces contactées est évidemment assez variable d'un point à l'autre. Il est de 19 en moyenne mais va de 11 à Trozang à 26 à la station d'épuration.

Le nombre moyen d'oiseaux contactés est de 21 par point d'écoute, les valeurs allant de 9 à l'est de Trégonguen à 40 à Laraon. La valeur élevée pour ce dernier point est due à la présence d'une petite colonie d'hirondelle de fenêtre.

Comme pour les hivernants, quelques espèces généralistes arrivent nettement en tête des classements. Le merle noir est présent sur 100 % des points d'écoute ; arrivent ensuite le pigeon ramier (96 %), le pinson des arbres (94 %), le troglodyte (88 %) et le pouillot véloce (85 %). Le bouvreuil et l'étourneau n'ont été trouvés que sur 6 points d'écoute sur les 48 (12 %), ce qui en fait des nicheurs assez rares sur la commune.

Analyse par milieu :

Avec 2 796 données récoltées, la méthode des points d'écoute se prête à une analyse semi-quantitative mais est à exploiter avec prudence quand il s'agit d'analyser la répartition des oiseaux par habitat. En effet, les divers milieux se juxtaposent le plus souvent sur de courtes distances ; sur un même point d'écoute, on notera, par exemple, une tourterelle sur une cheminée de maison, quelques linottes dans le champ en face et le chant d'une grive venant d'un bois plus lointain, soit trois milieux différents.

Nous avons donc choisi de ne retenir que quelques points autour desquels le paysage est assez homogène et représentatif d'un habitat donné. Pour chaque milieu, deux points d'écoute ont été choisis, sauf pour le milieu littoral, où seul le point étang de Gourinet convenait.

Type d'habitat	Lieu-dit	Nombre d'espèces par point
Littoral	Étang de Gourinet	22
Bocage	Kerguelven	18
	Pont Saladen	17
Bois	Créménec	20
	Kervorden	20
Milieux ouverts cultivés	Trozang	11
	Kerscodérien	13
Zones humides	Soconan	25
	Laraon	23
Milieu urbanisé	Moriou	14
	Kerguiden	14

Tableau 9 – Nombre d'espèces par points typiques d'habitats

Il apparaît que la diversité est la plus grande dans les fonds de vallées humides, où de nombreux micro-milieux se juxtaposent. En plus des espèces très courantes, on y trouve à la fois des oiseaux strictement liés à la végétation de bord de ruisseau (phragmite des joncs, râle d'eau, canard colvert), d'autres aux fourrés (bouscarle de Cetti, fauvettes). Ces zones humides étant riches en insectes, elles sont aussi fréquentées par des espèces ne nichant pas sur place mais venant s'y nourrir, comme les hirondelles. De manière générale, la présence d'un plan d'eau, même petit, fait augmenter à la fois la diversité et la quantité d'oiseaux. C'est le cas notamment à Soconan, à la station d'épuration de Penhors ou à Kerléver.

Pour le littoral, le nombre d'espèces est également important car les habitats y sont très variés (plage, dune, roselière ...), mais le nombre d'oiseaux est également très élevé (en moyenne 37 par passage sur le point d'écoute de Gourinet). De plus, on y rencontre un certain nombre d'espèces que l'on ne trouve quasiment pas sur les autres points comme le bruant des roseaux, le cygne tuberculé, la rousserolle effarvatte ...

Viennent ensuite les zones boisées et le bocage qui, avec son réseau de haies et de prairies le plus souvent permanentes, offre à l'avifaune le gîte et le couvert. On y trouve essentiellement des espèces courantes mais avec une densité relativement importante.

Dans les zones plutôt forestières, si le nombre d'espèces est dans la moyenne communale, le nombre d'oiseaux est souvent assez faible.

Bien moins riches en espèces, les zones urbanisées ont néanmoins leur intérêt pour l'avifaune ; certains oiseaux ne se trouvent que là, comme le martinet noir ou l'hirondelle de fenêtre. Les espèces urbaines étant plus ou moins coloniales, le nombre total d'individus y est par contre assez élevé. De manière assez logique, la diversité des espèces rencontrées augmente sensiblement lorsque les jardins sont plus nombreux et plus étendus.

Sur les plateaux cultivés, les zones céréalières et de prairies sans haies s'avèrent nettement moins accueillantes. Le nombre d'espèces, comme le nombre d'oiseaux contactés, y est faible. L'absence d'eau, de strates arborées et arbustives et l'usage de pesticides limitant la quantité de nourriture, sont les facteurs expliquant ce phénomène.

Les résultats de cette étude constituent un premier point dans la connaissance de l'avifaune de la commune et serait à reprendre dans une dizaine d'années pour tenter de dégager des évolutions. Si on prend en compte l'ensemble des données de reproduction depuis début 2000, il apparaît aussi que quelques espèces patrimoniales ont disparu récemment de la liste des oiseaux nicheurs de Pouldreuzic (voir ci-dessus).

Mammalogie

Dans le cadre de cet atlas n'ont été recherchés que les « grands mammifères » et les chiroptères (chauves-souris) (GMB, 2015). La distinction entre grands mammifères et micro-mammifères ne repose pas vraiment sur une base scientifique ; dans la dernière catégorie, on inclut les Soricomorphes (musaraignes, crocidures ...) et une partie des rongeurs (rats, souris, campagnols...) dont l'étude exige des moyens particuliers, piégeages ou examens de pelotes de réjection des rapaces nocturnes.

Méthodes de prospection

Grands mammifères

L'inventaire des grands mammifères a été réalisé en utilisant deux pièges photographiques sensibles aux infrarouges ; ces pièges sont installés généralement pour une à deux nuits, dans des lieux où des indices de présence (couloirs dans la végétation, empreintes) ont été relevés lors d'autres prospections. La figure 30 indique ces lieux de poses.

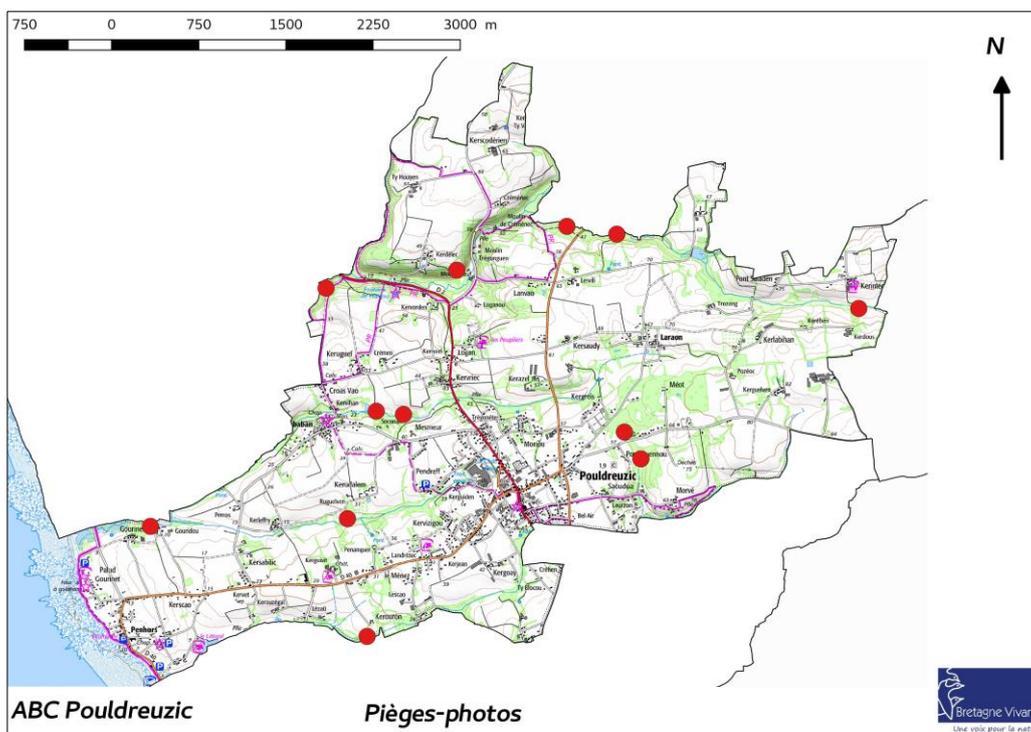


Figure 30 - Localisations des poses de pièges-photos

Les rencontres avec les grands mammifères lors des inventaires des autres familles d'espèces sont également notées.

M. René Goyat, de la société de chasse de Pouldreuzic, nous a transmis ses données de piégeage pour l'année 2017.

Une plaquette-réponse illustrée concernant quelques espèces de mammifères (sanglier, blaireau, ragondin, lièvre, écureuil et hérisson) a également été distribuée aux habitants de Pouldreuzic.

Chiroptères

L'étude des chauves-souris nécessite un matériel de détection des ultrasons émis par ces animaux lors de leur activité nocturne. Durant toute une nuit, un récepteur enregistre ces émissions qui sont ensuite analysées (logiciel SonoChiro©Biotope) pour identifier les espèces.



Figure 31- Matériel utilisé pour la détection des chiroptères (photo A. Le Houédec)

L'inventaire s'est déroulé les 30, 31 mai et 1^{er} juin 2017, dates correspondant à une forte activité des chauves-souris, dans des conditions favorables (pas de pluie, ni de vent fort).

Au total, nous avons échantillonné 15 points, assez répartis spatialement, et représentant les divers biotopes sur la commune (Houédec, 2017).

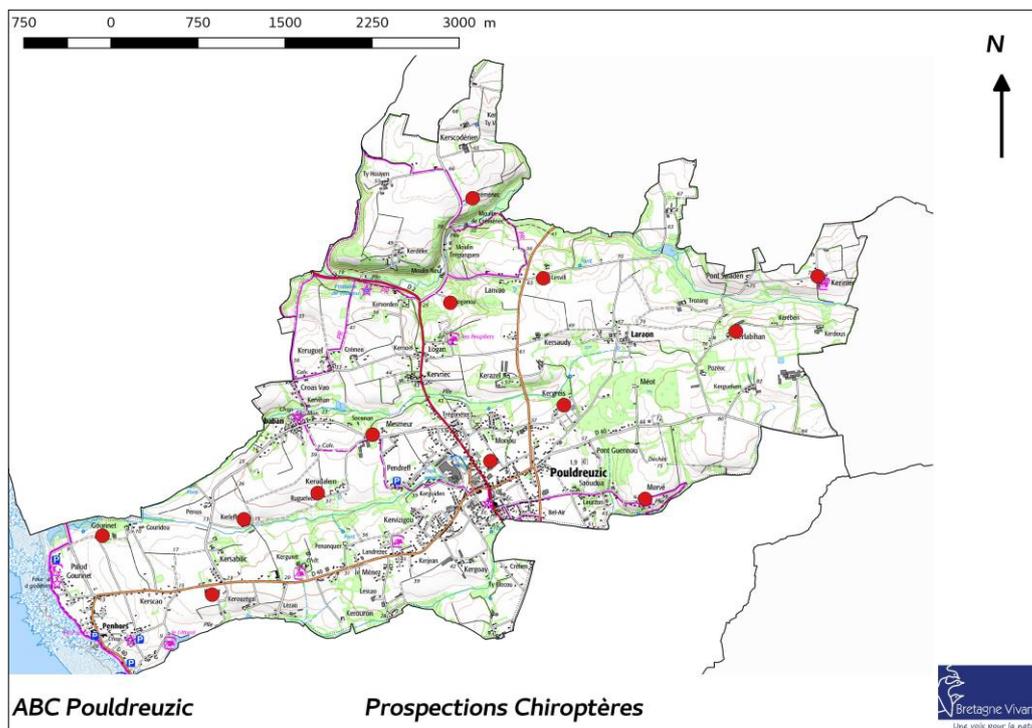


Figure 32 – Cartographie des lieux de prospection des chiroptères au cours de la période du 30 mai au 1^{er} juin 2017

Résultats

Les inventaires ont permis de recenser 28 espèces, parmi lesquelles 11 espèces de chauves-souris, et 2 espèces invasives : le ragondin et le vison d'Amérique.

Au total, 188 données concernant les mammifères, autres que les chauves-souris ont été acquises, dont 169 sont géolocalisées.

Grands mammifères

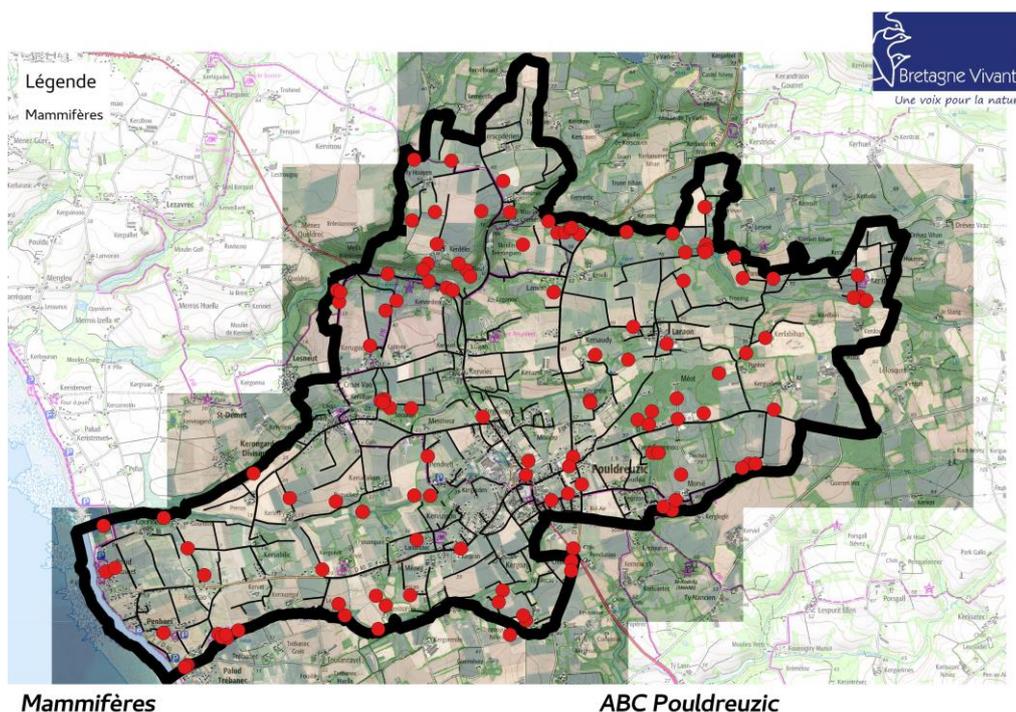


Figure 33 - Localisations des grands mammifères

Ordre	Espèce	Nombre de données
Erinacéomorphes	Hérisson d'Europe	18
Soricomorphes	Taube d'Europe	1
Carnivores	Renard roux	25
	Fouine	1
	Martre	2
	Blaireau européen	7
	Belette d'Europe	1
	Vison d'Amérique	3
Artiodactyles	Chevreuril européen	36
	Sanglier	7
Lagomorphes	Lièvre d'Europe	26
	Lapin de garenne	23
Rongeurs	Rat musqué	1
	Rat noir	1
	Rat surmulot	2
	Ragondin	28
	Ecureuil roux	6

Tableau 10 - Nombre de données par espèces

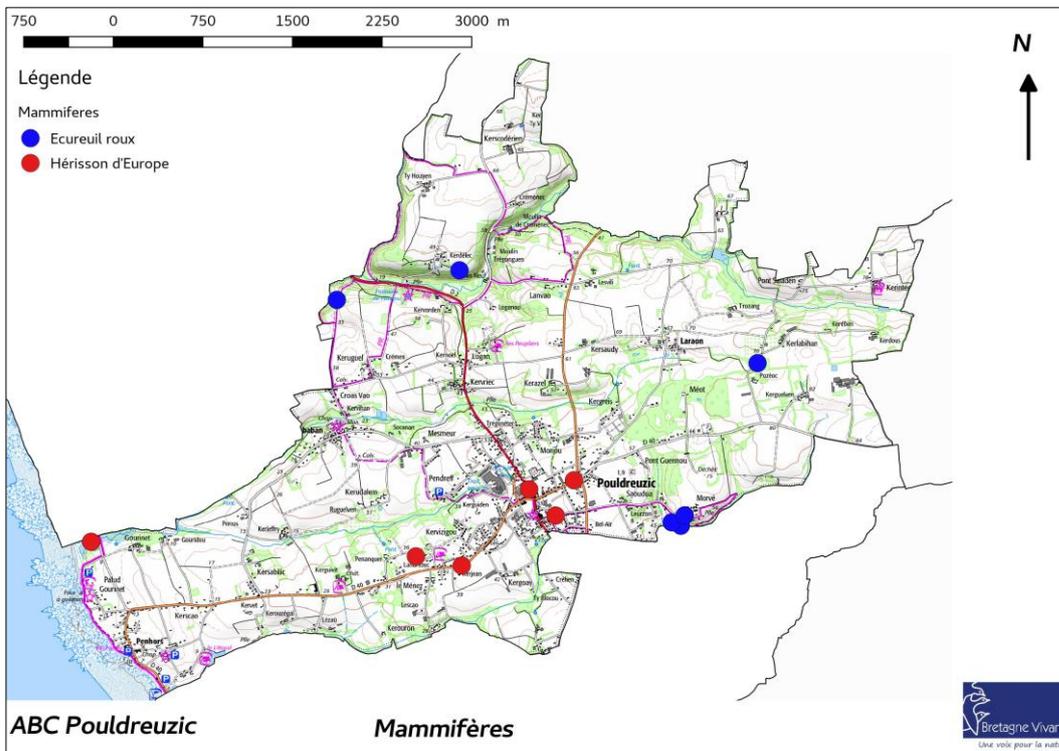


Figure 34 - Localisations des hérissons et des écureuils

Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Conventions	Directives	Protections	LR	ZNIEFF	ORGFH	SRCE
Artiodactyla	Cervidae	<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuril européen	Bernelll						
Carnivora	Mustelidae	<i>Meles meles</i>	Blaireau européen	Bernelll						
Carnivora	Mustelidae	<i>Mustela nivalis</i>	Belette	Bernelll			LC			
Carnivora	Mustelidae	<i>Martes foina</i>	Fouine	Bernelll						
Carnivora	Mustelidae	<i>Martes martes</i>	Martre des pins	Bernelll						
Insectivora	Erinaceidae	<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	Bernelll		MammPro2				
Lagomorpha	Leporidae	<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe					ZNIEFF		
Lagomorpha	Leporidae	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne				NT			
Rodentia	Muridae	<i>Rattus rattus</i>	Rat noir				LC		ORGFH	
Rodentia	Sciuridae	<i>Sciurus vulgaris</i>	Ecureuil roux	Bernelll		MammPro2		ZNIEFF	ORGFH	

Tableau 11 - Liste des espèces de grands mammifères figurant dans les conventions, directives européennes, listes de protection et listes rouges

Les artiodactyles, sangliers et surtout chevreuils, sont bien présents sur la commune. Ils affectionnent les zones à végétation dense où ils peuvent se cacher pendant la journée. Le chevreuil fréquente les lisières forestières, les friches ou les prairies à hautes herbes ; le sanglier utilise davantage les bois touffus et les zones marécageuses. Il n'est donc pas surprenant de les trouver dans ces divers biotopes.

La présence du renard roux est notée un peu partout à Pouldreuzic, y compris au centre bourg. Les densités de ce canidé sont généralement assez élevées en Bretagne malgré les prélèvements par la chasse et le piégeage. Plusieurs observations concernant des individus atteints de gale sarcoptique, qui pourrait mettre à mal la population de renards et par conséquent, la régulation opérée par cette espèce sur les petits rongeurs.

En dehors du piégeage, l'observation des petits Mustélinés est souvent difficile et très aléatoire; il y a donc très peu de données concernant ces animaux. Même si la martre a été détectée, les biotopes correspondant à cette espèce très arboricole sont relativement limités sur la commune.

Espèce introduite, le vison d'Amérique fréquente les étangs et les cours d'eau. C'est un hôte régulier des grands étangs de la baie d'Audierne et il est présent également en aval de l'étang de Gourinet.

Le blaireau est un habitant typique des zones de bocage et des bois de feuillus. Il est régulièrement réparti sur le territoire communal et il n'y a pas de préoccupation majeure pour sa conservation.

Après un déclin dramatique, la loutre d'Europe reconquiert peu à peu ses territoires en Bretagne mais elle reste peu fréquente. Sa présence, attestée sur des cours d'eau du nord de la baie d'Audierne, n'est sans doute pas permanente. Pendant l'enquête, malgré une recherche spécifique sur la portion communale de la Virgule, aucun indice de présence de cette espèce n'a été relevé, ce qui est également le cas du putois d'Europe.

Si la distribution du lapin de garenne n'appelle pas de remarques particulières, celle du lièvre d'Europe semble plus dense dans les zones côtières. Curieusement, cet animal des milieux ouverts est beaucoup observé près des vallées où il trouve davantage de zones de repli que dans les espaces de cultures sans haies.

Les observations de hérissons sont trop peu nombreuses ou insuffisamment circonstanciées pour tirer des conclusions, tout comme celles de l'écureuil roux dont on note la présence dans son habitat préférentiel, les bois de pins.

Enfin, signalons la présence du ragondin sur quasiment tous les plans d'eau un peu étendus : étangs de Penhors, de Kerdélec, de Kérintec, station d'épuration... seul l'étang de Gourinet semble épargné.

Plus généralement, la proximité sur la commune des diverses vallées et boisements induit une facilité de déplacement pour les grands mammifères. Par ailleurs, les axes routiers croisant les voies de déplacement des animaux provoquent fréquemment une mortalité chez les mammifères. Or, à Pouldreuzic, aucun signalement de cadavre par collision routière n'a été rapporté durant la durée de l'ABC.



Chevreuil

©J.L Ermel



Blaireau

© J.L Ermel



Écureuil

©A. Fouquet

Chiroptères

La Bretagne accueille au total 22 espèces de chauves-souris (Choquene, 2006) avec une diversité qui diminue progressivement en allant vers l'ouest. Sur le territoire communal, ce sont 11 espèces qui ont été recensées, soit la moitié des espèces bretonnes.

Toutes les chauves-souris sont protégées à l'échelon national mais seules deux espèces sont classées vulnérables : il s'agit de la barbastelle et du grand rhinolophe.

Famille	Nom valide	Nom vernaculaire	Conventions	Directives	Protection	LR France	LR BZH	ZNIEFF	ORGFH	SRC E
Rhinolophidae	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	Bernell BonnII	DhabitII DHabitIV	MammPro 2	NT	EN	Oui	Oui	Oui
Vespertilionidae	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	Bernell BonnII	DhabitII DHabitIV	MammPro 2	LC	NT	Oui	Oui	Oui
Vespertilionidae	<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	Bernell BonnII	DHabitIV	MammPro 2	LC	LC	Oui		
Vespertilionidae	<i>Myotis mystacinus / alcathoe</i>	Murin à moustaches / d'Alcathoe	Bernell BonnII	DHabitIV	MammPro 2	LC	LC	Oui	Oui	
Vespertilionidae	<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	Bernell BonnII	DHabitIV	MammPro 2	LC	NT		Oui	
Vespertilionidae	<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	Bernell BonnII	DHabitIV	MammPro 2	LC	LC			
Vespertilionidae	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	Bernell BonnII	DHabitIV	MammPro 2	LC	LC			
Vespertilionidae	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	Bernell BonnII	DHabitIV	MammPro 2	NT	NT		Oui	
Vespertilionidae	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	Bernell BonnII	DHabitIV	MammPro 2	LC	LC		Oui	
Vespertilionidae	<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	Bernell BonnII	DHabitIV	MammPro 2	LC	LC	Oui	Oui	
Vespertilionidae	<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	Bernell BonnII	DHabitIV	MammPro 2	LC	LC			

Tableau 12 – Liste des espèces de Chiroptères figurant dans les conventions, directives européennes, listes de protection et listes rouges

Comme dans toutes les communes rurales de Bretagne, la très grande majorité des données concerne la pipistrelle commune, seule espèce contactée sur l'ensemble des points d'écoute. Cet animal a en effet une très large gamme de gîtes de reproduction, de terrains de chasse comme de proies capturées. Quatre autres espèces sont également bien réparties sur le territoire, étant présentes dans au moins 10 sites : le grand rhinolophe, la pipistrelle de Kuhl, l'oreillard gris et la barbastelle.

Lieu-dit proche	Habitat principal	Grand rhino.	Sérot. Com.	Pipist. com.	Pipist. Kuhl	Pipistr. Nath	Murin Natt	Murin Daub	Murin moustaches	Oreil. gris	Oreil. roux	Barbastelle
Lesvili	Bois	x	x	x								x
Morvé	Bois			x	x						x	x
Créménec	Bois	x		x						x		
Kergreis	Bois	x	x	x	x					x		x
Kergreis	Bocage	x	x	x	x	x	x			x		x
Loganou	Prairie			x	x	x						x

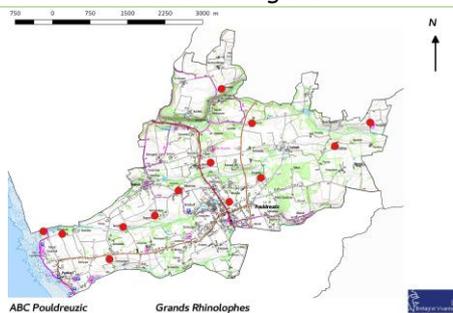
Kersabilic	Prairie	x	x	x	x	x		x		x		x
Kervet	Jardin	x	x	x	x	x			x	x	x	x
Kerlabihan	Verger	x		x	x					x		x
Ruguelven	Verger	x		x	x	x				x		x
Gourinet	Bâtiment	x		x	x	x		x		x	x	x
Mesmeur	Culture	x		x	x					x	x	x
Bourg	Bourg	x		x	x	x						
Kerentec	Mégaphorbiaie	x	x	x	x	x			x		x	x
Kervet	Mégaphorbiaie	x		x	x		x			x		
		13	6	15	13	8	2	2	2	10	5	12

Tableau 13 – Répartition des chiroptères selon les lieux de prospection

En été, les chauves-souris peuvent rechercher leur nourriture dans un rayon de plusieurs kilomètres autour de leur gîte. L'analyse par site à l'échelle d'une commune de la taille de Pouldreuzic est donc relativement délicate. On observe cependant une très forte disparité entre les divers points d'écoute. Sur les 15 points inventoriés, 5 atteignent ou dépassent 8 espèces recensées ; il s'agit de Kérintec, du nord de Kergreis, de Kervet, de Kersabilic et du village de Gourinet. Dans les 4 premiers sites, les habitats sont très comparables, formés de bocages et de prairies, alors que le dernier associe le hameau de Gourinet, avec des vieux bâtiments propices aux chiroptères, et des zones de cultures intensives. Dans les zones boisées le nombre d'espèces est globalement plus faible, ainsi que dans le bourg.



© P. Prigent

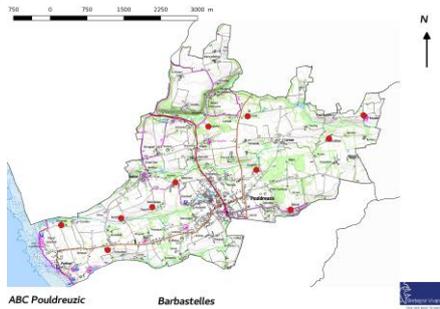


Le **grand rhinolophe** est une des espèces emblématiques de la Bretagne qui abrite 20 % des effectifs français, essentiellement dans le Finistère. Il s'installe volontiers dans les greniers ou les combles et chasse dans les bois de feuillus, les ripisylves ou les prairies pâturées.

L'activité du grand rhinolophe a été décelée de façon homogène sur presque toute la commune, dans des biotopes relativement variés. Ceci est dû à la présence de deux colonies de reproduction, l'une située un peu plus au sud, au moulin de Pontalan, à Plovan, et l'autre plus au nord sur Plozévet. Il est très probable que ce soient les individus de ces deux sites qui viennent chasser sur le territoire de Pouldreuzic.



© Bretagne Vivante



Comme l'espèce précédente, la **barbastelle d'Europe** est une chauve-souris forestière, se nourrissant dans les bois et les prairies bocagères. S'il arrive qu'elle loge près des bâtiments, derrière les volets notamment, elle se reproduit le plus souvent dans les creux ou les fissures des arbres, ou derrière les écorces, ce qui rend plus difficile la localisation des colonies. En déclin prononcé depuis plusieurs décennies dans toute l'Europe, cette espèce reste cependant présente dans toute la Bretagne.

La barbastelle a été détectée sur 12 des 15 sites étudiés, avec une très forte activité dans un bois près de la déchetterie et de Morvé, et, dans une moindre mesure, à Kergreis, Loganou et Kerlabihan. Pour le premier site, il serait intéressant de pouvoir localiser plus précisément le gîte de reproduction.

Amphibiens

Méthode de prospection

La première étape a consisté à repérer l'ensemble des ruisseaux, plans d'eau, fontaines et lavoirs présents sur la commune (figure 10). L'accès aux plans d'eau est tributaire de l'autorisation des propriétaires et seuls certains d'entre eux ont été démarchés.

La plupart des prospections ont été conduites de jour ; deux soirées ont été cependant consacrées à la recherche nocturne des adultes pendant leur période de reproduction.

La grenouille rousse a bénéficié d'une recherche spécifique : l'ensemble des fonds de vallées de la commune a été découpé en secteurs, pris chacun en charge par un bénévole. Deux visites, entre janvier et février, ont permis un dénombrement exhaustif des sites de pontes de la grenouille rousse.

Une plaquette-réponse illustrée concernant quelques espèces d'amphibiens (tritons palmé et marbré, crapaud épineux, alyte, salamandre et rainette verte) a également été distribuée aux habitants de Pouldreuzic.

Résultats

L'ordre des Amphibiens comporte deux groupes, les Urodèles (salamandre et tritons) et les Anoures (crapauds et grenouilles), mais tous sont soumis au même cycle biologique annuel : les adultes pondent et les larves se développent dans l'eau. Il n'est donc pas étonnant que la carte des observations (Figure 36) soit calquée sur celle des zones humides (figure 13) ; tous les points sont situés de façon assez homogène le long des quatre vallées traversant la commune d'est en ouest.

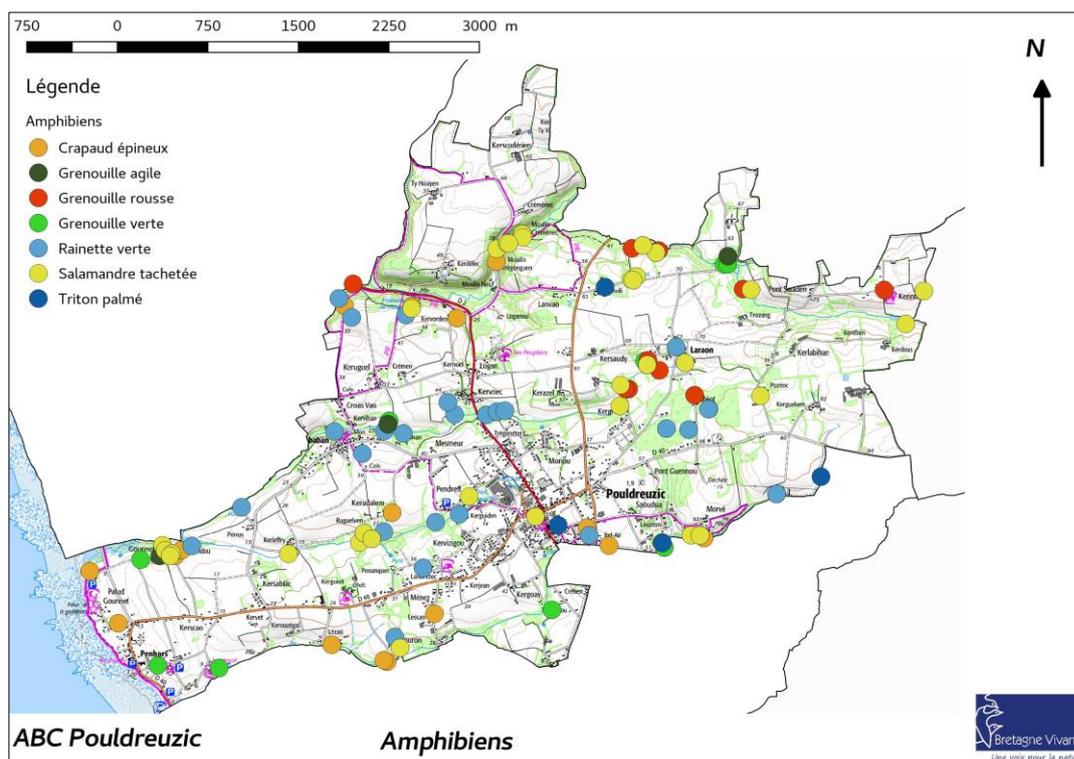


Figure 35 – Localisations des amphibiens

L'ensemble des prospections a permis de recenser 7 espèces d'amphibiens à Pouldreuzic. Au vu des répartitions régionales des amphibiens (Garff, 2014) et des habitats existant sur la commune, la présence de deux autres espèces, le triton marbré et le crapaud accoucheur, était envisageable. Le triton marbré fréquente les bois humides comme ceux présents dans le nord-est de la commune alors que le crapaud accoucheur préfère les zones pierreuses du littoral, voire les zones urbanisées, mais ces deux espèces, peu fréquentes, n'ont pas été détectées pendant l'enquête.

Espèce	Crapaud épineux	Grenouille agile	Grenouille rousse	Grenouille verte	Rainette verte	Salamandre tachetée	Triton palmé
Nombre d'observations	22	6	13	12	27	36	6

Tableau 14 - Amphibiens - Nombre de données par espèce

Ordre/Famille	taxon saisi	nom vernaculaire	Conventions	Directives	Protections	LR France	LR BZH	ZNIEFF	ORGFH	SRCE
Anura/Bufo	<i>Bufo spinosus</i>	Crapaud épineux	Bernell		ARPro3		LC		Oui	
Anura/Hyla	<i>Hyla arborea</i>	Rainette verte	Bernell	DhabitIV	ARPro2		LC	Oui	Oui	Oui
Anura/Rana	<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	Bernell	DhabitIV	ARPro2		LC		Oui	
Anura/Rana	<i>Pelophylax Esculenta</i>	Grenouille verte	Bernell	DhabitV	ARPro5	LC			Oui	
Anura/Rana	<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	Bernell	DhabitV	ARPro6 ARpro5	LC	NT		Oui	
Caudata/Salamandridae	<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée	Bernell		ARPro3		LC		Oui	
Caudata/Salamandridae	<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	Bernell		ARPro3		LC		Oui	

Tableau 15 - Liste des espèces d'amphibiens recensées avec leurs statuts

Tous les amphibiens bénéficient d'une protection au niveau national. La grenouille rousse est classée comme « à surveiller » dans la liste rouge régionale et la rainette verte est une espèce déterminante pour la Trame Verte et Bleue.

Synthèse par espèce

Le crapaud commun, encore appelé crapaud épineux, fréquente des habitats variés lors de sa phase terrestre. On le trouve aussi bien dans les bois, les haies et les jardins situés dans un rayon de 2 km maximum du point d'eau où il est né et où il retournera pondre. Il a été observé principalement dans la vallée de la Virgule ainsi que dans tout le sud de Pouldreuzic. Il est probablement bien plus présent, notamment dans les jardins des zones urbaines, mais peu d'observations ont été transmises par les habitants. Il semble par contre bien moins commun sur les plateaux cultivés à l'est de la commune, où les zones de refuge comme les haies sont plus rares.

La grenouille verte, ou grenouille commune, est un terme qui désigne les hybrides entre la grenouille rieuse et la grenouille de Lessona, ce qui explique la très grande variabilité de couleurs observées pour cet amphibien. Elle a une préférence pour les eaux calmes et acides, avec une végétation abondante, mais s'adapte très bien aux bassins artificiels. On la trouve dans les plus grands plans d'eau de la commune (Kerléver, station d'épuration, bassin de décantation de la cidrerie, étang de Penhors) à l'exception de l'étang de Gourinet.

Dans l'ouest breton, la grenouille agile est davantage présente sur le littoral, même si c'est une espèce de forêt et de bocage. Elle se reproduit dans les mares, les fossés, sur les bords d'étang. Peu observée sur la commune, elle a été trouvée à Gouridou, dans les bassins de la cidrerie à Soconan, ainsi qu'à Laraon et Kerléver.

La grenouille rousse occupe des milieux très semblables à ceux utilisés par la grenouille agile, avec une prédilection marquée pour les prairies inondées en zone bocagère. Comme cette espèce est en régression un peu partout en Bretagne, nous avons mené une recherche systématique des pontes au mois de janvier. L'ensemble des zones potentielles a été prospecté, ce qui a permis de trouver 5 sites de pontes : le plus important (au moins 50 pontes) se situe à Lesvili, les autres à Laraon, Trozang et Kerintec. Si on prend en compte également les adultes, on voit que toutes les observations proviennent de deux secteurs : la zone boisée de la vallée de la Virgule, depuis Brennizenec jusqu'à Kerintec, et les prairies humides pâturées autour de Laraon. Au sud de Kerguelven, une prairie a priori très favorable à l'espèce n'a pas fourni de données sur Pouldreuzic mais l'espèce est néanmoins présente à cet endroit, côté Plovan.

Les observations de la rainette verte sont dispersées de façon homogène sur la commune, à l'exception de la partie nord-est. Ceci s'explique par la densité des niches favorables à cette petite grenouille arboricole (arbustes, saules, ronciers) qui peut se faire entendre à l'automne assez loin de tout point d'eau. Dans le Finistère, cette espèce a une répartition presque exclusivement littorale, il n'est donc pas étonnant qu'elle soit assez commune à Pouldreuzic. Mais sa régression marquée en France et en Europe en a fait une espèce déterminante pour la Trame Verte et Bleue.

Les observations de salamandre tachetée couvrent toutes les vallées du territoire communal et cet amphibien peut être considéré comme très commun à Pouldreuzic. A titre d'exemple, une recherche fin octobre 2017 a permis d'en trouver dans les cinq sites visités ce soir-là. Les densités plus importantes d'observations sont obtenues sur les secteurs les plus prospectés. On note peu de données en dehors de ces vallées humides ; il est cependant probable que cet animal est également présent dans de nombreux jardins mais la participation limitée des habitants au recensement ne permet pas de le faire apparaître.

Le triton palmé est très peu signalé durant l'étude (6 données) mais cela ne veut pas forcément dire qu'il est rare. Cette petite espèce est très discrète et difficilement observable sans une recherche spécifique.



Grenouille agile

©C. Boin



Rainette verte

©C. Boin



Salamandre tachetée

©C. Martin



Triton palmé

©C. Rataud

Reptiles

Méthode de prospection

Les reptiles étant pour la plupart des animaux très discrets, les prospections aléatoires donnent bien souvent des résultats limités. Afin d'augmenter les chances de rencontrer ces espèces, des plaques à reptiles (plaques en caoutchouc de 80x60 cm – Figure 37) ont été installées le long de



de cinq transects (Figure 38). Chaque transect comporte quatre plaques disposées dans des endroits a priori favorables à ces animaux : bordures de champs, vieux murets, talus, etc. Ces plaques ont été relevées tous les quinze jours entre le mois d'avril et le mois de septembre.

Une plaquette-réponse illustrée concernant quelques espèces de reptiles (lézard vert, lézard des murailles, orvet, couleuvre à collier, vipère péliade et tortue de Floride) a été distribuée.

Figure 36 – Plaques à reptiles - ©A. Fouquet

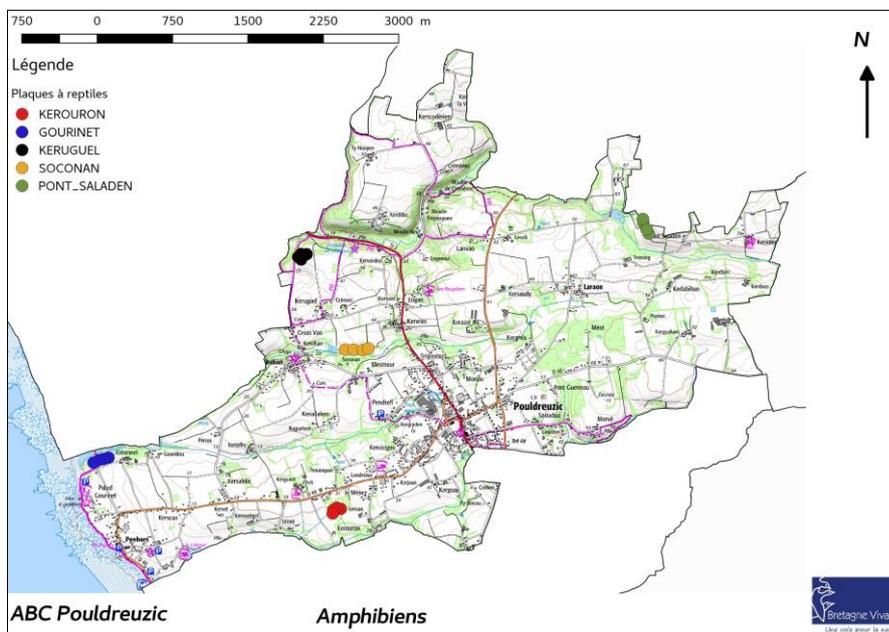


Figure 37 – Localisations des plaques à reptiles

Résultats

Les reptiles ont une température corporelle variable et, durant leur période d'activité, une grande partie de leur temps est consacrée à la récupération de chaleur. Leur territoire doit donc comporter des endroits abrités du vent, où ils pourront se chauffer au soleil : on les trouvera au pied des haies ou des talus, en bords de chemin, en lisère forestière mais aussi dans les jardins bien exposés. Ils fréquentent également les tas de cailloux ou les murets de pierre dont ils peuvent absorber la chaleur.

Pour la durée de l'ABC, les données antérieures et les prospections ont permis de contacter six espèces de reptiles sur les huit potentiellement présentes à la pointe du Finistère (Garff, 2014) ; il s'agit de l'orvet fragile, du lézard vert occidental, du lézard des murailles, de la vipère péliade, de la couleuvre à collier et de la trachémide écrite, encore appelée tortue de Floride. Les deux autres espèces, lézard vivipare et coronelle lisse, n'ont pas été notées et sont probablement absentes, faute d'habitats favorables sur la commune.

A l'exception de la tortue qui est une espèce invasive, tous les reptiles sont protégés mais un seul est considéré comme prioritaire pour la Trame Verte et Bleue en Bretagne : il s'agit de la vipère péliade.

Les 85 données concernant les reptiles sont réparties de manière assez homogène sur l'ensemble de la commune. Parmi elles, 58 ont été obtenues grâce aux plaques de caoutchouc déposées sur les cinq transects. Elles concernent les espèces qui régulent leur température davantage par contact avec le support, plutôt qu'en s'exposant au soleil ; seuls l'orvet fragile et le lézard vert ont été trouvés sous ces plaques. Ces deux espèces sont aussi les seules à avoir été signalées par les habitants.

Espèce	Orvet fragile	Lézard vert	Lézard des murailles	Vipère péliade	Couleuvre à collier	Trachémide écrite
Nombre d'observations	33	39	1	5	3	4

Tableau 16 – Nombre d'observations par espèces

Ordre	Famille	taxon saisi	nom vernaculaire	Conventions	Directives	Protections	LR France	LR BZH	ZNIEFF	ORGFH	SRCE
Squamata	Anguillidae	<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	BerneIII		ARPro3	LC	LC		Oui	
Squamata	Colubridae	<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre à collier	BerneIII	DhabitIV	ARPro2	LC	LC		Oui	
Squamata	Lacertidae	<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert occidental	BerneIII	DhabitI	ARPro2	LC	LC		Oui	
Squamata	Lacertidae	<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	BerneI	DhabitIV	ARPro2		LC	Oui	Oui	
Squamata	Viperidae	<i>Vipera berus</i>	Vipère péliade	BerneIII		ARPro4	VU	EN	Oui	Oui	Oui

Tableau 17 - Liste des espèces de reptiles figurant dans les conventions, directives européennes, listes de protection et listes rouges

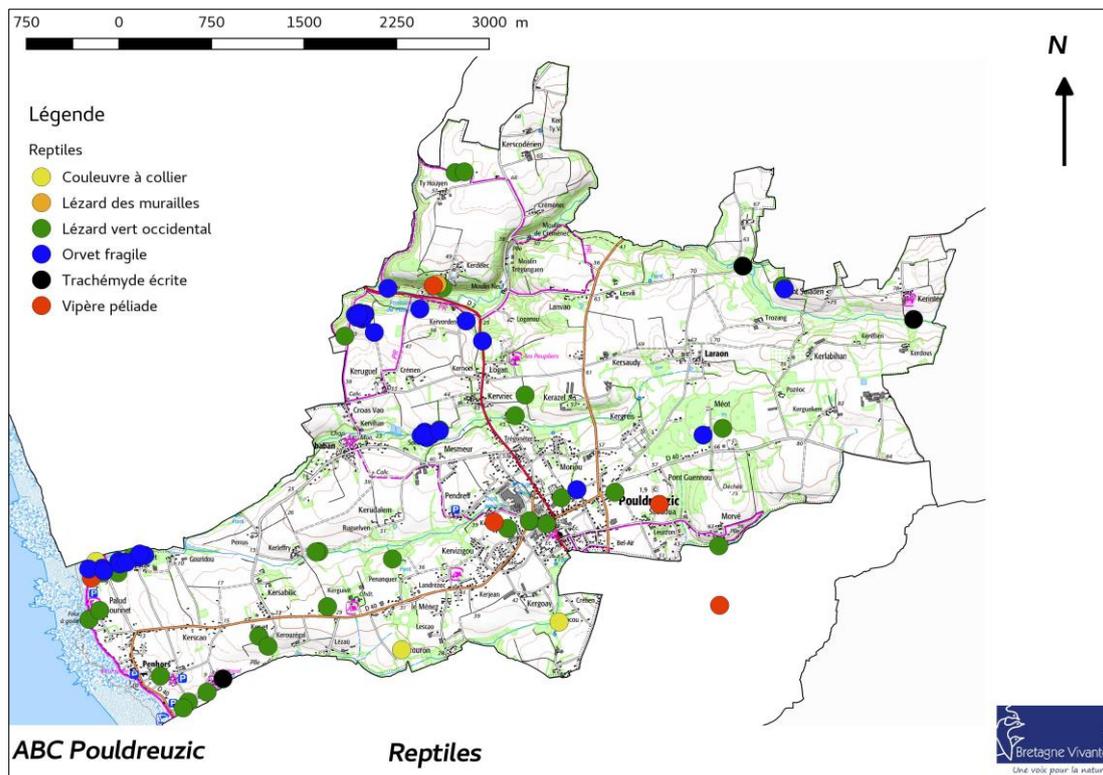


Figure 38 – Localisations des reptiles

Synthèse par espèce

L'orvet fragile est observé principalement sur trois transects de plaques à reptiles : Gourinet, Soconan et Kéruguel-Nord, sur le site d'une ancienne décharge. Présent dans des milieux variés où la végétation est abondante, l'orvet fréquente également les milieux anthropisés, notamment les jardins. Il est probablement bien plus présent que ne le laissent penser les données récoltées.

Il n'y a pas eu d'observation au sud d'une ligne reliant l'étang de Gourinet au bourg, ce qui traduit sans doute un déficit en biotopes favorables dans ce secteur.

La répartition du lézard vert est très homogène sur le territoire avec sans doute une densité plus importante à proximité de la mer et autour du bourg. Ceci correspond bien aux habitats qu'il affectionne plus particulièrement : des endroits bien pourvus en végétation, avec des places ensoleillées et des buissons utilisés comme zone de repli. C'est le cas des dunes, des fourrés littoraux, des jardins, mais ce lézard peut occuper des milieux très variés, ce qui en fait une espèce commune.

Le lézard des murailles n'a été noté qu'une seule fois lors des prospections de l'ABC. De même, aucune donnée antérieure entre 2000 et 2016 ne concerne cette espèce. Ce résultat est relativement surprenant car ce lézard peu farouche est plutôt facile à observer : il apprécie les endroits très exposés où il peut grimper, comme les vieux murs, les rocailles, les carrières, ce qui en fait un habitant commun des sentiers côtiers bretons. Mais une recherche active dans le secteur littoral n'a pas permis de le contacter. En 2017, il a été noté entre le moulin et le hameau de Kerdélec, sur les rocailles de bord de route, dans un biotope correspondant bien à ses exigences.

Le lézard des murailles semble en diminution dans plusieurs secteurs de Bretagne ; les facteurs défavorables fréquemment cités sont les produits phytosanitaires, qui affectent cette espèce insectivore, ainsi que la prédation par les chats dans les zones urbanisées. Il conviendra de confirmer ou non la rareté de ce reptile à l'échelle locale dans le cadre d'une étude dépassant le cadre de la commune.

La vipère péliade ne compte que 5 observations sur Pouldreuzic, dont aucune sous les plaques de caoutchouc. Un suivi analogue mené à Trunvel (Tréogat) indique pourtant que les vipères s'abritent volontiers sous ces plaques. Ce fait, cumulé au faible nombre d'observations lors de prospections aléatoires et aux témoignages de plusieurs habitants, montre que cette espèce est peu présente à Pouldreuzic. L'atlas des reptiles de Bretagne signale une nette régression de cette vipère à l'échelle régionale, ainsi qu'une fragmentation de la population. L'espèce a été retenue comme déterminante pour la Trame Verte et Bleue bretonne. Par conséquent, ses habitats sont à protéger, voire à reconstituer : ce sont les prairies, les friches et les bocages présentant un caractère humide.

La couleuvre à collier n'était pas répertoriée dans le carré Pouldreuzic dans l'atlas des reptiles, mais les prospections de l'ABC ont permis de la contacter en 3 endroits, tout à fait en limite de commune. Elle a été vue près de l'étang de Gourinet et dans des prairies humides à Kérouron et Ty Blocou. Elle est en effet inféodée aux zones humides où elle chasse en maraude, aussi bien dans l'eau que sur terre. Du fait de sa discrétion, il est cependant probable que cette couleuvre est plus commune que le faible nombre d'observations le laisse à penser.

La présence de la tortue de Floride en France a pour origine les lâchers d'individus provenant d'animaleries ou de jardineries. C'est une espèce envahissante et, même si elle ne se reproduit pas sous nos latitudes, elle demeure un danger pour la faune de nos étangs. Fréquentant davantage les plans d'eau calmes que les rivières, cette tortue a été observée dans les étangs de Kerléver, de Kerintec et à la station d'épuration.



Orvet

©E. Balança



Lézard vert

©A.Fouquet



Vipère

©A.Fouquet



Tortue

©A.Fouquet

Invertébrés

Méthode de prospection

La diversité des invertébrés est considérable et la détermination des espèces est souvent une tâche ardue réservée à des spécialistes. Il n'était donc pas envisageable d'en inventorier tous les groupes de façon complète. Nous avons principalement dirigé les efforts de prospection vers deux groupes d'insectes bien connus et qui comportent nombre d'espèces indicatrices de la qualité des milieux : les rhopalocères (papillons de jour) et les odonates (libellules). Ces insectes ont fait l'objet de prospections à vue dans des milieux ciblés, avec éventuellement l'aide de jumelles ou d'un filet à papillons lorsque la détermination demandait un examen plus approfondi. Pour le thécla du bouleau, une recherche hivernale des œufs a été menée sur les prunelliers en divers endroits de la commune.



© B. Trébern

D'autres groupes d'insectes ont aussi fait l'objet d'inventaire, en particulier les hétérocères (papillons de nuit) et les orthoptères (sauterelles, grillons et criquets), mais aussi les coléoptères, hyménoptères etc. Des espèces appartenant à d'autres groupes d'arthropodes ou aux mollusques ont également été notées. Pour tous ces groupes, les inventaires réalisés n'ont pas vocation à être exhaustifs. Les prospections qui leur ont été consacrées ont souvent nécessité la mise en œuvre de techniques particulières (chasses de nuit à l'aide d'un drap et d'une lampe à UV, utilisation d'un filet-fauchoir ou d'un parapluie japonais).

Résultats

Insectes

40 espèces de rhopalocères ont été recensées à Pouldreuzic sur les 86 signalées récemment en Bretagne, soit environ 47 %.

Quelques espèces sont ubiquistes, mais les espèces de prairies et de lisières dominent numériquement. Les espèces forestières ou de landes sont très minoritaires.

Deux espèces ont été classées dans le statut EN (en danger) dans la liste rouge des rhopalocères de Bretagne, et la responsabilité régionale pour leur conservation a été jugée élevée (OICB, 2018). La première est le Petit Collier argenté (*Boloria selene*), papillon des prairies maigres et des landes rases. La seconde, la Mélitée du Mélampyre (*Melitaea athalia*) fréquente également des milieux prairiaux, mais en général au sein de zones plus boisées. Ces deux espèces ont en commun d'être rares et en régression, mais partagent aussi une prédilection pour les régions fraîches et humides, ce qui leur a valu de disparaître de l'est de la Bretagne.

L'ouest de la Bretagne semble constituer pour elle un refuge face au réchauffement climatique, même si elles y restent étroitement dépendantes du maintien de prairies permanentes et d'un mode de gestion des lisières approprié.



Petit collier argenté

©E. Holder



Machaon

©A.Fouquet



Aurore

©A.Fouquet

Vingt-six espèces de libellules ont été rencontrées à Pouldreuzic. Quelques-unes sont plutôt inféodées aux cours d'eau, mais une part plus importante est liée aux plans d'eau. La présence de quelques étangs comme celui de Kerléver est donc essentielle à la diversité odonatologique de la commune, à condition que des berges soient entretenues afin que la végétation y reste herbacée. Les espèces les plus patrimoniales ont en général des exigences écologiques particulières. C'est le cas de l'agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), seule espèce d'odonate protégée rencontrée à Pouldreuzic, qui a ainsi besoin de ruisseaux exposés au soleil et envahis de végétation aquatique. Sa présence est attestée à Kerintec, Kerdous et Keravec. De même, l'aesche affine (*Aeshna affinis*), espèce localisée dans le Finistère, fréquente préférentiellement les étangs ceinturés de roselières du littoral.

Dix-neuf orthoptères ont été observés à Pouldreuzic. Les espèces prairiales y sont majoritaires. Trois espèces figurent dans la liste rouge des orthoptères menacées de France. Le criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*) y est classé en priorité 3 (espèce menacée, à surveiller) dans le domaine néomoral, qui correspond, pour la France, à une grande moitié nord. Le conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*) y figure en priorité 2 (espèce fortement menacée d'extinction) dans le domaine néomoral, et en priorité 3 à l'échelle française. Le grillon manchois (*Pseudomogoplistes vicentae septentrionalis*) est classé en priorité 1 (proche de l'extinction ou déjà éteinte) dans le domaine néomoral comme pour la France entière. Les deux premières espèces habitent les prairies humides et souffrent de la forte régression de ces milieux. Quant au grillon manchois, il est strictement localisé aux plages de galets. Il s'agit certainement d'un des taxons les plus rares que l'on puisse trouver sur la commune.



Aeschna affinis

© . Boin



Lucane

©B. Trébern



Punaise des baies

©A.Fouquet

Outre ces groupes, nous avons recensé 229 espèces d'hétérocères (papillons de nuit), 122 espèces de coléoptères, 112 espèces de diptères (mouches), 26 espèces d'hémiptères (punaises) dont deux sont rares, 14 espèces d'hyménoptères et quelques autres insectes appartenant à des groupes mineurs.

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Conventions	Directives	Protections	LR	ZNIEFF	ORGFH
Lucanidae	Lucanus cervus	Lucane Cerf-volant	Bernell	DhabitII An II				
Scarabidae	Onthophagus nuchicornis							ORGFH

Tableau 18 - Liste des espèces de coléoptères figurant dans les conventions directives européennes, listes de protection et listes rouges

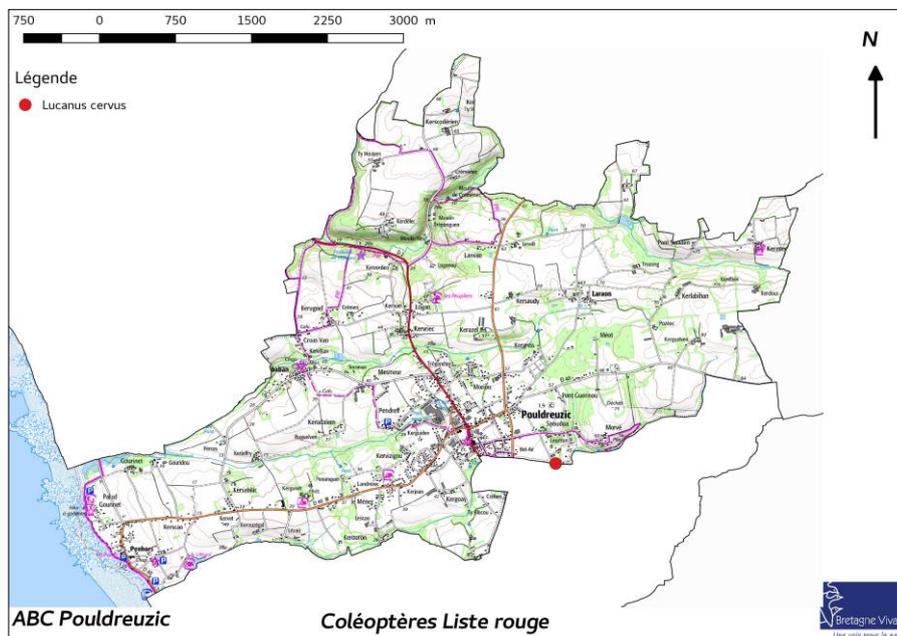


Figure 39 – Localisation du Lucane Cerf-volant (*Lucanus cervus*)

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Conventions	Directives	Protections	LR_BZH	ZNIEFF	ORGFH
Lycaenidae	<i>Cupido argiades</i>	Azuré du trèfle						Oui
Nymphalidae	<i>Melitaea athalia</i>	Mélitée du mélampyre				EN		Oui
Papilionidae	<i>Papilio machaon</i>	Machaon						Oui
Arctiidae	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Ecaille chinée		DhabitII An II				
Nymphalidae	<i>Boloria selene</i>	Petit collier argenté				EN		

Tableau 19 – Liste des espèces de lépidoptères figurant dans les conventions, directives européennes, listes de protection et listes rouges

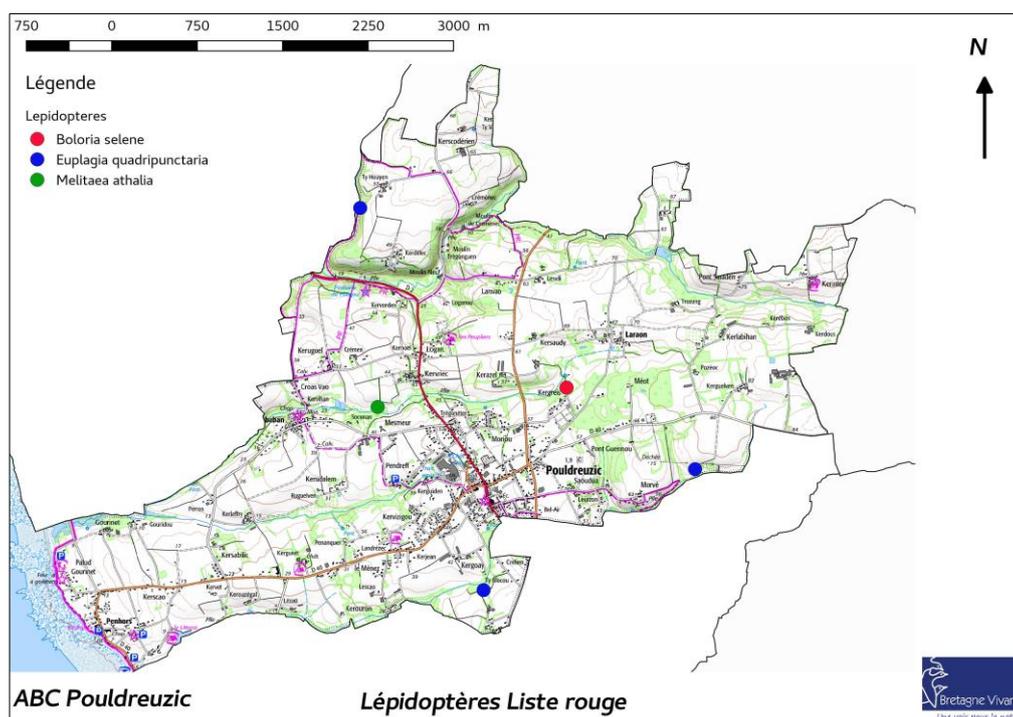


Figure 40 – Localisations des lépidoptères à statuts

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Conventions	Directives	Protections	LR	ZNIEFF	ORGFH	SRCE
Coenagrionidae	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de mercure	Bernell	DhabitII	InsectPro3	LC	Oui	Oui	Oui
Cordulegastriidae	<i>Cordulegaster boltonii</i>	Cordulégastre annelé				LC		Oui	
Libellulidae	<i>Orthetrum coerulescens</i>	Orthétrum bleissant				LC		Oui	

Tableau 20– Liste des espèces d’odonates figurant dans les conventions, directives européennes, listes de protection et listes rouges

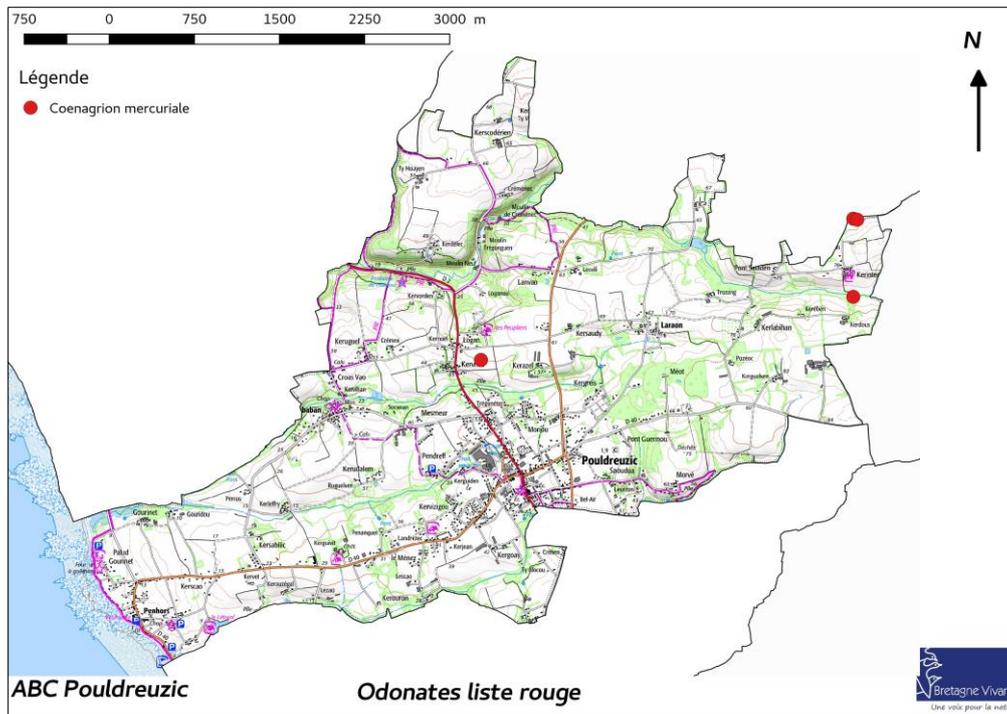


Figure 41 – Localisations des Odonates à statuts

Famille	Noms scientifiques	Noms vernaculaires	Conventions	Directives	Protections	LR	ZNIEFF	ORGFH	SRCE
Tetrigidae	Tetrix ceperoi	Tétrix des vasières						Oui	
Tettigonidae	Conocephalus dorsalis	Cénocéphale des roseaux						Oui	Oui
Acrididae	Euchorthippus elegantulus	Criquet glauque						Oui	
Acrididae	Stethophyma grossum	Criquet ensanglanté						Oui	
Mogoplistidae	Pseudomogoplistes vicentae	Grillon manchois			Priorité 1			Oui	

Tableau 21 – Liste des espèces d'orthoptères figurant dans les conventions, directives européennes, listes de protection et listes rouges

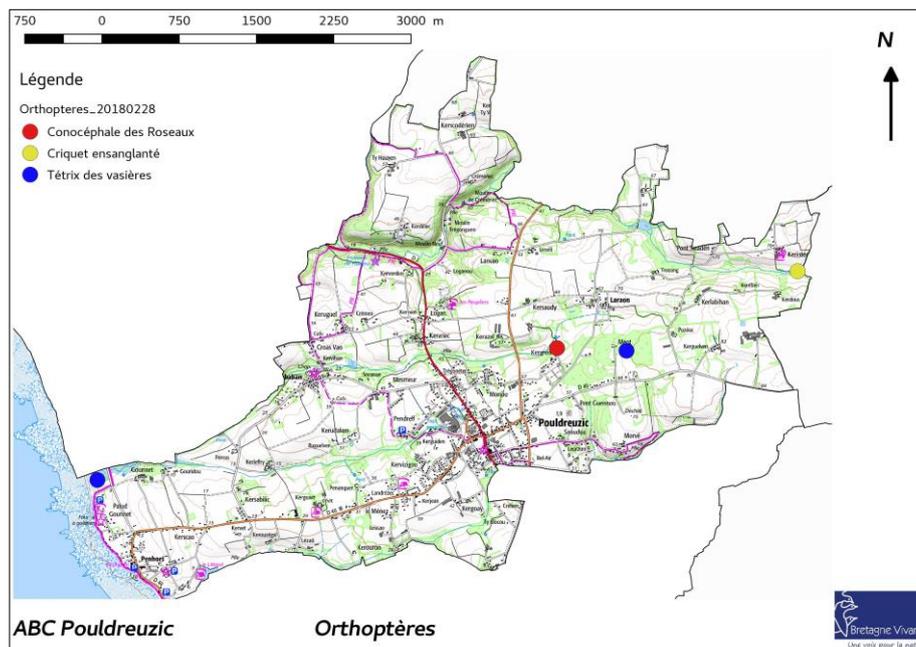


Figure 42 – Localisations des Orthoptères à statuts

Autres invertébrés

Les diverses prospections ont permis de contacter quelques espèces d'invertébrés autres que les insectes. Ce sont pour la plupart des espèces communes n'appelant pas de commentaires particuliers.

Seule espèce protégée, l'escargot de Quimper a été trouvé vers Lesvili, sur les berges de la Virgule, tout à fait en limite nord de la commune. Si ce mollusque a une répartition mondiale extrêmement limitée, il est relativement commun dans le Finistère. La proximité du littoral et les faibles surfaces en boisements humides favorables sont des facteurs limitant sa présence à Pouldreuzic.

A titre anecdotique, on peut signaler la découverte, dans un ruisseau à Leurzon, d'une glossiphonie, petite sangsue prédatrice d'escargots aquatiques, qui n'était signalée dans aucun des trois départements de la pointe bretonne. L'état actuel des connaissances sur ce groupe taxonomique ne permet pas de savoir s'il s'agit d'une espèce rare ou pas.



Escargot de Quimper

©B. Trébern



Glossiphonie

©A. Fouquet



Quatrième partie : Description des milieux



Liste des milieux

En partant des sous-trames définies dans le SRCE de la Bretagne, nous avons défini 5 "milieux" types sur la commune de Pouldreuzic :

- *Les milieux littoraux* : l'estran et la plage, la falaise côtière , le cordon de galet, la dune et l'étang de Gourinet.
- *Les milieux boisés* : les forêts, les bocages (prairies avec haies), les formation arbustives (fourrés/ptéridaies et lande à bruyère).
- *Les milieux ouverts ou champs ouverts sans haies ni talus* : cultures céréalières, prairies cultivées.
- *Les milieux humides* : les bois humides, les prairies humides, les marais à hélophytes.
- *Les milieux urbanisés*.

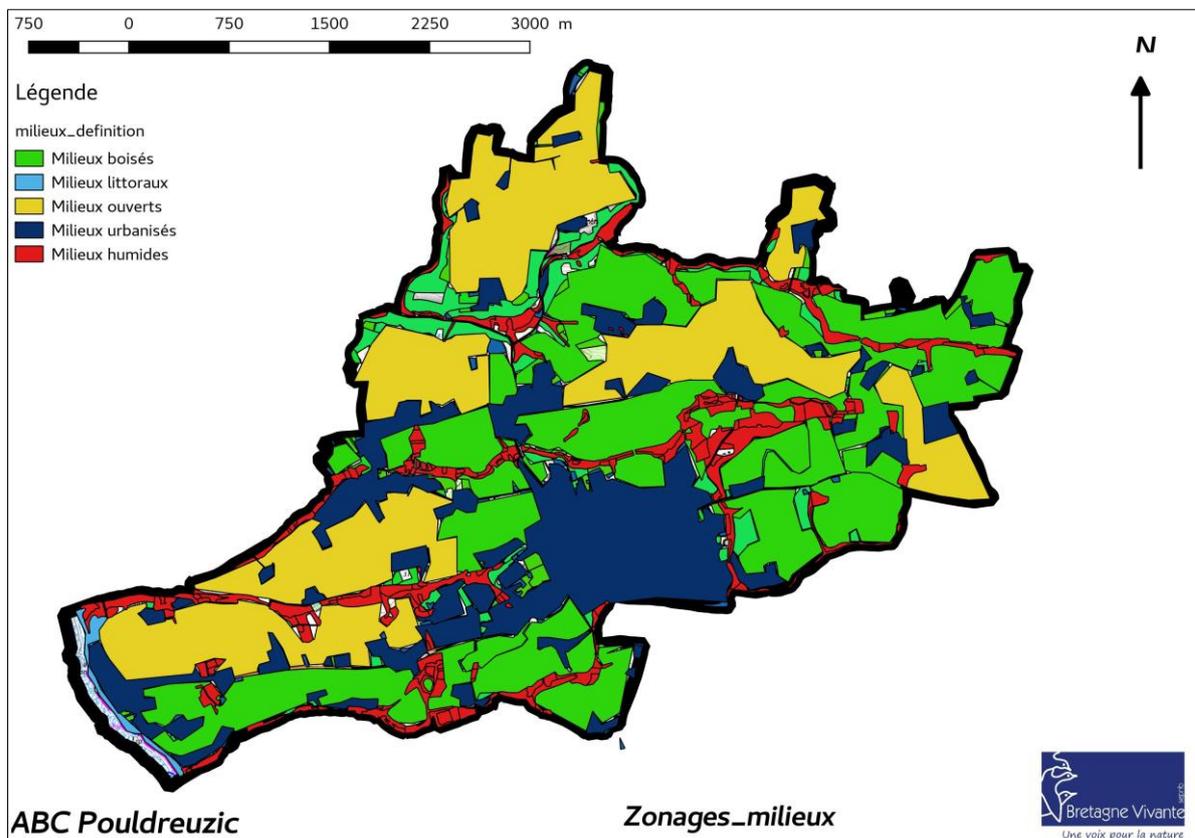


Figure 43 – Répartition du territoire en milieux pour l'analyse des données biologiques

Milieux Littoraux

Généralités



Le littoral à Gourinet - © B. Trébern

Bien que le linéaire côtier de Pouldreuzic soit relativement restreint, il présente cependant une alternance de milieux assez divers. Le sud de la commune correspond à la transition de la côte sableuse du sud de la baie d'Audierne à sa partie rocheuse plus au nord. Le platier rocheux maritime qui débute au niveau du port de Penhors n'est pas continu et s'interrompt notamment au droit de l'étang de Gourinet.

Entre ce platier et la partie terrestre, on trouve alternativement des plages de sables fins et des zones de galets provenant de l'affaissement de l'Ero Vili.

Le recul régulier du trait de côte (0,2 m/an sur ce secteur) (Fay & Al., 2006) a fait disparaître, au niveau des falaises rocheuses, la zone de transition entre la terre et la mer. Ce recul a conduit la municipalité à d'importants travaux d'enrochements pour sécuriser les habitations construites sur la falaise, ce qui confère au littoral un aspect fortement artificialisé. Seule subsiste une petite zone de lande littorale en arrière du sentier côtier.

Tout à fait au nord du dernier enrochement, à Palud Gourinet, un cordon de galets sépare l'estran d'un étang saumâtre prolongé, plus en amont, d'un marais à roselière. Le cordon de galets a été plusieurs fois reconstitué en haut de plage mais les tempêtes successives ont conduit à son étalement. Entre l'étang et le parking, ce cordon fait progressivement place à une petite zone de dune sableuse.

L'estran et la plage

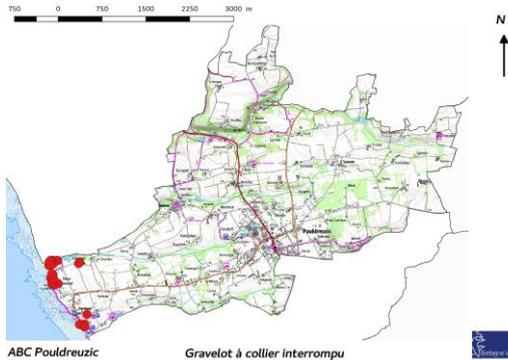
L'ABC ne couvre pas la flore et la faune marines mais l'estran est fréquenté également par des espèces terrestres.

A marée basse, le platier rocheux sert de zone d'alimentation pour quelques oiseaux : le héron cendré et l'aigrette garzette pêchent des poissons dans les flaques tandis que l'huître pie préfère les mollusques comme les moules ou les patelles.

D'autres limicoles utilisent les zones rocheuses devant Gourinet comme reposoir entre deux périodes de nourrissage : c'est le cas notamment du grand gravelot et du pluvier argenté.



©C.Boin

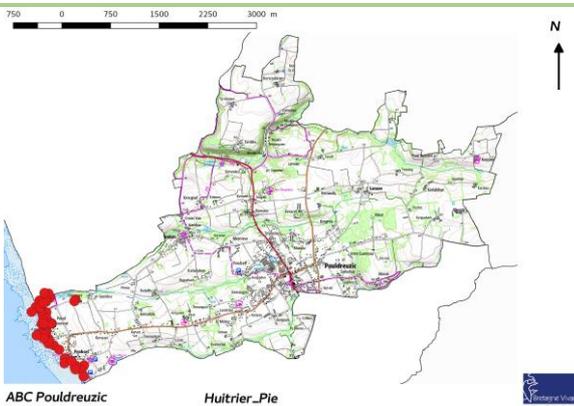


Le **gravelot à collier interrompu** est un petit limicole qui hiverne dans le bassin méditerranéen et en Afrique, puis arrive chez nous en mars-avril. Il dépose ses œufs sur le sable ou dans les galets, ce qui le rend très vulnérable à la fréquentation humaine.

Depuis 2005, avec l'aide des communes, Bretagne Vivante a engagé un programme de protection de cet oiseau qui subissait un déclin très marqué en Baie d'Audierne comme dans toute la Bretagne. Protection par des enclos, surveillance et suivi des nids par les bénévoles et les services civiques de l'association, sensibilisation du public, ont fait connaître le gravelot aux Pouldreuzicois. Nichant uniquement sur le cordon de galets et la plage de Gourinet, cet oiseau a beaucoup de mal à mener à bien ses nichées, du fait de la prédation, mais aussi du dérangement, notamment par les chiens. Ce travail a vite porté ses fruits puisqu'en 2010, on comptait 12 couples à Gourinet. Malheureusement, depuis 2011, l'effectif ne cesse de décliner car les oiseaux n'arrivent plus à mener leur nichée à terme du fait, surtout, de la prédation par la corneille, le renard ou le vison. En 2018, comme en 2017, un seul couple de gravelots à collier interrompu a niché à Gourinet.



© Bretagne Vivante



Avec son plumage noir et blanc et son bec rouge vif, l'**huîtrier pie** ne passe pas inaperçu, d'autant qu'il accompagne souvent son vol de sifflements sonores. En petits groupes, l'espèce est présente sur notre littoral entre les mois de juillet et d'avril. Cet oiseau se nourrit sur les zones rocheuses, essentiellement de moules qu'il ouvre à grands coups de bec ; d'autres mollusques bivalves et des vers complètent son régime alimentaire.

En dehors de ces périodes d'alimentation, l'huîtrier pie utilise la plage et l'étang de Gourinet comme zone de repos. On a pu ainsi observer jusqu'à une centaine d'individus sur l'étang, en novembre 2016.

Au sud de la commune, à la limite avec Plovan, l'estran est essentiellement sableux. A marée haute, l'eau de mer atteint les enrochements et ne permet pas à la flore de s'installer. Plus au nord, au pied des falaises, on trouve par places de petites plages de galets, également sans végétation, mais c'est là qu'a été trouvé le rarissime grillon manchois.

Au nord des falaises, à Palud Gourinet, nous retrouvons une plage de sable dont la partie la plus haute n'est que rarement atteinte par la marée. Au niveau des plus hautes laisses de mer, une végétation épars, typique de la dune embryonnaire, s'est installée. On y rencontre des plantes annuelles, halo-nitrophiles, c'est-à-dire qui supportent le sel et les fortes teneurs en azote. L'arroche lasciniée, la bette maritime ou le cakilier maritime en sont quelques exemples. La punaise *Eurydema herbacea*, qui se nourrit exclusivement de cette dernière espèce, a été rencontrée à Gourinet. Elle est très rare à l'échelle européenne.

C'est également sur l'estran que le gravelot à collier interrompu installe son nid à même le sol. Depuis l'année 2005, cet oiseau bénéficie d'un programme de protection mené par Bretagne Vivante en partenariat avec la commune.

La falaise côtière



La falaise à Palud Gourinet - © B. Trébern

Sur près de 500 m, la côte de la commune est constituée d'une falaise de micaschiste, entrecoupée d'enrochements artificiels. La nature friable du haut de la falaise est propice à l'installation de l'hirondelle de rivage qui y niche très régulièrement.

La végétation du haut de falaise est fortement anthropomorphisée. Seule une petite frange bordant le sentier côtier montre quelques plantes caractéristiques de ce milieu littoral, comme la frankénie lisse, l'armérie maritime, la spergulaire des rochers ou le plantain corne-de-cerf. En arrière du sentier, des jardins naturels, plus

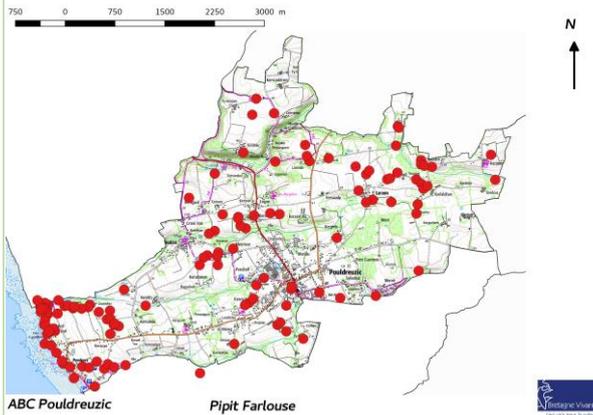
ou moins tondus et entrecoupés de haies de tamaris, font la transition avec la zone urbanisée de Penhors.

Tout au nord de cette partie rocheuse, près du four à goémon, on trouve cependant une lande littorale rase intéressante, constituée essentiellement d'ajonc d'Europe au port prostré, entremêlé de touffes de bruyère cendrée. Quelques plantes originales comme la succise des prés ou le rosier pimprenelle y trouvent également leur place.

Il est à noter que les enrochements se végétalisent aussi peu à peu, la criste marine s'installant entre les blocs de rochers.



©C.Boin



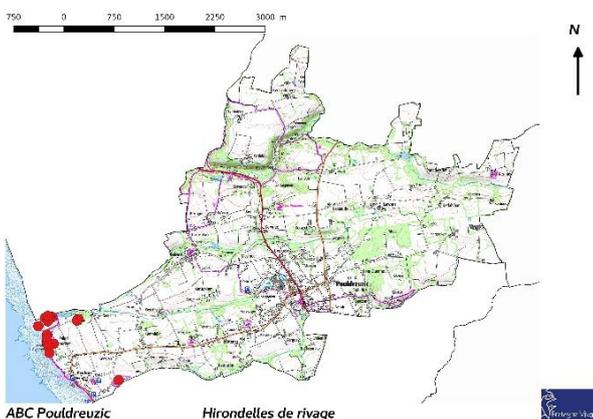
Espèce plutôt nordique, le **pipit farlouse** est en France en limite sud de son aire de reproduction. Tout comme l'alouette des champs, il installe son nid dans les milieux ouverts tels que les prairies humides, les landes ou les pelouses littorales. En baie d'Audierne, on a recensé 72 couples de cet oiseau en 2015, essentiellement sur les dunes.

Durant cette enquête, un seul couple nicheur a été trouvé à Palud Gourinet, sur la falaise littorale.

En hiver, les quelques nicheurs locaux sont rejoints par les oiseaux du nord et de l'est de l'Europe ; ils se nourrissent alors en petites bandes dans les prairies, les friches et les cultures, souvent en compagnie d'autres oiseaux comme les alouettes ou les pinsons.



©A. Fouquet



L'**hirondelle de rivage** est brune avec un collier qui sépare la gorge et la poitrine blanches. Elle hiverne en Afrique et arrive chez nous fin mars pour se reproduire dans des galeries qu'elle creuse sur les rives sablonneuses des rivières, dans les dunes ou les falaises côtières.

Pour cet oiseau, toutes les données proviennent du littoral. Au printemps, des groupes parfois importants (500 individus le 14 avril) viennent se nourrir sur l'étang de Gourinet avant de se disperser pour la reproduction. La falaise située entre Penhors et la plage de Gourinet abrite régulièrement une petite colonie ; une dizaine de couples y nichait en 2017.

Le cordon de galets à Gourinet



Le cordon à Gourinet - © B. Trébern

Comme le haut de la plage, le cordon de galets reçoit les apports minéraux dus à la décomposition de la laisse de mer. La végétation éparses qui s'y développe doit s'adapter à la mobilité du substrat car les galets sont régulièrement remaniés par les tempêtes. On y trouve la matricaire maritime, le pourpier de mer, la criste marine mais également la renouée maritime, une des rares plantes protégées de la commune.

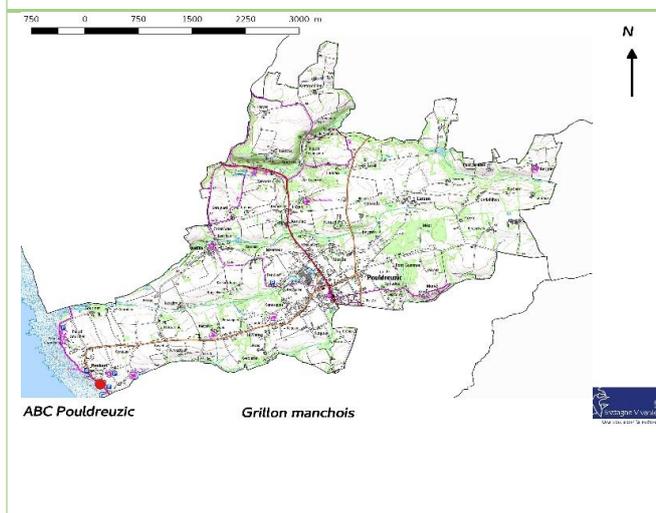
Au fil des années, ce cordon s'est progressivement étalé et ne joue plus son rôle de séparation naturelle entre la plage et

l'étang. Il n'est pas rare d'y voir les promeneurs s'approcher jusqu'au bord du plan d'eau pour photographier les oiseaux ou y faire courir leur chien. Les conséquences de ces dérangements pour l'avifaune sont très dommageables : le gravelot à collier interrompu a abandonné ce site de reproduction et l'étang est bien moins attractif pour les oiseaux migrateurs ou hivernants.



©B. Trébern

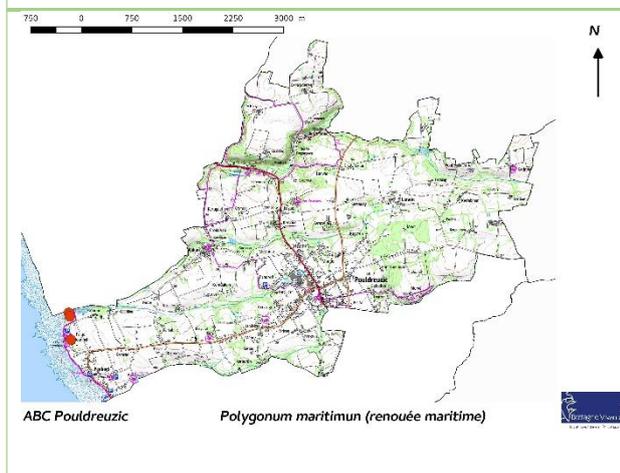
Le **grillon manchois** est extrêmement discret, ne stridule pas et demeure caché entre les galets des plages battues par la houle. Sa distribution mondiale est réduite à quelques sites de Grande-Bretagne et du massif armoricain où il n'a été découvert qu'en 1998. La population de l'Ero Vili s'étend sur des kilomètres de plages, extension exceptionnelle pour une espèce aussi rare et localisée. Le maintien de la continuité du cordon, ou du moins la présence de plages de galets aussi rapprochées que possible, seront à même de faciliter les échanges génétiques au sein de cette population.





© B. Trébern

En haut de plage, la décomposition des laisses de mer enrichit le sable et les galets en azote, ce qui permet le développement de plantes très spécialisées mais aussi très sensibles au nettoyage des plages. Parmi les espèces rencontrées à Pouldreuzic, la **renouée maritime** bénéficie d'une protection. La présence de cette "espèce parapluie" doit cependant suffire à protéger son milieu, et avec lui tout le cortège de ces plantes halo-nitrophiles et de la faune qui leur est associée.



La dune à Gourinet

L'urbanisation importante du littoral de Pouldreuzic a épargné une petite portion de dune couvrant moins d'un hectare. La dune embryonnaire est constituée d'un mélange de sables et de galets, ces derniers provenant de l'étalement du cordon vers l'est.

Ici aussi, les plantes ont développé des stratégies leur permettant de s'adapter au substrat mobile : l'euphorbe des sables possède une longue racine pivotante alors que le chiendent des sables étend en surface un dense réseau de rhizomes qui contribue à fixer le sable. Ces végétaux doivent également résister à la sécheresse car la dune mobile ne retient pas l'eau.

Vers l'intérieur de la dune, on arrive rapidement à un milieu très perturbé du fait de travaux réguliers. On y trouve encore des végétaux caractéristiques du milieu dunaire comme la glaucière jaune ou le cakilier maritime mais également des plantes rudérales (cirse des champs, chénopodes). La tranchée creusée depuis l'étang de Gourinet a aussi permis l'installation d'une roselière sèche.

Les marais littoraux



L'étang à Gourinet- © B. Trébern

En retrait du trait de côte se trouvent les étangs de Penhors et de Gourinet, formés initialement par l'accumulation d'eau douce en arrière du cordon de galets.

En limite sud de la commune, le petit étang de Penhors subit assez peu l'influence de la mer dont il est séparé par une zone totalement artificialisée (route et enrochement). Quelques

limicoles s'y arrêtent cependant à l'automne, sur leur route migratoire. Bécasseaux minutes ou bécassines des marais profitent alors des vasières qui se découvrent quand le niveau de l'eau baisse.

L'étang de Gourinet a gardé un caractère plus naturel de marais arrière-littoral. C'est une zone de repos pour de nombreux oiseaux soit sur leur route migratoire à l'automne, soit en hiver pour les canards (colverts, souchets, fuligules morillons) et les limicoles (huîtres, vanneaux). Sur les rives, nichent le grèbe castagneux, le râle d'eau, la foulque macroule et la poule d'eau. Supportant l'eau légèrement saumâtre, le butome en ombelle peut y fleurir.

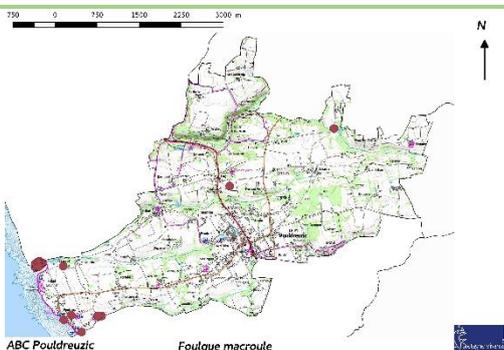
L'étang est prolongé d'une phragmitaie qui remonte en aval sur plusieurs centaines de mètres. Sur le bord sud de l'étang s'étend une frange de prairies humides où fleurissent la menthe aquatique et la pulicaire, zone de transition avant les fourrés à prunelliers.



©C.Boin

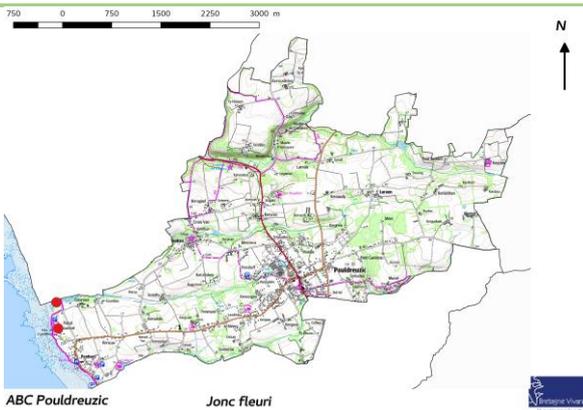
Avec le bec et le front d'un blanc immaculé contrastant avec le corps entièrement noir, **la foulque macroule** ne peut être confondue. Cet oiseau peu discret fréquente les plans d'eau calme avec une végétation aquatique abondante, dont elle se nourrit. A Pouldreuzic, elle niche uniquement sur les bords de l'étang de Gourinet.

La foulque jouit d'un statut favorable en Europe mais localement, en baie d'Audierne, les effectifs hivernaux ont fortement diminué depuis une cinquantaine d'années. En effet, si chez nous l'espèce est sédentaire, les nicheurs locaux sont rejoints en hiver par les oiseaux du nord de l'Europe. Sur Gourinet, on a observé jusqu'à 114 individus lors de la migration post-nuptiale en septembre 2017.





©A Fouquet



Les fleurs roses du **jonc fleuri** s'épanouissent sur les rives des étangs ou des canaux. L'espèce, très localisée dans la péninsule bretonne, a été placée sur la liste rouge armoricaine. Connue de quelques sites en Baie d'Audierne, le jonc fleuri a été rencontré à deux reprises à Pouldreuzic, à la fin du siècle dernier puis en 2005. Depuis, le Conservatoire Botanique National de Brest n'a recueilli aucun témoignage et les prospections dans le cadre de l'ABC n'ont donné aucun résultat. Des pieds de juncs fleuri qui ne fleurissent pas tous les ans ont cependant pu passer inaperçus. Il conviendra de rester vigilant les années à venir et de guetter la réapparition des élégantes ombelles roses caractéristiques de l'espèce sur les rives de l'étang de Gourinet et des canaux ou marais attenants.

Milieus Boisés

Forêts



Chemin creux au Pistigou - © B. Trébern

Couverte essentiellement par les terrains agricoles, le territoire de la commune possède peu d'espaces boisés. La carte IGN (figure 3) montre surtout deux secteurs : au nord, la vallée de la Virgule depuis Brénizennec jusqu'à Créménec, est le seul ensemble véritablement forestier de la commune ; autour de Méot, de part et d'autre de la D40, un réseau plus morcelé alterne bois et fourrés.

Sur le premier site, la Virgule coule au fond d'un vallon encaissé sur les pentes duquel on trouve des boisements mixtes. Près du cours d'eau, bordé de saules, de frênes et de noisetiers, quelques mégaphorbiaies sont en cours de fermeture, envahies par les ronces. La partie boisée est formée

de feuillus (chêne pédonculé, châtaignier) qui alternent avec les conifères initialement plantés (épicéa et

pin sylvestre). Sous les feuillus, le sous-bois y est très peu diversifié, composé essentiellement de lierre et de ronces. La présence de conifères en mélange avec les feuillus est favorable à plusieurs espèces animales, comme l'écureuil, les mésanges noire et huppée, la sittelle ou le roitelet huppé. Le tabac d'Espagne ou le petit sylvain viennent également butiner dans les clairières. Sous les résineux, l'humidité qui règne en hiver favorise la présence de mousses et de fougères ; on peut y voir par exemple de beaux tapis de scolopendres comme à Créméneq. Ces conditions sont idéales pour certains insectes qui passent la mauvaise saison sous les écorces des troncs tombés à terre : c'est le cas du carabe embrouillé, du carabe granuleux mais aussi des reines de frelon asiatique.

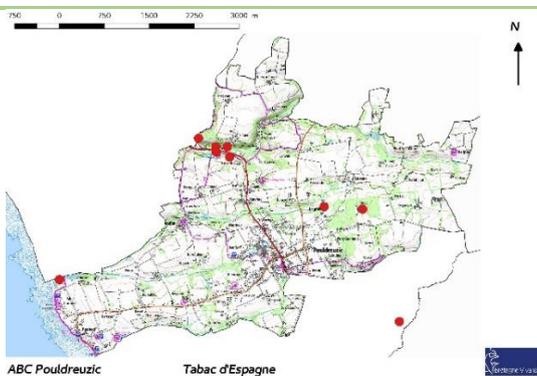
Le reste des boisements (exceptées les formations de bord de ruisseau, traitées dans les milieux humides) est constitué de petits bois très dispersés. Le plus souvent, ils sont composés majoritairement de chênes pédonculés et de châtaigniers, auxquels se mêlent des frênes ou des pins sylvestres. Autre espèce forestière, le hêtre est très peu présent sur la commune en dehors de quelques haies. En sous-bois, le houx est bien répandu ; le sol est souvent couvert de lierre mais on y trouve aussi des espèces sylvicoles, telle la circé de Paris, et des plantes de talus : ficaire, jacinthe des bois, nombril de Vénus ou germandrée faux-scordium.

En lisière de ces bois de feuillus, la végétation est assez diversifiée : la strate arbustive est souvent composée de prunellier, d'ajonc d'Europe, d'aubépine, au pied desquels poussent la fougère aigle et de nombreuses plantes à fleurs : digitale pourpre, compagnon rouge, cerfeuil sauvage... Cette diversité attire de très nombreuses espèces animales, notamment les papillons. Ce sont aussi des endroits qu'affectionnent particulièrement les reptiles, lézards ou vipères, qui viennent s'y exposer au soleil.

On trouve également, comme au nord de Keruguel, à la limite avec Plouzévet, une plantation d'épicéas mais cette formation est tout à fait anecdotique.



© A. Fouquet



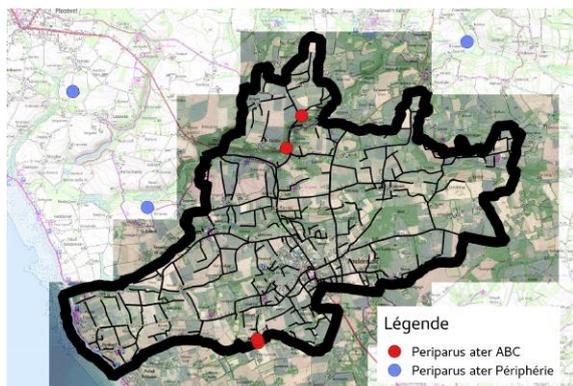
Ce majestueux **tabac d'Espagne** arbore une couleur orangée qui évoque celle du tabac en poudre provenant de Séville et commercialisé en France au XVIII^{ème} siècle, époque à laquelle Étienne-Louis Geoffroy inventait les noms français de nos papillons de jour. La femelle de cette espèce pond sur les troncs de diverses essences, non sans avoir préalablement repéré sous l'arbre la présence des violettes qui nourriront la chenille. Le tabac d'Espagne recherche donc des zones boisées avec des clairières ou des chemins plus ouverts où poussent les violettes et où s'épanouissent les fleurs que les adultes butinent. Comme maintes autres espèces d'insectes mais aussi de végétaux, ce beau papillon, assez répandu à Pouldreuzic, bénéficierait d'une gestion appropriée des chemins, bords de routes et autres lisières, qui laisserait toute leur place à des végétations herbacées et arbustives (fourrés, bandes enherbées, etc.).



©A. Fouquet

La **mésange noire** possède une tête massive et le ventre grisâtre, et non jaune, qui la distingue de la mésange charbonnière. Elle reste un visiteur rare même si, lors de certains hivers comme en 2017-2018, on a pu observer en Bretagne des invasions d'oiseaux de l'est de l'Europe.

Plutôt montagnarde, cette mésange est inféodée aux bois de conifères. Il n'est donc pas surprenant de la trouver dans les vallées boisées du nord de la commune (Créménec, Moulin de Trégonguen) où quelques massifs de résineux alternent avec les feuillus.



Bocage (prairies avec haies)



Le bocage à Kérintec - © B. Trébern

Pendant de nombreuses décennies, l'agriculture bretonne avait façonné son paysage traditionnel de champs séparés par des haies et des talus, le bocage, mais le remembrement, conduit à partir des années 1950, a en partie détruit cette organisation. Entre les plateaux cultivés, où les haies sont rares, et les vallées alluviales, on peine à repérer sur la commune un vrai réseau bocager. Par endroit, les haies sont encore assez présentes ; c'est le cas par exemple entre Lababan et Kervriec, vers Kersaudy – Lanvao - Pozéoc, ou entre Kerléver et Kérintec. Les essences composant ces haies sont extrêmement variées, composées à la fois d'espèces locales (chênes, châtaigniers à l'est

et au centre, frênes vers le centre, saules en zones humides...) et d'espèces introduites. La composition de la haie varie également avec la proximité du littoral : elles doivent alors être résistantes aux embruns (tamaris...).

Tout comme les lisières forestières, les haies et talus jouent un rôle très important pour la biodiversité, à la fois comme milieu de vie ou en tant que voie de circulation des espèces.

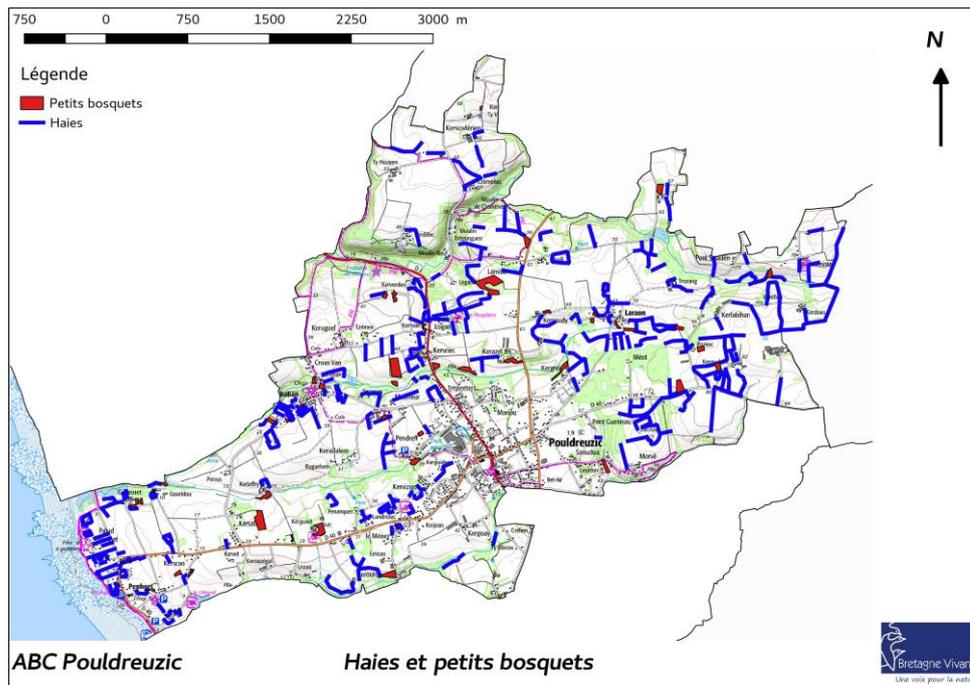
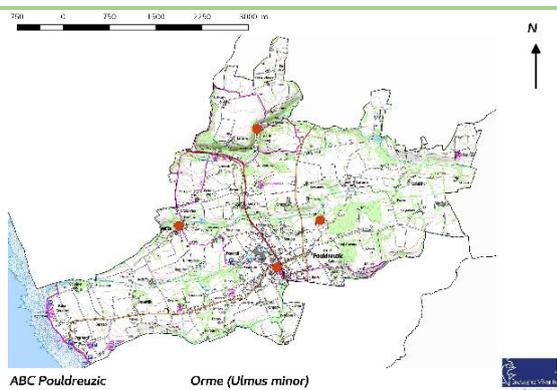


Figure 44 - Haies et petits bosquets



©B. Trébern

Les **grands ormes** ont quasiment disparu des paysages bretons depuis que sévit la graphiose, une maladie provoquée par un champignon. Des populations de petits arbres se maintiennent cependant grâce à leur faculté à se reproduire de façon végétative en drageonnant. A Pouldreuzic, on trouve encore ici et là d'assez belles haies d'ormes, bien que les traces de la maladie y soient omniprésentes. Les ormes accueillent toute une faune d'insectes spécifiques qui ont aussi souffert des conséquences de la graphiose. Parmi eux, la thécla de l'orme, papillon rare en Bretagne, reste à chercher sur le territoire de la commune, où elle pourrait trouver de biotopes favorables.

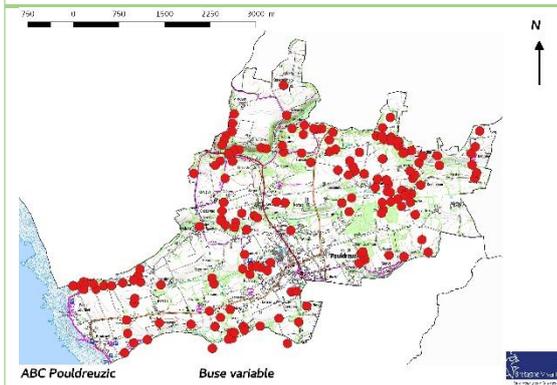




©A.Fouquet

Quand on se promène dans la campagne, il est rare de ne pas apercevoir une **buse variable** effectuant son vol circulaire qu'elle accompagne parfois de cris aigus et plaintifs ; c'est en effet le rapace le plus abondant de Bretagne. Cette espèce typique du bocage installe son nid dans les grands arbres, surtout les pins, mais se nourrit également dans les cultures céréalières, riches en micromammifères.

Lors de cette enquête, nous avons recensé 8 à 10 couples de buse sur l'ensemble de la commune, soit une densité voisine de 2 couples par km² ; c'est une valeur que l'on retrouve aussi en Bretagne intérieure. S'il est présent partout, cet oiseau est plus abondant dans les zones boisées du nord-est de Pouldreuzic.



Formations arbustives

Fourrés / Ptéridaie

Le plus souvent, on trouve le prunellier et la fougère aigle en lisière boisée ou dans la strate arbustive des haies. Il arrive aussi que ces plantes forment des massifs plus étendus.

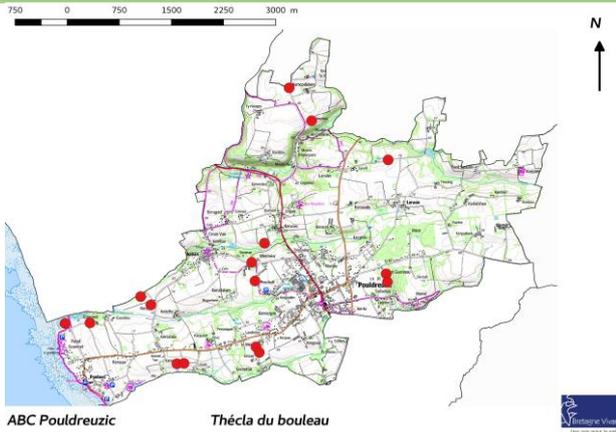
C'est le cas des fourrés à prunelliers situés en bordure littorale, au sud de l'étang de Gourinet. Cette formation dense abrite notamment les nids du tarier pâtre et de la fauvette grisette.

Les ptéridaies sont des milieux dominés par la fougère aigle, qui laisse souvent peu de place à d'autres espèces végétales. Le plus bel exemple est celle qui s'étend à Méot, juste sous la ligne électrique à moyenne tension. Plusieurs espèces de papillons de nuit sont liés à ce milieu, la phalène de l'aquiline (*Petrophora clorosata*), la noctuelle de la fougère (*Callopistria juvenina*), mais la biodiversité y est assez limitée. Une autre ptéridaie existe au centre du triangle Kerguivit-Pénanquer-Ruguelven.



©B. Trébern

Comme son nom ne l'indique pas, **la thécla du bouleau** vit sur les prunelliers, qui nourrissent la chenille. Bien que vivement coloré, le papillon reste très discret durant sa période de vol en fin d'été, à tel point que sa présence est plus souvent attestée par la découverte de ses œufs à la fourche des branches que par l'observation des adultes. Cette technique de prospection a permis de découvrir que la Thécla du Bouleau, autrefois considérée comme très localisée à l'ouest de la Bretagne, y est en fait très répandue sur une large bande littorale. A Pouldreuzic, les nombreux fourrés et haies de prunelliers sont favorables à l'espèce, dont les œufs ont été découverts en divers points de la commune.



Lande à bruyère : Kerdélec



Lande de Kerdélec - © B. Trébern

Au bord de la route d'accès au hameau de Kerdélec, on trouve une formation végétale originale pour la commune : il s'agit d'une lande à bruyère cendrée et à ajonc d'Europe. La taille de la parcelle ne permet pas vraiment la présence d'une faune typique des landes même si la callunaire (*Pachycnema hippocastanaria*), un papillon de nuit caractéristique de ce milieu, y a été trouvé. En été, la densité d'abeilles mellifères butinant les bruyères est remarquable. Cette lande relictuelle est en cours de boisement et risque, à terme, de disparaître.

Milieux ouverts ou champs ouverts sans haies ni talus

Le remembrement a créé sur les plateaux un paysage de grandes parcelles contiguës, sans séparation, sur lesquelles sont pratiquées des cultures intensives. On y trouve des champs de céréales, principalement de maïs, et des prairies artificielles. Les principaux ensembles de ces milieux agricoles se situent au sud et au nord du ruisseau de Kerudalem, au nord de Keruguel, entre Kerdélec et Kerscodérien, et au nord du ruisseau de Lababan entre Kersaudy et Kerlabihan.

La rotation fréquente des cultures permet seulement la présence de plantes annuelles qui s'installent souvent après la moisson.

Cultures céréalières



Milieu ouvert à Penhors- © B. Trébern

Elles accueillent un cortège de plantes messicoles souvent discrètes où se détachent les corolles orange du chrysanthème des moissons (*Chrysanthemum segetum*) ou les capitules jaunes et blancs des matricaires (*Matricaria sp.*). L'influence maritime est favorable à un ensemble d'espèces telles la linaira bâtarde (*Kickxia spuria*) ou le petit alpiste

(*Phalaris minor*). Parmi celles-ci on compte des taxons localisés en Bretagne, tels le persil des moissons (*Petrolselinum segetum*), bien représenté en baie d'Audierne, et l'ammi élevé (*Ammi majus*) dont les prospections pour l'ABC ont permis la redécouverte plus de cent ans après sa dernière mention dans le sud-ouest du département. Ces zones à céréales sont en général peu favorables pour la plupart des espèces de vertébrés. Même des espèces adaptées aux milieux ouverts et chauds, comme le lièvre, ne s'y installent pas du fait du manque d'abri. Bien que, du fait de l'usage des pesticides, les micro-mammifères, comme le mulot sylvestre, soient moins abondants en culture intensive, ces milieux constituent les terrains de chasse de rapaces comme la buse variable, le faucon crécerelle ou la chouette effraie.



Bord de champs de maïs à Ty Houyen - © B. Trébern

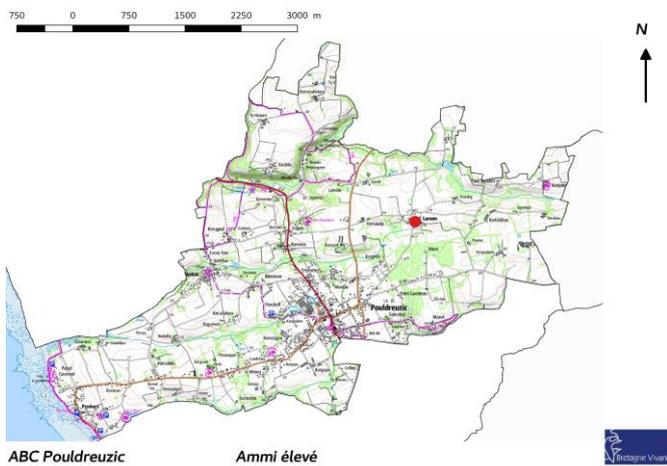
A l'automne et en hiver, alouettes des champs, pipits farlouses, bergeronnettes grises et fringillidés (pinsons, verdiers, linottes...) se nourrissent des graines restant après la moisson, parfois en groupes importants. Mais il faut la présence de haies arborées pour s'y abriter au moindre danger. Parmi les groupes d'insectes étudiés ici, peu d'espèces sont capables de boucler leur cycle de vie complet dans les cultures. Citons

parmi celles-ci les piérides (*Pieris* sp.), dont les chenilles se nourrissent de plantes cultivées ou adventices. Un peu plus nombreux sont les pollinisateurs (hyménoptères, lépidoptères, diptères...) attirés par les sources de nectar. En fin d'été, on peut également voir certaines libellules, comme le cordulégastre annelé, patrouiller à la recherche de proies le long des bandes enherbées bordant les parcelles.



©B. Trebern

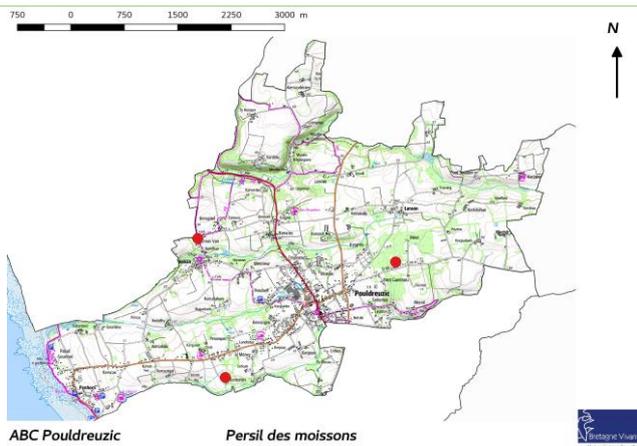
L'**ammi élevé** a des airs de carotte dont elle se distingue notamment par sa couleur d'un vert plus tendre et son port plus délié. Il apprécie les bords de champs cultivés. Cette espèce plutôt calcicole n'avait été signalée qu'à cinq reprises dans le Finistère sud. Quatre données sont antérieures à 1900 et une cinquième mentionnait sa présence à Quimperlé il y a un quart de siècle. La découverte de quelques pieds au bord d'un champ de blé à Laraon est une incitation à chercher l'espèce ailleurs sur le territoire de la commune et dans toute la baie d'Audierne.





© Bretagne Vivante

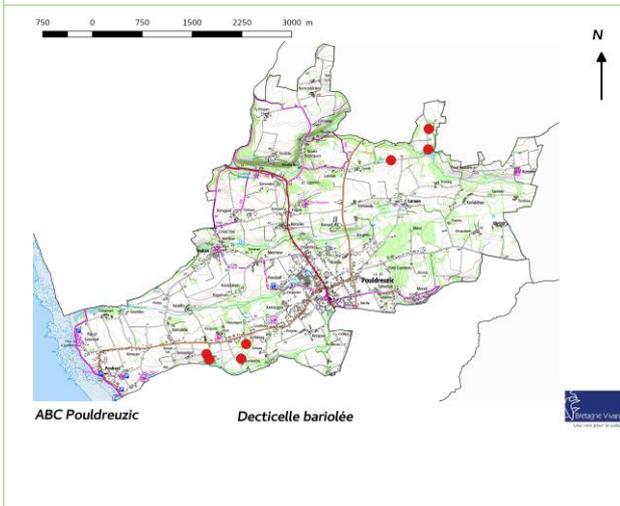
La forme des feuilles du **persil des moissons** le distingue aisément de son proche parent le persil cultivé. Cette espèce dont la distribution est subatlantique (elle se limite à l'ouest de l'Europe, sans s'éloigner de l'océan) se rencontre dans les cultures et au bord des chemins. Elle est en raréfaction dans l'ouest, mais le Pays Bigouden reste l'un de ses bastions bretons.





©A.Fouquet

La **decticelle bariolée** est une sauterelle très commune en Bretagne. C'est un carnivore qui se nourrit essentiellement d'insectes plus petits. Peu exigeante, elle fait entendre en guise de chant un grésillement discret dans toutes les prairies, les bernes de routes ou de chemin, les bords de champs pourvu qu'elle y trouve une végétation dominée par des poacées dont les chaumes sont suffisamment élevés. A Pouldreuzic, elle exploite les prairies mais aussi la trame des routes et des chemins dont les bernes lui conviennent parfaitement.



Prairies cultivées



Prairie de Kergreis - © B. Trébern

Les prairies qui alternent temporairement avec les cultures accueillent une flore assez diversifiée mais dont les espèces restent généralement banales, dominée par les Poacées (*Lolium multiflorum*, *Arrhenaterum elatius*, *Dactylis glomerata*, *Agrostis sp.*), le plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), les patiences (*Rumex sp.*), etc. On trouve

fréquemment dans ces champs des plantes adventices comme la shérardie des champs (*Sherardia arvensis*) témoignant de la mise en culture des parcelles durant les années antérieures.

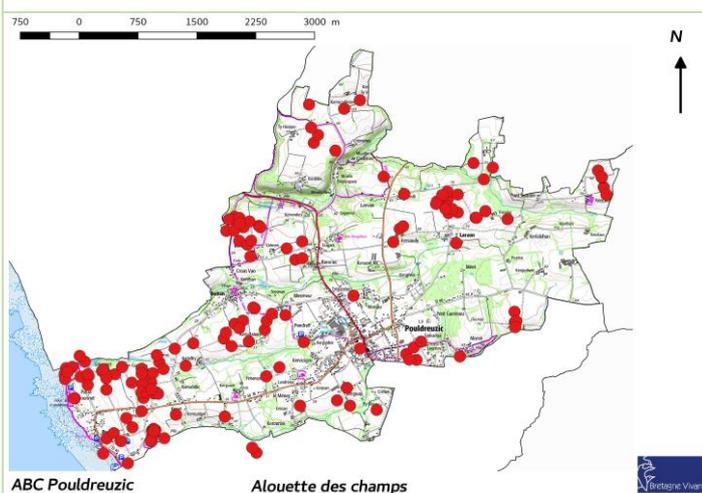
De la même façon que les plantes, les insectes habitant ces prairies temporaires appartiennent à des espèces variées mais communes, parmi lesquelles on peut citer le myrtil (*Maniola jurtina*), un papillon omniprésent en Bretagne, ou une sauterelle, la decticelle bariolée (*Roeseliana roeselii*). Ces espèces végétales et animales largement répandues sont capables de coloniser rapidement les parcelles laissées au repos. Les bords de chemins, de routes et de champs offrent d'ailleurs souvent un habitat de type prairial et constituent un réseau propre à servir à la fois de refuge et de réservoir à ces espèces qui sont ainsi prêtes à réinvestir efficacement les parcelles qui leur redeviennent favorables.

Comme les zones céréalieres, on trouvera dans ces prairies une plus grande diversité d'espèces en périphérie, non loin de haies ou de buissons. Mais certains oiseaux apprécient au contraire ces milieux dégagés leur permettant à la fois de trouver leur nourriture et de voir venir d'éventuels prédateurs. C'est le cas notamment en hiver des vanneaux huppés et des pluviers dorés qui se nourrissent dans les prairies de vers ou de larves d'insectes.

Durant la période de reproduction, l'alouette des champs est le seul oiseau qui installe son nid dans ces parcelles.



©A.Fouquet



L'alouette des champs est rencontrée uniquement en milieu ouvert et vit sur le sol.

Pour se nourrir, elle fouille sur le sol, cherchant sa nourriture à vue, un peu accroupie et avançant au fur et à mesure. Son plumage la rend presque invisible au sol. Araignées, vers de terre, petits insectes et leurs larves, petits escargots, graines et pousses, feuilles de plantes composent son régime alimentaire.

En Bretagne, l'espèce est sédentaire et reçoit des populations du nord de l'Europe et de la Russie en hiver.

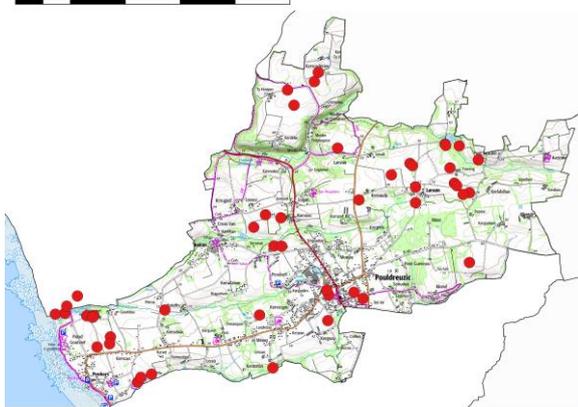
Toutes les populations européennes d'alouettes des champs sont menacées par la perte de leur habitat liée aux changements des pratiques agricoles et probablement par des difficultés à trouver leur nourriture là où les insecticides, désherbants et fongicides sont massivement utilisés.

Ajoutons que l'espèce, classée en mauvais état de conservation, est encore chassable en France...



©A.Fouquet

750 0 750 1500 2250 3000 m



ABC Pouldreuzic

Vanneau huppé

Bretagne Vivante
 Une région pour la nature

Bien que ses effectifs nicheurs aient très fortement chuté, le **vanneau huppé** se reproduit encore dans les quelques prairies du sud de la baie d'Audierne. Mais à Pouldreuzic, on ne le voit qu'en dehors de la période de nidification. Il fréquente alors les prairies bien dégagées en groupes assez importants (250 à la mi-décembre, dans un champ au sud de Lesvili), souvent en compagnie d'un autre limicole, le pluvier doré. Son régime alimentaire est principalement constitué de vers (lombrics) et d'insectes, larves ou adultes, qu'il attrape à la surface du sol ou juste en dessous.

Le vanneau huppé utilise également le littoral, et notamment l'étang de Gourinet, comme zone de repos lors de la migration ou en période hivernale. Si au début des années 2000, on pouvait encore voir des groupes de 300 individus sur l'étang, les effectifs actuels semblent plus modestes (77 en janvier 2017).

Milieus Humides

L'approvisionnement en eau, la capacité du sol à retenir cette eau, le relief, les usages agricoles sont autant de facteurs qui déterminent le type de zone humide et leur fonctionnement. La cartographie de ces zones a été établie dans le cadre du SAGE de l'Ouest-Cornouaille ; il apparaît assez logiquement qu'elles sont toutes situées dans les vallons bordant les cours d'eau de Pouldreuzic.

Il n'est pas facile de décrire avec précision le paysage associé à ces vallons tant les divers milieux sont juxtaposés les uns aux autres, voire imbriqués, et souvent sur des surfaces réduites. C'est d'ailleurs cette mosaïque d'habitats qui en fait des secteurs riches en biodiversité.

Nous pouvons cependant distinguer quelques types d'habitats.

Les bois humides



Bois humide à Trozang - © B. Trébern

Ces boisements sont présents en bordure de la majorité des ruisseaux où ils forment une bande de largeur variable, de quelques mètres à quelques dizaines de mètres. Suivant la topographie, l'intensité du courant, on a affaire à différentes essences.

Dans les vallons peu encaissés, on rencontre plutôt la saulaie humide, largement dominée par le saule roux (*Salix atrocinerea*), et qui souvent remplace d'anciennes prairies laissées à l'abandon. Les conditions sont alors

plus favorables à des plantes d'ombre comme des fougères, dont l'osmonde royale (*Osmunda regalis*) qui déploie ses frondes sur les berges des cours d'eau.



Peupleraie à Ruguelven - © B. Trébern

En hiver, le ruisseau déborde souvent de son lit mineur formant de larges zones boueuses où pousse l'iris faux-acore ou le carex paniculé.

Quand le lit mineur est mieux marqué, ce sont souvent les chênes qui composent majoritairement les bois humides. Par places, des bas-fonds marécageux accueillent une flore particulière, qui comprend entre autres la

dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*) et des myosotis.

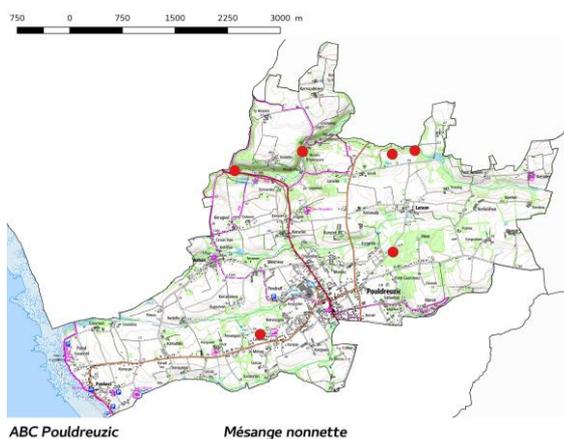
C'est typiquement le domaine de la petite mésange nonnette.

On peut également classer les peupleraies dans ces boisements humides. Ces plantations de peuplier blanc, souvent vieillissantes, abritent des sous-bois relativement pauvres en espèces : carex pendant à Ruguelven, épilobe hirsute et roseau à Kergoay ou ronces à Kervriec.



©A.Fouquet

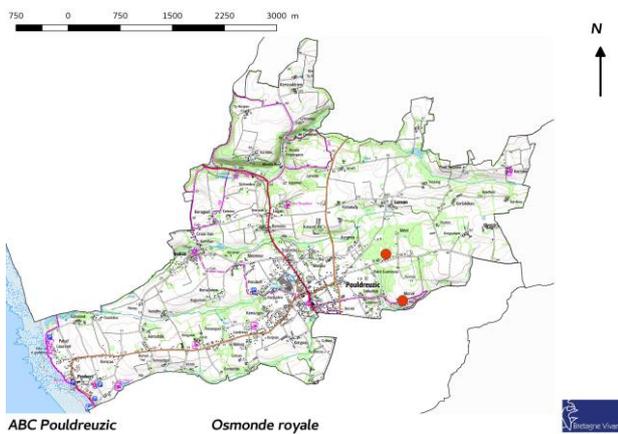
Un plumage plutôt terne, brun-beige avec une calotte noire, et un mode de vie très discret font de la **mésange nonnette** la moins connue de nos mésanges. Elle fréquente les bois de feuillus assez denses, avec une prédilection pour les milieux ombrés et humides comme les saulaies.



En déclin régulier dans notre région, la mésange nonnette est peu présente sur le littoral ; dans l'atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne, elle n'était d'ailleurs pas signalée dans la maille de Pouldreuzic. La plupart des observations ont été faites en hiver, lorsque les arbres n'ont plus de feuilles, et on ne s'étonnera pas qu'elles proviennent surtout des zones boisées de l'est de la commune (Trégonguen, Kerdélec, Kergreis ...).



©B. Trébern



Comme à beaucoup d'autres fougères, le climat océanique convient parfaitement à l'**osmonde royale**, espèce principalement répandue sur la façade atlantique de l'Europe. Ses grandes frondes s'épanouissent en touffes fournies sur les rives des rivières, des ruisseaux, voire des fossés. A Pouldreuzic, elle semble localisée aux environs de Morvé. Ces larges folioles caractéristiques en font une fougère très décorative et prisée des jardiniers. C'est pourquoi la préfecture du Finistère en réglemente le prélèvement dans la nature.

Les prairies humides



Prairie humide à Kergreis - © B. Trébern

La prairie humide, à la végétation herbacée dominée par les graminées et les joncs, est entretenue par le pâturage ou par une fauche annuelle en été. Gorgées d'eau une grande partie de l'année, elles sont bien plus riches en espèces végétales que les autres prairies.

Les prairies oligotrophes, très localisées et souvent de taille modeste accueillent des plantes de milieu acide telles que le jonc acutiflore (*Juncus acutiflorus*), la succise des prés (*Succisa pratensis*) ou le cirse disséqué

(*Cirsium dissectum*). Ces prairies sont sans doute en régression mais on en trouve encore à Kerouron, à Kergreis.

Plus riches en éléments minéraux, les prairies mésotrophes présentent une végétation légèrement différente, avec du jonc diffus (*Juncus effusus*), du lotier des marais (*Lotus uliginosus*), du lychnis fleur-de-coucou (*Lychnis flos-cuculi*). Sur la commune, ces prairies humides sont souvent isolées les unes des autres. C'est le cas à Soconan, Kerintec... Un ensemble plus important se distingue cependant, allant de Kergreis à Pozéoc. Sur ce dernier, le pâturage par des chevaux permet d'entretenir les prairies et d'éviter leur fermeture.

Toutes ces prairies humides sont le refuge de nombreux insectes, dont certains peu communs comme le criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*) ou la rare mélitée du mélampyre (*Melitaea athalia*), trouvée à Soconan. Au mois de janvier, la grenouille rousse déposera ses pontes dans les parcelles les plus humides.

L'abandon du pâturage ou de la fauche permettent une colonisation des prairies humides par des plantes plus hautes formant un réseau dense, parfois impénétrable en été : ce sont les mégaphorbiaies dont le cortège floristique est dominé par l'oenanthe safranée (*Oenanthe croccata*), l'eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*), l'angélique des bois (*Angelica sylvestris*) ou la salicaire (*Lythrum salicaria*). Dans le lit-même du ruisseau, là où s'accumule la vase, pousse la ache nodiflore (*Apium nodiflorum*). Ces formations végétales sont peu abondantes sur Pouldreuzic : on les rencontre au sud-est, entre Kerguelven et Saoudua, et ça et là, le long des cours d'eau.



Eupatoire chanvrine

©B. Trébern



Salicaire

©B. Trébern



Angélique des bois

©B. Trébern

Quelques mégaphorbiaies constituent aussi la strate inférieure des peupleraies, comme à Kergoay ; elles semblent alors moins riches en espèces.



Prairie humide à Méot - © B. Trébern

Ces formations végétales peu accessibles offrent des zones de repli pour les grands animaux (chevreuil, sanglier).

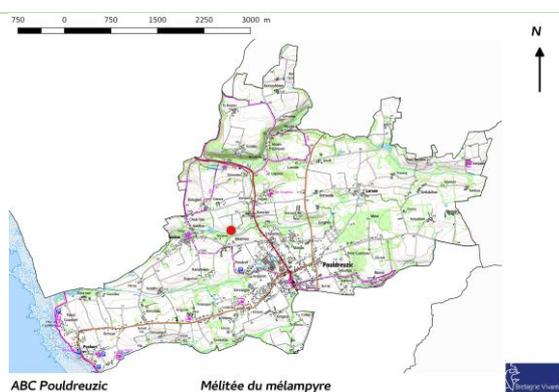
Enfin, on peut également signaler la présence, dans le bois de Méot, d'une mare temporaire, inondée en hiver mais s'asséchant en fin de printemps. Couverte alors de menthe aquatique et de juncs, cette clairière fraîche présente de fortes

densités de rainettes vertes et de papillons, dont le tristan, très peu commun sur les communes littorales. C'est là également qu'a été capturée une punaise rare en France : *Palomena viridissima*.



©A.Fouquet

La **mélitée du mélampyre** vole à la fin du printemps dans des prairies au sein de secteurs frais et en général abondamment boisés. En raison de sa rareté, on ignore au dépens de quelles plantes précises sa chenille se nourrit. Confinée aux forêts en Haute-Bretagne, la mélitée du mélampyre y a presque disparu durant ces dernières décennies, très vraisemblablement en raison du réchauffement climatique. C'est pourquoi la liste rouge bretonne des papillons de jour la classe parmi les espèces en danger. Le Haut Pays Bigouden et les environs de Quimper est un des principaux bastions bas-bretons de la mélitée du mélampyre, qui a été observée à Kervriec au cours des prospections dans le cadre de l'ABC.



Les marais à hélophytes

On appelle ainsi diverses formations végétales dominées par de grandes plantes herbacées qui poussent dans des terrains inondés en permanence.

La roselière est formée d'une seule espèce, le roseau, et se rencontre surtout dans l'ouest de la commune, sur les vallées des deux ruisseaux alimentant l'étang de Gourinet. En amont même de l'étang, la roselière la plus vaste remonte en se rétrécissant, pratiquement jusqu'à Kerleffry. C'est au cœur de cette étendue qu'on trouvera la rousserolle effarvate ou le bruant des roseaux. Le phragmite des joncs, lui, préférera les bordures de roselières avec quelques arbres et buissons.



Etang et roselière de Gourinet

©B. Trébern



Etang de Kerléver

©B. Trébern

En bordure de certains étangs, on trouve des ceintures végétales formées de grandes herbacées (massettes, iris, rubaniers, carex...). La densité de la végétation et la présence d'eau et de vase toute l'année en font des milieux souvent impénétrables.

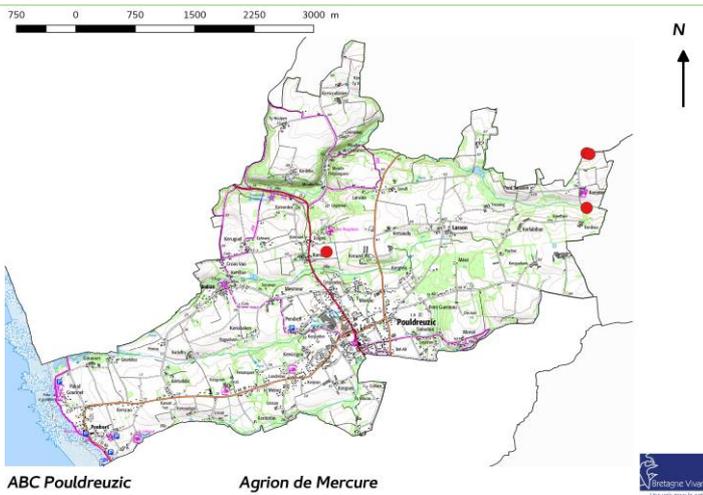
A Kerléver, les milieux herbacés des berges, où pousse par exemple la grande scutellaire (*Scutellaria galericulata*), permettent la reproduction des libellules aimant les eaux calmes. L'agrion de Mercure, espèce protégée, a été trouvé sur une mare à Kérintec. En l'absence de gestion appropriée, ces milieux tendent cependant à être remplacés par une végétation plus haute : sur la rive est, le carex paniculé constitue de grands touradons entre lesquels l'eau circule en déposant d'importantes quantités de matière organique. Autant les bords d'étang à végétation diversifiée sont riches en faune et en flore, autant cette cariçaie abrite un cortège d'espèces très limité.

Sur les bords des bassins de décantation de la cidrerie Kerné, la végétation des berges se limite à une fine bande de plantes héliophytes mais cela suffit pour permettre la reproduction du grèbe castagneux et du canard colvert.

De plus petites dimensions, les fontaines, lavoirs, réserves d'eau ou autres sont souvent recouverts d'une pellicule verte de lentilles d'eau, classée comme plante invasive par le Conservatoire Botanique.



©A. Fouquet



Cet élégant odonate qu'est l'**agrion de Mercure**, dont l'aire de répartition se limite essentiellement à l'Europe de l'ouest, se reproduit dans les petits cours d'eau ensoleillés et envahis de végétation. Les adultes ne s'éloignent guère de ces milieux. Victime de l'artificialisation, du curage et de la pollution des ruisseaux, l'agrion de Mercure est en forte régression dans une grande partie de son aire, ce qui lui vaut d'être protégé en France et de figurer à l'annexe II de la directive Habitats et dans diverses listes rouges. Il reste répandu en Bretagne mais ses petites populations dispersées paraissent fragiles et à la merci du moindre épisode de pollution, voire simplement d'un entretien un peu trop radical de la portion du cours d'eau qu'il habite.

Milieus Urbanisés

Les milieux anthropisés comme les jardins, les murs mais aussi les trottoirs ou les terrains vagues sont loin d'être des déserts botaniques.

Des espèces particulières, souvent nitrophiles, poussent à proximité des habitations. Nous avons par exemple noté la présence de la petite ciguë (*Aethusa cynapium*) dans le bourg de Pouldreuzic et le sison (*Sison amomum*) à Lesneut. Ces espèces indigènes côtoient fréquemment maintes espèces échappées de cultures dont certaines comme le montbretia (*Crocasmia x crocosmiiflora*) sont considérées comme invasives potentielles et d'autres comme la renouée du japon (*Reynoutria japonica*) sont des invasives avérées.



Mur végétalisé au bourg - © B. Trébern

Les vieux murs accueillent la cymbalaire (*Cymbalaria muralis*) et plusieurs espèces de fougères comme la rue des murailles (*Asplenium ruta-muraria*). Des taxons plus exigeants se développent essentiellement sur les murs dont le mortier est à base de chaux. C'est le cas du cétérach officinal (*Ceterach officinarum*) et du catapode rigide (*Catapodium rigidum*). Plusieurs espèces échappées de cultures horticoles poussent aussi entre les pierres des murs : campanule de Dalmatie (*Campanula portenschlagiana*), lilas d'Espagne (*Centranthus ruber*), pâquerette des murailles (*Erigeron karvinskianus*), etc.

Les interstices dans le bitume des trottoirs et les milieux fortement perturbés par les activités humaines (bord des routes, parkings...) sont favorables à des espèces thermophiles ou pionnières. C'est le cas de la spergulaire de boccone (*Spergularia bocconii*), une espèce découverte il y a une quinzaine d'années dans le massif armoricain. Une station de cette espèce rare a été découverte près de Kerouron dans le cadre des prospections pour l'ABC.

Le sol sableux du cimetière du bourg permet aussi le développement d'une végétation originale, où l'on trouve entre autres la première population bigoudène connue de l'euphorbe tachée (*Euphorbia maculata*), d'origine américaine, et une station de la linaire des sables (*Linaria arenaria*), plante protégée endémique des dunes du golfe de Gascogne dont des graines ont pu être importées avec du sable en provenance de la côte.



Pâquerette des murailles

© M. Bouygues



Cymbalaire

© M. Bouygues



Linaire des sables

© B. Trébern

De la même façon, on pourra s'étonner que l'érodium maritime (*Erodium maritimum*), espèce des pelouses littorales peu répandue en France, trouve dans les interstices du dallage autour de l'église des conditions favorables à son développement.

La faune des zones urbanisées est assez peu diversifiée. Elle comporte à la fois des espèces ubiquistes, très présentes dans les jardins, et des espèces commensales de l'homme : martinets, hirondelles de fenêtre ou choucas des tours ne nichent plus que dans les maisons. La plupart des chauves-souris de Pouldreuzic gîtent également dans les bâtiments, même si on les rencontre plutôt à la campagne que dans le bourg.



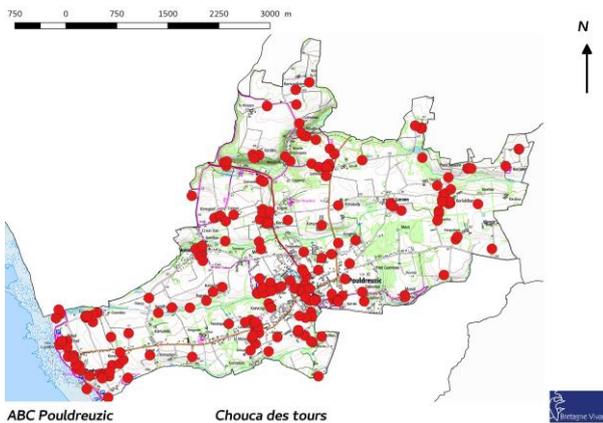
©A.Fouquet

L'**hirondelle de fenêtre** est une migratrice stricte : elle n'est présente chez nous que de la fin mars à fin septembre. Bien reconnaissable à son croupion d'un blanc pur, elle niche en petites colonies de quelques nids collés sur les façades de maisons.

Les effectifs de cette hirondelle varient beaucoup d'une année à l'autre si bien qu'il est difficile de dégager une tendance nette à la hausse ou à la baisse sur les dernières décennies. Bien que cette espèce soit protégée, des destructions de nids ont été fréquemment constatées, sans doute pour maintenir les façades propres. A Pouldreuzic, quelques maisons du bourg abritent des nids d'hirondelles de fenêtre mais la colonie la plus importante, avec 20 nids occupés, est située sur une maison de Laraon.



©A.Fouquet

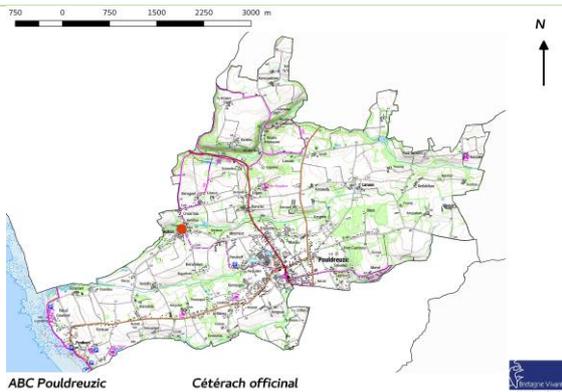


Autrefois inconnu du grand public, le **choucas des tours** a vu sa notoriété croître de façon spectaculaire, parallèlement à ses effectifs finistériens. Il a progressivement abandonné les tours, ou les falaises maritimes, pour occuper les cheminées des maisons individuelles. En hiver, les oiseaux se rassemblent sur les champs en troupes de plusieurs dizaines d'individus (jusqu'à 300 en janvier 2017 à Kerguelven).

Sur la commune, il est difficile de trouver un hameau où le choucas ne niche pas ; une enquête de 2010 dénombrait entre 100 et 200 couples à Pouldreuzic. C'est le type même d'oiseau qui s'est parfaitement adapté à notre habitat et à l'agriculture moderne. Le choucas est un oiseau protégé mais sa forte croissance et les dégâts qu'il occasionne aux cultures ont conduit le Préfet à autoriser une destruction partielle dans le Finistère.



© R.P Bolan



Le **Cétérach officinal**, fougère dont la face inférieure des feuilles est densément velue fait partie du cortège assez fourni des plantes des murs. Thermophile et calcicole, elle pousse sur les murs ensoleillés construits à l'aide d'un mortier à base de chaux. L'abandon de cette technique et le « nettoyage » souvent radical des vieux murs menace l'espèce dont nous n'avons trouvé que quelques pieds à Pouldreuzic, aux alentours du cimetière de Lababan.



Une voix pour la nature



Cinquième partie : Les continuités biologiques



Synthèse sur la biodiversité globale de la commune

Nombres de données par familles

Les nombres de données figurant dans le tableau suivant incluent les données pré-existantes à l'ABC (données du 1er janvier 2000 au 1er juin 2016) (BV-QPB, 2018) et les données collectées au cours des prospections de l'ABC. Ce sont en tout 18 463 données, dont 18 412 géolocalisées, qui ont été collectées, représentant 1335 espèces.

	Groupes taxonomiques	Nombre de données	Nombre de données géolocalisées	Nombre d'espèces
Faune	Amphibiens	122	122	7
	Reptiles	85	85	6
	Grands mammifères	190	169	17
	Chiroptères	104	104	11
	Oiseaux	12 486	12 478	216
	Insectes	2 705	2 683	571
	Flore	2 762	2 762	507

Tableau 22 - Nombres de données acquises, géolocalisées et nombre d'espèces recensées par familles

Espèces à statuts

Les nombres d'espèces à statuts (listes rouges, directives européennes, conventions, arrêtés) par familles sont rappelés dans le tableau suivant. On ne retient pour les listes rouges BZH des oiseaux que les espèces classées CR et EN.

Groupes taxonomiques	Listes rouges BZH	Directives	SRCE
Amphibiens	1	4	1
Reptiles	1	3	2
Grands mammifères	1	0	2
Chiroptères	4	11	5
Oiseaux	21	24	7
Insectes	5	3	1
Flore	4		

Tableau 23 – Nombre d'espèces figurant sur les listes rouges pour la Bretagne, les directives européennes et le SRCE

Les localisations des espèces sur listes rouges BZH (limitées aux enjeux CR et EN pour les oiseaux) ou figurant dans les directives européennes ou citées dans le SRCE sont données sur la figure 45.

Pouldreuzic abrite un nombre important d'espèces à statuts. La zone la plus fréquentée par ces espèces est le secteur de Gourinet, qui bénéficie du réseau des zones humides de la Baie d'Audierne en attirant nombre d'oiseaux. Les vallées des ruisseaux sont également propices aux habitats des espèces à statuts, d'une part en étant boisées (oiseaux), d'autre part en étant laissées à l'abandon (plantes, insectes, ...).

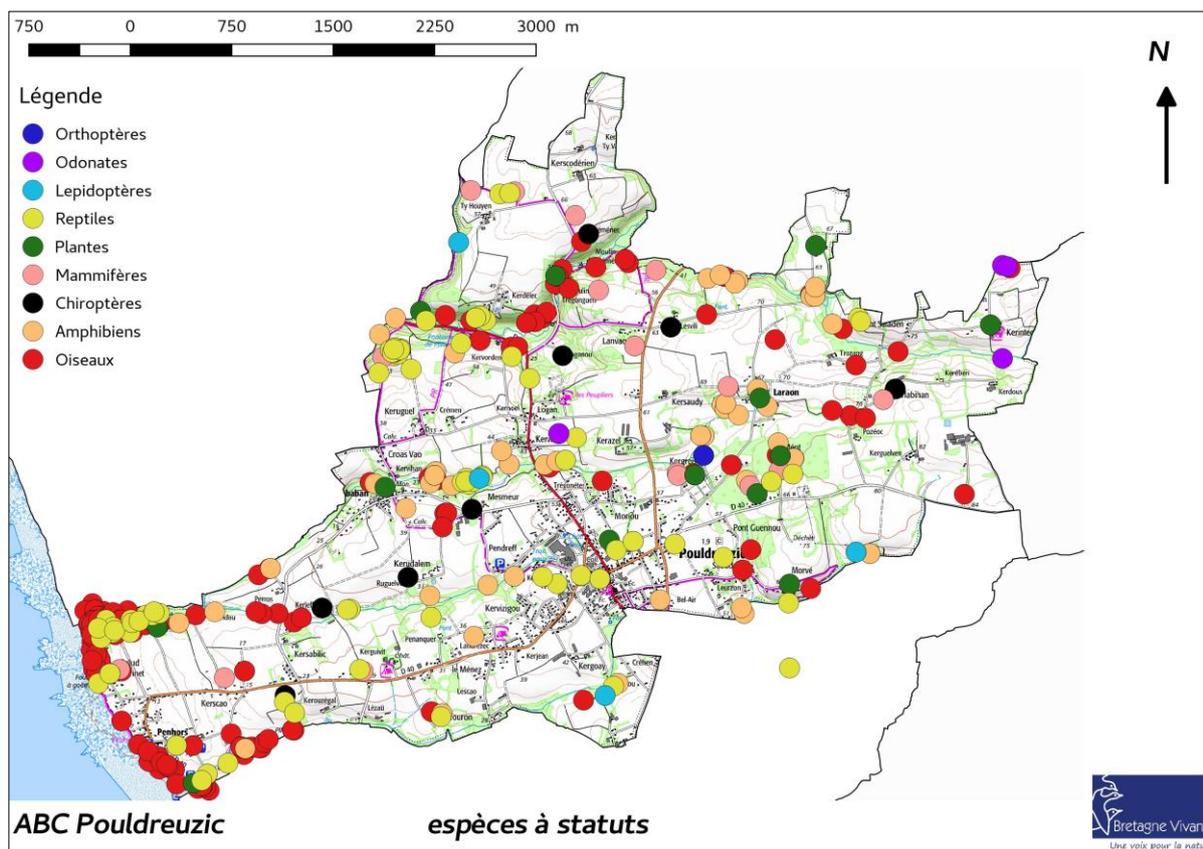


Figure 45 – Localisations des espèces à statuts toutes familles confondues

Peu de ces espèces sont trouvées dans les milieux ouverts. De même, on constate que les vallées en amont des ruisseaux de Tregonguen et de Kerudalem n'abritent que peu d'espèces à statuts.

Les espèces les plus remarquables trouvées sur la commune lors de cette étude sont assurément les trois suivantes : l'ammi élevé, plante poussant en bordure d'un champ de céréales à Laraon, la glossiphonie, sangsue repérée dans un ruisseau à Leurzon et le grillon manchois, trouvé sur la plage à Penhors.

Zones à enjeux (réservoir de biodiversité)

Généralités

La figure 45 met en évidence des zones fortes d'accueil d'espèces à statuts. Le tableau suivant confirme l'impression donnée par la figure.

Lieux	Flore	Oiseaux	Mammifères	Chiroptères	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Somme
Gourinet étang littoral	2	18			1	2	1	25
Gourinet village	1	6			2	2	4	17
Penhors Station Traitement		12			1			13
Kerouron		1			3	1	4	9
Morve		2	1	1	2		3	9
Kerdelec		1	1		2	2	2	8
Kerintec		1		2	2		3	8
Meot	1	2			2	1	2	8
Soconan_bassins		2			3		3	8
Gourinet Palud	2	3					1	7
Kergreis	1	1		2	2		1	7
Laraon	1				5		1	7
Soconan		3			2	1	1	7
Gouridou		1			4		1	6
Kerlever					2		3	5
Kerlever Etang		2			3			5
Perros		3			1		1	5
Bourg	1		1		2			4
Créménec		2		1	1			4
Gourinet littoral		2						4

Tableau 24 - Nombres d'espèces à statuts par localisation (limité aux principales localisations)

La figure 45 fait apparaître que des lieux voisins sont de fortes zones d'espèces à enjeux. Ils sont donc regroupés et la liste des zones suivantes s'en déduit :

- *Gourinet* : étang de Gourinet, Palud de Gourinet, Village de Gourinet, littoral de Gourinet.
- *Laraon-Méot* : Laraon, Méot, Kergreis.
- *Vallée de la Virgule* : Créménec, Kerdélec, Trégonguen.
- *Station d'épuration de Penhors* : Station d'épuration plus le secteur du ruisseau de Tregonguen jusqu'au rivage.
- *Soconan* : Soconan, bassins de la cidrerie, Mesmeur.
- *Kerintec*.
- *Morvé*.

- Kerouron.

D'autres zones sont à ajouter pour leurs « habitats » particuliers sur Pouldreuzic :

- Penanquer.

- Lesvili.

- Ty Blocou.

Ces zones à enjeux peuvent être classées en 3 niveaux :

- Zones 1 (les plus importantes) : Gourinet, Laraon-Méot et Vallée de la Virgule

- Zones 2 (zones intéressantes) : Station d'épuration de Penhors, Soconan, Lesvili, Kerintec, Morvé

- Zones 3 (zones de petites tailles présentant des particularités) : Kerouron, Ty Blocou

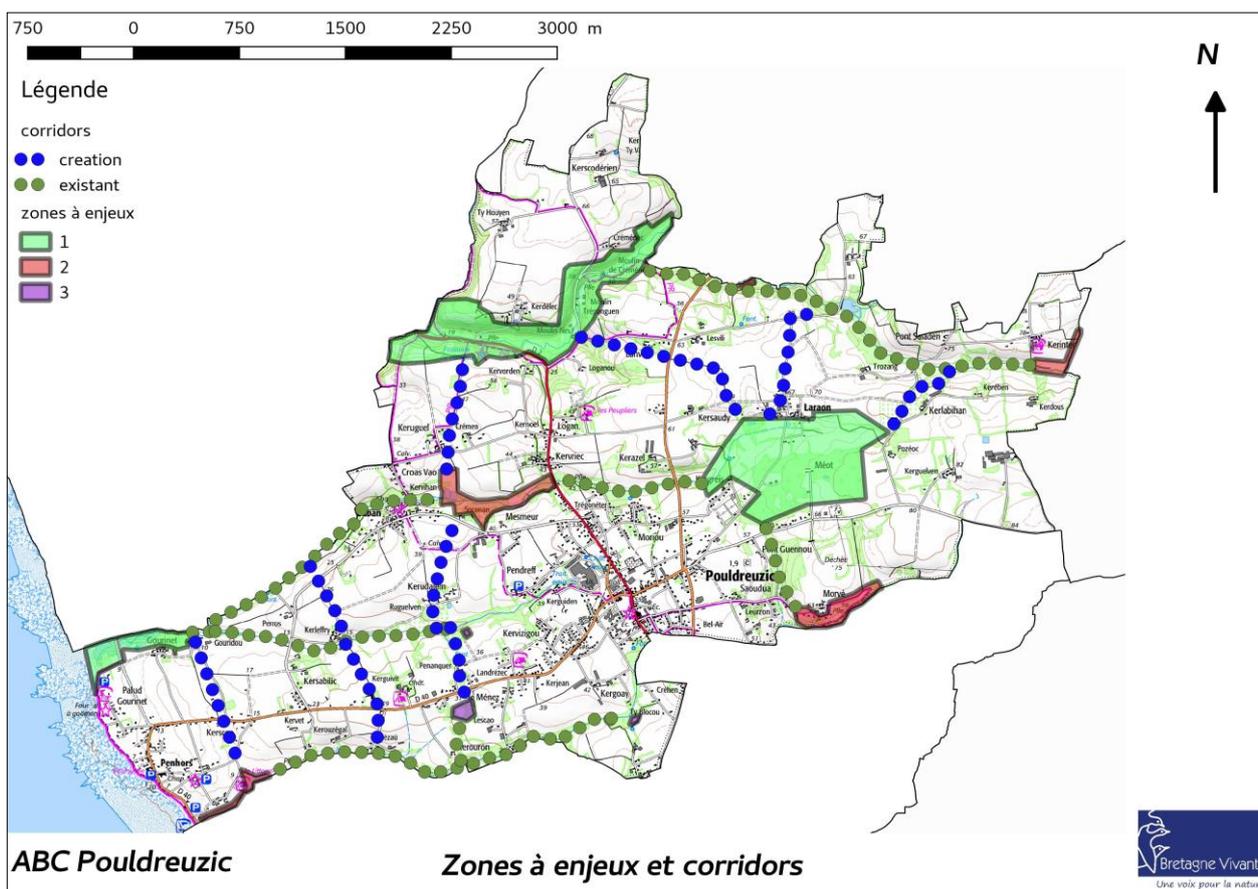


Figure 46 – Zones à enjeux et corridors

Zone de Gourinet :

La zone de Gourinet, avec son étang, sa dune, son cordon de galets et sa roselière, concentre le maximum d'espèces à enjeux. Elle se situe, pour les oiseaux, dans la ligne des étangs arrière-littoraux et les zones humides de la Baie d'Audierne et en constitue l'un des maillons, que ce soit pour les nicheurs (gravelots), les hivernants (anatidés et limicoles) et les migrateurs (dont le traquet motteux). Elle comporte également des plantes peu communes comme la renouée maritime (*Polygonum maritimum*) et le panicaut maritime (*Eryngium maritimum*). C'est aussi une zone appréciée par les amphibiens (crapaud épineux, grenouille verte et rainette verte) et les reptiles (vipère péliade, couleuvre à collier, orvet et lézard vert occidental). On y a également trouvé le tétrix des vasières (*Tetrix ceperoi*). Les inventaires réalisés confirment son classement en ZNIEFF.

Zone Laraon-Méot :

Cette zone est importante pour la variété des familles d'espèces à statuts qui s'y trouvent. D'autre part, elle concentre sur une surface assez faible un ensemble de milieux divers : zones humides, étangs, bocage, forêt, ainsi qu'un bel ensemble de prairies pâturées le long du ruisseau de Lababan. On y trouve la spirée filipendule (*Filipendula vulgaris*) sur un substrat géologique de serpentinite. Le domaine de Méot, à bois et végétation très diversifiée, sert de refuge aux grands mammifères. Les amphibiens (salamandre, grenouille rousse, rainette verte) profitent des zones humides pour leur reproduction. Le tétrix des vasières (*Tetrix ceperoi*) et le conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*) sont également présents.

Vallée de la Virgule :

Cette vallée est intéressante non seulement pour les espèces à enjeux y résidant mais aussi pour sa partie forestière servant d'abris pour les oiseaux hivernants (grives mauvis et litornes par exemple à Crémeneq) et de zone de reproduction (grimpereaux). On y trouve également nombre de reptiles (vipère péliade, lézard vert occidental et la seule observation du lézard des murailles) et de grands mammifères. Enfin, elle inclut la dernière zone de lande à bruyère de la commune, près de Kerdélec.

Station d'épuration de Penhors

Cette zone peut être comparée à la zone de Gourinet mais sa surface est nettement plus réduite ce qui explique que le nombre d'espèces à statuts soit plus faible également. C'est une zone importante pour les oiseaux migrateurs (sarcelle d'été et d'hiver, canard souchet).

Soconan : vallée et bassin de la cidrerie

Cette zone comporte à la fois les bassins de la cidrerie et la vallée du ruisseau de Lababan. Elle abrite amphibiens (rainette verte, grenouille agile) et reptiles (orvets). Elle est également une zone fréquentée par les oiseaux qui profitent des bords des bassins et des zones boisées (grimpereau,

bouvreuil, bouscarle). Le méliée du mélampyre y a également été trouvé. Avec une gestion adaptée, ce site serait notamment très favorable aux odonates.

Zone de Lesvili

C'est une petite zone sur laquelle des pontes importantes de grenouille rousse ont lieu chaque année. Il serait intéressant de réaliser un inventaire des amphibiens sur la commune voisine de Landudec car la densité de pontes est maximale à Lesvili (à la frontière avec Landudec) et diminue en allant vers le centre de Pouldreuzic. Ceci pourrait faire agrandir la zone à enjeux vers la commune voisine. L'escargot de Quimper y a également été trouvé.

Zone de Kerintec

La zone sud de Kerintec est une zone humide autour d'un ruisseau intéressant pour les amphibiens (pontes de grenouille rousse) et pour les odonates. C'est un des rares sites où l'agrion de Mercure est présent, de même que le criquet ensanglanté.

Zone de Morvé

Morvé est également une petite zone, en limite de Plovan. On y trouve des espèces intéressantes de plantes, oiseaux et chiroptères (barbastelles). Le lucane cerf-volant a été localisé à proximité.

Zones de Kérouron et Ty Blocou

Ce sont des zones particulières. Kérouron abrite un bel ensemble de prairies plus ou moins humides non encore fermées (salamandre, crapaud épineux, rainette verte). Ty Blocou également comporte une zone très limitée de friche. L'écaille chinée et (*Euplagia quadripunctaria*) y a été repérée.

Corridors

Corridors existants

Des corridors naturels sont déjà présents sur la commune : il s'agit des vallées des ruisseaux de la commune et de la zone boisée et humide reliant Morvé au Méot.

Corridors à créer

Les zones de milieux ouverts forment des barrières aux déplacements des insectes, des amphibiens, des reptiles. Ceci se remarque sur la carte de la figure 45.

Le remède serait la création de haies reliant les vallées voisines entre elles au travers de ces milieux ouverts. Ces haies pourraient être mises en place le long des chemins existants.

La figure 46 montre des exemples de corridors à créer.

Préconisation de Gestion des habitats

Ce chapitre fera l'objet d'un document à part, après discussion avec les élus et les services techniques de la commune de Pouldreuzic. La liste ci-dessous n'est pas limitative.

Zones à enjeux

Les zones à enjeux sont à protéger. Le mode de protection sera défini selon les niveaux des zones et au cas par cas.

Gourinet

Le cas de l'étang de Gourinet et de ses abords est particulier. D'une part, la surface de l'étang est partagée entre les communes de Pouldreuzic et de Plouzévet : une concertation est donc nécessaire entre les 2 communes. D'autre part, le dérangement des oiseaux y stationnant doit être réduit. La pose de fils limitant l'accès à la zone peut être une solution.

Plantes invasives

Les plantes invasives avérées ou potentielles sont à détruire. Une description des plantes et des cartes indiquant leurs localisations précises seront fournies.

Plantation de haies-corradors

La figure 46 donne une indication des corridors (talus ou haies) à préserver ou à mettre en place. Une étude précise géographique de leur localisation et une concertation avec les propriétaires sont à mener pour définir les tracés des nouveaux corridors. Une possibilité est d'utiliser les bords de routes ou chemins existants pour les implanter.

Des subventions peuvent être allouées par BreizhBocage pour leur réalisation.

Entretien de zones en cours de comblement

Pour préserver leur biodiversité particulière, les petites zones à enjeux de Kerlever et de Ty Blocou doivent faire l'objet de travaux pour éviter leur comblement.

Étang de Kerlever : Remise en état

Pour préserver l'intérêt biologique de l'étang de Kerléver et de ses abords, un défrichage raisonné et une remise en état des berges sont nécessaires. L'étang est une propriété privée et l'accord de son propriétaire devra être recherché.

NB : L'étang est une création des années 1960-70 par la pose d'un vannage au-dessous de la route de Landudec. Ce vannage crée un obstacle à la migration des espèces aquatiques. Un dialogue

est en cours entre le SAGE Ouest-Cornouaille et le propriétaire de l'étang pour restaurer la continuité écologique.

Classement des haies dans le prochain PLU

Pour éviter la destruction des haies et des talus existants, un classement dans le PLU doit être réalisé. Ainsi leur destruction ou leur modification devra recevoir un avis conforme des collectivités publiques.

Fauchage respectueux

Le fauchage respectueux de la flore et de la faune concerne principalement la station d'épuration de Penhors et le bord des routes.

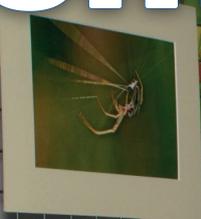


Sixième partie :

La communication



Bombus terrestris
Christine Buisson



Libellule
Christine Buisson



Pluvier
Christine Buisson



Alcedin
Christine Buisson



Libellule
Christine Buisson



Libellule
Christine Buisson



Pluvier
Christine Buisson



Canard
Christine Buisson



Pluvier
Christine Buisson



Information du public

Afin de sensibiliser les habitants de la commune aux enjeux de biodiversité, les informer de l'avancement de l'ABC et les inviter à participer aux inventaires, un certain nombre d'actions de communication a été progressivement mises en place.

Réunions publiques

Une première réunion d'information a eu lieu le 5 février 2017 devant une trentaine de personnes.



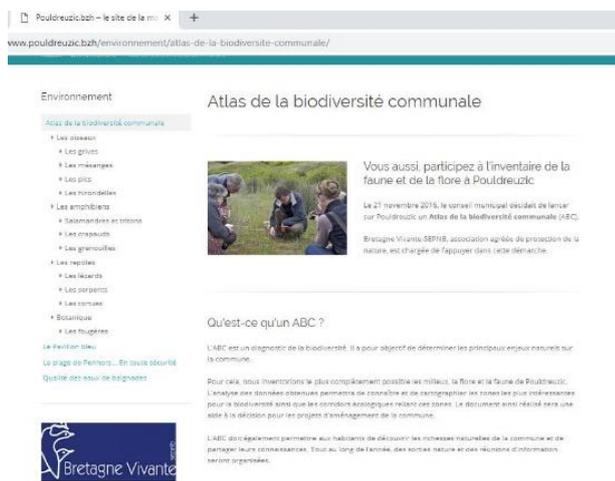
Conférence ABC - © L.Prime

Elle visait à présenter la démarche de l'ABC, les méthodes d'inventaires envisagées et les actions de sciences participatives.

Le 20 avril 2017, une conférence sur les oiseaux des jardins a réuni une soixantaine de spectateurs.

Après la phase d'inventaires, une autre réunion s'est déroulée le 4 mars 2018 où ont été présentés, devant environ 50 personnes, le travail réalisé et les principaux résultats obtenus.

Site et page Facebook de la mairie



Dans la partie « Environnement » du site internet de la commune, une partie était dédiée à l'ABC (<http://www.pouldreuzic.bzh/environnement/atlas-de-la-biodiversite-communale>). En plus de la page d'accueil qui présentait l'ABC, une douzaine de pages, largement illustrées, étaient consacrées à l'identification de plusieurs groupes d'espèces (mésanges, grives, tritons et salamandre, lézards, fougères des rues...).

Articles de presse

Tout au long de l'année 2017, les correspondants de la presse locale, Le Télégramme et Ouest-France, ont largement relayé les informations relatives à l'ABC.

La lettre de l'ABC



Les Lettres de l'ABC

En juin 2017, il a été décidé de créer un bulletin d'information sous format informatique, distribué aux habitants qui se sont fait connaître ou ont fourni des données, ainsi qu'aux élus municipaux et correspondants des journaux locaux. Cette lettre de l'ABC, d'abord bimensuelle puis mensuelle (soit au total 14 numéros), était également téléchargeable sur le site de la mairie. On y trouvait des articles sur des espèces de faune ou de flore, sur le travail des bénévoles Bretagne Vivante, ainsi que les comptes rendus des sorties nature et les principaux résultats obtenus lors des inventaires.

Sorties nature



Sortie à Gourinet - ©B. Martin

Pour sensibiliser les habitants à la biodiversité qui les entoure, quatre sorties nature ont été organisées en 2017. Le 19 février, 90 personnes ont pu découvrir les oiseaux du bord de mer entre le port de Penhors et l'étang de Gourinet.

Le 22 avril, une initiation aux chants d'oiseaux a été proposée (environ 30 personnes).

Une trentaine de personnes a suivi une sortie du 10 juillet, en soirée, consacrée aux insectes et

suivie d'une chasse aux papillons nocturnes.

Le 23 août, une sortie à Gourinet consacrée à la flore du littoral et aux oiseaux de l'étang a attiré 40 personnes.

Exposition photographique



Exposition photos - ©A.Fouquet

Du 5 juillet au 20 août 2017, à la salle polyvalente, trois photographes de l'association ont présenté leurs clichés de la faune et de la flore locales.

Participation des habitants

Plaquettes



Dès le début de l'ABC, une proposition de participation aux inventaires a été lancée en direction des habitants : quatre plaquettes ont été éditées, montrant chacune six espèces faciles à identifier et sans risque de confusion (Amphibiens / Reptiles / Insectes / Vertébrés). Ces plaquettes ont été distribuées en divers lieux de la commune (mairie, salle polyvalente, commerces) et devaient être récupérées dans des urnes placées à la mairie et à la salle polyvalente. Elles étaient également téléchargeables sur le site internet de la commune.

Adresse électronique

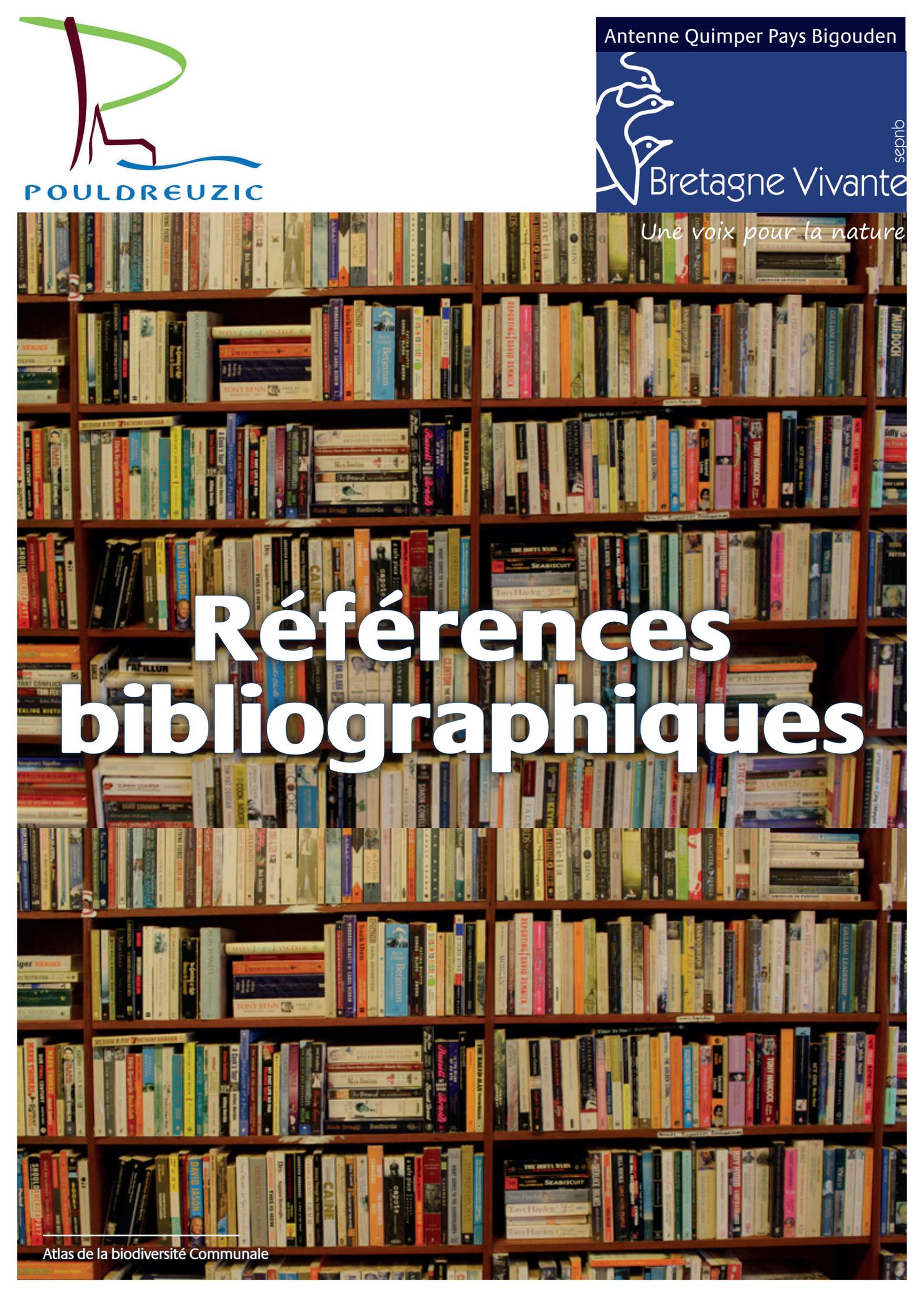
Les habitants pouvaient également transmettre leurs observations, poser des questions ou poster des photos à identifier via une adresse électronique (abc@pouldreuzic.bzh).

Opération oiseaux des jardins

En janvier 2018, des articles de presse invitaient les Pouldreuzicois à participer au comptage régional des oiseaux de jardins. Les dépliants (150) de Bretagne Vivante présentant l'opération ont été distribués à l'école Pierre Jakez Hélias.

Si les diverses opérations mises en place lors de cet ABC ont montré l'intérêt certain des participants pour la nature qui les entoure et leur souhait très fort de la voir préserver, les réponses des habitants aux enquêtes sont restées très limitées au regard des moyens développés. Au total, en dehors de l'opération oiseaux des jardins, ce sont seulement 49 données (dont 5 ne concernant pas le territoire communal) concernant 30 espèces qui ont été transmises. A noter que ce phénomène paradoxal n'est pas propre à Pouldreuzic ; il a également été constaté sur d'autres enquêtes de ce type.

Concernant l'efficacité relative des moyens proposés, les transmissions par courriel arrivent en tête devant les plaquettes déposées dans les urnes.



Références bibliographiques

Références bibliographiques

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE) - Atlas de la Biodiversité Communale – S'approprier et protéger la biodiversité de son territoire – Guide ABC - Octobre 2014

Tanguy A., Gourdain P., Dodinet E. & Haffner P. 2011. - Méthodologie pour le diagnostic des données existantes sur la commune (volet 0) – Atlas de la Biodiversité dans les Communes (ABC) - Muséum National d'Histoire Naturelle MNHN – MEDDTL - Rapport SPN / 2011- 10 , Août 2011

Tanguy A. & Gourdain P. 2011. - Guide méthodologique pour les inventaires faunistiques des espèces métropolitaines terrestres – Atlas de la Biodiversité dans les Communes (ABC). MNHN– MEDDTL - Muséum National d'Histoire Naturelle MNHN – MEDDTL - Rapport SPN / 2011- 9 , Août 2011

Commune de Pouldreuzic - Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 21 novembre 2016 - Devis Atlas de Biodiversité Communale - mairie@pouldreuzic.bzh 20161124 084059

Région Bretagne - Schéma Régional de Cohérence Écologique de Bretagne - 9 juillet 2015

Courriel Samuel GUICHARD de OUESCO du 14 octobre 2016 - Carte habitats Corine biotope de Pouldreuzic

Liste rouge des espèces menacées en France, INPN UICN, France métropolitaine – INPN-UICN_2016112

QUÉRÉ E., MAGNANON S., BRINDEJONC O., 2015 - Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne - Évaluation des menaces selon la méthodologie et la démarche de l'UICN. DREAL Bretagne /Conseil régional de Bretagne / FEDER Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 44 p. & annexes.

INPN - Liste des espèces menacées dans – Région Bretagne_, INPN-UICN, France métropolitaine – INPN-UICN_201724

MAGNANON S., 1993 - Liste « rouge » des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain. E.R.I.C.A., Bulletin de botanique armoricaine, 4 : 1-22.

N. ANNEZO, S. MAGNANON, D. MALENGREAU – 1998 - Liste des espèces à forte valeur patrimoniale pour la Bretagne

DAVID J., BUORD M., GARRIN M., PFAFF E., PICARD L., RIOU M., SIORAT F., WIZA S. - Liste rouge régionale et Responsabilité biologique régionale – Rhopalocères de Bretagne - Conservatoire Botanique National de Brest - Observatoire des invertébrés continentaux de Bretagne – GRECIA, Bretagne Vivante – Observatoire de l'Environnement en Bretagne

Directive 92/43/CEE du Conseil Européen du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages

HARDEGEN M., BRINDEJONC O. , MADY M., QUERE E., RAGOT R - Liste des plantes vasculaires rares et en régression dans le Finistère- Version 1.0 - Conservatoire Botanique National de Brest – Juillet 2009

Directive 79/409/CEE du conseil Européen du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages

UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016) - La liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France. – Oiseaux nicheurs (2016) – Oiseaux hivernants et de passage (2011)

UICN France, MNHN & SHF (2015). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France.

Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction – Washington - 3 mars 1973

Arrêté préfectoral N° 2010- 0859 du 21 juin 2010 portant réglementation de la cueillette de certaines espèces végétales sauvages dans le département du Finistère

Convention sur la Conservation des Espèces Migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) – Traité international sous l'égide de l'ONU – 23 juin 1979

Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe – Berne -1^{er} juin 1982

MNHN – INPN - Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département

)

ONCFS -DIREN Bretagne - Orientations Régionales de Gestion et de conservation de la Faune sauvage et de ses Habitats

QUÉRÉ E., GESLIN J., 2016 - *Liste des plantes vasculaires invasives de Bretagne*. DREAL Bretagne / Région Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 27 p., annexes.

INPN - Liste des espèces déterminantes de l'inventaire ZNIEFF- Bretagne, 201726

QUERE E., MAGNAGNON S., RAGOT R., GAGER G., HARDY F. - Atlas de la Flore du Finistère - Éditions Siloe – décembre 2008

Suivi Hivernal des Oiseaux Communs (SHOC) – Protocole
http://vigienature.mnhn.fr/sites/vigienature.mnhn.fr/files/uploads/ - Protocole_SHOC_2014_0.pdf - MNHN

Méthodes de recensement : « écoute passive cumulée au principe de la repasse » -
http://observatoirea-rapaces.lpo.fr/index.php?m_id=20097 - Ligue de Protection des Oiseaux

Blondel, J. 1975. L'analyse des peuplements d'oiseaux, analyse d'un diagnostic écologique.
I. La méthode des échantillonnages fréquentiels progressifs (EFP) - La Terre et la Vie, 29, 533-289.

BARGAIN B., HENRY J. - Oiseaux nicheurs de la baie d'Audierne : passereaux- recensement 2001. Rapport Contrat Morgane - Bretagne Vivante-SEPNB / DIREN Bretagne / Conseil général du Finistère.

Passereaux nicheurs de la baie d'Audierne : recensement 2014-2015 - Bretagne Vivante – Antenne Quimper Pays Bigouden. A paraître.

Groupe Ornithologique Breton (GOB), Bretagne Vivante-SEPNB, LPO 44, Groupe d'études ornithologiques des Côtes-d'Armor - Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne - Delachaux et Niestlé – 2012

ISSA N., MULLER Y. - LPO / SEOF/ MNHN - Atlas des oiseaux de France métropolitaine : nidification et présence hivernale - Delachaux et Niestlé – 2015

Groupe Mammalogique Breton (GMB) - Atlas des Mammifères de Bretagne - Locus Solus – 2015

A. LE HOUEDÉC - Les chauves-souris de Pouldreuzic – Premiers éléments de connaissance - Bretagne Vivante – Juin 2017

CHOQUENE G.-L. - Les chauves-souris de Bretagne - Penn ar Bed N° 197/198 -2006

LE GARFF B. - Atlas des Amphibiens et des Reptiles de Bretagne et de Loire-Atlantique - Penn ar Bed N° 216-217-218 ; 2014

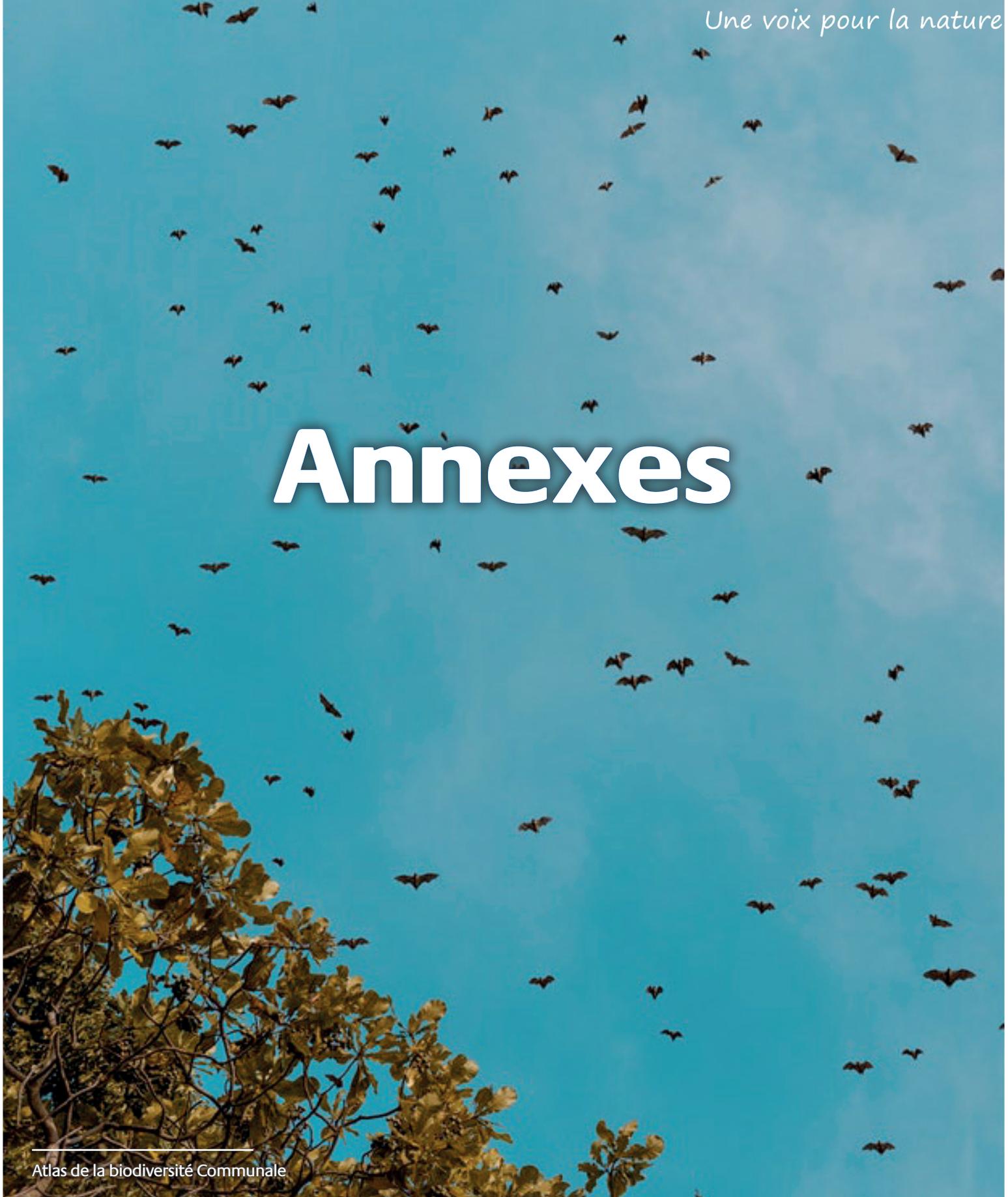
Observatoire des invertébrés continentaux de Bretagne (OICB) - Groupe d'étude des invertébrés armoricains (GRETIA) – Bretagne Vivante SEPNB – Observatoire de l'environnement en Bretagne (OEB) - Liste rouge régionale et responsabilité biologique régionale – Rhopalocères de Bretagne - 18 janvier 2018

FAY I., HENAFF A., HALLEGOUET B. - Evolution récente de la ligne de rivage en baie d'Audierne : de Penhors à la pointe de la Torche - Pen Ar Bed n° N°216/217/218. 2006

Antenne Quimper Pays Bigouden de Bretagne Vivante SEPNB - Atlas de la Biodiversité Communale de Pouldreuzic – Résultats des inventaires - BV-QPB n° 2018-2

MAGNANON S., 1992 - L'inventaire et la cartographie de la flore armoricaine. Guide méthodologique pour le recueil et la gestion des données de terrain in ERICA, n°1, pp. 7-18.

UICN FRANCE, FCBN & MNHN, 2012 - *Liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine. Premiers résultats pour 1 000 espèces, sous-espèces et variétés*. Union internationale pour la conservation de la nature - Comité français, Fédération des Conservatoires botaniques nationaux, Muséum national d'histoire naturelle, 34 p., disponible à l'adresse : <http://www.uicn.fr/Listerouge-flore.html>.



Annexes

Annexes

Nous dénommons nombre de contacts, le nombre de fois où l'espèce a été vue sans prendre en compte le nombre d'individus présents (on parle également de fréquence). Pour les plantes, ce choix est évident : il donne approximativement le nombre de localisations de l'espèce et nous n'avons pas compté le nombre de plants. Pour les espèces faunistiques grégaires, l'information sur le nombre d'individus en contact n'est pas mentionnée mais le nombre de contacts donne cependant une estimation de la densité de l'espèce sur le territoire.

Listes des espèces floristiques

Taxon Latin	Taxon Vernaculaire	Famille	Nombres de contacts
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	Adoxaceae	12
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	Plantain d'eau	Alismataceae	3
<i>Amaranthus hybridus</i>	Amaranthe verte	Amaranthaceae	1
<i>Atriplex laciniata</i>	Arroche des sables	Amaranthaceae	3
<i>Atriplex littoralis</i>	Arroche littorale	Amaranthaceae	2
<i>Atriplex patula</i>	Arroche étalée	Amaranthaceae	3
<i>Atriplex prostrata</i>	Arroche hastée	Amaranthaceae	6
<i>Beta vulgaris</i>	Betterave commune	Amaranthaceae	8
<i>Beta vulgaris subsp. maritima</i>	Betterave maritime	Amaranthaceae	8
<i>Chenopodium album</i>	Chénopode blanc	Amaranthaceae	8
<i>Chenopodium album/opulifolium</i>		Amaranthaceae	8
<i>Chenopodium glaucum</i>	Chénopode glauque	Amaranthaceae	1
<i>Chenopodium polyspermum</i>	Chénopode à graines nombreuses	Amaranthaceae	1
<i>Chenopodium rubrum</i>	Chénopode rouge	Amaranthaceae	1
<i>Salsola kali subsp. kali</i>	Soude maritime	Amaranthaceae	3
<i>Allium triquetrum</i>	Ail triquètre	Amaryllidaceae	7
<i>Aethusa cynapium</i>	Petite ciguë	Apiaceae	1
<i>Ammi majus subsp. majus</i>	Ammi élevé	Apiaceae	1
<i>Angelica sylvestris</i>	Angélique des bois	Apiaceae	15
<i>Anthriscus sylvestris</i>	Cerfeuil des ânes	Apiaceae	8
<i>Apium graveolens</i>	Ache odorante	Apiaceae	1
<i>Apium nodiflorum</i>	Ache nodiflore	Apiaceae	14
<i>Carum verticillatum</i>	Carum verticillé	Apiaceae	1
<i>Conium maculatum</i>	Grande ciguë	Apiaceae	3
<i>Conopodium majus</i>	Conopode dénudé	Apiaceae	1
<i>Crithmum maritimum</i>	Criste marine	Apiaceae	6
<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage	Apiaceae	15
<i>Daucus carota subsp. carota</i>	Carotte commune	Apiaceae	2
<i>Eryngium campestre</i>	Panicaut champêtre	Apiaceae	1
<i>Eryngium maritimum</i>	Panicaut maritime	Apiaceae	1
<i>Foeniculum vulgare subsp. vulgare</i>	Anis sauvage	Apiaceae	3
<i>Heracleum sphondylium</i>	Grande berce	Apiaceae	17
<i>Heracleum sphondylium subsp. sphondylium</i>	Grande berce	Apiaceae	4
<i>Oenanthe crocata</i>	Oenanthe safranée	Apiaceae	15
<i>Petroselinum segetum</i>	Persil des moissons	Apiaceae	3

<i>Pimpinella saxifraga</i>	Boucage saxifrage	Apiaceae	1
<i>Sanicula europaea</i>	Herbe de saint laurent	Apiaceae	1
<i>Sison amomum</i>	Sison amome	Apiaceae	2
<i>Torilis japonica</i>	Torilis commun	Apiaceae	1
<i>Vinca major</i>	Grande pervenche	Apocynaceae	4
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx	Aquifoliaceae	7
<i>Arum italicum</i>	Arum d'Italie	Araceae	5
<i>Arum italicum subsp. italicum</i>	Gouet d'Italie	Araceae	2
<i>Arum maculatum</i>	Pied de veau	Araceae	2
<i>Lemna minuta</i>	Lentille d'eau minuscule	Araceae	1
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant	Araliaceae	13
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	Ecuelle d'eau	Araliaceae	2
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	Jacinthe des bois	Asparagaceae	5
<i>Ruscus aculeatus</i>	Fragon	Asparagaceae	7
<i>Scilla autumnalis</i>	Scille d'automne	Asparagaceae	1
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i>	Doradille capillaire noir	Aspleniaceae	7
<i>Asplenium obovatum</i>	Doradille de billot	Aspleniaceae	1
<i>Asplenium obovatum subsp. billotii</i>	Doradille lancéolée	Aspleniaceae	1
<i>Asplenium ruta-muraria subsp. ruta-muraria</i>	Rue de muraille	Aspleniaceae	3
<i>Asplenium scolopendrium</i>	Langue de boeuf	Aspleniaceae	11
<i>Asplenium trichomanes</i>	Doradille faux-capillaire	Aspleniaceae	6
<i>Ceterach officinarum</i>	Cétérach officinal	Aspleniaceae	1
<i>Achillea millefolium subsp. millefolium</i>	Achillée millefeuille	Asteraceae	15
<i>Anthemis nobilis</i>	Camomille romaine	Asteraceae	6
<i>Arctium minus</i>	Petite bardane	Asteraceae	2
<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise commune	Asteraceae	3
<i>Baccharis halimifolia</i>	Séneçon en arbre	Asteraceae	1
<i>Bellis perennis subsp. perennis</i>	Pâquerette vivace	Asteraceae	16
<i>Bidens cernua</i>	Bident penché	Asteraceae	1
<i>Carduus nutans subsp. nutans</i>	Chardon penché	Asteraceae	2
<i>Centaurea gr. nigra</i>	Centaurée noire	Asteraceae	8
<i>Centaurea gr. pratensis</i>	Centaurée des prés	Asteraceae	3
<i>Centaurea gr. pratensis / gr. nigra</i>	Centaurée jacée	Asteraceae	11
<i>Chrysanthemum segetum</i>	Souci	Asteraceae	6
<i>Cichorium intybus</i>	Chicorée sauvage	Asteraceae	1
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	Asteraceae	14
<i>Cirsium dissectum</i>	Cirse des anglais	Asteraceae	2
<i>Cirsium dissectum / filipendulum / tuberosum</i>		Asteraceae	4
<i>Cirsium filipendulum</i>	Cirse filipendule	Asteraceae	1
<i>Cirsium palustre</i>	Cirse des marais	Asteraceae	6
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse lancéolé	Asteraceae	12
<i>Cirsium vulgare subsp. vulgare</i>	Cirse lancéolé	Asteraceae	1
<i>Conyza canadensis / floribunda / sumatrensis</i>	Erigéron du canada	Asteraceae	8
<i>Conyza floribunda</i>	Vergerette à fleurs nombreuses	Asteraceae	5
<i>Conyza sumatrensis</i>	Vergerette de sumatra	Asteraceae	3
<i>Crepis capillaris</i>	Crépis capillaire	Asteraceae	9
<i>Crepis vesicaria</i>		Asteraceae	7

<i>Crepis vesicaria subsp. taraxacifolia</i>	Crépis à feuilles de pissenlit	Asteraceae	5
<i>Erigeron karvinskianus</i>	Pâquerette des murailles	Asteraceae	4
<i>Eupatorium cannabinum subsp. cannabinum</i>	Eupatoire chanvrine	Asteraceae	12
<i>Filago vulgaris</i>	Cotonnière commune	Asteraceae	1
<i>Gnaphalium luteo-album</i>	Immortelle des marais	Asteraceae	1
<i>Gnaphalium uliginosum</i>	Gnaphale des mares	Asteraceae	6
<i>Hieracium gr. umbellatum</i>	Epervière en ombelle	Asteraceae	1
<i>Hieracium pilosella</i>	Oreille de souris	Asteraceae	5
<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle enracinée	Asteraceae	10
<i>Lactuca serriola</i>	Laitue scariote	Asteraceae	2
<i>Lapsana communis</i>	Pied de mouton	Asteraceae	6
<i>Leontodon autumnalis subsp. autumnalis</i>	Leontodon d'automne	Asteraceae	4
<i>Leontodon saxatilis</i>	Liondent faux-pissenlit	Asteraceae	5
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Grande marguerite	Asteraceae	6
<i>Matricaria discoidea</i>	Matricaire discoïde	Asteraceae	8
<i>Matricaria maritima subsp. maritima</i>	Matricaire maritime	Asteraceae	7
<i>Matricaria perforata</i>	Matricaire inodore	Asteraceae	9
<i>Matricaria recutita</i>	Matricaire camomille	Asteraceae	2
<i>Petasites fragrans</i>	Héliotrope d'hiver	Asteraceae	2
<i>Petasites hybridus subsp. hybridus</i>	Pétasite officinal	Asteraceae	3
<i>Picris echioides</i>	Picride fausse-vipérine	Asteraceae	14
<i>Pulicaria dysenterica</i>	Herbe saint roch	Asteraceae	12
<i>Senecio jacobaea</i>	Séneçon jacobée	Asteraceae	14
<i>Senecio sylvaticus</i>	Séneçon des bois	Asteraceae	2
<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon commun	Asteraceae	14
<i>Serratula tinctoria</i>	Serratule des teinturiers	Asteraceae	2
<i>Serratula tinctoria subsp. tinctoria</i>	Serratule des teinturiers	Asteraceae	1
<i>Sonchus arvensis subsp. arvensis</i>	Laiteron des champs	Asteraceae	6
<i>Sonchus asper</i>	Laiteron épineux	Asteraceae	15
<i>Sonchus oleraceus</i>	Laiteron maraîcher	Asteraceae	16
<i>Tanacetum parthenium</i>	Grande camomille	Asteraceae	1
<i>Taraxacum gr. erythrospermum</i>	Pissenlit à fruits rouges	Asteraceae	3
<i>Taraxacum gr. officinale</i>	Pissenlit commun	Asteraceae	13
<i>Athyrium filix-femina</i>	Fougère femelle	Athyriaceae	10
<i>Impatiens glandulifera</i>	Balsamine de l'himalaya	Balsaminaceae	1
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	Betulaceae	7
<i>Blechnum spicant</i>	Fougère pectinée	Blechnaceae	6
<i>Borago officinalis</i>	Bourrache officinale	Boraginaceae	1
<i>Myosotis discolor</i>	Myosotis versicolore	Boraginaceae	1
<i>Myosotis laxa subsp. cespitosa</i>	Myosotis cespiteux	Boraginaceae	3
<i>Myosotis secunda</i>	Myosotis rampant	Boraginaceae	5
<i>Myosotis sylvatica subsp. sylvatica</i>	Myosotis des bois	Boraginaceae	1
<i>Alliaria petiolata</i>	Alliaire officinale	Brassicaceae	1
<i>Arabidopsis thaliana</i>	Arabette des jardins	Brassicaceae	4

<i>Brassica nigra</i>	Moutarde noire	Brassicaceae	1
<i>Cakile maritima</i> subsp. <i>maritima</i>	Cakile maritime	Brassicaceae	1
<i>Capsella bursa-pastoris</i> subsp. <i>bursa-pastoris</i>	Capselle bourse-à-pasteur	Brassicaceae	5
<i>Capsella rubella</i>	Bourse-à-pasteur rougeâtre	Brassicaceae	2
<i>Cardamine flexuosa</i>	Cardamine des bois	Brassicaceae	8
<i>Cardamine hirsuta</i>	Cardamine hirsute	Brassicaceae	6
<i>Cardamine pratensis</i>	Cardamine des prés	Brassicaceae	2
<i>Cochlearia danica</i>	Cochléaire danoise	Brassicaceae	5
<i>Coincya monensis</i>	Chou giroflée	Brassicaceae	2
<i>Coronopus didymus</i>	Corne-de-cerf didyme	Brassicaceae	7
<i>Coronopus squamatus</i>	Corne de cerf écailleuse	Brassicaceae	3
<i>Erophila verna</i>	Drave printanière	Brassicaceae	1
<i>Erysimum cheiri</i>	Ravenelle	Brassicaceae	1
<i>Lunaria annua</i> subsp. <i>annua</i>	Monnaie du pape	Brassicaceae	1
<i>Matthiola incana</i> subsp. <i>incana</i>	Giroflée des fleuristes	Brassicaceae	1
<i>Matthiola sinuata</i>	Giroflée des dunes	Brassicaceae	3
<i>Nasturtium officinale</i> subsp. <i>officinale</i>	Cresson de fontaine	Brassicaceae	4
<i>Raphanus raphanistrum</i>	Ravenelle	Brassicaceae	4
<i>Raphanus raphanistrum</i> subsp. <i>raphanistrum</i>	Radis sauvage	Brassicaceae	2
<i>Raphanus raphanistrum/sativus</i>		Brassicaceae	4
<i>Sinapis arvensis</i>	Moutarde des champs	Brassicaceae	7
<i>Sisymbrium officinale</i>	Herbe aux chantres	Brassicaceae	4
<i>Butomus umbellatus</i>	Jonc fleuri	Butomaceae	2
<i>Campanula portenschlagiana</i>	Campanule des murs	Campanulaceae	1
<i>Jasione crispa / montana</i>	Jasione des montagnes	Campanulaceae	3
<i>Jasione montana</i> subsp. <i>montana</i>	Jasione des montagnes	Campanulaceae	3
<i>Lobelia urens</i>	Lobélie brûlante	Campanulaceae	1
<i>Centranthus ruber</i> subsp. <i>ruber</i>	Lilas d'Espagne	Caprifoliaceae	4
<i>Dipsacus fullonum</i>	Cabaret des oiseaux	Caprifoliaceae	7
<i>Dipsacus fullonum / sativus / laciniatus</i>		Caprifoliaceae	7
<i>Knautia arvensis</i>	Knautie des champs	Caprifoliaceae	1
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	Caprifoliaceae	10
<i>Succisa pratensis</i>	Succise des prés	Caprifoliaceae	4
<i>Valerianella carinata</i>	Valérianelle carénée	Caprifoliaceae	2
<i>Valerianella locusta/carinata</i>		Caprifoliaceae	2
<i>Arenaria serpyllifolia</i>	Sablina à feuilles de serpolet	Caryophyllaceae	1
<i>Arenaria serpyllifolia</i> subsp. <i>leptoclados</i>	Sablina à parois fines	Caryophyllaceae	1
<i>Cerastium diffusum</i> subsp. <i>diffusum</i>	Céraiste couché	Caryophyllaceae	2
<i>Cerastium fontanum</i>	Céraiste commun	Caryophyllaceae	16
<i>Cerastium glomeratum</i>	Céraiste aggloméré	Caryophyllaceae	8
<i>Honckenya peploides</i>	Pourpier de mer	Caryophyllaceae	4
<i>Lychnis flos-cuculi</i>	Lychnis fleur-de-coucou	Caryophyllaceae	9
<i>Moehringia trinervia</i>	Sablina à trois nervures	Caryophyllaceae	4
<i>Polycarpon tetraphyllum</i>	Polycarpon à quatre feuilles	Caryophyllaceae	5

<i>Sagina apetala</i>	Sagine sans pétales	Caryophyllaceae	4
<i>Sagina maritima</i>	Sagine maritime	Caryophyllaceae	2
<i>Sagina procumbens subsp. procumbens</i>	Sagine rampante	Caryophyllaceae	13
<i>Silene dioica</i>	Compagnon rouge	Caryophyllaceae	7
<i>Silene gallica</i>	Silène de france	Caryophyllaceae	1
<i>Silene latifolia subsp. alba</i>	Compagnon blanc	Caryophyllaceae	8
<i>Spergula arvensis subsp. arvensis</i>	Spargoutte des champs	Caryophyllaceae	7
<i>Spergularia bocconii</i>	Spergulaire de boccone	Caryophyllaceae	1
<i>Spergularia media</i>	Spergulaire intermédiaire	Caryophyllaceae	1
<i>Spergularia rubra</i>	Spergulaire rouge	Caryophyllaceae	4
<i>Spergularia rupicola</i>	Spergulaire des rochers	Caryophyllaceae	2
<i>Stellaria alsine</i>	Stellaire des fanges	Caryophyllaceae	6
<i>Stellaria graminea</i>	Stellaire graminée	Caryophyllaceae	3
<i>Stellaria holostea</i>	Stellaire holostée	Caryophyllaceae	9
<i>Stellaria media subsp. media</i>	Mouron blanc	Caryophyllaceae	10
<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe	Celastraceae	1
<i>Euonymus japonicus</i>	Fusain du japon	Celastraceae	1
<i>Calystegia sepium</i>	Liseron des haies	Convolvulaceae	16
<i>Calystegia soldanella</i>	Liseron des dunes	Convolvulaceae	1
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	Convolvulaceae	10
<i>Crassula tillaea</i>	Mousse fleurie	Crassulaceae	4
<i>Sedum acre</i>	Vermiculaire	Crassulaceae	2
<i>Sedum anglicum subsp. anglicum</i>	Orpin d'Angleterre	Crassulaceae	1
<i>Umbilicus rupestris</i>	Nombril de vénus	Crassulaceae	11
<i>Bryonia dioica</i>	Bryone dioïque	Cucurbitaceae	4
<i>Cupressus macrocarpa</i>	Cyprès de lambert	Cupressaceae	1
<i>Carex caryophyllea</i>	Laîche précoce	Cyperaceae	1
<i>Carex cuprina</i>	Laîche cuivrée	Cyperaceae	7
<i>Carex demissa</i>	Laîche vert-jaunâtre	Cyperaceae	2
<i>Carex flacca subsp. flacca</i>	Laîche glauque	Cyperaceae	4
<i>Carex gr. viridula</i>	Laîche tardive	Cyperaceae	2
<i>Carex laevigata</i>	Laîche lisse	Cyperaceae	2
<i>Carex muricata subsp. lamprocarpa</i>	Laîche de paira	Cyperaceae	2
<i>Carex nigra</i>	Laîche noire	Cyperaceae	1
<i>Carex panicea</i>	Laîche bleuâtre	Cyperaceae	2
<i>Carex paniculata</i>	Laîche paniculée	Cyperaceae	5
<i>Carex pendula</i>	Laîche pendante	Cyperaceae	1
<i>Carex pilulifera subsp. pilulifera</i>	Laîche à pilules	Cyperaceae	1
<i>Carex pseudocyperus</i>	Laîche faux-souchet	Cyperaceae	5
<i>Carex riparia</i>	Laîche des rivages	Cyperaceae	5
<i>Carex spicata / muricata subsp. lamprocarpa</i>		Cyperaceae	2
<i>Carex vesicaria</i>	Laîche en vessie	Cyperaceae	2
<i>Cyperus longus</i>	Souchet long	Cyperaceae	3
<i>Eleocharis palustris</i>	Scirpe des marais	Cyperaceae	2
<i>Eleocharis palustris subsp. palustris</i>	Scirpe des marais	Cyperaceae	1
<i>Scirpus fluitans</i>	Scirpe flottant	Cyperaceae	1
<i>Scirpus lacustris</i>	Scirpe des lacs	Cyperaceae	4

<i>Scirpus lacustris subsp. lacustris</i>	Scirpe des lacs	Cyperaceae	1
<i>Scirpus lacustris subsp. tabernaemontani</i>	Scirpe glauque	Cyperaceae	3
<i>Scirpus maritimus</i>	Scirpe maritime	Cyperaceae	5
<i>Scirpus setaceus</i>	Scirpe sétacé	Cyperaceae	1
<i>Pteridium aquilinum</i>	Fougère aigle	Dennstaedtiaceae	12
<i>Tamus communis</i>	Tamier commun	Dioscoreaceae	1
<i>Dryopteris affinis</i>	Dryoptéris écailleux	Dryopteridaceae	8
<i>Dryopteris affinis subsp. affinis</i>	Dryoptéris écailleux	Dryopteridaceae	2
<i>Dryopteris dilatata</i>	Dryoptéris dilaté	Dryopteridaceae	9
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle	Dryopteridaceae	12
<i>Polystichum setiferum</i>	Polystic à soies	Dryopteridaceae	9
<i>Equisetum arvense</i>	Queue de renard	Equisetaceae	6
<i>Equisetum fluviatile</i>	Prêle des rivières	Equisetaceae	1
<i>Calluna vulgaris</i>	Callune commune	Ericaceae	3
<i>Erica cinerea</i>	Bruyère cendrée	Ericaceae	6
<i>Glaux maritima</i>	Glaux maritime	Ericaceae	4
<i>Rhododendron ponticum</i>	Rhododendron pontique	Ericaceae	3
<i>Euphorbia amygdaloides subsp. amygdaloides</i>	Euphorbe des bois	Euphorbiaceae	1
<i>Euphorbia exigua</i>	Euphorbe exiguë	Euphorbiaceae	1
<i>Euphorbia helioscopia</i>	Herbe aux verrues	Euphorbiaceae	7
<i>Euphorbia lathyris</i>	Herbe aux taupes	Euphorbiaceae	2
<i>Euphorbia maculata</i>	Euphorbe maculée	Euphorbiaceae	2
<i>Euphorbia paralias</i>	Euphorbe des sables	Euphorbiaceae	2
<i>Euphorbia peplus</i>	Euphorbe omblette	Euphorbiaceae	7
<i>Mercurialis annua</i>	Mercuriale annuelle	Euphorbiaceae	14
<i>Cytisus scoparius</i>	Genêt à balais	Fabaceae	6
<i>Cytisus scoparius subsp. scoparius</i>	Genêt à balais	Fabaceae	5
<i>Cytisus scoparius subsp. scoparius/subsp. maritimus</i>		Fabaceae	6
<i>Lathyrus pratensis</i>	Gesse des prés	Fabaceae	1
<i>Lotus angustissimus</i>	Lotier étroit	Fabaceae	1
<i>Lotus corniculatus</i>	Pied de poule	Fabaceae	12
<i>Lotus corniculatus subsp. corniculatus</i>	Lotier corniculé	Fabaceae	12
<i>Lotus subbiflorus</i>	Lotier hispide	Fabaceae	3
<i>Lotus uliginosus</i>	Lotier des fanges	Fabaceae	10
<i>Medicago arabica</i>	Luzerne tachée	Fabaceae	11
<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	Fabaceae	7
<i>Medicago sativa</i>	Luzerne cultivée	Fabaceae	5
<i>Ononis repens</i>	Bugrane rampante	Fabaceae	2
<i>Ononis repens / spinosa</i>	Bugrane épineuse	Fabaceae	2
<i>Ornithopus perpusillus</i>	Pied-d'oiseau délicat	Fabaceae	5
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	Fabaceae	5
<i>Trifolium arvense</i>	Trèfle des champs	Fabaceae	1
<i>Trifolium campestre subsp. campestre</i>	Trèfle des champs	Fabaceae	6
<i>Trifolium dubium</i>	Petit trèfle jaune	Fabaceae	12
<i>Trifolium fragiferum</i>	Trèfle porte-fraise	Fabaceae	2
<i>Trifolium incarnatum</i>	Trèfle incarnat	Fabaceae	1

<i>Trifolium micranthum</i>	Trèfle à petites fleurs	Fabaceae	1
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle violet	Fabaceae	10
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc	Fabaceae	13
<i>Trifolium scabrum</i>	Trèfle scabre	Fabaceae	1
<i>Trifolium subterraneum</i>	Trèfle souterrain	Fabaceae	3
<i>Ulex europaeus</i>	Ajonc d'europe	Fabaceae	15
<i>Vicia cracca</i>	Vesce en épis	Fabaceae	6
<i>Vicia hirsuta</i>	Vesce hirsute	Fabaceae	6
<i>Vicia lutea subsp. lutea</i>	Vesce jaune	Fabaceae	1
<i>Vicia sativa</i>	Vesce cultivée	Fabaceae	14
<i>Vicia sativa subsp. nigra</i>	Vesce à folioles étroites	Fabaceae	2
<i>Vicia sativa subsp. sativa</i>	Vesce cultivée	Fabaceae	2
<i>Vicia tetrasperma</i>	Vesce à quatre graines	Fabaceae	8
<i>Vicia tetrasperma subsp. tetrasperma</i>	Vesce à quatre graines	Fabaceae	8
<i>Castanea sativa</i>	Châtaignier	Fagaceae	8
<i>Quercus robur subsp. robur</i>	Chêne pédonculé	Fagaceae	11
<i>Frankenia laevis</i>	Frankénie lisse	Frankeniaceae	1
<i>Centaurium erythraea</i>		Gentianaceae	10
<i>Centaurium erythraea subsp. erythraea</i>	Centauree erythrée	Gentianaceae	10
<i>Centaurium pulchellum / tenuiflorum</i>		Gentianaceae	1
<i>Centaurium pulchellum subsp. pulchellum</i>	Erythrée élégante	Gentianaceae	1
<i>Centaurium pulchellum subsp. pulchellum var. pulchellum</i>	Erythrée élégante	Gentianaceae	1
<i>Erodium moschatum</i>	Bec-de-grue musqué	Geraniaceae	4
<i>Geranium dissectum</i>	Géranium découpé	Geraniaceae	17
<i>Geranium lucidum</i>	Géranium luisant	Geraniaceae	1
<i>Geranium molle</i>	Géranium mou	Geraniaceae	16
<i>Geranium purpureum</i>	Géranium pourpre	Geraniaceae	4
<i>Geranium robertianum</i>	Géranium herbe-à-robert	Geraniaceae	11
<i>Geranium sanguineum</i>	Géranium sanguin	Geraniaceae	1
<i>Geranium x oxonianum</i>	Géranium hybride	Geraniaceae	2
<i>Hypericum androsaemum</i>	Toute bonne	Hypericaceae	2
<i>Hypericum humifusum</i>	Millepertuis rampant	Hypericaceae	6
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé	Hypericaceae	8
<i>Hypericum pulchrum</i>	Millepertuis élégant	Hypericaceae	3
<i>Hypericum tetrapterum</i>	Millepertuis à quatre ailes	Hypericaceae	7
<i>Crocsmia x crocosmiiiflora</i>	Montbrétia	Iridaceae	5
<i>Iris foetidissima</i>	Iris fétide	Iridaceae	4
<i>Iris pseudacorus</i>	Iris des marais	Iridaceae	12
<i>Juncus acutiflorus</i>	JJonc des bois	Juncaceae	4
<i>Juncus bufonius</i>	Jonc des crapauds	Juncaceae	3
<i>Juncus conglomeratus</i>	Jonc aggloméré	Juncaceae	6
<i>Juncus effusus</i>	Jonc commun	Juncaceae	13
<i>Juncus gerardi subsp. gerardi</i>	Jonc de gérard	Juncaceae	1
<i>Juncus inflexus</i>	Jonc glauque	Juncaceae	5
<i>Juncus tenuis</i>	Jonc grêle	Juncaceae	4
<i>Luzula campestris</i>	Luzule champêtre	Juncaceae	4
<i>Luzula multiflora</i>	Luzule multiflore	Juncaceae	1
<i>Ajuga reptans</i>	Bugle rampante	Lamiaceae	8

<i>Ballota nigra</i>		Lamiaceae	1
<i>Ballota nigra</i> subsp. <i>foetida</i>	Ballote fétide	Lamiaceae	1
<i>Clinopodium vulgare</i> subsp. <i>vulgare</i>	Sarriette commune	Lamiaceae	5
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre	Lamiaceae	13
<i>Lamium galeobdolon</i>	Ortie jaune	Lamiaceae	1
<i>Lamium galeobdolon</i> subsp. <i>galeobdolon</i>	Lamier galéobdolon	Lamiaceae	1
<i>Lamium hybridum</i>	Lamier hybride	Lamiaceae	5
<i>Lamium purpureum</i>	Ortie rouge	Lamiaceae	3
<i>Lycopus europaeus</i>	Chanvre d'eau	Lamiaceae	9
<i>Melissa officinalis</i> subsp. <i>officinalis</i>	Mélisse officinale	Lamiaceae	2
<i>Mentha aquatica</i>	Menthe aquatique	Lamiaceae	9
<i>Mentha suaveolens</i>	Menthe à feuilles rondes	Lamiaceae	3
<i>Mentha x suavis</i>	Menthe suave	Lamiaceae	1
<i>Origanum vulgare</i>	Marjolaine	Lamiaceae	1
<i>Prunella vulgaris</i>	Brunelle commune	Lamiaceae	8
<i>Scutellaria galericulata</i>	Scutellaire en casque	Lamiaceae	3
<i>Scutellaria minor</i>	Scutellaire naine	Lamiaceae	1
<i>Stachys arvensis</i>	Epiaire des champs	Lamiaceae	11
<i>Stachys officinalis</i>	Bétoine	Lamiaceae	6
<i>Stachys sylvatica</i>	Ortie puante	Lamiaceae	7
<i>Teucrium scorodonia</i> subsp. <i>scorodonia</i>	Germandrée des bois	Lamiaceae	11
<i>Thymus praecox</i>	Serpolet couché	Lamiaceae	4
<i>Thymus praecox</i> subsp. <i>britannicus</i>		Lamiaceae	2
<i>Laurus nobilis</i>	Laurier sauce	Lauraceae	5
<i>Linum bienne</i>	Lin à feuilles étroites	Linaceae	10
<i>Linum usitatissimum</i> /bienne		Linaceae	10
<i>Lythrum hyssopifolia</i>	Salicaire à feuilles d'hysope	Lythraceae	2
<i>Lythrum salicaria</i>	Salicaire commune	Lythraceae	14
<i>Lavatera arborea</i>	Mauve royale	Malvaceae	6
<i>Lavatera cretica</i>	Lavatère de crête	Malvaceae	1
<i>Malva moschata</i>	Mauve musquée	Malvaceae	6
<i>Malva neglecta</i>	Mauve à feuilles rondes	Malvaceae	3
<i>Malva sylvestris</i>	Mauve des bois	Malvaceae	8
<i>Montia fontana</i>	Montie des fontaines	Montiaceae	3
<i>Fraxinus excelsior</i> subsp. <i>excelsior</i>	Frêne commun	Oleaceae	10
<i>Circaea lutetiana</i>	Herbe aux sorcières	Onagraceae	10
<i>Epilobium adenocaulon</i>	Epilobe cilié	Onagraceae	1
<i>Epilobium hirsutum</i>	Epilobe hirsute	Onagraceae	10
<i>Epilobium lanceolatum</i>	Epilobe lancéolé	Onagraceae	2
<i>Epilobium obscurum</i>	Epilobe sombre	Onagraceae	3
<i>Epilobium obscurum</i> / <i>tetragonum</i>		Onagraceae	10
<i>Epilobium palustre</i>	Epilobe des marais	Onagraceae	1
<i>Epilobium parviflorum</i>	Epilobe à petites fleurs	Onagraceae	4
<i>Epilobium tetragonum</i>	Epilobe à tige carrée	Onagraceae	7
<i>Ludwigia peploides</i> / <i>uruguayensis</i>	Jussie faux-pourpier	Onagraceae	2

<i>Dactylorhiza maculata</i>	Orchis tacheté	Orchidaceae	1
<i>Orchis laxiflora</i>	Orchis à fleurs lâches	Orchidaceae	1
<i>Orchis laxiflora / palustris</i>		Orchidaceae	1
<i>Orobanche minor</i>	Petite orobanche	Orobanchaceae	1
<i>Parentucellia viscosa</i>	Eufragie visqueuse	Orobanchaceae	1
<i>Osmunda regalis</i>	Osmonde royale	Osmundaceae	3
<i>Oxalis corniculata</i>	Oxalide corniculé	Oxalidaceae	1
<i>Oxalis dillenii</i>	Oxalis de dillénius	Oxalidaceae	1
<i>Oxalis latifolia</i>	Oxalide à feuilles larges	Oxalidaceae	3
<i>Ceratocarpus claviculata</i> <i>subsp. claviculata</i>	Corydale grimpante	Papaveraceae	1
<i>Chelidonium majus</i>	Herbe aux verrues	Papaveraceae	1
<i>Eschscholzia californica</i>	Pavot de californie	Papaveraceae	1
<i>Fumaria muralis / martinii</i>		Papaveraceae	11
<i>Fumaria muralis subsp. boraei</i>	Fumeterre des murs	Papaveraceae	11
<i>Fumaria officinalis</i>	Fumeterre officinale	Papaveraceae	1
<i>Glaucium flavum</i>	Glaucienne jaune	Papaveraceae	5
<i>Papaver dubium</i>	Petit coquelicot	Papaveraceae	1
<i>Papaver dubium subsp. dubium</i>	Petit coquelicot	Papaveraceae	1
<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot	Papaveraceae	4
<i>Papaver rhoeas var. rhoeas</i>		Papaveraceae	4
<i>Abies alba</i>	Sapin commun	Pinaceae	1
<i>Picea sitchensis</i>	Epicéa de sitka	Pinaceae	1
<i>Pinus pinaster</i>	Pin maritime	Pinaceae	5
<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre	Pinaceae	1
<i>Callitriche sp.</i>		Plantaginaceae	2
<i>Cymbalaria muralis</i>	Cymbalaire des murailles	Plantaginaceae	4
<i>Digitalis purpurea</i>	Digitale pourpre	Plantaginaceae	7
<i>Kickxia elatine subsp. elatine</i>	Linaire élatine	Plantaginaceae	6
<i>Kickxia spuria subsp. spuria</i>	Linaire bâtarde	Plantaginaceae	4
<i>Linaria arenaria</i>	Linaire des sables	Plantaginaceae	2
<i>Linaria repens</i>	Linaire rampante	Plantaginaceae	5
<i>Linaria vulgaris</i>	Linaire commune	Plantaginaceae	2
<i>Misopates orontium</i>	Mufler des champs	Plantaginaceae	6
<i>Plantago coronopus subsp. coronopus</i>	Plantain corne-de-cerf	Plantaginaceae	16
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	Plantaginaceae	17
<i>Plantago major</i>	Grand plantain	Plantaginaceae	14
<i>Plantago major subsp. intermedia</i>	Grand plantain	Plantaginaceae	1
<i>Sibthorpia europaea</i>	Sibthorpie d'europe	Plantaginaceae	1
<i>Veronica arvensis</i>	Véronique des champs	Plantaginaceae	7
<i>Veronica chamaedrys</i>	Véronique petit-chêne	Plantaginaceae	9
<i>Veronica hederifolia</i>	Véronique à feuilles de lierre	Plantaginaceae	3
<i>Veronica persica</i>	Véronique des jardins	Plantaginaceae	9
<i>Veronica scutellata</i>	Véronique à écusson	Plantaginaceae	1
<i>Veronica serpyllifolia subsp. serpyllifolia</i>	Véronique à feuilles de serpolet	Plantaginaceae	6
<i>Armeria maritima subsp. maritima</i>	Armérie maritime	Plumbaginaceae	5
<i>Agrostis canina</i>	Traînasse	Poaceae	1
<i>Agrostis curtisii</i>	Agrostide sétacée	Poaceae	1
<i>Agrostis stolonifera subsp.</i>	Agrostide stolonifère	Poaceae	5

<i>stolonifera</i>			
<i>Agrostis stolonifera</i> subsp. <i>stolonifera</i> var. <i>stolonifera</i>		Poaceae	1
<i>Agrostis x murbeckii</i>	Agrostide de murbeck	Poaceae	1
<i>Aira caryophylllea</i>	Canche caryophyllée	Poaceae	3
<i>Alopecurus geniculatus</i>	Vulpin genouillé	Poaceae	1
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorante	Poaceae	8
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Avoine élevée	Poaceae	13
<i>Arrhenatherum elatius</i> subsp. <i>bulbosum</i>	Avoine à chapelets	Poaceae	3
<i>Arrhenatherum elatius</i> subsp. <i>elatius</i>	Avoine élevée	Poaceae	1
<i>Avena barbata</i> subsp. <i>barbata</i>	Avoine barbue	Poaceae	3
<i>Avena fatua</i>	Folle avoine	Poaceae	1
<i>Brachypodium sylvaticum</i> subsp. <i>sylvaticum</i>	Brachypode des bois	Poaceae	5
<i>Briza minor</i>	Petite brize	Poaceae	2
<i>Bromus diandrus</i>	Brome à deux étamines	Poaceae	1
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou	Poaceae	8
<i>Bromus hordeaceus</i> subsp. <i>hordeaceus</i>	Brome mou	Poaceae	2
<i>Bromus hordeaceus</i> subsp. <i>hordeaceus</i> /subsp. <i>ferronii</i>		Poaceae	2
<i>Bromus sterilis</i>	Brome stérile	Poaceae	4
<i>Bromus willdenowii</i>	Brome purgatif	Poaceae	5
<i>Catapodium marinum</i>	Catapode maritime	Poaceae	2
<i>Catapodium rigidum</i>	Catapode rigide	Poaceae	2
<i>Cortaderia selloana</i>	Herbe de la pampa	Poaceae	5
<i>Cynodon dactylon</i>	Chiendent dactyle	Poaceae	5
<i>Cynosurus cristatus</i>	Cynosure commun	Poaceae	2
<i>Dactylis glomerata</i>	Pied de poule	Poaceae	16
<i>Danthonia decumbens</i>	Danthonie	Poaceae	7
<i>Deschampsia cespitosa</i>	Canche cespiteuse	Poaceae	6
<i>Digitaria ischaemum</i>	Digitaire filiforme	Poaceae	1
<i>Digitaria sanguinalis</i>	Digitaire sanguine	Poaceae	4
<i>Echinochloa crus-galli</i>	Pied de coq	Poaceae	3
<i>Elymus farctus</i>	Chiendent à feuilles de jonc	Poaceae	2
<i>Elymus repens</i>	Chiendent des dunes	Poaceae	2
<i>Festuca arundinacea</i>	Fétuque élevée	Poaceae	9
<i>Festuca gr. elatior</i>		Poaceae	9
<i>Festuca gr. rubra</i>	Fétuque rouge	Poaceae	9
<i>Festuca rubra</i>	Fétuque rouge	Poaceae	3
<i>Gaudinia fragilis</i>	Gaudinie fragile	Poaceae	1
<i>Glyceria fluitans</i>	Glycérie flottante	Poaceae	6
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse	Poaceae	12
<i>Holcus mollis</i> subsp. <i>mollis</i>	Houlque molle	Poaceae	3
<i>Hordeum murinum</i>	Orge des rats	Poaceae	3
<i>Leersia oryzoides</i>	Léersie faux-riz	Poaceae	1
<i>Lolium multiflorum</i>	Ray-grass d'Italie	Poaceae	1
<i>Lolium perenne</i>	Ray-grass anglais	Poaceae	9
<i>Molinia caerulea</i> subsp. <i>caerulea</i>	Molinie bleue	Poaceae	4
<i>Phalaris arundinacea</i>		Poaceae	4

<i>Phalaris arundinacea</i> subsp. <i>arundinacea</i>	Herbier	Poaceae	4
<i>Phalaris minor</i>	Petit alpiste	Poaceae	6
<i>Phragmites australis</i>	Roseau à chaume	Poaceae	14
<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel	Poaceae	16
<i>Poa infirma</i>	Pâturin grêle	Poaceae	1
<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés	Poaceae	2
		Poaceae	2
<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>pratensis</i>	Pâturin des prés	Poaceae	2
<i>Poa trivialis</i> subsp. <i>trivialis</i>	Pâturin commun	Poaceae	7
<i>Polypogon viridis</i>	Polypogon vert	Poaceae	2
<i>Setaria verticillata</i>	Sétaire verticillée	Poaceae	1
<i>Sporobolus indicus</i>	Sporobole tenace	Poaceae	1
<i>Vulpia bromoides</i>	Vulpie queue-d'écureuil	Poaceae	4
<i>Vulpia myuros</i>	Vulpie queue-de-rat	Poaceae	2
<i>Polygala vulgaris</i>	Polygale commun	Polygalaceae	3
<i>Polygala vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i>	Polygale commun	Polygalaceae	3
		Polygalaceae	3
<i>Fallopia aubertii</i>	Renouée de Chine	Polygonaceae	1
<i>Fallopia baldschuanica</i> / <i>aubertii</i>	Renouée du turkestan	Polygonaceae	1
<i>Fallopia convolvulus</i>	Renouée faux-liseron	Polygonaceae	1
<i>Polygonum amphibium</i>	Renouée amphibie	Polygonaceae	1
<i>Polygonum aviculare</i>	Renouée des oiseaux	Polygonaceae	11
<i>Polygonum hydropiper</i>	Renouée poivre d'eau	Polygonaceae	3
<i>Polygonum lapathifolium</i>	Renouée à feuilles de patience	Polygonaceae	2
<i>Polygonum maritimum</i>	Renouée maritime	Polygonaceae	5
<i>Polygonum persicaria</i>	Renouée persicaire	Polygonaceae	8
<i>Reynoutria japonica</i>	Renouée du japon	Polygonaceae	4
<i>Rumex acetosa</i>	Oseille sauvage	Polygonaceae	14
<i>Rumex acetosella</i>	Petite oseille	Polygonaceae	7
<i>Rumex conglomeratus</i>	Patience agglomérée	Polygonaceae	5
<i>Rumex crispus</i>	Patience crépue	Polygonaceae	13
<i>Rumex hydrolapathum</i>	Patience d'eau	Polygonaceae	1
<i>Rumex obtusifolius</i> subsp. <i>obtusifolius</i>	Patience sauvage	Polygonaceae	14
<i>Rumex sanguineus</i>	Oseille des bois	Polygonaceae	5
<i>Polypodium interjectum</i>	Polypode intermédiaire	Polypodiaceae	10
<i>Polypodium vulgare</i>	Polypode vulgaire	Polypodiaceae	1
<i>Polypodium vulgare</i> / <i>interjectum</i> / <i>cambricum</i>		Polypodiaceae	11
<i>Potamogeton pectinatus</i>	Potamot à feuilles pectinées	Potamogetonaceae	1
<i>Zannichellia palustris</i>	Zannichellie des marais	Potamogetonaceae	1
<i>Anagallis arvensis</i>	Mouron rouge	Primulaceae	12
<i>Anagallis tenella</i>	Mouron délicat	Primulaceae	1
<i>Primula vulgaris</i>	Primevère à grandes fleurs	Primulaceae	4
<i>Samolus valerandi</i>	Mouron d'eau	Primulaceae	2
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies	Ranunculaceae	2
<i>Nigella damascena</i>	Nigelle de Damas	Ranunculaceae	1
<i>Ranunculus acris</i>	Renoncule âcre / Bouton d'or /	Ranunculaceae	5
<i>Ranunculus bulbosus</i> subsp. <i>bulbosus</i>	Renoncule bulbeuse / Bouton d'or	Ranunculaceae	4

<i>Ranunculus ficaria</i>	Renoncule ficaire	Ranunculaceae	7
<i>Ranunculus ficaria</i> subsp. <i>ficaria</i>	Renoncule ficaire	Ranunculaceae	1
<i>Ranunculus ficaria</i> subsp. <i>ficariiformis</i>		Ranunculaceae	1
<i>Ranunculus flammula</i>	Petite douve	Ranunculaceae	6
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante	Ranunculaceae	13
<i>Ranunculus sardous</i>	Renoncule des marais	Ranunculaceae	4
<i>Frangula alnus</i>	Bourdaïne	Rhamnaceae	3
<i>Agrimonia eupatoria</i>	Aigremoine eupatoire	Rosaceae	4
<i>Aphanes arvensis / microcarpa</i>	Alchémille à petits fruits	Rosaceae	1
<i>Crataegus monogyna</i> subsp. <i>monogyna</i>	Aubépine monogyne	Rosaceae	7
<i>Filipendula vulgaris</i>	Filipendule commune	Rosaceae	2
<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier sauvage	Rosaceae	2
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	Rosaceae	10
<i>Malus domestica</i>	Pommier domestique	Rosaceae	3
<i>Malus domestica / sylvestris</i>		Rosaceae	5
<i>Malus sylvestris</i>	Pommier sauvage	Rosaceae	2
<i>Mespilus germanica</i>	Néflier	Rosaceae	1
<i>Potentilla anserina</i> subsp. <i>anserina</i>	Potentille des oies	Rosaceae	10
<i>Potentilla erecta</i>	Potentille tormentille	Rosaceae	6
<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante	Rosaceae	12
<i>Potentilla sterilis</i>	Potentille stérile	Rosaceae	7
<i>Prunus laurocerasus</i>	Laurier palme	Rosaceae	4
<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier	Rosaceae	14
<i>Prunus spinosa/x fruticans</i>		Rosaceae	14
<i>Pyrus cordata</i>	Poirier à feuilles cordées	Rosaceae	4
<i>Pyrus sp.</i>		Rosaceae	4
<i>Rosa arvensis</i>	Églantier des champs	Rosaceae	1
<i>Rosa canina</i> aggr.		Rosaceae	2
<i>Rosa</i> Sect. <i>Caninae</i>		Rosaceae	2
<i>Rosa</i> Sect. <i>Synstylae</i>		Rosaceae	1
<i>Rosa</i> Subsect. <i>Caninae</i>		Rosaceae	2
<i>Rubus gr. fruticosus</i>	Ronce commune	Rosaceae	6
<i>Rubus sp.</i>		Rosaceae	17
<i>Sanguisorba minor</i>	Petite pimprenelle	Rosaceae	4
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	Rubiaceae	16
<i>Galium mollugo</i>	Caille-lait blanc	Rubiaceae	9
<i>Galium palustre</i>	Gaillet des marais	Rubiaceae	12
<i>Galium palustre</i> subsp. <i>elongatum</i>	Gaillet allongé	Rubiaceae	2
<i>Galium verum</i>		Rubiaceae	1
<i>Galium verum</i> subsp. <i>verum</i>	Gaillet vrai	Rubiaceae	1
<i>Sherardia arvensis</i>	Shérardie des champs	Rubiaceae	7
<i>Populus alba</i>	Peuplier blanc	Salicaceae	2
<i>Salix alba</i>	Osier blanc	Salicaceae	4
<i>Salix alba</i> subsp. <i>alba</i>	Saule blanc	Salicaceae	4
<i>Salix atrocinerea</i>	Saule roux-cendré	Salicaceae	12
<i>Salix viminalis</i>	Saule des vanniers	Salicaceae	1
<i>Azolla filiculoides</i>	Azolle fausse-filicule	Salviniaceae	1
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore	Sapindaceae	2

<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	Cresson doré	Saxifragaceae	3
<i>Buddleja davidii</i>	Arbre aux papillons	Scrophulariaceae	2
<i>Scrophularia auriculata</i>	Scrofulaire aquatique	Scrophulariaceae	12
<i>Scrophularia nodosa</i>	Scrofulaire des bois	Scrophulariaceae	1
<i>Verbascum thapsus</i>	Bouillon blanc	Scrophulariaceae	4
<i>Verbascum virgatum</i>	Molène fausse-blattaire	Scrophulariaceae	1
<i>Solanum dulcamara</i>	Morelle douce-amère	Solanaceae	9
<i>Solanum nigrum</i>	Morelle noire	Solanaceae	8
<i>Tamarix gallica</i>	Tamaris de france	Tamaricaceae	1
<i>Taxus baccata</i>	If commun	Taxaceae	1
<i>Sparganium erectum</i>	Ruban d'eau	Typhaceae	7
<i>Typha latifolia</i>	Grande massette	Typhaceae	4
<i>Ulmus minor</i>	Orme champêtre	Ulmaceae	4
<i>Soleirolia soleirolii</i>	Helxine de soleirol	Urticaceae	1
<i>Urtica dioica</i>	Grande ortie	Urticaceae	17
<i>Verbena officinalis</i>	Verveine officinale	Verbenaceae	6
<i>Viola arvensis</i>	Pensée des champs	Violaceae	4
<i>Viola riviniana</i>	Violette commune	Violaceae	10
<i>Viola tricolor</i>	Violette tricolore	Violaceae	3

Listes des espèces faunistiques

Liste des oiseaux

Taxon Latin	Taxon Vernaculaire	Ordre/Famille	Nombre de contacts
<i>Aix sponsa</i>	Canard carolin	Ansériformes/Anatidae	2
<i>Anas acuta</i>	Canard pilet	Ansériformes/Anatidae	5
<i>Anas clypeata</i>	Canard souchet	Ansériformes/Anatidae	48
<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	Ansériformes/Anatidae	85
<i>Anas penelope</i>	Canard siffleur	Ansériformes/Anatidae	12
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	Ansériformes/Anatidae	196
<i>Anas querquedula</i>	Sarcelle d'été	Ansériformes/Anatidae	4
<i>Anas strepera</i>	Canard chipeau	Ansériformes/Anatidae	53
<i>Anser anser</i>	Oie cendrée	Ansériformes/Anatidae	10
<i>Anser brachyrhynchus</i>	Oie à bec court	Ansériformes/Anatidae	7
<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin	Ansériformes/Anatidae	2
<i>Aythya fuligula</i>	Fuligule morillon	Ansériformes/Anatidae	65
<i>Aythya marila</i>	Fuligule milouinan	Ansériformes/Anatidae	16
<i>Branta bernicla</i>	Bernache cravant	Ansériformes/Anatidae	2
<i>Branta bernicla bernicla</i>	Bernache à ventre sombre	Ansériformes/Anatidae	1
<i>Branta canadensis</i>	Bernache du Canada	Ansériformes/Anatidae	2
<i>Branta leucopsis</i>	Bernache nonnette	Ansériformes/Anatidae	6
<i>Bucephala clangula</i>	Garrot à oeil d'or	Ansériformes/Anatidae	2
<i>Cygnus atratus</i>	Cygne noir	Ansériformes/Anatidae	12
<i>Cygnus cygnus</i>	Cygne chanteur	Ansériformes/Anatidae	25
<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé	Ansériformes/Anatidae	135
<i>Melanitta nigra</i>	Macreuse noire	Ansériformes/Anatidae	13
<i>Mergus serrator</i>	Harle huppé	Ansériformes/Anatidae	1
<i>Netta rufina</i>	Nette rousse	Ansériformes/Anatidae	8
<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	Ansériformes/Anatidae	37
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	Apodiformes/Apodidae	31
<i>Alca torda</i>	Pingouin torda	Charadriiformes/Alcidae	13
<i>Fratercula arctica</i>	Macareux moine	Charadriiformes/Alcidae	9
<i>Uria aalge</i>	Guillemot de Troïl	Charadriiformes/Alcidae	14
<i>Burhinus oedicephalus</i>	Oedicnème criard	Charadriiformes/Burhinidae	1
<i>Charadrius alexandrinus</i>	Gravelot à collier interrompu	Charadriiformes/Charadriidae	201
<i>Charadrius dubius</i>	Petit gravelot	Charadriiformes/Charadriidae	29
<i>Charadrius hiaticula</i>	Grand gravelot	Charadriiformes/Charadriidae	242
<i>Pluvialis apricaria</i>	Pluvier doré	Charadriiformes/Charadriidae	46
<i>Pluvialis squatarola</i>	Pluvier argenté	Charadriiformes/Charadriidae	72
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	Charadriiformes/Charadriidae	59
<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse	Charadriiformes/Laridae	107
<i>Hydrocoloeus minutus</i>	Mouette pygmée	Charadriiformes/Laridae	6
<i>Larus argentatus</i>	Goéland argenté	Charadriiformes/Laridae	111
<i>Larus canus</i>	Goéland cendré	Charadriiformes/Laridae	4
<i>Larus fuscus</i>	Goéland brun	Charadriiformes/Laridae	50
<i>Larus hyperboreus</i>	Goéland bourgmestre	Charadriiformes/Laridae	19
<i>Larus marinus</i>	Goéland marin	Charadriiformes/Laridae	62
<i>Larus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	Charadriiformes/Laridae	82
<i>Larus michahellis</i>	Goéland leucophée	Charadriiformes/Laridae	6
<i>Rissa tridactyla</i>	Mouette tridactyle	Charadriiformes/Laridae	5

<i>Xema sabini</i>	Mouette de Sabine	Charadriiformes/Laridae	1
<i>Recurvirostra avosetta</i>	Avocette élégante	Charadriiformes/Recurvirostridae	5
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	Charadriiformes/Scolopacidae	191
<i>Actitis macularius</i>	Chevalier grivelé	Charadriiformes/Scolopacidae	20
<i>Arenaria interpres</i>	Tournepie à collier	Charadriiformes/Scolopacidae	115
<i>Calidris alba</i>	Bécasseau sanderling	Charadriiformes/Scolopacidae	109
<i>Calidris alpina</i>	Bécasseau variable	Charadriiformes/Scolopacidae	167
<i>Calidris canutus</i>	Bécasseau maubèche	Charadriiformes/Scolopacidae	15
<i>Calidris ferruginea</i>	Bécasseau cocorli	Charadriiformes/Scolopacidae	15
<i>Calidris maritima</i>	Bécasseau violet	Charadriiformes/Scolopacidae	4
<i>Calidris melanotos</i>	Bécasseau tacheté	Charadriiformes/Scolopacidae	6
<i>Calidris minuta</i>	Bécasseau minute	Charadriiformes/Scolopacidae	81
<i>Calidris pusilla</i>	Bécasseau semipalmé	Charadriiformes/Scolopacidae	22
<i>Limosa lapponica</i>	Barge rousse	Charadriiformes/Scolopacidae	43
<i>Limosa limosa</i>	Barge à queue noire	Charadriiformes/Scolopacidae	6
<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré	Charadriiformes/Scolopacidae	3
<i>Numenius phaeopus</i>	Courlis corlieu	Charadriiformes/Scolopacidae	48
<i>Phalaropus fulicarius</i>	Phalarope à bec large	Charadriiformes/Scolopacidae	12
<i>Phalaropus lobatus</i>	Phalarope à bec étroit	Charadriiformes/Scolopacidae	1
<i>Phalaropus tricolor</i>	Phalarope de Wilson	Charadriiformes/Scolopacidae	2
<i>Philomachus pugnax</i>	Combattant varié	Charadriiformes/Scolopacidae	12
<i>Scolopax rusticola</i>	Bécasse des bois	Charadriiformes/Scolopacidae	13
<i>Tringa erythropus</i>	Chevalier arlequin	Charadriiformes/Scolopacidae	3
<i>Tringa glareola</i>	Chevalier sylvain	Charadriiformes/Scolopacidae	12
<i>Tringa nebularia</i>	Chevalier aboyeur	Charadriiformes/Scolopacidae	23
<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc	Charadriiformes/Scolopacidae	23
<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette	Charadriiformes/Scolopacidae	24
<i>Stercorarius parasiticus</i>	Labbe parasite	Charadriiformes/Stercoridae	2
<i>Stercorarius skua</i>	Grand Labbe	Charadriiformes/Stercoridae	2
<i>Chlidonias niger</i>	Guifette noire	Charadriiformes/Sternidae	12
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	Charadriiformes/Sternidae	26
<i>Sterna sandvicensis</i>	Sterne caugek	Charadriiformes/Sternidae	60
<i>Sternula albifrons</i>	Sterne naine	Charadriiformes/Sternidae	2
<i>Haematopus ostralegus</i>	Huîtrier pie	Charadriiformes/Haematopodidae	154
<i>Himantopus himantopus</i>	Échasse blanche	Charadriiformes/Recurvirostridae	3
<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	Charadriiformes/Scolopacidae	87
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	Ciconiiformes/Ardeidae	70
<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	Ciconiiformes/Ardeidae	3
<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	Ciconiiformes/Ardeidae	51
<i>Casmerodius albus</i>	Grande Aigrette	Ciconiiformes/Ardeidae	4
<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire	Ciconiiformes/Ciconiidae	2
<i>Gavia arctica</i>	Plongeon arctique	Ciconiiformes/Gaviidae	5
<i>Gavia immer</i>	Plongeon imbrin	Ciconiiformes/Gaviidae	39
<i>Gavia stellata</i>	Plongeon catmarin	Ciconiiformes/Gaviidae	3
<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	Cormoran huppé	Ciconiiformes/Phalacrocoracidae	8
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	Ciconiiformes/Phalacrocoracidae	107
<i>Fulmarus glacialis</i>	Fulmar boréal	Ciconiiformes/Procellariidae	3
<i>Morus bassanus</i>	Fou de Bassan	Ciconiiformes/Sulidae	20
<i>Platalea leucorodia</i>	Spatule blanche	Ciconiiformes/Threskiornithidae	2
<i>Plegadis falcinellus</i>	Ibis falcinelle	Ciconiiformes/Threskiornithidae	1
<i>Threskiornis aethiopicus</i>	Ibis sacré	Ciconiiformes/Threskiornithidae	1
<i>Columba livia f. domestica</i>	Pigeon biset domestique	Columbiformes/Columbidae	1
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	Columbiformes/Columbidae	5

<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	Columbiformes/Columbidae	344
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	Columbiformes/Columbidae	114
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	Columbiformes/Columbidae	25
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	Coraciiformes/Meropidae	2
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	Coraciiformes/Alcedinidae	27
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	Cuculiformes/Ardeidae	145
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	Cuculiformes/Cuculidae	16
<i>Accipiter nisus</i>	Épervier d'Europe	Falconiformes/Accipitridae	38
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	Falconiformes/Accipitridae	191
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	Falconiformes/Accipitridae	3
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	Falconiformes/Accipitridae	1
<i>Falco columbarius</i>	Faucon émerillon	Falconiformes/Falconidae	6
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	Falconiformes/Falconidae	7
<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	Falconiformes/Falconidae	8
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	Falconiformes/Falconidae	78
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	Falconiformes/Accipitridae	81
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	Falconiformes/Accipitridae	12
<i>Perdix perdix</i>	Perdrix grise	Galliformes/Phasianidae	4
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide	Galliformes/Phasianidae	21
<i>Fulica atra</i>	Foule macroule	Gruiformes/Rallidae	190
<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule-d'eau	Gruiformes/Rallidae	85
<i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau	Gruiformes/Rallidae	78
<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	Phragmite des joncs	Passériformes/acrocephalidae	67
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvatte	Passériformes/acrocephalidae	21
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolais polyglotte	Passériformes/acrocephalidae	2
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	Passériformes/Aegithalidae	57
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	Passériformes/Alaudidae	190
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	Passériformes/Alaudidae	3
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	Passériformes/Certhiidae	44
<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	Passériformes/Cisticolidae	86
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	Passériformes/Corvidae	200
<i>Corvus frugilegus</i>	Corbeau freux	Passériformes/Corvidae	26
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	Passériformes/Corvidae	270
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	Passériformes/Corvidae	93
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	Passériformes/Corvidae	143
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	Passériformes/Emberizidae	7
<i>Emberiza cirrus</i>	Bruant zizi	Passériformes/Emberizidae	102
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	Passériformes/Emberizidae	25
<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux	Passériformes/Emberizidae	63
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	Passériformes/Fringilidae	140
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	Passériformes/Fringilidae	105
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	Passériformes/Fringilidae	135
<i>Carduelis spinus</i>	Tarin des aulnes	Passériformes/Fringilidae	13
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	Passériformes/Fringilidae	39
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	Passériformes/Fringilidae	1
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	Passériformes/Fringillidae	505
<i>Fringilla montifringilla</i>	Pinson du nord	Passériformes/Fringillidae	5
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	Passériformes/Hirundinidae	58
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	Passériformes/Hirundinidae	33
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	Passériformes/Hirundinidae	132
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	Passériformes/Laniidae	1
<i>Locustella luscinioides</i>	Locustelle lusciniotide	Passériformes/Locustellidae	1

<i>Locustella naevia</i>	Locustelle tachetée	Passériformes/Locustellidae	2
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	Passériformes/Motacillidae	1
<i>Anthus petrosus</i>	Pipit maritime	Passériformes/Motacillidae	4
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	Passériformes/Motacillidae	190
<i>Anthus spinoletta</i>	Pipit spioncelle	Passériformes/Motacillidae	41
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	Passériformes/Motacillidae	2
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	Passériformes/Motacillidae	118
<i>Motacilla alba alba / yarrelli</i>	Bergeronnette grise ou de Yarrell	Passériformes/Motacillidae	17
<i>Motacilla alba yarrellii</i>	Bergeronnette de Yarrell	Passériformes/Motacillidae	85
<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux	Passériformes/Motacillidae	43
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	Passériformes/Motacillidae	39
<i>Motacilla flava flavissima</i>	Bergeronnette flavéole	Passériformes/Motacillidae	2
<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobemouche noir	Passériformes/Muscicapidae	3
<i>Luscinia svecica</i>	Gorgebleue à miroir	Passériformes/Muscicapidae	1
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	Passériformes/Muscicapidae	8
<i>Saxicola rubetra</i>	Tarier des prés	Passériformes/Muscicapidae	21
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre	Passériformes/Muscicapidae	157
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	Passériformes/Paridae	306
<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée	Passériformes/Paridae	22
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	Passériformes/Paridae	182
<i>Periparus ater</i>	Mésange noire	Passériformes/Paridae	4
<i>Poecile palustris</i>	Mésange nonnette	Passériformes/Paridae	7
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	Passériformes/Passeridae	135
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	Passériformes/Prunellidae	275
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	Passériformes/Sittidae	10
<i>Pastor roseus</i>	Étourneau roselin	Passériformes/Sturnidae	1
<i>Sturnus unicolor</i>	Étourneau unicolore	Passériformes/Sturnidae	2
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	Passériformes/Sturnidae	143
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	Passériformes/Sylviidae	322
<i>Phylloscopus collybita tristis / "fulvescens"</i>	Pouillot de type sibérien	Passériformes/Sylviidae	2
<i>Phylloscopus inornatus</i>	Pouillot à grands sourcils	Passériformes/Sylviidae	4
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	Passériformes/Sylviidae	9
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau	Passériformes/Sylviidae	112
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	Passériformes/Sylviidae	28
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	Passériformes/Sylviidae	128
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	Passériformes/Sylviidae	26
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	Passériformes/Sylviidae	50
<i>Panurus biarmicus</i>	Panure à moustaches	Passériformes/Timaliidae	40
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	Passériformes/Troglodytidae	324
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	Passériformes/Turdidae	397
<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	Passériformes/Turdidae	102
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	Passériformes/Turdidae	51
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	Passériformes/Turdidae	2
<i>Turdus iliacus</i>	Grive mauvis	Passériformes/Turdidae	89
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	Passériformes/Turdidae	482
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	Passériformes/Turdidae	208
<i>Turdus pilaris</i>	Grive litorne	Passériformes/Turdidae	56
<i>Turdus torquatus</i>	Merle à plastron	Passériformes/Turdidae	1
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	Passériformes/Turdidae	61
<i>Cettia cetti</i>	Bouscarle de Cetti	Passeriiformes/Sylviidae	115

<i>Picus viridis</i>	Pic vert	Piciformes/Picidae	101
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	Piciformes/Picidae	55
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette	Piciformes/Picidae	2
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	Piciformes/Picidae	1
<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier	Piciformes/Picidae	6
<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé	Podicipediformes/Podicipedidae	48
<i>Podiceps nigricollis</i>	Grèbe à cou noir	Podicipediformes/Podicipedidae	14
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	Podécipédiformes/Podicipedidae	172
<i>Puffinus mauretanicus</i>	Puffin des Baléares	Procellariiformes/Procelleriidae	2
<i>Puffinus puffinus</i>	Puffin des anglais	Procellariiformes/Procelleriidae	1
<i>Asio flammeus</i>	Hibou des marais	Strigiformes/Strigidae	5
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	Strigiformes/Strigidae	24
<i>Tyto alba</i>	Effraie des clochers	Strigiformes/Strigidae	13
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	Upupiformes/Upupidae	2

Ordre	Famille	taxon saisi	nom vernac.	Convent	Direct	Protect	LR Fr. Nich	LR Fr. Herv	LR Fr. Pas	LR BZH Nich	LR BZH Nich Migr	LR BZH Migr	ZNIEF F	ORGH F	SRC E
Charadriiformes	Alcidae	<i>Alca torda</i>	Pingouin torda	Bernell		OisPro3 VertProExt	CR			EN	EN		Oui	Oui	
Charadriiformes	Alcidae	<i>Fratercula arctica</i>	Macareux moine	Bernell		OisPro3 VertProExt	CR				CR		Oui	Oui	
Charadriiformes	Alcidae	<i>Uria aalge</i>	Guillemot de Troil	Bernell VertProExt	Dois.I	OisPro3	EN				VU		Oui	Oui	
Charadriiformes	Sternidae	<i>Sternula albifrons</i>	Sterne naine	Bernell Bonnll	Dois.I	OisPro3				EN	EN		Oui	Oui	
Charadriiformes	Sternidae	<i>Sterna sandvicensis</i>	Sterne caugek	Bernell Bonnll	Dois.I	OisPro3	VU				NT		Oui	Oui	
Ciconiiformes	Procellariidae	<i>Puffinus mauretanicus</i>	Puffin des Baléares	Bernell Bonnll	Dois.I	OisPro3 Ospar			VU	VU			Oui		
Ciconiiformes	Procellariidae	<i>Puffinus puffinus</i>	Puffin des anglais	Bernell		OisPro3	EN			VU			Oui		
Ciconiiformes	Sulidae	<i>Morus bassanus</i>	Fou de Bassan	Bernell		OisPro3	NT				NT				
Charadriiformes	Laridae	<i>Larus argentatus</i>	Goéland argenté		Dois.II 2	OisPro3				VU	VU		Oui	Oui	
Charadriiformes	Laridae	<i>Rissa tridactyla</i>	Mouette tridactyle	Bernell		OisPro3 Ospar	VU			NT	EN		Oui	Oui	

Tableau - Liste des espèces d'oiseaux pélagiques figurant dans les conventions, directives européennes, listes de protection, listes rouges et SRCE

Liste des mammifères

Taxon Latin	Taxon Vernaculaire	Ordre/Famille	Nombre de contacts
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuril européen	Arctodactyla/Cervidae	36
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	Arctodactyla/Suidae	7
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	Carnivora/canidae	25
<i>Martes foina</i>	Fouine	Carnivora/Mustelidae	1
<i>Martes martes</i>	Martre des pins	Carnivora/Mustelidae	2
<i>Meles meles</i>	Blaireau européen	Carnivora/Mustelidae	7
<i>Mustela nivalis</i>	Belette	Carnivora/Mustelidae	1
<i>Neovison vison</i>	Vison d'Amérique	Carnivora/Mustelidae	3
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	Insectivora/Erinaceidae	18
<i>Talpa europaea</i>	Taupe d'Europe	Insectivora/Talpidae	1
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	Lagomorpha/Leporidae	26
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne	Lagomorpha/Leporidae	23
<i>Ondatra zibethicus</i>	Rat musqué	Rodentia/Muridae	1
<i>Rattus norvegicus</i>	Rat surmulot	Rodentia/Muridae	2
<i>Rattus rattus</i>	Rat noir	Rodentia/Muridae	1
<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin	Rodentia/Myocastoridae	28
<i>Sciurus vulgaris</i>	Ecureuil roux	Rodentia/Sciuridae	6

Liste des insectes

Liste des lépidoptères

La mention (J) dans la colonne Ordre/Famille indique une espèce de papillon de jour.

Taxon Latin	Taxon Vernaculaire	Ordre/Famille	Nombre de contacts
<i>Alucita hexadactyla</i>	Ornéode du chèvrefeuille	Lépidoptères/Alucitidae	2
<i>Lithosia quadra</i>	Lithosie quadrille	Lépidoptères/Alucitidae	6
<i>Eilema caniola</i>	Manteau pâle	Lépidoptères/Arctiidae	2
<i>Eilema complana</i>	Manteau à tête jaune	Lépidoptères/Arctiidae	2
<i>Eilema depressa</i>	Lithosie ocre	Lépidoptères/Arctiidae	2
<i>Eilema griseola</i>	Lithosie grise	Lépidoptères/Arctiidae	3
<i>Eilema lurideola</i>	Lithosie plombée	Lépidoptères/Arctiidae	1
<i>Eilema sororcula</i>	Manteau jaune	Lépidoptères/Arctiidae	4
<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Écaille chinée	Lépidoptères/Arctiidae	3
<i>Mittochrista miniata</i>	Rosette	Lépidoptères/Arctiidae	6
<i>Phragmatobia fuliginosa</i>	Écaille cramoisie	Lépidoptères/Arctiidae	4
<i>Tyria jacobaeae</i>	Goutte-de-sang	Lépidoptères/Arctiidae	1
<i>Wittia sororcula</i>	Manteau jaune	Lépidoptères/Arctiidae	1
<i>Agriphila geniculea</i>		Lépidoptères/Crambidae	1
<i>Agriphila selasella</i>		Lépidoptères/Crambidae	1
<i>Agriphila straminella</i>	Crambus des chaumes	Lépidoptères/Crambidae	1
<i>Agriphila tristella</i>	Crambus des tiges	Lépidoptères/Crambidae	5
<i>Agrotera nemoralis</i>		Lépidoptères/Crambidae	2
<i>Anania coronata</i>	Pyrale du sureau	Lépidoptères/Crambidae	1
<i>Chilo phragmitella</i>		Lépidoptères/Crambidae	1
<i>Chrysoteuchia culmella</i>	Crambus des jardins	Lépidoptères/Crambidae	6
<i>Crambus perlella</i>		Lépidoptères/Crambidae	1
<i>Dolicharthria punctalis</i>		Lépidoptères/Crambidae	1
<i>Eurrhyncha hortulata</i>	Pyrale de l'ortie	Lépidoptères/Crambidae	3
<i>Nomophila noctuella</i>	Pyrale de la luzerne	Lépidoptères/Crambidae	12
<i>Ostrinia nubilalis</i>	Pyrale du maïs	Lépidoptères/Crambidae	5
<i>Perinephela lancealis</i>		Lépidoptères/Crambidae	1
<i>Pleuroptya ruralis</i>	Pyrale du houblon	Lépidoptères/Crambidae	3
<i>Udea ferrugalis</i>		Lépidoptères/Crambidae	9
<i>Habrosyne pyritoides</i>	Noctuelle Râtissée	Lépidoptères/Depressariidae	4
<i>Agonopterix heracliana</i>		Lépidoptères/Depressariidae	1
<i>Carcina quercana</i>		Lépidoptères/Depressariidae	2
<i>Depressaria daucella</i>		Lépidoptères/Depressariidae	6
<i>Ochropacha duplaris</i>	Double-ligne	Lépidoptères/Drepanidae	1
<i>Tethea ocularis</i>	Octogésime	Lépidoptères/Drepanidae	2
<i>Thyatira batis</i>	Batis	Lépidoptères/Drepanidae	3
<i>Watsonalla binaria</i>	Hameçon	Lépidoptères/Drepanidae	2
<i>Abablemma grandimacula</i>		Lépidoptères/Erebidae	1
<i>Arctia caja</i>	Écaille martre	Lépidoptères/Erebidae	1
<i>Atolmis rubricollis</i>	Veuve	Lépidoptères/Erebidae	1
<i>Epicallia vilica</i>	Écaille villageoise	Lépidoptères/Erebidae	1
<i>Euproctis similis</i>	Cul-doré	Lépidoptères/Erebidae	8
<i>Herminia grisealis</i>	Herminie grise	Lépidoptères/Erebidae	3

<i>Herminia tarsicrinalis</i>	Herminie de la ronce	Lépidoptères/Erebidae	1
<i>Laspeyria flexula</i>	Crochet	Lépidoptères/Erebidae	1
<i>Leucoma salicis</i>	Bombyx du saule	Lépidoptères/Erebidae	1
<i>Macrochilo cribrumalis</i>	Herminie pointillée	Lépidoptères/Erebidae	1
<i>Scoliopteryx libatrix</i>	Découpure	Lépidoptères/Erebidae	1
<i>Spilosoma lubricipeda</i>	Ecaille tigrée	Lépidoptères/Erebidae	1
<i>Spilosoma lutea</i>	Ecaille lièvre	Lépidoptères/Erebidae	3
<i>Trisateles emortualis</i>	Herminie olivâtre	Lépidoptères/Erebidae	1
<i>Aproaerema anthyllidella</i>		Lépidoptères/Gelechiidae	1
<i>Hypatima rhomboidella</i>		Lépidoptères/Gelechiidae	1
<i>Teleiopsis diffinis</i>		Lépidoptères/Gelechiidae	1
<i>Abraxas grossulariata</i>	Zérène du groseillier	Lépidoptères/Geometridae	3
<i>Alcis repandata</i>	Boarmie recourbée	Lépidoptères/Geometridae	3
<i>Angerona prunaria</i>	Phalène du noisetier	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Biston betularia</i>	Phalène du bouleau	Lépidoptères/Geometridae	2
<i>Cabera pusaria</i>	Cabère virginale	Lépidoptères/Geometridae	2
<i>Campaea margaritaria</i>	Céladon	Lépidoptères/Geometridae	2
<i>Chloroclysta truncata</i>	Cidarie roussâtre	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Chloroclystis v-ata</i>	Eupithécie couronnée	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Cleorodes lichenaria</i>	Boarmie des lichens	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Colostygia pectinataria</i>	Cidarie verdâtre	Lépidoptères/Geometridae	2
<i>Cosmorhoe ocellata</i>	Lynx	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Cyclophora punctaria</i>	Ephyre ponctuée	Lépidoptères/Geometridae	2
<i>Ectropis crepuscularia</i>	Boarmie crépusculaire	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Ennomos alniaria</i>	Ennomos du tilleul	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Ennomos fuscantaria</i>	Ennomos du frêne	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Epirrhoe alternata</i>	Alternée	Lépidoptères/Geometridae	4
<i>Eupithecia absinthiata</i>	Eupithécie de l'absinthe	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Eupithecia tripunctaria</i>	Eupithécie triponctuée	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Geometra papilionaria</i>	Grande naïade	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Gymnoscelis rufifasciata</i>	Fausse-eupithécie	Lépidoptères/Geometridae	6
<i>Hemithea aestivaria</i>	Phalène sillonnée	Lépidoptères/Geometridae	5
<i>Hydriomena furcata</i>	Larentie lavée	Lépidoptères/Geometridae	4
<i>Hypomecis punctinalis</i>	Boarmie pointillée	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Hypomecis roboraria</i>	Boarmie du chêne	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Idaea aversata</i>	Impolie	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Idaea biselata</i>	Truie	Lépidoptères/Geometridae	6
<i>Idaea dimidiata</i>	Acidalie écussonnée	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Idaea ochrata</i>	Acidalie ocreuse	Lépidoptères/Geometridae	2
<i>Idaea rusticata</i>	Phalène rustique	Lépidoptères/Geometridae	2
<i>Idaea subsericeata</i>	Acidalie blanchâtre	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Jodis lactearia</i>	Hémithée éruginée	Lépidoptères/Geometridae	2
<i>Lomaspilis marginata</i>	Marginée	Lépidoptères/Geometridae	5
<i>Lomographa bimaculata</i>	Phalène à deux taches	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Lomographa temerata</i>	Phalène satinée	Lépidoptères/Geometridae	2
<i>Macaria alternata</i>	Philobie alternée	Lépidoptères/Geometridae	3
<i>Menophra abruptaria</i>	Boarmie pétrifiée	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Mesoleuca albicillata</i>	Phalène de la ronce	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Opisthograptis luteolata</i>	Citronnelle rouillée	Lépidoptères/Geometridae	2
<i>Ouraapteryx sambucaria</i>	Phalène du sureau	Lépidoptères/Geometridae	4
<i>Pachycnemia hippocastanaria</i>	Callunaire	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Peribatodes rhomboidaria</i>	Boarmie rhomboïdale	Lépidoptères/Geometridae	4

<i>Perizoma affinitata</i>	Périsome contrastée	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Perizoma flavofasciata</i>	Périsome décolorée	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Petrophora chlorosata</i>	Phalène de l'aquiline	Lépidoptères/Geometridae	2
<i>Plagodis dolabraria</i>	Phalène linéolée	Lépidoptères/Geometridae	4
<i>Plemyria rubiginata</i>	Mignonne	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Pseudopanthera macularia</i>	Panthère	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Pterophorus pentadactyla</i>	Ptérophore blanc	Lépidoptères/Geometridae	3
<i>Rhodometra sacraria</i>	Phalène sacrée	Lépidoptères/Geometridae	4
<i>Rivula sericealis</i>	Soyeuse	Lépidoptères/Geometridae	9
<i>Selenia dentaria</i>	Ennomos illunaire	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Timandra comae</i>	Timandre aimée	Lépidoptères/Geometridae	5
<i>Xanthorhoe fluctuata</i>	Phalène ondée	Lépidoptères/Geometridae	1
<i>Glyphipterix fuscoviridella</i>		Lépidoptères/Glyphipterigidae	3
<i>Glyphipterix simplicella</i>		Lépidoptères/Glyphipterigidae	1
<i>Glyphipterix thrasonella</i>		Lépidoptères/Glyphipterigidae	4
<i>Pharmacis lupulina</i>	Louvette	Lépidoptères/Hepialidae	1
<i>Triodia sylvina</i>	Sylvine	Lépidoptères/Hepialidae	2
<i>Carcharodus alceae</i>	Hespérie de l'alcée	Lépidoptères/Hesperiidae (J)	1
<i>Erynnis tages</i>	Point-de-Hongrie	Lépidoptères/Hesperiidae (J)	11
<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine	Lépidoptères/Hesperiidae (J)	37
<i>Thymelicus acteon</i>	Hespérie du chiendent	Lépidoptères/Hesperiidae (J)	2
<i>Thymelicus lineola</i>	Hespérie du dactyle	Lépidoptères/Hesperiidae (J)	3
<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la houque	Lépidoptères/Hesperiidae (J)	9
<i>Euthrix potatoria</i>	Buveuse	Lépidoptères/Lasiocampidae	5
<i>Gastropacha quercifolia</i>	Feuille-morte du chêne	Lépidoptères/Lasiocampidae	2
<i>Lasiocampa quercus</i>	Bombyx du chêne	Lépidoptères/Lasiocampidae	5
<i>Arctornis l-nigrum</i>	L-noir	Lépidoptères/Limantriidae	2
<i>Aricia agestis</i>	Collier de corail	Lépidoptères/Lycaenidae (J)	25
<i>Callophrys rubi</i>	Thécla de la ronce	Lépidoptères/Lycaenidae (J)	2
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des nerpruns	Lépidoptères/Lycaenidae (J)	40
<i>Cupido argiades</i>	Azuré du trèfle	Lépidoptères/Lycaenidae (J)	1
<i>Favonius quercus</i>	Thécla du chêne	Lépidoptères/Lycaenidae (J)	3
<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun	Lépidoptères/Lycaenidae (J)	27
<i>Lycaena tityrus</i>	Cuivré fuligineux	Lépidoptères/Lycaenidae (J)	15
<i>Polyommatus icarus</i>	Argus bleu	Lépidoptères/Lycaenidae (J)	45
<i>Thecla betulae</i>	Thécla du bouleau	Lépidoptères/Lycaenidae (J)	19
<i>Calliteara pudibunda</i>	Pudibonde	Lépidoptères/Lymantriidae	1
<i>Micropterix calthella</i>		Lépidoptères/Microterygidae	3
<i>Abrostola triplasia</i>	Plusie à lunettes	Lépidoptères/Noctuidae	2
<i>Acronicta megacephala</i>	Noctuelle mégacéphale	Lépidoptères/Noctuidae	3
<i>Acronicta psi</i>	Psi	Lépidoptères/Noctuidae	2
<i>Acronicta rumicis</i>	Noctuelle de la patience	Lépidoptères/Noctuidae	2
<i>Amphipyra pyramidea</i>	Pyramide	Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Apamea lithoxylaea</i>	Doucette	Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Apamea monoglypha</i>	Monoglyphe	Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Autographa gamma</i>	Noctuelle gamma	Lépidoptères/Noctuidae	13
<i>Axylia putris</i>	Noctuelle putride	Lépidoptères/Noctuidae	4
<i>Brachyloimia viminalis</i>	Noctuelle de l'osier	Lépidoptères/Noctuidae	2
<i>Callopietria juvenina</i>	Noctuelle de la fougère	Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Caradrina morpheus</i>	Noctuelle des haies	Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Coenobia rufa</i>	Nonagrie rougeâtre	Lépidoptères/Noctuidae	2
<i>Cosmia trapezina</i>	Trapèze	Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Craniophora ligustri</i>	Troënière	Lépidoptères/Noctuidae	5

<i>Diachrysia chrysitis</i>	Vert-doré	Lépidoptères/Noctuidae	3
<i>Diarsia brunnea</i>	Point noir	Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Diarsia rubi</i>	Noctuelle belle	Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Dypterygia scabriuscula</i>	Noctuelle hérissée	Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Elaphria venustula</i>	Erastrie gracieuse	Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Eremobia ochroleuca</i>	Noctuelle jaunâtre	Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Euplexia lucipara</i>	Luisante	Lépidoptères/Noctuidae	3
<i>Gortyna flavago</i>	Drap d'or	Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Helotropha leucostigma</i>	Noctuelle de l'iris	Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Hydraecia micacea</i>	Noctuelle de la pomme de terre	Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Hypena proboscidalis</i>	Noctuelle à museau	Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Ipimorpha retusa</i>	Cosmie rétuse	Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Lacanobia suasa</i>	Noctuelle enfumée	Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Melanchra persicariae</i>	Noctuelle de la persicaire	Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Mesoligia furuncula</i>	Noctuelle furoncule	Lépidoptères/Noctuidae	2
<i>Moma alpium</i>	Noctuelle avrilière	Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Mythimna albipuncta</i>	Point blanc	Lépidoptères/Noctuidae	3
<i>Mythimna impura</i>	Leucanie souillée	Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Mythimna pallens</i>	Leucanie blafarde	Lépidoptères/Noctuidae	2
<i>Mythimna unipuncta</i>	Leucanie orbicole	Lépidoptères/Noctuidae	3
<i>Noctua fimbriata</i>	Frangée	Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Noctua interjecta</i>	Faux casque	Lépidoptères/Noctuidae	2
<i>Noctua pronuba</i>	Hibou	Lépidoptères/Noctuidae	3
<i>Ochropleura plecta</i>	Cordon blanc	Lépidoptères/Noctuidae	5
<i>Phlogophora meticulosa</i>	Méticuleuse	Lépidoptères/Noctuidae	2
<i>Plusia festucae</i>	Plusie de la fétuque	Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Polia nebulosa</i>	Noctuelle nébuleuse	Lépidoptères/Noctuidae	2
<i>Protodeltote pygarga</i>	Albulé	Lépidoptères/Noctuidae	6
<i>Schrankia costaeastrigalis</i>	Hypénode du serpolet	Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Sideridis rivularis</i>	Noctuelle du cucubale	Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Trachea atriplicis</i>	Noctuelle de l'arroche	Lépidoptères/Noctuidae	3
<i>Triaena</i>		Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Tyta luctuosa</i>	Noctuelle en deuil	Lépidoptères/Noctuidae	1
<i>Xestia c-nigrum</i>	C-noir	Lépidoptères/Noctuidae	4
<i>Xestia triangulum</i>	Noctuelle de la chélidoine	Lépidoptères/Noctuidae	2
<i>Xestia xanthographa</i>	Trimaculée	Lépidoptères/Noctuidae	2
<i>Meganola albula</i>	Nole blanchâtre	Lépidoptères/Nolidae	3
<i>Nola confusalis</i>	Nole crêtée	Lépidoptères/Nolidae	1
<i>Nycteola revayana</i>	Sarrothripe de revay	Lépidoptères/Nolidae	2
<i>Pseudoips prasinana</i>	Halias du hêtre	Lépidoptères/Nolidae	1
<i>Clostera anachoreta</i>	Anachorète	Lépidoptères/Notodondidae	1
<i>Clostera pigra</i>	Hausse-queue brune	Lépidoptères/Notodondidae	1
<i>Furcula furcula</i>	Harpie fourchue	Lépidoptères/Notodondidae	3
<i>Harpyia milhauseri</i>	Dragon	Lépidoptères/Notodondidae	2
<i>Lymantria monacha</i>	Nonne	Lépidoptères/Notodondidae	4
<i>Notodonta ziczac</i>	Bois-Veiné	Lépidoptères/Notodondidae	1
<i>Phalera bucephala</i>	Bucéphale	Lépidoptères/Notodondidae	2
<i>Pheosia tremula</i>	Porcelaine	Lépidoptères/Notodondidae	1
<i>Pterostoma palpina</i>	Museau	Lépidoptères/Notodondidae	1
<i>Aglais io</i>	Paon du jour	Lépidoptères/Nymphalidae (J)	70
<i>Aglais urticae</i>	Petite tortue	Lépidoptères/Nymphalidae (J)	19
<i>Aphantopus hyperantus</i>	Tristan	Lépidoptères/Nymphalidae (J)	1

<i>Araschnia levana</i>	Carte géographique	Lépidoptères/Nymphalidae (J)	11
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne	Lépidoptères/Nymphalidae (J)	11
<i>Boloria selene</i>	Petit collier argenté	Lépidoptères/Nymphalidae (J)	5
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun	Lépidoptères/Nymphalidae (J)	65
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère	Lépidoptères/Nymphalidae (J)	53
<i>Limenitis camilla</i>	Petit sylvain	Lépidoptères/Nymphalidae (J)	26
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	Lépidoptères/Nymphalidae (J)	83
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-deuil	Lépidoptères/Nymphalidae (J)	27
<i>Melitaea athalia</i>	Mélitée du mélampyre	Lépidoptères/Nymphalidae (J)	1
<i>Melitaea cinxia</i>	Mélitée du plantain	Lépidoptères/Nymphalidae (J)	2
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	Lépidoptères/Nymphalidae (J)	90
<i>Polygonia c-album</i>	Robert-le-diable	Lépidoptères/Nymphalidae (J)	24
<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis	Lépidoptères/Nymphalidae (J)	35
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	Lépidoptères/Nymphalidae (J)	81
<i>Vanessa cardui</i>	Belle-dame	Lépidoptères/Nymphalidae (J)	28
<i>Metalampra italica</i>		Lépidoptères/Oecophoridae	1
<i>Papilio machaon</i>	Machaon	Lépidoptères/Papilionidae (J)	24
<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore	Lépidoptères/Pieridae (J)	21
<i>Colias crocea</i>	Souci	Lépidoptères/Pieridae (J)	30
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	Lépidoptères/Pieridae (J)	27
<i>Pieris brassicae</i>	Piérade du chou	Lépidoptères/Pieridae (J)	41
<i>Pieris napi</i>	Piérade du navet	Lépidoptères/Pieridae (J)	30
<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la rave	Lépidoptères/Pieridae (J)	45
<i>Plutella xylostella</i>	Teigne des choux	Lépidoptères/Plutellidae	1
<i>Amblyptilia acanthadactyla</i>		Lépidoptères/Pterophoridae	1
<i>Acrobasis marmorea</i>		Lépidoptères/Pyralidae	1
<i>Aphomia sociella</i>	Pyrale du bourdon	Lépidoptères/Pyralidae	1
<i>Cryptoblabes bistriga</i>		Lépidoptères/Pyralidae	1
<i>Dioryctria Zeller</i>	Pyrale du tronc	Lépidoptères/Pyralidae	1
<i>Endotricha flammealis</i>		Lépidoptères/Pyralidae	1
<i>Homoeosoma sinuella</i>		Lépidoptères/Pyralidae	1
<i>Hypsopygia costalis</i>	Pyrale du fourrage	Lépidoptères/Pyralidae	1
<i>Pempelia formosa</i>		Lépidoptères/Pyralidae	2
<i>Phycita roborella</i>		Lépidoptères/Pyralidae	1
<i>Synaphe punctalis</i>		Lépidoptères/Pyralidae	2
<i>Deilephila elpenor</i>	Grand sphinx de la vigne	Lépidoptères/Sphingidae	3
<i>Hemaris fuciformis</i>	Sphinx fuciforme	Lépidoptères/Sphingidae	1
<i>Macroglossum stellatarum</i>	Moro-sphinx	Lépidoptères/Sphingidae	4
<i>Mimas tiliae</i>	Sphinx du tilleul	Lépidoptères/Sphingidae	1
<i>Sphinx ligustri</i>	Sphinx du troène	Lépidoptères/Sphingidae	2
<i>Sphinx pinastri</i>	Sphinx du pin	Lépidoptères/Sphingidae	1
<i>Acleris forsskaleana</i>		Lépidoptères/Tortricidae	1
<i>Agapeta hamana</i>		Lépidoptères/Tortricidae	3
<i>Archips podana</i>	Tordeuse de l'osier	Lépidoptères/Tortricidae	2
<i>Archips xylosteana</i>	Tordeuse	Lépidoptères/Tortricidae	1
<i>Bactra lancealana</i>		Lépidoptères/Tortricidae	2
<i>Celypha lacunana</i>	Tordeuse du fraisier	Lépidoptères/Tortricidae	1
<i>Celypha striana</i>		Lépidoptères/Tortricidae	1
<i>Cnephasia Curtis</i>		Lépidoptères/Tortricidae	1
<i>Cnephasia stephensiana</i>		Lépidoptères/Tortricidae	1
<i>Cochylis molliculana</i>		Lépidoptères/Tortricidae	1
<i>Cydia splendana</i>	Carpocapse des châtaignes	Lépidoptères/Tortricidae	2

<i>Cydia ulicetana</i>		Lépidoptères/Tortricidae	1
<i>Endothenia marginana</i>		Lépidoptères/Tortricidae	1
<i>Epagoge grotiana</i>		Lépidoptères/Tortricidae	1
<i>Eupoecilia angustana</i>		Lépidoptères/Tortricidae	1
<i>Gypsonoma dealbana</i>		Lépidoptères/Tortricidae	1
<i>Hedya salicella</i>		Lépidoptères/Tortricidae	1
<i>Lozotaeniodes formosana</i>		Lépidoptères/Tortricidae	1
<i>Notocelia uddmanniana</i>		Lépidoptères/Tortricidae	4
<i>Pandemis corylana</i>		Lépidoptères/Tortricidae	1
<i>Pandemis heparana</i>		Lépidoptères/Tortricidae	2
<i>Rhyacionia buoliana</i>		Lépidoptères/Tortricidae	1
<i>Zeiraphera isertana</i>		Lépidoptères/Tortricidae	1
<i>Yponomeuta sedella</i>	Hyponomeute de l'orpin	Lépidoptères/Yponomeutidae	1
<i>Adscita statices</i>	Procris de l'oseille	Lépidoptères/Zygaenidae	2
<i>Zygaena trifolii</i>	Zygène du trèfle	Lépidoptères/Zygaenidae	11

Liste des coléoptères

Taxon Latin	Taxon Vernaculaire	Ordre/Famille	Nombre de contacts
<i>Melinopterus prodromus</i>		Coléoptères/Aphodiidae	2
<i>Cantharis cryptica</i>		Coléoptères/Cantharidae	2
<i>Cantharis fusca</i>	Cantharide commune	Coléoptères/Cantharidae	3
<i>Cantharis lateralis</i>		Coléoptères/Cantharidae	
<i>Cantharis livida</i>	Téléphore livide	Coléoptères/Cantharidae	2
<i>Cantharis rustica</i>	Moine	Coléoptères/Cantharidae	1
<i>Rhagonycha fulva</i>	Téléphore fauve	Coléoptères/Cantharidae	2
<i>Rhagonycha lignosa</i>		Coléoptères/Cantharidae	2
<i>Malthodes marginatus</i>		Coléoptères/Cantharidae	
<i>Acupalpus maculatus</i>		Coléoptères/Carabidae	2
<i>Acupalpus meridianus</i>		Coléoptères/Carabidae	1
<i>Agonum marginatum</i>		Coléoptères/Carabidae	2
<i>Amara aenea</i>		Coléoptères/Carabidae	2
<i>Amara apricaria</i>		Coléoptères/Carabidae	1
<i>Amara fulvipes</i>		Coléoptères/Carabidae	1
<i>Amara plebeja</i>		Coléoptères/Carabidae	2
<i>Amara lucida</i>		Coléoptères/Carabidae	
<i>Anisodactylus binotatus</i>		Coléoptères/Carabidae	1
<i>Bembidion biguttatum</i>		Coléoptères/Carabidae	2
<i>Bembidion callosum subconnexum</i>		Coléoptères/Carabidae	1
<i>Bembidion doris</i>		Coléoptères/Carabidae	
<i>Bembidion obtusum</i>		Coléoptères/Carabidae	1
<i>Carabus granulatus</i>	Carabe granuleux	Coléoptères/Carabidae	2
<i>Carabus intricatus</i>		Coléoptères/Carabidae	4
<i>Elaphrus cupreus</i>		Coléoptères/Carabidae	1
<i>Metallina lampros</i>		Coléoptères/Carabidae	2
<i>Notaphus dentellus</i>		Coléoptères/Carabidae	
<i>Notiophilus substriatus</i>		Coléoptères/Carabidae	1
<i>Paranchus albipes</i>		Coléoptères/Carabidae	2
<i>Philorhizus melanocephalus</i>		Coléoptères/Carabidae	1
<i>Poecilus cupreus</i>		Coléoptères/Carabidae	3

<i>Principidium pallidipenne</i>		Coléoptères/Carabidae	
<i>Pseudoophonus griseus</i>		Coléoptères/Carabidae	1
<i>Pseudoophonus rufipes</i>		Coléoptères/Carabidae	1
<i>Pterostichus anthracinus</i>		Coléoptères/Carabidae	2
<i>Pterostichus madidus</i>		Coléoptères/Carabidae	2
<i>Pterostichus minor</i>		Coléoptères/Carabidae	1
<i>Pterostichus nigrita</i>		Coléoptères/Carabidae	1
<i>Stenolophus mixtus</i>		Coléoptères/Carabidae	1
<i>Stenolophus teutonius</i>		Coléoptères/Carabidae	
<i>Syntomus foveatus</i>		Coléoptères/Carabidae	2
<i>Syntomus truncatellus</i>		Coléoptères/Carabidae	1
<i>Trechus obtusus</i>		Coléoptères/Carabidae	1
<i>Agapanthia villosoviridescens</i>	Agapanthie à pilosité verdâtre	Coléoptères/Cerambycidae	1
<i>Clytus arietis</i>	Clyte bélier	Coléoptères/Cerambycidae	2
<i>Grammoptera ruficornis</i>		Coléoptères/Cerambycidae	3
<i>Pseudovadonia livida</i>		Coléoptères/Cerambycidae	1
<i>Rutpela maculata</i>	Lepture tacheté	Coléoptères/Cerambycidae	5
<i>Stictoleptura rubra</i>	Lepture rouge	Coléoptères/Cerambycidae	2
<i>Cetonia aurata</i>	Cétoine doré	Coléoptères/Cetoniidae	1
<i>Calomicrus circumfusus</i>		Coléoptères/Chrysomelidae	3
<i>Cassida vibex</i>		Coléoptères/Chrysomelidae	2
<i>Chaetocnema concinna</i>		Coléoptères/Chrysomelidae	1
<i>Chrysolina americana</i>	Chrysomèle du romarin	Coléoptères/Chrysomelidae	3
<i>Chrysolina polita</i>		Coléoptères/Chrysomelidae	
<i>Chrysolina bankii</i>	Chrysomèle de Banks	Coléoptères/Chrysomelidae	4
<i>Chrysolina haemoptera</i>		Coléoptères/Chrysomelidae	2
<i>Crepidodera aurata</i>		Coléoptères/Chrysomelidae	3
<i>Donacia simplex</i>		Coléoptères/Chrysomelidae	3
<i>Galeruca tanacetii</i>		Coléoptères/Chrysomelidae	2
<i>Gonioctena olivacea</i>		Coléoptères/Chrysomelidae	1
<i>Oulema melanopus</i>	Lema à pieds noirs	Coléoptères/Chrysomelidae	4
<i>Paederus riparius</i>		Coléoptères/Chrysomelidae	2
<i>Phratora vulgatissima</i>		Coléoptères/Chrysomelidae	7
<i>Phyllotreta undulata</i>		Coléoptères/Chrysomelidae	1
<i>Psylliodes chrysocephalus</i>	Altise du colza	Coléoptères/Chrysomelidae	2
<i>Psylliodes marcida Illiger</i>		Coléoptères/Chrysomelidae	1
<i>Timarcha tenebricosa</i>	Crache-sang	Coléoptères/Chrysomelidae	2
<i>Anisosticta novemdecimpunctata</i>	Coccinelle à dix-neuf points	Coléoptères/coccinellinae	2
<i>Calvia decemguttata</i>		Coléoptères/coccinellinae	1
<i>Chilocorus bipustulatus</i>		Coléoptères/coccinellinae	1
<i>Coccinella sedecimpunctata</i>		Coléoptères/coccinellinae	2
<i>Coccinella septempunctata</i>	Coccinelle à 7 points	Coléoptères/coccinellinae	5
<i>Coccinella undecimpunctata</i>		Coléoptères/coccinellinae	5
<i>Coccinula quatuordecimpustulata</i>		Coléoptères/coccinellinae	1
<i>Halyzia sedecimguttata</i>	Coccinelle à seize points blancs	Coléoptères/coccinellinae	1
<i>Harmonia axyridis</i>	Coccinelle asiatique	Coléoptères/coccinellinae	2
<i>Propylea quatuordecimpunctata</i>	Coccinelle à damier	Coléoptères/coccinellinae	4
<i>Psyllobora vigintiduopunctata</i>	Coccinelle à 22 points	Coléoptères/coccinellinae	1
<i>Rhyzobius chrysomeloides</i>		Coléoptères/coccinellinae	2

<i>Tytthaspis sedecimpunctata</i>		Coléoptères/coccinellinae	10
<i>Charagmus gressorius</i>		Coléoptères/Curculionidae	
<i>Coniatus tamarisci</i>	Charançon du tamaris	Coléoptères/Curculionidae	1
<i>Curculio elephas</i>		Coléoptères/Curculionidae	1
<i>Curculio glandium</i>	Charançon du chêne	Coléoptères/Curculionidae	1
<i>Lixus juncii</i>		Coléoptères/Curculionidae	
<i>Lixus pulverulentus</i>		Coléoptères/Curculionidae	2
<i>Sitona lineatus</i>	Charançon rayé du pois	Coléoptères/Curculionidae	1
<i>Strophosoma melanogrammum</i>		Coléoptères/Curculionidae	1
<i>Tachyerges salicis</i>		Coléoptères/Curculionidae	
<i>Agriotes lineatus</i>		Coléoptères/Elateridae	1
<i>Agriotes sputator</i>		Coléoptères/Elateridae	1
<i>Geotrupes puncticollis</i>		Coléoptères/Geotrupidae	2
<i>Cercyon Leach</i>		Coléoptères/Hydrophilidae	1
<i>Lampyris noctiluca</i>		Coléoptères/Lampyridae	1
<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	Coléoptères/Lucanidae	2
<i>Anthocomus rufus</i>		Coléoptères/Malachiidae	1
<i>Oedemera nobilis</i>	Oedemère noble	Coléoptères/Oedemeridae	7
<i>Psilothrix viridicoerulea</i>	Psilothrix vert-bleu	Coléoptères/Oedemeridae	5
<i>Valgus hemipterus</i>	Cétoine punaise	Coléoptères/Rutelidae	2
<i>Amphimallon solstitiale</i>	Hanneton de la Saint-Jean	Coléoptères/Scarabaeidae	1
<i>Calamosternus granarius</i>		Coléoptères/Scarabaeidae	1
<i>Chilothorax distinctus</i>		Coléoptères/Scarabaeidae	1
<i>Onthophagus nuchicornis</i>		Coléoptères/Scarabaeidae	1
<i>Onthophagus taurus</i>		Coléoptères/Scarabaeidae	1
<i>Anotylus rugosus</i>	Staphylin noir à corselet sillonné	Coléoptères/Staphylinidae	1
<i>Drusilla canaliculata</i>		Coléoptères/Staphylinidae	1
<i>Ocyopus olens</i>	Staphylin odorant	Coléoptères/Staphylinidae	1
<i>Necrophorus sp.</i>		Coléoptères/Sylphidae	1
<i>Lagria hirta</i>		Coléoptères/Tenebrionidae	1
<i>Nalassus laevioctostriatus</i>		Coléoptères/Tenebrionidae	1
<i>Coccidula rufa</i>		Coléoptères	
<i>Cryptorhynchus lapati</i>		Coléoptères	
<i>Orchestes pilosus</i>		Coléoptères	
<i>Tachyura parvula</i>		Coléoptères	

Liste des odonates

Taxon Latin	Taxon Vernaculaire	Ordre/famille	Nombre de contacts
<i>Aeshna affinis</i>	Aeschne affine	Odonates/Aeschnidae	1
<i>Aeshna cyanea</i>	Aeschne bleue	Odonates/Aeschnidae	6
<i>Aeshna mixta</i>	Aeschne mixte	Odonates/Aeschnidae	11
<i>Anax imperator</i>	Anax empereur	Odonates/Aeschnidae	25
<i>Calopteryx splendens</i>	Caloptéryx éclatant	Odonates/Calopterygidae	3
<i>Calopteryx virgo</i>	Caloptéryx vierge	Odonates/Calopterygidae	44
<i>Ceriagrion tenellum</i>	Cériagrion délicat	Odonates/Coenagrionidae	13
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	Odonates/Coenagrionidae	4
<i>Coenagrion puella</i>	Agrion jouvencelle	Odonates/Coenagrionidae	14
<i>Enallagma cyathigerum</i>	Agrion porte-coupe	Odonates/Coenagrionidae	19
<i>Ischnura elegans</i>	Ischnure élégante	Odonates/Coenagrionidae	33

<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	Nymphe au corps de feu	Odonates/Coenagrionidae	14
<i>Cordulegaster boltonii</i>	Cordulégastré annelé	Odonates/Cordulegastridae	27
<i>Chalcolestes viridis</i>	Leste vert	Odonates/Lestidae	13
<i>Lestes barbarus</i>	Leste barbare	Odonates/Lestidae	1
<i>Crocothemis erythraea</i>	Crocothémis écarlate	Odonates/Libellulidae	6
<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée	Odonates/Libellulidae	16
<i>Libellula fulva</i>	Libellule fauve	Odonates/Libellulidae	8
<i>Libellula quadrimaculata</i>	Libellule à quatre taches	Odonates/Libellulidae	6
<i>Orthetrum cancellatum</i>	Orthétrum réticulé	Odonates/Libellulidae	35
<i>Orthetrum coerulescens</i>	Orthétrum bleuissant	Odonates/Libellulidae	18
<i>Sympetrum fonscolombii</i>	Sympétrum à nervures rouges	Odonates/Libellulidae	2
<i>Sympetrum meridionale</i>	Sympétrum méridional	Odonates/Libellulidae	1
<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum sanguin	Odonates/Libellulidae	8
<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympétrum strié	Odonates/Libellulidae	26
<i>Platycnemis pennipes</i>	Pennipatte bleuâtre	Odonates/Platycnemididae	1

Liste des hémiptères

Taxon Latin	Taxon Vernaculaire	Ordre/Famille	Nombre de contacts
<i>Micrelytra fossularum</i>		Hémiptères/Alydidae	3
<i>Metatropis rufescens</i>		Hémiptères/Berytidae	5
<i>Coreus marginatus</i>	Corée marginée	Hémiptères/Coreidae	16
<i>Coriomeris denticulatus</i>		Hémiptères/Coreidae	2
<i>Kleidocerys ericae</i>		Hémiptères/Lygaeidae	2
<i>Lygaesoma sardeum</i>		Hémiptères/Lygaeidae	2
<i>Melanocoryphus albomaculatus</i>	Punaise à taches blanches	Hémiptères/Lygaeidae	3
<i>Lygus pratensis</i>		Hémiptères/Miridae	1
<i>Himacerus apterus</i>		Hémiptères/Nabidae	1
<i>Himacerus mirmicoides</i>	Nabide-fourmi	Hémiptères/Nabidae	3
<i>Aelia acuminata</i>	Punaise des céréales	Hémiptères/Pentatomidae	10
<i>Dolycoris baccarum</i>	Punaise des baies	Hémiptères/Pentatomidae	3
<i>Dolycoris Mulsant & Rey</i>		Hémiptères/Pentatomidae	2
<i>Eurydema herbacea</i>		Hémiptères/Pentatomidae	1
<i>Eurydema oleracea</i>	Punaise potagère	Hémiptères/Pentatomidae	5
<i>Eysarcoris venustissimus</i>		Hémiptères/Pentatomidae	1
<i>Graphosoma italicum</i>	Punaise arlequin	Hémiptères/Pentatomidae	4
<i>Graphosoma lineatum</i>		Hémiptères/Pentatomidae	1
<i>Palomena prasina</i>	Punaise verte	Hémiptères/Pentatomidae	2
<i>Palomena viridissima</i>		Hémiptères/Pentatomidae	3
<i>Pentatoma rufipes</i>		Hémiptères/Pentatomidae	2
<i>Piezodorus lituratus</i>		Hémiptères/Pentatomidae	1
<i>Zicrona caerulea</i>		Hémiptères/Pentatomidae	1
<i>Pyrrhocoris apterus</i>	Gendarme	Hémiptères/Pyrrhocoridae	8
<i>Corizus hyoscyami</i>	Corise de la jusquiame	Hémiptères/Rhopalidae	1
<i>Eurygaster maura</i>		Hémiptères/Scutelleridae	3

Liste des hyménoptères

Taxon Latin	Taxon Vernaculaire	Ordre/Famille	Nombre de contacts
<i>Apis mellifera</i>	Abeille domestique	Hyménoptères/Apidae	8

<i>Bombus lapidarius</i>	Bourdon des pierres	Hyménoptères/Apidae	7
<i>Bombus pascuorum</i>	Bourdon des champs	Hyménoptères/Apidae	9
<i>Bombus terrestris</i>	Bourdon terrestre	Hyménoptères/Apidae	2
<i>Nomada lathburiana</i>		Hyménoptères/Apidae	1
<i>Nomada ruficornis</i>		Hyménoptères/Apidae	
<i>Arge cyanocrocea</i>		Hyménoptères/Argidae	2
<i>Abia lonicerae</i>		Hyménoptères/Cimbicidae	
<i>Colletes hederiae</i>	Collète du lierre	Hyménoptères/Colletidae	2
<i>Myrmus miriformis</i>		Hyménoptères/Formicidae	2
<i>Halictus scabiosae</i>	Halicte scabieuse	Hyménoptères/Halictidae	2
<i>Vespa velutina</i>	Frelon asiatique	Hyménoptères/Vespidae	10
<i>Tenthredo mesomela</i>	Tenthrede commune	Hyménoptères/Tenthredinidae	
<i>Tenthredopsis coquebertii</i>		Hyménoptères/Tenthredinidae	

Liste des orthoptères

Taxon Latin	Taxon Vernaculaire	Ordre/Famille	Nombre de contacts
<i>Stethophyma grossum</i>	Criquet ensanglanté	Orthoptères/acridae	3
<i>Chorthippus albomarginatus</i>	Criquet marginé	Orthoptères/Acrididae	9
<i>Chorthippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux	Orthoptères/Acrididae	15
<i>Chorthippus brunneus</i>	Criquet duettiste, Sauteriot	Orthoptères/Acrididae	11
<i>Chorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures	Orthoptères/Acrididae	19
<i>Euchorthippus elegantulus</i>	Criquet élégant	Orthoptères/Acrididae	1
<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures	Orthoptères/Acrididae	15
<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre	Orthoptères/Gryllidae	33
<i>Nemobius sylvesteris</i>	Grillon des bois	Orthoptères/Gryllidae	18
<i>Pseudomogoplistes vicentae</i>	Grillon des galets	Orthoptères/Mogoplistidae	
<i>Tetrix ceperoi</i>	Tétrix des vasières	Orthoptères/Tetrigidae	2
<i>Tetrix subulata</i>	Tétrix riverain	Orthoptères/Tetrigidae	2
<i>Tetrix undulata</i>	Tétrix forestier	Orthoptères/Tetrigidae	18
<i>Conocephalus dorsalis</i>	Conocéphale des Roseaux	Orthoptères/Tettigonidae	3
<i>Conocephalus fuscus</i>	Conocéphale bigarré	Orthoptères/Tettigonidae	8
<i>Leptophyes punctatissima</i>	Leptophye ponctuée	Orthoptères/Tettigonidae	9
<i>Meconema thalassinum</i>	Méconème tambourinaire	Orthoptères/Tettigonidae	1
<i>Pholidoptera griseoptera</i>	Decticelle cendrée	Orthoptères/Tettigonidae	8
<i>Platycleis albopunctata</i>	Decticelle grisâtre	Orthoptères/Tettigonidae	3
<i>Roesilana roeselii</i>	Decticelle bariolée	Orthoptères/Tettigonidae	15
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte	Orthoptères/Tettigonidae	14

Liste des diptères

Taxon Latin	Taxon Vernaculaire	Ordre/Famille
<i>Delia platura</i>		Diptères/Anthomyiidae
<i>Fucellia maritima</i>		Diptères/Anthomyiidae
<i>Hylemya urbica</i>		Diptères/Anthomyiidae
<i>Leucophora personata</i>		Diptères/Anthomyiidae
<i>Pegomya betae</i>		Diptères/Anthomyiidae
<i>Pegomya geniculata</i>		Diptères/Anthomyiidae
<i>Pegomya rufina</i>		Diptères/Anthomyiidae
<i>Pegoplata infirma</i>		Diptères/Anthomyiidae
<i>Asilus crabroniformis</i>	Asile frelon	Diptères/Asilidae

<i>Dioctria rufipes</i>		Diptères/Asilidae
<i>Dysmachus trigonus</i>		Diptères/Asilidae
<i>Neoitamus cyanurus</i>		Diptères/Asilidae
<i>Dilophus febrilis</i>		Diptères/Bibionidae
<i>Bellardia viarum</i>		Diptères/Calliphoridae
<i>Canace nasica</i>		Diptères/canacidae
<i>Serromyia morio</i>		Diptères/Ceratopogonidae
<i>Lipara similis</i>		Diptères/Chloropidae
<i>Coelopa frigida</i>		Diptères/Coelopidae
<i>Coelopa pilipes</i>		Diptères/Coelopidae
<i>Sicus ferrugineus</i>		Diptères/Coelopidae
<i>Aphrosylus celtiber</i>		Diptères/Dolichopodidae
<i>Dolichopus simplex</i>		Diptères/Dolichopodidae
<i>Dolichopus unguatus</i>		Diptères/Dolichopodidae
<i>Gymnopternus metallicus</i>		Diptères/Dolichopodidae
<i>Hydrophorus praecox</i>		Diptères/Dolichopodidae
<i>Tachytrechus ripicola</i>		Diptères/Dolichopodidae
<i>Neuroctena anilis</i>		Diptères/Dryomyzidae
<i>Chelipoda vocatoria</i>		Diptères/Empididae
<i>Empis (Empis) aestiva</i>		Diptères/Empididae
<i>Empis (Empis) pennipes</i>		Diptères/Empididae
<i>Empis (Euempis) tessellata</i>		Diptères/Empididae
<i>Empis (Pachymeria) femorata</i>		Diptères/Empididae
<i>Empis tessellata</i>	<i>Empis marqueté</i>	Diptères/Empididae
<i>Parydra (Parydra) coarctata</i>		Diptères/Ephydriidae
<i>Scatella tenuicosta</i>		Diptères/Ephydriidae
<i>Fannia serena</i>		Diptères/Fannidae
<i>Suillia notata</i>		Diptères/Heleomyzidae
<i>Bicellaria vana</i>		Diptères/Hybotidae
<i>Tachypeza nubila</i>		Diptères/Hybotidae
<i>Minettia longipennis</i>		Diptères/Lauxaniidae
<i>Peplomyza litura</i>		Diptères/Lauxaniidae
<i>Dicranomyia (Dicranomyia) autumnalis</i>		Diptères/Limoniidae
<i>Limonia nubeculosa</i>		Diptères/Limoniidae
<i>Metalimnobia (Metalimnobia) quadrinotata</i>		Diptères/Limoniidae
<i>Molophilus (Molophilus) obscurus</i>		Diptères/Limoniidae
<i>Neolimnomyia (Brachylimnophila) adjuncta</i>		Diptères/Limoniidae
<i>Phylidorea (Paraphylidorea) fulvonervosa</i>		Diptères/Limoniidae
<i>Neria cibaria</i>		Diptères/Micropezidae
<i>Hebecnema vespertina</i>		Diptères/Muscidae
<i>Graphomya maculata</i>		Diptères/Muscidae
<i>Helina consimilis</i>		Diptères/Muscidae
<i>Helina evecta</i>		Diptères/Muscidae
<i>Helina protuberans</i>		Diptères/Muscidae
<i>Limnophora maculosa</i>		Diptères/Muscidae
<i>Polietes domitor</i>		Diptères/Muscidae
<i>Rivellia syngenesiae</i>		Diptères/Platystomatidae
<i>Rhagio scolopaceus</i>		Diptères/Rhagionidae
<i>Chrysopilus cristatus</i>		Diptères/Rhagionidae
<i>Paykullia maculata</i>		Diptères/Rhinophoridae
<i>Phyto melanocephala</i>		Diptères/Rhinophoridae
<i>Sarcophaga (Heteronychia) filia</i>		Diptères/Sarcophagidae
<i>Sarcophaga (Krameromyia) anaces</i>		Diptères/Sarcophagidae

<i>Sarcophaga (Sarcophaga) canaria</i>		Diptères/Sarcophagidae
<i>Sarcophaga (Sarcophaga) variegata</i>		Diptères/Sarcophagidae
<i>Phrosia albilabris</i>		Diptères/Scathophagidae
<i>Nanna fasciata</i>		Diptères/Scathophagidae
<i>Scathophaga furcata</i>		Diptères/Scathophagidae
<i>Scathophaga stercoraria</i>		Diptères/Scathophagidae
<i>Scathophaga carnaria</i>	Mouche à damier	Diptères/Scathophagidae
<i>Tetanocera elata</i>		Diptères/Sciomyzidae
<i>Beris chalybata</i>		Diptères/Stratiomyidae
<i>Brachypalpoides lentus</i>		Diptères/Syrphidae
<i>Cheilosia albitarsis</i>		Diptères/Syrphidae
<i>Chrysogaster solstitialis</i> ♂		Diptères/Syrphidae
<i>Criorhina berberina</i>		Diptères/Syrphidae
<i>Episyrphus balteatus</i>	Syrphe ceinturé	Diptères/Syrphidae
<i>Eristalis arbustorum</i>	Eristale des arbustes	Diptères/Syrphidae
<i>Eristalis interrupta</i>		Diptères/Syrphidae
<i>Eristalis pertinax</i>		Diptères/Syrphidae
<i>Eristalis similis</i>		Diptères/Syrphidae
<i>Eristalis tenax</i>	Eristale tenace	Diptères/Syrphidae
<i>Eupeodes corollae</i>	Syrphe des corolles	Diptères/Syrphidae
<i>Helophilus pendulus</i>	Hélophile suspendu	Diptères/Syrphidae
<i>Melanostoma mellinum</i>		Diptères/Syrphidae
<i>Meliscaeva auricollis</i>		Diptères/Syrphidae
<i>Myathropa florea</i>		Diptères/Syrphidae
<i>Parasyrphus punctulatus</i>		Diptères/Syrphidae
<i>Pipizella viduata</i>		Diptères/Syrphidae
<i>Platycheirus albimanus</i>		Diptères/Syrphidae
<i>Platycheirus scutatus</i>		Diptères/Syrphidae
<i>Rhingia campestris</i>		Diptères/Syrphidae
<i>Riponnensia splendens</i>		Diptères/Syrphidae
<i>Sphaerophoria scripta</i>	Syrphe porte-plume	Diptères/Syrphidae
<i>Sphegina clunipes</i>		Diptères/Syrphidae
<i>Sphegina limbipennis</i>		Diptères/Syrphidae
<i>Syrphus ribesii</i>	Syrphe du groseillier	Diptères/Syrphidae
<i>Tropidia scita</i>		Diptères/Syrphidae
<i>Volucella bombylans</i>	Volucelle bourdon	Diptères/Syrphidae
<i>Volucella inanis</i>		Diptères/Syrphidae
<i>Volucella zonaria</i>	Volucelle zonée	Diptères/Syrphidae
<i>Phasia hemiptera</i>		Diptères/Tachinidae
<i>Phasia hemiptera</i>		Diptères/Tachinidae
<i>Siphona geniculata</i>		Diptères/Tachinidae
<i>Tachina lurida</i>		Diptères/Tachinidae
<i>Tachina grossa</i>	Tachinaire corpulente	Diptères/Tachinidae
<i>Zophomyia temula</i>		Diptères/Tachinidae
<i>Nephrotoma appendiculata</i>		Diptères/Tipulidae
<i>Tipula (Acutipula) maxima</i>		Diptères/Tipulidae
<i>Tipula (Lunatipula) vernalis</i>		Diptères/Tipulidae
<i>Tipula (Tipula) oleracea</i>		Diptères/Tipulidae
<i>Tipula (Yamatotipula) lateralis</i>		Diptères/Tipulidae
<i>Ceroxys urticae</i>		Diptères/Ulidiidae

Liste des autres familles d'insectes

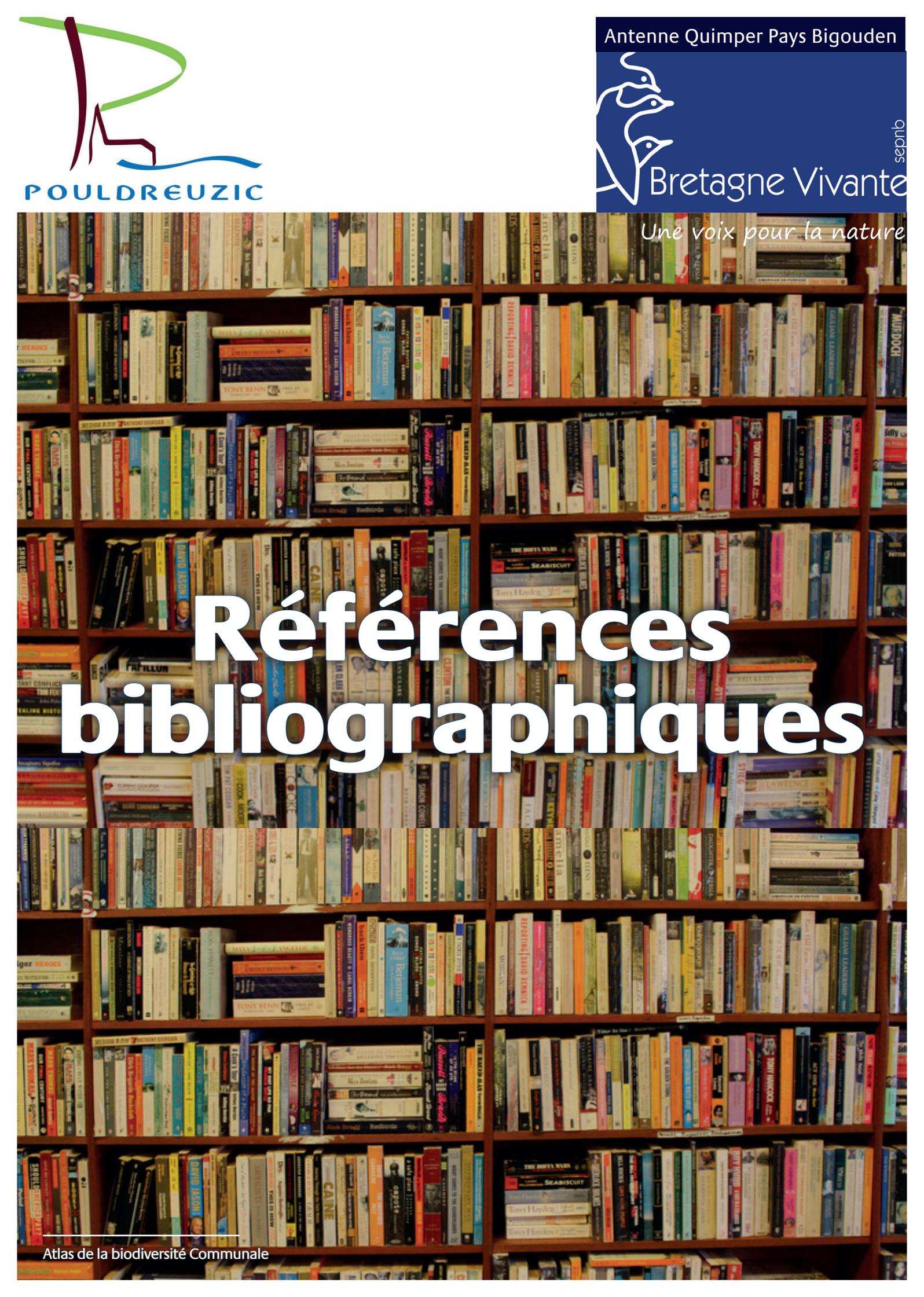
Taxon Latin	Taxon Vernaculaire	Ordre/Famille	Nombre de contacts
<i>Forficula auricularia</i>	Pince oreille	Dermaptera/Forficulidae	4
<i>Forficula lesnei</i>		Dermaptera/Forficulidae	2
<i>Heptagenia sulphurea</i>		Ephéméroptères/Heptageniidae	1
<i>Hydropsyche</i>		Trichoptères/Hydropsychidae	3
<i>Mantis religiosa</i>	Mante religieuse	Dictyoptera/Mantidae	1
<i>Potamophylax sp</i>		Trichoptères/Limnephylidae	4
<i>Rilaena triangularis</i>		Opiliones/Phalangiidae	1
<i>Stenophylax sp</i>		Trichoptères/Limnephylidae	1

Liste des Mollusques

Taxon latin	Taxon vernaculaire	Nombre de contacts
<i>Arion circumscriptus</i>	Loche grise	1
<i>Arion hortensis</i>	Loche noire	4
<i>Arion rufus</i>	Grande loche	6
<i>Arion subfuscus</i>	Loche roussâtre	5
<i>Boettgerilla pallens</i>	Limace du Caucase	1
<i>Cepaea hortensis</i>	Escargot des jardins	2
<i>Cepaea nemoralis</i>	Escargot des haies	5
<i>Cochlicella acuta</i>	Cornet étroit	2
<i>Cornu aspersum</i>	Escargot petit-gris	3
<i>Deroceras laeve</i>	Loche des marais	2
<i>Deroceras panormitanum</i>		2
<i>Deroceras reticulatum</i>	Loche laiteuse	6
<i>Elona quimperiana</i>	Escargot de Quimper	1
<i>Lehmannia marginata</i>	Limace des bois	1
<i>Oxychilus draparnaudi</i>	Grand luisant	2
<i>Oxychilus helveticus</i>	Luisant des bois	3
<i>Succinea putris</i>	Ambrette amphibie	1
<i>Theba pisana</i>	Caragouille rosée	2



Une voix pour la nature



Références bibliographiques



Commune de Pouldreuzic

6, rue de la Mairie 29170 Pouldreuzic
09 60 53 14 39 | contact@pouldreuzic.bzh
www.pouldreuzic.bzh

Bretagne Vivante Antenne Quimper Pays Bigouden

06 86 35 15 21 | quimper@bretagne-vivante.org
www.bretagne-vivante.org

Avec le soutien financier de

